



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DE GESTION

2018

Mars 2019

Autorités et Présidence	5
Conseil général	7
Conseil communal	11
Parlement des jeunes	20
Chancellerie	22
Service de la communication	23
Finances, économie, ressources humaines (DFER)	25
Service des finances	27
Service de l'économie	40
Service des ressources humaines	42
Contrôle des habitants	49
Service informatique communal	62
Urbanisme, bâtiments et relations extérieures (DUBRE)	65
Service d'urbanisme et de l'environnement	67
Service des bâtiments et du logement	82
Services techniques	89
Jeunesse, affaires sociales, sports et santé (DJASS)	101
Service de la jeunesse	103
Service communal de l'action sociale	108
Service des sports	114
Service de santé et promotion de la santé	122
Instruction publique, culture et intégration (DICI)	131
Ecole obligatoire	133
Service des affaires culturelles	142
Bibliothèques de la Ville	145
Archives communales	154
Services généraux des Musées	156
Musée international d'horlogerie	157
Musée des beaux-arts	165
Musée d'histoire	171
Institutions zoologiques	178
Sécurité, espaces publics et énergies (DSEPE)	187
Sécurité publique	189
Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises	194
Organisation de la Protection civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN)	198
Service des Espaces publics	201

Service de l'administration des infrastructures	213
---	-----

Autorités et Présidence

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2018, le Conseil général s'est réuni à 9 reprises, soit les 6 février, 8 mars, 23 avril, 16 mai, 28 juin, 25 septembre, 30 octobre, 27 novembre et 13 décembre.

Composition du Conseil général au début de l'année 2018

Parti socialiste (10 sièges) : Borel Pierre-Alain, Brossard Carmen, Bühler Pascal, Can Oguzhan, Gagnebin Monique, Jobin Patrick, Lièvre Assamoi Rose, Locatelli Silvia, Othenin-Girard Michaël, Spoletini Giovanni.

Parti libéral-radical (10 sièges) : Curty René, Deschenaux Sven, Frutschi Marc, Haldimann Cédric, Morel Yves, Moser Claude-André, Payot Daniel, Strub Yves, Ummel Christophe, Vaucher Alain.

Parti ouvrier populaire (8 sièges) : Belo Maria, Blum Sarah, Boukhris Karim, Erard Nathan, Gressot Julien, Jeandroz Françoise, Schneeberger Marina, Ummel Ayfer.

Verts (5 sièges) : Erard Monique, Erard Sven, Fattton Marc, Lalive Jean-Emmanuel, Monard Anne.

Union démocratique du centre (7 sièges) : Brechbühler Thierry, Cassard Christian, Christen Jean-Denis, Favre Andy, Favre Lionel, Schafroth Marc, Steudler Adrien.

Parti démocrate-chrétien (1 siège) : Fivaz Blaise.

Au cours de l'année, ont démissionné du Conseil général: Monard Anne (Les Verts), Payot Daniel (PLR), Yves Strub (PLR) et Ummel Ayfer (POP). Les conseillers généraux démissionnaires ont été remplacés, respectivement par Bärtschi Francis (POP), Bosshart Nicole (PLR), Curty Sarah (PLR) et Perret François (Les Verts).

Election du bureau du Conseil général pour l'année 2018-2019

Le 16 mai, le Conseil général a désigné son bureau comme suit :

Président	Vaucher Alain	PLR
1 ^{er} vice-président	Can Oguzhan	PS
2 ^{ème} vice-Président	Erard Sven	Verts
1 ^{er} secrétaire	Brechbühler Thierry	UDC
2 ^{ème} secrétaire	Jeandroz Françoise	POP
Scrutatrice	Gagnebin Monique	PS
Scrutatrice	Bosshart Nicole	PLR

Commissions

6 février	Election de M. Claude-André Moser (PLR) à la Commission des sports en remplacement de Mme Patricia Pacheco, démissionnaire.
	Election de Mme Stéphanie Vogel (PLR) à la Commission de la bibliothèque en remplacement de M. Yves Strub, démissionnaire.
	Election de M. Lionel Favre (UDC) à la Commission de la bibliothèque en remplacement de M. Stève Cao, démissionnaire.
	Election de M. Thierry Brechbühler (UDC) à la Commission financière en remplacement de M. Lionel Favre, démissionnaire.
8 mars	Election de M. Christian Cassard (UDC) à la Fondation Winterthur en remplacement de M. Thierry Brechbühler, démissionnaire.
23 avril	Election de M. Nathan Erard (POP) à la Commission des sports en remplacement de Mme Ummel Ayfer, démissionnaire.
28 juin	Election de M. Stefano Giamboni (Les Verts) à la Commission infrastructures, urbanisme et énergie en remplacement de Mme Anne Monard, démissionnaire.
	Election de Mme Béatrice Thiérmard-Clémentz (Les Verts) à la Commission intercommunale d'aménagement du territoire en remplacement de Mme Anne Monard, démissionnaire.
25 septembre	Election de M. François Perret (Les Verts) à la Commission intercommunale La Chaux-de-Fonds – Le Locle en remplacement de Mme Anne Monard, démissionnaire.
27 novembre	Election de M. Nicolas Turttschi (POP) à la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie (INFRUEN) en remplacement de M. Gianfranco Maule, démissionnaire.

Rapports présentés au Conseil général

Budget – comptes – Finances

- 16 mai Compte 2017 (accepté par 38 voix sans opposition)
- 30 octobre Rapport du Conseil communal en réponse à la motion de Monsieur Julien Gressot du 29 août 2017 intitulée "Pour ne pas détruire le tissu associatif de notre ville " (le rapport est accepté par 16 voix pour, 10 voix contre et 9 abstention / le classement de la motion est accepté par 16 voix pour, 20 voix contre et 1 abstention)
- 13 décembre Budget 2019 (accepté par 39 voix sans opposition)

Culture

- 6 février Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 625'000.- pour la construction d'un nouvel enclos pour les loutres cendrées (l'arrêté accepté par 28 voix sans opposition et 9 abstentions).
- 27 novembre Rapport du Conseil communal relatif à IZoo18 (arrêté no 1 accepté par 39 voix sans opposition / arrêté no 2 accepté par 37 voix pour, 1 voix contre et une abstention / arrêté no 3 accepté par 33 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions)

Infrastructures - chaussées – trottoirs

- 23 avril Rapport du Conseil communal du 28 mars 2018 relatif au changement d'affectation « Scierie des Eplatures », biens-fonds 430, 1671, 1672, 2918, 7365 et 7682 du cadastre des Eplatures et à la modification des plans d'alignement « n° 25 » sanctionné le 4 mai 1948 et « n° 54 » approuvé le 5 mars 1963 (l'arrêté no 1 est accepté par 36 voix sans opposition et une abstention et l'arrêté no 2 est accepté par 31 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention).
- 28 juin Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 10'580'000.- pour le traitement des micropolluants à la station d'épuration (l'arrêté est accepté par 34 voix sans opposition).

Urbanisme – Aménagement

- 6 février Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 1'950'000.- TTC pour la réfection totale et l'agrandissement des ascenseurs de la Gare à la rue (l'arrêté est accepté par 37 voix sans opposition).
- Rapport du Conseil communal relatif au changement d'affectation "Chemin Fantaisie 2 et Ormes 3a-3b", bien-fonds 12201 (partiel) du cadastre de La Chaux-de-Fonds (l'arrêté est accepté par 37 voix sans opposition).
- 28 juin Rapport du Conseil communal relatif à une modification du règlement d'aménagement communal (RAC) pour le bien-fonds 18300 du cadastre de La Chaux-de-Fonds ("Emmaüs à la Joux-Perret)" (l'arrêté est accepté par 34 voix sans opposition)
- Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 2'066'500.- pour la participation financière à la réouverture de la gare ferroviaire de La Chaux-de-Fonds - Fiaz" (l'arrêté est accepté par 27 voix pour sans opposition et 7 abstentions).
- 27 novembre Rapport du Conseil communal relatif au remplacement du CCF et de la microturbine (l'arrêté est accepté par 38 voix pour sans opposition)

Divers

- 23 avril Rapport du Conseil communal du 21 mars 2018 relatif à une demande de crédit de CHF 5'019'000.- pour la réalisation du schéma directeur informatique entre 2018 et 2022 (l'arrêté est accepté par 26 voix pour sans opposition et 10 abstention).

Interpellations

6 février	Interpellation du POP "Effets de l'absence du budget sur les finances de la communes.
8 mars	Interpellation urgente du PDC "Bien-fonds n°18192 du cadastre de La Chaux-de-Fonds: "Parcelle sise à l'ouest de la Gare". Interpellation du POP "au sujet des annulations de séances du Conseil général" Interpellation du PLR " Fermeture de la Rue de Jérusalem au trafic pendulaire : quel intérêt le Conseil communal défend-il ?"
28 juin	Interpellation du PDC "Marquage routier"
25 septembre	Interpellation du POP "les ordres du jour du Conseil général" Interpellation du PS "Chemin des horloges" Interpellation du PS "Le carnet culturel et sportif des familles !" Interpellation du PLR "Piscine, demande d'information du Conseil communal"
30 octobre	Interpellation du groupe PDC Interpellation du groupe UDC "MITHOLZ, la pourdière..." Interpellation du groupe PS "La Chaux-de-Fonds et la fibre optique" Interpellation du groupe PS "Les correspondances avec TransN" Interpellation du groupe PDC "Sécurité publique"
27 novembre	Interpellation des groupes des Verts et du POP concernant l'accès à Emmaüs et réseau de transports publics en Ville de La Chaux-de-Fonds

Projet de résolution

8 mars	Résolution urgente du groupe socialiste "Appel du 8 mars à la Signature de la charte pour l'égalité salariale dans le secteur public, un acte fort." (acceptée par 34 voix sans opposition).
--------	--

Motions

6 février	Motion du POP "La faculté des Lettres bientôt dans les Montagnes" (amendement du titre accepté "Pour un projet global et fédérateur sur l'Ilot A" accepté par 34 voix sans opposition et 1 abstention / motion amendée acceptée par 35 voix sans opposition).
8 mars	Motion de l'UDC "Les cyclistes, exemptés du code de la route ?" (la motion est retirée).
23 avril	Motion de l'UDC " Incitons les conducteurs à plus de civilités en ville" (la motion est acceptée tacitement) Motion de l'UDC "Passage pour piéton... source de danger ?" (la motion amendée est acceptée tacitement).
25 septembre	Motion des Verts, du PS et du POP "Après les mesures hivernales, les mesures estivales ?" (la motion et acceptée par 22 voix pour et 16 voix contre).
30 octobre	Motion du groupe PS "Stationnement pour la mobilité douce sur la nouvelle place de la gare"
13 décembre	Motion du groupe UDC "Une aide aux PME locales" Motion du groupe UDC "Ma boutique à l'essai" Motion du groupe PS "Ayons l'audace de nos ambitions"

Postulats

23 avril	Postulat des Verts et du POP "Pour un éco-quartier sur le site de l'ancienne scierie des Eplatures" (accepté par 20 voix pour et 17 voix contre). Postulat des Verts "Pour que la construction d'un passage sous les voies CFF afin de relier la zone au sud des voies ferrées avec le nouveau quartier dit de la "Scierie des Eplatures" soit inclus au projet et à la charge de ses promoteurs* (refusé par 25 voix contre et 11 voix pour). Postulat de l'UDC "Comment favoriser le développement des PME locales et l'implantation de nouvelles" (acceptée tacitement).
16 mai	Postulat des Verts "Un geste pour les employéEs de la commune qui ont été soumis à diverses mesures" (le postulat est retiré).

- Postulat des Verts "Instauration d'un mécanisme de compensation pour les efforts demandés au personnel" (le postulat est retiré).
- 30 octobre Postulat du groupe UDC au rapport du Conseil communal en réponse à la motion de Monsieur Julien Gressot du 29 août 2017 intitulée "Pour ne pas détruire le tissu associatif de notre ville "
- 27 novembre Postulat du groupe POP concernant la transformation du parc public sur le bien-fonds no 16913 en parking (refusé par 23 voix contre, 13 voix pour et 2 abstentions)
- Postulat du groupe socialiste au rapport du Conseil communal du 6 novembre 2018 relatif au développement futur du site du Bois-du-petit-Château et au crédit de CHF 360'000.- TTC pour l'entretien des murs de soutènement du bien-fonds no 16913 du cadastre de La Chaux-de-Fonds (accepté sans débat)
- Postulat du groupe des Verts concernant la transformation du parc public sur le bien-fonds no 16913 en parking (refusé par 22 voix contre, 13 voix pour et 3 abstentions)

Projets d'arrêtés

- 13 décembre Projet d'arrêté de la commission financière en relation avec la modification du règlement de la commission financière accepté à 37 voix pour sans absentions.

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

La composition du Conseil communal au 1^{er} janvier 2018 était la suivante:

Théo Huguenin-Elie (PS), président;
Katia Babey (PS), vice-présidente;
Théo Bregnard (POP), membre;
Marc Arlettaz (UDC), membre;
Sylvia Morel (PLR), membre.

Depuis le 23 mai, l'ordre protocolaire est le suivant:

Katia Babey (PS), présidente;
Théo Bregnard (POP), vice-président;
Marc Arlettaz (UDC), membre;
Sylvia Morel (PLR), membre;
Théo Huguenin-Elie (PS), membre.

Principaux dossiers politiques

En 2018, les principaux dossiers politiques menés par le Conseil communal sont les suivants:

- Ascenseurs de la Gare : Le 6 février, le Conseil général a accepté un crédit d'engagement de CHF 1'950'000 pour la réfection totale et l'agrandissement des ascenseurs de la Gare à la rue du Commerce 30 dont CHF 700'000.- d'investissement net.
- Bois du Petit-Château : Le 6 février le Conseil général a accepté une demande de crédit de CHF 625'000.- pour la construction d'un nouvel enclos pour les loutres cendrées, dont CHF 350'000.- d'investissement net.
- Scierie des Eplatures : Le 23 avril le Conseil général a accepté un changement d'affectation des biens-fonds 430, 1671, 1672, 2918, 7365 et 7682 du cadastre des Eplatures et à la modification des plans d'alignement afin de permettre le développement de ce quartier.
- Gare de la Fiaz : Le 28 juin le Conseil général a accepté une demande de crédit de CHF 2'066'500.- pour la participation financière à la réouverture de la gare ferroviaire de La Chaux-de-Fonds - Fiaz.
- Institutions zoologiques : Le 27 novembre le Conseil général a accepté le développement futur du site du Bois du Petit-Château et des demandes de crédit de CHF 5'719'000.- pour la rénovation de l'Ancien-Stand et l'implantation du Musée d'histoire naturelle, dont CHF 3'419'000.- d'investissement net ; CHF 800'000.- pour la requalification du parvis du Zoo ; CHF 360'000.- pour l'entretien des murs de soutènement du bien-fonds n°16913 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
- Anciens abattoirs : 2^{ème} étape des travaux initiés en 2017 et qui devraient se terminer en 2019.
- Politique de stationnement : Lors de sa séance du 5 février 2019 le législatif a voté la politique de stationnement qui a occupé le Conseil communal en 2018.
- Péréquation intercommunale et fiscalité : Suivi de l'étude sur les flux financiers. Etude déterminante pour étayer les arguments au Conseil communal dans le dossier des projets du Conseil d'Etat sur les réformes de la péréquation intercommunale et fiscale.

Par ailleurs, en parallèle des dossiers susmentionnés, le Conseil communal s'est notamment attelé à ce que la mise en œuvre de l'initiative "pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires" se fasse dans les meilleurs délais et a continué d'œuvrer pour obtenir une meilleure répartition des investissements cantonaux dans les Montagnes neuchâteloises.

Relations extérieures

En 2018, en sus de toutes les autres invitations auxquelles il a répondu, le Conseil communal in corpore a rencontré lors de séances de travail le Conseil d'Etat, de même que les exécutifs du Locle. L'exécutif chaux-de-fonnier s'est en outre rendu aux journées de l'Union des villes suisses qui se sont tenues à Soleure les 30 et 31 août.

Règlements et arrêtés

Outre des arrêtés de circulation et des arrêtés relatifs à des crédits de la compétence du Conseil communal, ce dernier a adopté les règlements et arrêtés suivants au cours de l'année 2018 :

10 janvier	Arrêté proposant M. Hughes Chantraine (UDC) en remplacement de M. Stève Cao démissionnaire. Arrêté désignant Mme Nicole Bosshart (PLR) en remplacement de M. Yves Strub démissionnaire. Arrêté concernant l'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour Roberto Rante, entreprise Rante Sàrl (Viteos). Arrêté concernant l'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour François Rougemont, entreprise F. Rougemont Sanitaire-Chauffage Sàrl (Viteos).
17 janvier	Arrêté de modification du règlement taxes et émoluments : adaptation tarifs MIH.
24 janvier	Arrêté désignant M. Hughes Chantraine (UDC) en remplacement de M. Stève Cao démissionnaire (délai de recours échu). Arrêté relatif à la vente du solde (1/4 de copropriété) du bien-fonds n° 7256 du cadastre des Eplatures (214.75 m2) ainsi que les biens-fonds n° 7260 abritant la villa et n° 7261 abritant un garage (160 m2) du même cadastre, soit un total de 374.75 m2 et à la suppression des droits de superficie D5922, D5923 et D5930 du cadastre des Eplatures. Arrêté relatif à la vente d'une parcelle en zone industrielle à détacher du bien-fonds n° 15926 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
21 février	Arrêté désignant Mme Sarah Curty (PLR) en remplacement de M. Daniel Payot démissionnaire.
8 mars	Arrêté relatif à la vente du bien-fonds n° 16298 du cadastre de La Chaux-de-Fonds (1'701 m2), rue de la Prairie 28 et à la suppression du droit de superficie D16299 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
14 mars	Arrêté concernant l'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour M. Jean-Jacques Hasler pour l'entreprise Acquatherm Sàrl (Viteos). Arrêté concernant l'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour M. Enzo Lombardo pour l'entreprise Enzo Lombardo Sàrl (Viteos). Arrêté concernant l'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour M. Gérard Soguel pour l'entreprise Technobat Les Ponts-de-Martel Sàrl (Viteos).
11 avril	Arrêté relatif à la vente d'une parcelle en zone industrielle de 911 m2 à détacher du bien-fonds n° 15926 du cadastre de La Chaux-de-Fonds. Arrêté concernant l'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour M. Patrick Mentha pour l'entreprise Meneo Energie SA (Viteos). Arrêté concernant l'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour M. Stéphane Perret-Gentil pour l'entreprise Paerli.ne SA (Viteos).
18 avril	Arrêté désignant M. Francis Bärtschi (POP) en remplacement de Mme Ayfer Ummel démissionnaire. Arrêté désignant les collaborateurs compétents pour porter plainte au nom de la Ville.
16 mai	Arrêté relatif à l'acquisition du bâtiment de l'Usine Electrique sis Numa-Droz 174.
23 mai	Arrêté concernant la mise à jour du règlement d'exécution de la taxe déchets.
30 mai	Arrêté concernant l'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour M. Pascal Wenger, pour l'entreprise Wenger Sanitaire (Viteos).
13 juin	Arrêté concernant l'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées par Denis Piaget pour l'entreprise EauSolar Sàrl (Viteos).
20 juin	Arrêté relatif à la vente du bien-fonds N° 11420 du cadastre de La Chaux-de-Fonds et à la suppression du droit de superficie D11421 du même cadastre. Arrêté du vente du bien-fonds N°11424 du cadastre de La Chaux-de-Fonds et à la suppression du droit de superficie D11425 du même cadastre.
27 juin	Arrêté de vente partielle du bien-fonds n° 2948 du cadastre des Eplatures et à la suppression des droits de superficie D2974, D2973, D2972, D2971, D2970 du même cadastre Arrêté de vente du bâtiment de l'Usine Electrique sis Numa-Droz 174 et à la vente d'une parcelle à détacher du bien-fonds n° 5624 du cadastre des Eplatures.
4 juillet	Arrêté de vente relatif à la vente du bien-fonds n° 11422 du cadastre de La Chaux-de-Fonds et à la suppression du droit de superficie D11423 du même cadastre.
11 juillet	Arrêté désignant M. François Perret (Les Verts) en remplacement de Mme Anne Monard démissionnaire.

	Arrêté relatif à l'acquisition par la Ville de La Chaux-de-Fonds des biens-fonds n° 19540 et n° 19741 tous deux du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
29 août	Arrêté relatif à la vente du collège du Valanvron. Arrêté concernant l'ouverture nocturne des magasins.
12 septembre	Arrêté concernant les restrictions de parcage durant la période hivernale.
26 septembre	Arrêté concernant l'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour M. Raphaël Isler pour l'entreprise R. Isler & P. Augsburg (Viteos).
24 octobre	Arrêté concernant l'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour M. Daniel Kläy pour l'entreprise Kläy Frères (Viteos).
31 octobre	Arrêté d'acquisition du patrimoine foncier et immobilier d'IGESA et d'Hôtel Pierre-François SA par la Ville de La Chaux-de-Fonds.
28 novembre	Arrêté concernant l'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour M. Nuno Ferreira pour l'entreprise JM Lambelet SA (Viteos).
12 décembre	Arrêté concernant l'autorisation d'exécuter des installations d'eau potable et d'eaux usées pour M. Olivier Ray pour l'entreprise Olivier Ray (Viteos).
19 décembre	Arrêtés de modifications du règlement "Taxes et émoluments" : mise à jour.

Motions, postulats, questions écrites

Les motions, postulats et questions écrites suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal:

Motions

Date (acceptation) Auteur	Sujet
novembre 2003 P. Bauer	Pour un plan directeur des lumières Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en œuvre de la charte des espaces publics. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées en lien avec quelques projets d'aménagement (place de la Gare par exemple). Il est prévu d'élaborer une charte des espaces publics dans le cadre du plan directeur des mobilités. Cette charte traitera de la question de la mise en valeur des bâtiments et des espaces par la lumière. Le plan directeur de l'éclairage public est réalisé par Viteos, il donne toutes les informations nécessaires à la rénovation ou à l'amélioration des points de lumière. Il est à noter que Viteos a toujours eu une politique visant les économies d'électricité en ce domaine, et l'évolution technique des LED's a permis d'équiper la place du marché de lampadaires modernes, déjà en 2009, tout en prouvant de réelles économies d'énergie. Les premiers éclairages publics solaires en ville datent de 1986. La technologie et les systèmes évoluent rapidement et tous les projets sont examinés pour trouver la meilleure solution, tout en incluant l'utilisation de l'électricité photovoltaïque. Nous collaborons avec la Confédération en participant activement au programme topstreetlight.ch En l'occurrence, le Conseil Communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le Plan directeur des énergies.
février 2005 P. Herrmann	Pour un concept de développement touristique-culturel original La motion originale présentait concrètement l'idée de proposer des projets de réalisation de villas sur des terrains appartenant à la ville à des architectes bénéficiant d'un certain prestige national ou international. L'œuvre de Le Corbusier en ville servirait ainsi d'accroche pour ces architectes et la singularité des nouveaux bâtiments résultant de cette initiative permettrait la création d'une nouvelle attraction touristique-culturelle pour les visiteurs de notre métropole. Cette proposition devra être analysée et retravaillée dans le cadre d'un rapport général pour la mise en valeur du patrimoine architectural, unique, de notre ville et notamment de celui de la fin du XIXe et début du XXe siècle.
août 2008 F. Fivaz	Faire de La Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
juin 2009 C. Pipoz	Quelles conséquences pour l'école chaux-de-fonnière en matière d'infrastructures ? Les transformations d'appartements de concierges en salles de classe et la création de classes à l'Ilot B (Collège Cap Martin) ont permis de créer 10 nouvelles salles de classes. Ainsi, avec la rentabilisation de certaines classes rendues plus polyvalentes, les problèmes principaux auxquels font référence la motion ont été traités. Il s'agira dès lors de proposer un classement de celle-ci. Finalement, l'EOCF entend faire preuve de pragmatisme et tenter de répondre par étapes aux différents éléments contenus dans cette motion.
juin 2009 J. John	Pour une rue du Progrès qui en soit un Le classement sera proposé dans le cadre de la réalisation du projet.
février 2010 M. Gagnebin	L'heure en ville Le Conseil communal entend mener l'étude suggérée par cette motion en lien avec les questions liées au mobilier urbain et à l'affichage en ville, après la modernisation du concept Bon Pied Bon Œil, guide dont l'édition est prévue pour le printemps 2016. Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant la charte des espaces publics à laquelle cette question sera intégrée.

septembre 2011 C.-A. Moser	D'abord de vrais parkings d'échange Le Conseil communal entend traiter cette motion dans le cadre de la politique de stationnement qui a été relancée en juin 2014 et dans le futur plan directeur communal des mobilités. Son classement sera demandé dans le rapport d'information des travaux de la commission mobilité, espace public et stationnement.
septembre 2011 interpartis (Verts, UDC, POP)	Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
février 2013 K. Babey	Une manière festive de faire connaissance Un bilan a été fait avec les différents partenaires de la fête organisée pour la réouverture de la Salle de musique (en 2015). Un rapport devrait permettre le classement de cette proposition.
mars 2013 S. Morel	Création d'un nouveau centre sportif et de loisirs aux Mélèzes Le projet global de rénovation du site des Mélèzes ayant été gelé en 2015, le Conseil communal a entrepris des rénovations par étapes telles que celle relatives au remplacement du toboggan ou le rapport relatif à la rénovation des vestiaires sud. Attaché à conserver l'attractivité du site, il répondra à cette motion dans le cadre d'un rapport sur la rénovation de la piscine des Mélèzes par étapes début 2019.
juin 2013 T. Huguenin-Elie	Création d'une artothèque Divers contacts ont été pris entre la bibliothèque de la Ville et le Musées des beaux-arts afin de faire progresser l'analyse du projet. Il conviendra encore de mettre en place un groupe de travail qui, en s'appuyant sur un travail de Bachelor effectué sur cette question, pourra soumettre une réponse au Conseil communal.
septembre 2014 C. Ummel	Pour un état des lieux concernant le stationnement en ville, comparativement à d'autres localités Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information des travaux de la commission mobilité, espace public et stationnement.
novembre 2014 M. Gagnebin	Propreté de la Ville Actuellement, le SEP mène des campagnes relatives aux déchets en général. Il sensibilise le consommateur au tri en lui expliquant que l'on ne jette pas ses déchets n'importe où. Le citoyen est amendable s'il est surpris à jeter ses déchets d'une manière non conforme. Il est régulièrement rappelé qu'il y a des poubelles en ville qui servent à nos petits déchets. La question reste à l'examen.
mars 2015 Y. Strub	La ville arboretum : plantations et végétalisations Une réflexion est en cours entre Service de l'urbanisme et de l'environnement et Espaces verts.
août 2017 C. Brossard / N. Erard	Camion de restauration Un groupe de travail a été mis sur pied en collaboration entre le service d'urbanisme et le service de la sécurité publique. Une analyse des lieux potentiels a été menée. Le groupe planche actuellement sur un règlement spécifique et un mode de sélection des candidats. Cette réflexion donnera lieu à un rapport.
Août 2017 J. Gressot / P. Jobin	Pour "ne pas détruire le tissu associatif de notre ville" La réponse apportée au Conseil général par le Conseil communal le 30 octobre 2018 sera précisée, dans le courant de l'année 2019, en fonction des compléments demandés par le Conseil général.
août 2017 R. Lièvre / N. Erard	Grils dans les parcs et pistes de pétanque Il sera répondu à cette motion courant 2019, en prenant en compte les opportunités et possibilités techniques d'implantation d'aménagements de loisirs dans les parcs ainsi que les risques, notamment liés aux nuisances sonores et au littering.
septembre 2017 O. Can	Portes-ouvertes de notre administration communale Une journée portes-ouvertes aura lieu le samedi 11 mai 2019 entre 09h00 et 13h00, lors de laquelle tous les services seront ouverts au public. Les collaborateurs présenteront aux citoyens, dans les grandes lignes, le travail qu'ils effectuent. Certains services pourront procéder à des démonstrations plus concrètes et à des visites détaillées des locaux.

septembre 2017 O. Can	Une application smartphone pour notre ville La question de doter la Ville d'une application smartphone s'est posée plusieurs fois ces dernières années, sans jamais être développée, en fonction des questions de coûts de réalisation et de gestion, ainsi que du bassin potentiel d'utilisateurs. Le déploiement opéré avec succès par la Ville sur les réseaux sociaux (facebook, instagram, youtube), ainsi que le lancement de parcours touristiques audio-guidés sur l'application IZI.Travel (https://izi.travel/fr/suisse/guides-de-villes-en-la-chaux-de-fonds) avec trois parcours, celui du MIH, et Montre-Moi... tes incontournables puis Urbanisme horloger (UNESCO), ont répondu toutefois, à moindre coût, à cette volonté de disposer d'une offre "à la page". Enfin, l'application cantonale Nemo News (http://nemo.neuchatel.ch/nemo-news/) a pu être lancée à fin 2017 (prévue initialement en juin). Elle permet de sélectionner parmi les collectivités publiques neuchâteloises celles dont on veut recevoir les informations, et de sélectionner les thèmes intéressants. Les communiqués de presse de la Ville de La Chaux-de-Fonds, les événements figurant à l'agenda de son site internet, ou encore les alertes neiges sont ainsi notifiées aux personnes ayant téléchargé l'application et s'étant "inscrites" aux infos chaudes-de-fonnières. Cela dit, une analyse générale et un bilan global seront effectués par le Service de la communication et donnera lieu à un rapport.
octobre 2017 M. Gagnebin	Aménager de manière conviviale le jardin de la Saudade Il sera répondu à cette motion dans le cadre de la motion susmentionnée "Grils dans les parcs et pistes de pétanque".
mars 2018 H. Chantraine	Les cyclistes, exemptés du code de la route ? En plus des mesures prévues dans le cadre du plan directeur des mobilités, qui tendront progressivement à offrir de meilleures infrastructures pour les cyclistes, il sera répondu, dans le courant de l'année 2019, quant à l'ampleur objective des phénomènes dangereux constatés en ville ainsi qu'aux actions éventuelles visant à réprimer ces comportements.
avril 2018 H. Chantraine	Incitons les automobilistes à plus de civilité en Ville Il sera répondu, dans le courant de l'année 2019, en parallèle à la problématique des infractions commises par les cyclistes, quant à l'ampleur objective des phénomènes dangereux constatés en ville ainsi qu'aux actions éventuelles visant à réprimer ces comportements.
avril 2018 H. Chantraine	Des passages pour piétons... source de dangers ? Une étude sera menée dans le courant de l'année 2019 pour recenser l'intégralité des carences constatées en matière de sécurité des passages pour piétons. Le Conseil général sera informé de l'avancement de ces travaux.

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
décembre 2002 S. Morel	Etablissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995 Une étude sur la mobilité des contribuables est toujours intéressante ainsi que sur la structure des contribuables. Par contre, faire une étude aujourd'hui sur les années 1995 à 2002 n'a pas de sens. Un rapport sera présenté par l'exécutif au Conseil général en 2018, incluant notamment l'année 2017.
juin 2006 F. Fivaz	Politique de densification de l'habitat Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur du territoire.
mars 2008 T. Bregnard, Ph. Lagger et C. Pipoz	Postulat lié au rapport sur la caisse de pensions unique Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global.
avril 2009 H. Chantraine	Possibilité de reporter à chaque croisement d'importance le nom des rues Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport d'information présentant la charte des espaces publics.

juin 2010 H. Chantraine	Stationnement et mobilité douce La politique de stationnement a été relancée avec la création durant l'été 2014 d'une commission ad hoc du Conseil général. Ce postulat sera classé dans le rapport de la commission mobilité, espace public et stationnement.
octobre 2012	Postulat interpartis relatif à la mise en conformité des bâtiments publics pour les rendre accessibles aux personnes handicapées Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier.
septembre 2013 C. Chollet	Postulat en lien avec le programme de législature et regrettant l'absence d'un axe traitant de la protection de l'environnement Il sera répondu à ce postulat dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration.
septembre 2013	Postulat interpartis demandant au Conseil communal de mettre en œuvre un programme échelonné d'équipement des bâtiments publics qui le nécessitent (mobilité verticale, locaux sanitaires) Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier.
avril 2014 D. Surdez	Postulat demandant d'intégrer au projet du futur centre aquatique des Mélèzes l'étude de la réalisation de 2 lignes d'eau supplémentaires tant pour le bassin ouvert de 50 m. que celui couvert de 25 m. et d'en évaluer les coûts Dans la mesure où la rénovation globale du site des Mélèzes, projet gelé en 2015 suite aux difficultés financières, ne pourra être réalisée ces prochaines années, le Conseil communal entreprendra des rénovations par étapes, en fonction des possibilités ou des urgences. Attaché à conserver l'attractivité du site, il répondra à cette motion par le biais de rapports d'investissements ciblés tels que celui relatif au remplacement du toboggan, ou prochainement le rapport relatif à la rénovation des vestiaires sud.
février 2015 H. Chantraine	Postulat lié au rapport relatif à l'aménagement de la rue de l'Avenir et concernant les places de parc Cet objet sera traité dans le cadre du rapport sur la politique de stationnement.
février 2016 M. Othenin-Girard	Postulat demandant de réfléchir à un projet artistique mettant en valeur notre futur « pont du manège » Un concours pour l'embellissement du Pont du Manège a été organisé en 2017 et un projet choisi. La réalisation de celui-ci se fera en même temps que la fin des travaux de rénovation du Pont, soit début 2018.

février 2016 M. Erard	Amélioration de la sécurité des enfants, élèves et de la qualité de vie des habitants du quartier, pour assurer des traversées piétonnes plus sûres, en étudiant l'instauration d'une vitesse maximale à 30 ou 40 km/h aux abords du collège, voire sur toute la rue concernée (Collège Promenade, rue Crêt-Manège). Les routes du Crêt et du Manège sont actuellement des axes de transit. Il n'est dès lors pas possible de les passer à 30 km/h. Il a cependant été décidé de réduire la vitesse à 40 km/h pour les trois raisons suivantes qui sont cumulatives : • La cohabitation entre trafics ferroviaire et routier, • Le bruit du trafic routier, • La présence d'une école et de crèches. Le tronçon Sud de la rue de la Promenade est déjà en zone 30 km/h. Concernant les traversées piétonnes, le projet prévoit de conserver les passages existants avec les spécificités suivantes: • Un ilot sera aménagé pour la traversée du bas de la rue de la Croix-Fédérale; • Une signalisation lumineuse sécurisera le passage pour piétons du haut de la rue de l'Etoile lors du passage des trains ou des bus; • Au haut de la rue de la Tranchée, la traversée piétonne sera sécurisée par une signalisation lumineuse comprenant une phase "à la demande" pour les piétons. Le Conseil communal proposera le classement de ce postulat dans le cadre d'un rapport général.
avril 2016 P.-A. Borel	Postulat relatif aux emprunts faits par la Ville (dans le cadre du rapport DEPFA) Un rapport relatif au traitement des emprunts sera présenté par l'exécutif au Conseil général lors du premier semestre 2019.
25 mai 2016 M. Othenin-Girard	Postulat demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'aménagement ou de transformation d'autres lieux que Polyexpo, comme la Maison du Peuple ou les anciens abattoirs et son allée centrale, pour l'accueil de manifestations et de repas d'entreprises Des réflexions sont en cours sur différents lieux, comme cela a été annoncé dans le rapport de législation 2016-2020. En effet, plutôt que d'ambitionner un centre de congrès, il semble plus raisonnable et original de proposer à court terme une offre structurée d'espaces louables permettant des manifestations privées ou publiques. Ce projet comprend deux volets : d'une part l'équipement et la mise aux normes de confort des lieux retenus et, d'autre part, un concept dynamique de promotion et de gestion de l'offre. La liste provisoire des espaces en possession de la Ville qui présentent un intérêt particulier comprend les anciens Abattoirs, l'Usine électrique, la salle Hans Erni (MIH), le 13e étage d'Espace, l'Espace de l'urbanisme horloger, le Salon bleu (Doubs 32), l'appartement Sandoz (Promenade 10), à laquelle s'ajoutent d'autres lieux qui pourraient être associés à l'offre, notamment le Théâtre, la Salle de musique, le Club 44 et la Maison Blanche. Une prestation ciblée de promotion et une gestion déléguée doivent également être mises en place en collaboration avec Tourisme neuchâtelois.
décembre 2016 N. Erard	Postulat à l'arrêté n° 7 du rapport du conseil communal relatif au train de mesures à prendre en vue d'améliorer la situation financière de la Ville de La Chaux-de-Fonds à l'horizon 2020 (Monnaie locale des Montagnes neuchâteloises à lier à l'allocation de résidence) Une étude sera menée durant la première moitié de la législature.
septembre 2017 P. Bühler	Postulat du groupe socialiste à l'appui du rapport du Conseil communal relatif à une demande de cession à l'Indivision Jaffé d'un tableau de John Constable, propriété de la Ville de La Chaux-de-Fonds, exposé au Musée des Beaux-Arts De nombreux contacts ont été pris avec l'Indivision Jaffé pour l'amener à répondre positivement à la demande faite par les postulants. La réponse mentionne malheureusement que : "L'Indivision Jaffé ne s'opposera pas à ce que le Tableau poursuive "sa vie dans un musée" comme indiqué dans le développement du postulat socialiste, mais elle ne peut en rien garantir que tel sera le cas et encore moins qu'il s'agisse de la Tate". Après analyse, le CC a estimé qu'il ne pouvait aller plus avant avec cette demande sans remettre en cause l'ensemble de l'arrangement trouvé.

avril 2018 M. Fatton / M. Erard	Postulat des groupes POP et Verts : Pour un éco-quartier sur le site de l'ancienne scierie des Eplatures Dans le projet actuellement à l'étude, les voitures, sauf les véhicules d'intervention, n'auront plus la possibilité de circuler en surface dans le quartier de l'ancienne Scierie des Eplatures. La validation définitive dépendra d'essais routiers à mener en lien avec la livraison de la centrale de chauffe, de l'accord des propriétaires fonciers concernés et de la procédure de la modification des alignements routiers. Dans le cadre de la sélection des projeteurs et des investisseurs, des points d'évaluation sur les aspects environnementaux et sociaux ont été intégrés au cahier des charges. En 2019, lors de l'élaboration définitive du plan de quartier, des normes seront intégrés pour respecter les aspects d'un éco-quartier.
avril 2018 A. Favre	Postulat du groupe UDC : Comment favoriser le développement des PME locales et l'implantation de nouvelles Le plan de quartier de l'ancienne scierie des Eplatures n'est actuellement pas finalisé. En effet, la Ville de La Chaux-de-Fonds est encore dans la phase de sélection des investisseurs/projeteurs. Le Conseil communal étudiera la possibilité d'implanter des PME dans un secteur. Néanmoins, le prix du terrain étant élevé (zone mixte), les locaux proposés sont souvent trop coûteux pour les PME. Il s'agira, en outre, d'analyser si l'implantation de PME à cet endroit peut s'intégrer à l'habitat qualitatif qui y est prévu. Par ailleurs, le Conseil communal et le Service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME) entretient des relations étroites avec les entreprises afin de répondre à leurs besoins, notamment lors de projets d'extensions ou de déménagement. Dans le cadre de la révision globale du plan et règlement d'aménagement communal (PRAC), des zones d'activité économique devraient voir le jour. Les services étudient actuellement quels terrains seraient susceptibles d'accueillir ce type d'implantation. Quant à l'implantation de nouvelles entreprises, la collaboration se fait avec le Service cantonal de l'économie qui est la porte d'entrée pour les nouvelles implantations.
novembre 2018 S. Locatelli	Postulat du groupe socialiste au rapport du Conseil communal du 6 novembre 2018 relatif au développement futur du site du Bois du petit Château et au crédit de CHF 360'000.- TTC pour l'entretien des murs de soutènement du bien-fonds n°16913 du cadastre de La Chaux-de-Fonds Il sera répondu à ce postulat dans le cadre de la motion "Grils dans les parcs et pistes de pétanque".

PARLEMENT DES JEUNES

Le comité 2018 du Parlement des jeunes (PJ) était composé de :

- Charline Chechola
- Alexiane Humberset
- Céline Humbert
- Julien Bühler
- Heloïse Porret
- Zacchary Taillard
- Lara Zender
- Stefano Locatelli
- Zaïd Kaddour
- Igor Zender
- Valeria Salgueiro
- Emile Bigler

La co-présidence a été assurée par Charline Chechola et Alexiane Humberset. Zacchary Taillard et Julien Bühler ont repris le flambeau durant l'été remplaçant ainsi les deux présidentes qui ont dû quitter la ville pour poursuivre leurs études.

Le comité est formé de jeunes qui viennent de différents horizons. Ils sont majoritairement des lycéens mais aussi des étudiants universitaires ou en formation professionnelle. Un nouveau membre, devenu le graphiste du PJ, est à l'école d'art. En termes d'âge, ils ont entre 16 et 21 ans.

Le comité a vécu une belle année 2018 avec beaucoup de projets internes ou externes mais a aussi su en créer de nouveaux en collaboration avec les autres Parlements des jeunes du canton.

L'année a tout d'abord commencé avec un très gros événement, une silent party, organisée par les parlements de jeunes du Locle, de Neuchâtel et celui de la ville. Cette soirée a réuni 300 jeunes du canton à la Maison du Peuple et a été un franc succès. Cela a renforcé nos liens avec les autres comités et nous a donné envie de nous organiser pour créer un projet commun tous les ans. En début d'année, nous avons également loué l'exposition « jeunes VS homophobie » afin qu'elle puisse être exposée à La Chaux-de-Fonds le temps de quelques semaines.

Le comité a aussi effectué l'achat d'une banderole avec notre logo imprimé que l'on peut poser lors de nos événements dans le but de rendre le Parlement des jeunes plus visible.

Par ailleurs, le comité a souhaité réitérer certains projets qui avaient bien fonctionné les années précédentes. Nous avons à nouveau organisé une vente de pâtisserie au marché et les bénéfices (CHF. 1'000.-) ont été reversés au télésiège du Chapeau-Râblé. De nouvelles projections ont été organisées sous le Grand-Pont. Malgré une météo très difficile, la projection du film s'est bien passée et le public était bien présent. Durant cet événement, des lycéens, qui ont créé leur propre bière et que nous avons soutenus financièrement pour qu'ils puissent acheter du meilleur matériel, sont venus faire déguster le fruit de leur travail.

Le comité s'est aussi rendu à Strasbourg où il a visité le Parlement européen et participé à des séances de travail dans le but de créer de nouveaux projets et d'améliorer l'organisation interne. Ce voyage est toujours une très bonne expérience qui renforce la cohésion du comité et lui a réellement permis de se restructurer.

Les membres du comité ont repris leur place dans certaines des commissions de la Ville. Nous sommes toujours ravis de pouvoir venir à ces commissions afin d'assister et participer à ces séances qui nous permettent de nous insérer dans l'actualité de la Ville.

En termes d'organisation interne, le comité a encore rangé son local et fait du tri dans ses archives. Il a également créé un dossier informatique avec tous les documents, procès-verbaux etc., ce qui nous permet d'être bien plus ordonnés et efficaces. Le PJ de La Chaux-de-Fonds est toujours membre de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes et a participé à quelques événements toujours très formateurs.

Le Service de la jeunesse a approché le Parlement des jeunes pour qu'il organise une partie de la soirée des jeunes citoyens 2018. Cette soirée s'est déroulée au Bikini Test. Le comité s'est chargé de choisir les groupes musicaux et d'animer la soirée avec des jeux concours.

Le comité a terminé son année avec un apéro de Noël après sa dernière plénière qui a permis de bien discuter avec les jeunes qui viennent à nos plénières.

Durant cette année, le PJ a aussi subventionné d'autres associations de jeunes ou d'autres groupes de jeunes qui concevaient des projets destinés à d'autres jeunes. En juin, nous avons subventionné « Iris Parkour », cette association de Parkour, sport que de nombreux jeunes Chaux-de-Fonniers aiment pratiquer. Nous avons également subventionné « La Ponctuelle », ce groupe de lycéen qui s'est lancé dans le brassage d'une bière locale et artisanale. En novembre,

nous avons aidé l'association du Paddock à organiser une fête d'Halloween pour les jeunes d'un quartier. Le comité a aussi versé une somme à l'association « Night Battle » qui organise un important événement de danse hip-hop lequel aura lieu à la Maison du Peuple début 2019, ainsi qu'à l'association des jardins du Bois-Noir qui est une association de jeunes qui s'occupent des jardins près du lycée.

L'année s'est terminée par la plénière de réélection. M. Locatelli et M. Kaddour seront co-présidents en 2019. Le comité a atteint le nombre maximum de membres (13), il s'est renouvelé à moitié avec l'arrivée de sept nouveaux membres.

Concernant 2019, le comité est extrêmement motivé. Le budget ayant un peu augmenté, nous nous réjouissons de pouvoir remettre en place certains projets à succès et évidemment à en créer d'autres. Notre but pour 2018 était d'accroître notre visibilité pour la jeunesse de la ville, en 2019 notre but est d'accroître notre activité, d'améliorer encore notre organisation et d'être encore davantage reconnus par les groupes politiques.

Un projet majeur que nous avons est la mise en place d'une salle d'étude pour les étudiants afin de pallier les limites des horaires de la bibliothèque. Nous souhaitons continuer à encourager la culture, la fête et l'utile pour et par les jeunes de la ville, que nous voulons continuer à voir vivre, et bien vivre.

CHANCELLERIE

Chancellerie Secrétariat des Conseils

Suite à la démission de la chancelière, qui a été élue au poste de juge cantonale de la Cour de droit public, en décembre 2017, elle a été remplacée de manière ad interim à compter du 1^{er} janvier 2018 par administratrice du dicastère de l'urbanisme, des bâtiments et des relations extérieures (DUBRE). Le chancelier a commencé son activité le 19 mars 2018 en même temps que la vice-chancelière et responsable du secteur juridique attaché à la Chancellerie à compter du 1^{er} janvier 2018 suite à une grande réorganisation.

Un poste de secrétaire de direction de la Chancellerie a également augmenté de taux d'activité pour atteindre un 80% afin de permettre au titulaire de la fonction de reprendre les tâches de la rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil général dès le 1^{er} décembre 2018.

En dehors de ses tâches habituelles, à savoir assumer le secrétariat du Conseil général, du Conseil communal, de la présidence et du chancelier, le secrétariat de la Chancellerie et des Conseils a en particulier été sollicité pour organiser l'accueil à La Chaux-de-Fonds de nombreux hôtes du Conseil communal, dont une délégation de 9 ambassadeurs d'Asie du sud, voire du Conseil général.

Protocole et réceptions

En 2018, la Chancellerie a organisé de multiples réceptions, dont en particulier les suivantes:

- Anciens conseillers communaux;
- Nouveaux habitants;
- Jeunes citoyens;
- Naturalisés;
- Chaux-de-Fonniens ayant atteint l'âge de la retraite;
- Nouveaux retraités de l'administration communale;
- Jubilaires de l'administration communale.

Le vin d'honneur a été octroyé à 117 reprises en 2018.

Par ailleurs, dans le cadre de ses fonctions, le chancelier a accompagné le Conseil communal dans chacun de ses déplacements, visites et séances in corpore.

SERVICE DE LA COMMUNICATION

Effectifs

Le Service de la communication (SC) a terminé l'année 2018 avec en son sein le poste de webmaster technique passé de 50% à 70%, pour un effectif en EPT passant de 2,4 à 2,9 puis finalement à 3,1 EPT. Ce poste de webmaster technique était un 50% et devait être imputé au Service informatique. Il a finalement été rattaché au SC. Le recours à des stagiaires médiamaticiens-nes du CPLN, bien encadrés et donc performants, permet de compresser les coûts en réalisant de nombreuses tâches graphiques tout en maintenant du dynamisme et une belle activité. L'engagement des collaboratrices et collaborateurs du service est intense, en regard des sollicitations des services, toujours plus demandeurs, en raison de la qualité des prestations réalisées et des économies qu'elles permettent de réaliser.

Le SC a abordé l'année 2018 composé d'un chef de service à 90%, d'une webmaster-technique à 50%, d'une graphiste-photographe à 70% et d'une créatrice de contenus multimédias à 80% (ex-webmaster contenu), avec par périodes de six mois, un-e stagiaire médiamaticien-ne du CPLN à mi-temps.

Activités du service

Cette configuration permet de couvrir un large spectre des besoins en communication des autorités et des autres services de la Ville, en termes d'impulsion et/ou d'accompagnement sur différents axes stratégiques et de projets porteurs. Le SC accompagne le Conseil communal dans sa stratégie de communication de dossiers délicats et en regard de sollicitations des médias. Outre les appuis constants dans ses relations avec la presse (123 communiqués diffusés) et les actions portant sur la notoriété, la réputation et l'image – collaboration avec Tourisme neuchâtelois pour l'article pleine page dans le New York Times - , le SC a apporté ses compétences dans la création et la gestion de campagnes diverses à visées promotionnelles (projet frontaliers, plaquette immobilière).

Le SC déploie ses forces à 360°, en graphisme, impressions, publications, pour appuyer et accompagner les grands événements populaires (Imagineige, Fête de mai, promotion du vin de la Ville, Fête des voisins, soirée annuelle du personnel, la Plage des Six-Pompes, etc.). L'équipe occupe ainsi une place centrale dans le déploiement en 2019 des festivités du 10^e anniversaire de l'inscription à l'UNESCO.

Des institutions et services de la Ville bénéficient en premier lieu du soutien du SC en matière de préparation et de diffusion des informations, ainsi que pour la réalisation d'images professionnelles (photos officielles du Conseil communal, vin de la Ville, gazette réseau centre-ville, expos MH, Trotteuse-Tissot, affichage à la rue de la Traversière et affichage SGA Bon pied bon œil, etc.) ou des travaux d'édition (mise en page du Carillon, cartes postales, infographie Trotteuse-Tissot, etc.).

La nouvelle signalétique du Bois du Petit-Château, dont le déploiement doit se réaliser prochainement, a ainsi été réalisée au sein du SC.

En premier lieu des autres actions accomplies, la 8^e Biennale du patrimoine horloger qui s'est déroulée dans un nouveau concept, avec déploiement sur trois jours et un rayonnement accru, notamment avec la soirée de gala en présence du conseiller fédéral M. Ignazio Cassis. L'action "CdF Express" avec les clips des jeunes diffusés au cinéma Plaza, la série de visuels pour "Ensemble" et l'action avec un retentissement national "Moins d'écran un jeu d'enfant" ont été initiées par le Service de santé et promotion de la santé. La nouvelle home page du site, avec ajout de la météo et lifting graphique a été réalisée et déployée. Malgré des moyens financiers réduits, créativité et inventivité permettent de rayonner au-delà des frontières cantonales: l'action "Watch me New York" a connu de nouvelles belles retombées, sans coût, avec la diffusion d'images chaudes-de-fonnières (abeilles, Le Corbusier, Chevrolet ou Blaise Cendrars) projetées sur Fort Sutter à Sacramento.

Au niveau interne, le SC assure la gestion du site de la Ville, le suivi du CoPil communication numérique et la gestion des contributeurs du site. Il a dû reprendre le site urbanisme-horloger.ch. Il supervise par ailleurs la diffusion de onze infolettres. Il assure la diffusion des communiqués de presse aux médias, sur le site et NemoNews. Il a dû opérer la diffusion des alertes-neige par SMS de l'hiver 2017-2018 pour les répercuter sur NemoNews (désormais automatisé).

Sur internet et les réseaux sociaux, le déploiement se poursuit: de 12'449 abonnés Facebook à 13'300. Belle progression sur Instagram: 50 publications, 250 stories et un nombre d'abonnés passant de 1000 à 2256 (de 120 à plus de 1'000 en 2017). Le concours Montrethon, avec des photos à identifier durant l'été, a permis d'entretenir l'engagement de la population.

L'éventail des actions menées confirme, si besoin était, la nécessité de disposer d'un service transversal aux multiples compétences qui, même si elles répondent à des logiques et des mécanismes différents, font converger l'ensemble de façon cohérente vers une finalité commune. Cette légitimité se double d'un intérêt financier majeur: l'ensemble des prestations assurées à l'interne, en lieu et place du recours à des agences, graphistes ou vidéastes extérieurs, a permis d'économiser en mandats externes quelque CHF 300'000.- Ainsi, 18 vidéos professionnelles "Montre-Moi" ont été tournées, montées et diffusées. 135 vidéos ont été diffusées sur Facebook, et plusieurs dizaines de visuels et flyers réalisés (couverture de la brochure des comptes au menu au flyer).

De manière générale, malgré un budget encore réduit les comptes ont pu être tenus.

Finances, économie, ressources humaines (DFER)

SERVICE DES FINANCES

Finances

Personnel

Le Service des finances occupe 11.2 postes de travail pour un total de 12 personnes ainsi qu'une apprentie ayant débuté en août. Il dépend administrativement de la conseillère communale en charge du Dicastère des Finances, de l'Economie et des Ressources humaines.

Activités

Les tâches principales du Service des finances sont, entre autres, les suivantes :

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes;
- Elaboration des travaux liés au bouclage des comptes et des budgets;
- Elaboration des brochures des budgets et des comptes;
- Gestion de la trésorerie;
- Gestion sur SAP des immobilisations et des investissements;
- Gestion de la dette de la Ville;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville;
- Etudes, analyses et rapports financiers divers;
- Prévisions fiscales;
- Gestion comptable sur SAP des immeubles de la Gérance : Ville et prévoyance.ne (baux à loyer, décomptes chauffage, contentieux, etc.);
- Gestion de la caisse communale (y compris vente des abonnements de piscine et recharge des cartes lessives pour les immeubles de la gérance communale);
- Gestion des assurances;
- Préavis du Service des finances pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général, de certaines notes au Conseil communal ainsi que pour les demandes de crédits supplémentaires;
- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers;
- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité des sociétés, de fondations et d'associations proches de la Ville;
- Gestion, mise à jour et suivi des sites Intranet et Internet du Service des finances;
- Formation SAP.

Principaux projets menés en 2018

En parallèle aux tâches courantes que le Service des finances assume, ce dernier a notamment procédé à :

- Migration du module budgétaire de SAP (FM-FBS à FM-BCS) qui s'est déroulé à la fin du premier trimestre 2018. A la suite de la migration, un suivi des disponibilités budgétaires a été mis en place;
- Adaptations SAP suite à la révision partielle de la Loi sur la TVA (LTVA);
- Développement d'un système de contrôle interne (SCI), exigé par la LFinEC et le RLFinEC;
- Mise en place d'un nouveau logiciel (Attrib) pour la reprise des données relatives aux sorties ambulances pour la facturation;
- Gestion de la taxe des chiens par ETIC;
- Gelore – facturation par SAP-SD (écoles et sports).

Principales perspectives

D'une manière générale, le Service continue de développer les applications et projets mis en place ces dernières années :

- Révision de la stratégie pour la gestion de la dette;
- Etablissement d'une concordance entre la base de données Gérance (SAP-RE) et les immobilisations gérées sur SAP-AA;

- La version actuelle de SAP pour la Gérance n'est plus développée. Les finances devront donc gérer le passage vers le nouveau module SAP ou un nouveau logiciel;
- Adaptation de la facturation de la taxe déchets entreprises suite à la révision totale de l'ordonnance sur le traitement des déchets (OLED, anciennement OTD);
- Développement du système de contrôle interne avec l'aide d'un programme spécialisé;
- Analyse d'un éventuel changement de logiciel de gestion en fonction des besoins futurs et des possibilités offertes.

Le Service devra également développer de nouveaux projets à court et moyen terme, notamment :

- Mise en œuvre d'une consolidation des comptes incluant les entités proches de la Ville (délai de 5 ans après introduction de la LFinEc);
- Mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) en lien avec les outils bureautiques;
- Mise en place des factures électroniques (e-factures);
- Mise en place d'une gestion des engagements avec une pré-saisie éventuelle des factures fournisseurs.

Contributions

Préambule

La population de La Chaux-de-Fonds représente environ le quart des contribuables du canton, soit environ 24'800 personnes physiques et 1'950 personnes morales à fin 2018.

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est effectuée par le Service des contributions de l'Etat. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est, quant à lui, géré par l'Office du recouvrement de l'Etat.

L'Etat facture ses prestations aux communes aux prix de CHF 20.- par contribuable pour les personnes physiques et pour les personnes morales (augmentation en 2018).

Impôts 2018

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes 2018 tous les acomptes provisoires facturés aux contribuables en 2018 ainsi que la différence entre les taxations provisoires et définitives de 2017 et des années précédentes. Les données statistiques à disposition pour 2018 sont ainsi uniquement celles basées sur les taxations définitives 2017 et les adaptations de tranches effectuées.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation définitive de l'année précédente, les différences ont donc un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Recettes fiscales

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Comptes 2016	Ecart C18 - C17
<i>Coefficients PP</i>	125/75	124/76	124/76	123/77	
<i>Coefficients Fontaliers</i>	50/150	50/150	50/150	50/150	
<i>Coefficients PM</i>	125/75	124/76	124/76	123/77	
Impôts revenu-PP-année fiscale	-66'597'709	-68'342'000	-66'284'147	-69'855'737	-313'562
Impôts revenu-PP-années préc.	-685'230	-447'000	-933'849	-440'812	248'619
Rappels impôts - PP	-2'169'412	-417'000	-2'575'381	-2'199'860	405'968
Imputation forfait. Impôts-PP	87'971	143'000	105'300	49'474	-17'329
Impôts fortune-PP-année fiscale	-6'091'814	-6'580'000	-6'656'403	-6'511'575	564'588
Impôts fortune-PP-années préc.	-166'348	-199'000	-328'731	-349'875	162'382
Impôts sur prestations en capital	-1'404'166	-1'372'000	-1'488'287	-1'534'246	84'121
Impôts prest. capital-Années préc.	15'074	25'000	29'471	-6'501	-14'397
Impôts sur gains en loterie	-1'073'464	-55'000	-72'225	-105'089	-1'001'239
Total des PP	-78'085'099	-77'244'000	-78'204'251	-80'954'221	119'152
Impôts à la source	-3'634'926	-3'986'000	-3'977'666	-4'067'543	342'740
Impôts sur les frontaliers	-13'157'000	-12'417'000	-12'544'000	-11'843'000	-613'000
Impôts frontaliers-années précéd.	-3'133	0	-562'826	-1'019	559'693
Impôts forfaitaires frontaliers	269'517	0	0	0	269'517
Total des frontaliers	-12'890'616	-12'417'000	-13'106'826	-11'844'019	216'211
Impôts bénéfice-PM-année fiscale	-6'873'269	-5'158'000	-5'372'524	-5'758'186	-1'500'745
Impôts bénéfice-PM-années précéd.	6'558	-133'000	-138'314	-33'357	144'872
Rappels impôts-PM	0	-1'000	0	0	0
Impôts capital-PM-année fiscale	-910'306	-1'197'000	-1'361'751	-753'841	451'445
Impôts capital-PM-années précéd.	-9'902	75'000	72'689	40'137	-82'591
Sous-total PM	-7'786'919	-6'414'000	-6'799'899	-6'505'247	-987'020
PM-Part au fonds - Population	-3'338'631	-2'854'000	-3'307'061	-3'036'988	-31'569
PM-Part au fonds - Population-rectif.	7'478	-49'000	-42'914	-40'900	50'393
PM-Part au fonds - Emplois	-3'954'972	-3'380'000	-3'916'876	-3'610'525	-38'096
PM-Part au fonds - Emplois-rectif.	9'053	-58'000	-50'973	-48'713	60'026
Sous-tot. fonds intercommunal PM	-7'277'071	-6'341'000	-7'317'824	-6'737'126	40'753
Total des PM	-15'063'990	-12'755'000	-14'117'723	-13'242'373	-946'267
Impôts fonciers	-2'174'463	-1'736'000	-2'007'850	-1'882'589	-166'613
Impôts	-111'849'094	-108'138'000	-111'414'317	-111'990'746	-434'777

De 2014 à 2016, le coefficient fiscal est de 123/77 pour tous les impôts, à l'exception de l'impôt foncier (taux différents) et de l'impôt sur les frontaliers (50/150). En 2017, les coefficients s'élèvent à 124/76. Les coefficients sont à nouveau modifiés en 2018 pour atteindre 125/75.

Malgré la perte d'un point d'impôt en faveur du canton, une augmentation de CHF 0.4 million est relevée par rapport aux comptes 2017. Cette variation est notamment expliquée par :

- * Augmentation de l'impôt sur le revenu et baisse de l'impôt sur la fortune des personnes physiques
- * Baisse de la part des rappels d'impôts, fin de l'amnistie durant 2018
- * Impôt exceptionnel sur les gains en loterie
- * Diminution de l'impôt à la source
- * Augmentation de l'impôt sur les frontaliers
- * Augmentation des impôts sur les personnes morales
- * Augmentation de l'impôt foncier

ADB, non-valeurs, abandons

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2018 :

	Comptes 2018	Comptes 2017	Comptes 2016
	CHF	CHF	CHF
Abandons, non-valeur, ADB PP	2'265'982.53	2'220'782.21	2'590'546.98
Abandons, non-valeur, ADB ISIS	10'035.32	39'582.01	11'556.38
Reprise anciens ADB PP	0.00	-614.86	46.93
Abandons, non-valeur, ADB contentieux PP	20'391.55	22'834.11	17'282.96
	2'296'409.40	2'282'583.47	2'619'433.25
Abandons, non-valeur, ADB PM	1.80	0.00	20'259.75
Abandons, non-valeur, ADB contentieux PM	9'158.16	5'780.76	12'946.59
Abandons, non-valeur, ADB Foncier	1.60	46'393.70	0.00
Opération de gestion fonds IPM	52'368.94	17'690.91	19'026.15
	61'530.50	69'865.37	33'206.34
	2'357'939.90	2'352'448.84	2'652'639.59

Depuis la baisse des abandons, non-valeurs et actes de défaut de biens en 2017, une stabilité est constatée.

Matière imposable***Personnes physiques**

	2018 CHF	2017 CHF	2016 CHF	2015 CHF	Ecart C18-C17 CHF
Fortune effective	3'993'166'847	3'879'362'161	4'207'091'037	4'192'036'726	113'804'686
Déductions légales	-1'213'934'810	-1'007'287'692	-1'288'327'376	-1'185'145'905	-206'647'118
Fortune imposable PP	2'779'232'037	2'872'074'469	2'918'763'661	3'006'890'821	-92'842'432
Revenu effectif	1'104'500'982	1'117'246'558	1'129'139'801	1'154'118'192	-12'745'576
Déductions légales	-79'374'629	-79'598'507	-80'269'597	-80'154'502	223'878
Revenu imposable PP	1'025'126'353	1'037'648'051	1'048'870'204	1'073'963'690	-12'521'698

Personnes morales

	2018 CHF	2017 CHF	2016 CHF	2015 CHF	Ecart C18-C17 CHF
Capital imposable	2'554'755'608	2'702'203'000	2'859'026'000	2'902'779'700	-147'447'392
Bénéfice imposable	295'944'500	282'195'600	385'902'900	432'352'700	13'748'900

Impôt foncier

	2018	2017	2016
Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	1'647'411'987	1'426'124'796	1'091'209'496
Soumis à l'impôt foncier à 1.60 ‰**	1'152'441'417	977'189'404	686'461'344
Exonéré de l'impôt foncier à 1.60 ‰**	494'970'570	448'935'392	404'748'152

* Les informations relatives à la matière imposable sont mises à jour au 31.12.2018 pour toutes les années.

** En 2016, le taux s'élevait à 1.50‰. Les règles relatives à l'impôt foncier communal sont régies par les dispositions figurant dans l'arrêté 40.103 du Conseil général du 18 décembre 2000.

Nombre de contribuables*

	2018	2017	2016	2015	2014	Ecart 2018-2017
Personnes physiques						
Réguliers sans répartition,	24'800	24'621	24'421	24'279	24'291	179
- Salariés	12'907	12'327	12'175	11'950	12'115	580
- Rentiers	6'898	7'195	7'182	7'162	7'157	-297
- Etudiants	2'888	2'970	2'913	3'013	2'908	-82
- Responsables PM	235	236	239	228	204	-1
- Indépendants & autres	1'752	1'769	1'776	1'792	1'769	-17
- Agriculteurs	113	116	119	121	130	-3
- IS>que CHF 120'000.-	7	8	17	13	8	-1
Externes canton	763	748	797	787	783	15
Impôt à la source	2'487	5'037	5'659	5'942	5'578	-2'550
Répartition autres communes	1'255	1'192	1'227	1'161	1'134	63
Personnes morales	1'957	2'026	1'996	1'952	1'909	-69
PM propriétaires d'immeubles	428	403	377	357	367	25

* Le nombre de contribuables de chaque année correspond à la situation au 31.12.2018.

TABLEAUX STATISTIQUES**Personnes physiques****Contribuables PP selon les IMPOTS DUS communaux pour 2018 (basés sur taxation 2017 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 10	4'520	17.81%	17.81%	921	0.00%	0.00%
11 à 100	1'139	4.49%	22.30%	57'613	0.08%	0.08%
101 à 200	777	3.06%	25.36%	116'030	0.16%	0.24%
201 à 500	1'737	6.84%	32.20%	594'662	0.81%	1.05%
501 à 1'000	2'284	9.00%	41.20%	1'695'901	2.32%	3.38%
1'001 à 2'000	3'400	13.40%	54.60%	5'029'710	6.89%	10.26%
2'001 à 5'000	7'267	28.63%	83.23%	23'926'520	32.76%	43.02%
5'001 à 10'000	3'252	12.81%	96.04%	22'163'378	30.34%	73.37%
10'001 à 20'000	778	3.07%	99.11%	10'221'322	13.99%	87.36%
20'001 à 50'000	181	0.71%	99.82%	5'518'764	7.56%	94.92%
50'001 à 100'000	38	0.15%	99.97%	2'532'203	3.47%	98.38%
100'001 et plus	7	0.03%	100.00%	1'181'379	1.62%	100.00%
Total	25'380	100.00%		73'038'404	100.00%	

Une comparaison avec les statistiques des années précédentes est difficile en raison d'une modification de source d'information. Ceci est valable pour les deux prochains tableaux (contribuables PP selon la FORTUNE IMPOSABLE et contribuables PP selon le REVENU IMPOSABLE).

Ce tableau met en évidence que 83.23% des contribuables paient moins de CHF 5'000.- d'impôts communaux, ce qui représente 43.02% des impôts totaux.

Les contribuables payant entre CHF 2'001.- et CHF 20'000.- (44.51% des contribuables totaux) totalisent le 77.09% des impôts communaux totaux.

Seuls 45 contribuables sur 25'380 paient plus de CHF 50'000.- d'impôts, ce qui représentent plus de 5% des impôts totaux.

Personnes physiques**Contribuables PP selon la FORTUNE IMPOSABLE pour 2018 basés (basés sur 2017 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES FORTUNE IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 999	10'589	41.72%	41.72%	3	0.00%	0.00%
1'000 à 100'000	9'870	38.89%	80.61%	109'565	1.81%	1.81%
101'000 à 250'000	2'415	9.52%	90.13%	585'315	9.65%	11.46%
251'000 à 500'000	1'376	5.42%	95.55%	1'041'144	17.17%	28.63%
501'000 à 1'000'000	723	2.85%	98.40%	1'289'572	21.27%	49.90%
1'001'000 à 2'500'000	290	1.14%	99.54%	1'156'144	19.07%	68.97%
2'501'000 à 5'000'000	79	0.31%	99.85%	746'352	12.31%	81.28%
5'001'000 et plus	38	0.15%	100.00%	1'134'809	18.72%	100.00%
Total	25'380	100.00%		6'062'904	100.00%	

80.61% des contribuables ont une fortune imposable inférieure à CHF 100'000.- et contribuent pour 1.81% de la totalité de l'impôt sur la fortune.

Les contribuables dont la fortune imposable est supérieure à CHF 1 million représentent 1.6% des contribuables totaux. Cette petite proportion paie 50.1% des impôts totaux sur la fortune, soit plus de CHF 3 millions.

Personnes physiques**Contribuables PP selon le REVENU IMPOSABLE pour 2018 basés (basés sur taxation 2017 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES REVENU IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 99	3'763	14.83%	14.83%	4	0.00%	0.00%
100 à 10'000	2'694	10.61%	25.44%	251'097	0.37%	0.37%
10'001 à 20'000	2'621	10.33%	35.77%	1'023'898	1.53%	1.90%
20'001 à 30'000	2'880	11.35%	47.12%	2'809'748	4.20%	6.10%
30'001 à 40'000	2'988	11.77%	58.89%	5'193'491	7.75%	13.85%
40'001 à 50'000	2'790	10.99%	69.88%	7'347'725	10.97%	24.82%
50'001 à 75'000	4'031	15.88%	85.76%	16'218'681	24.22%	49.04%
75'001 à 100'000	1'894	7.46%	93.23%	11'531'721	17.22%	66.26%
100'001 à 200'000	1'510	5.95%	99.18%	15'333'108	22.89%	89.15%
200'001 à 300'000	124	0.49%	99.67%	2'906'733	4.34%	93.49%
300'001 à 400'000	45	0.18%	99.84%	1'619'129	2.42%	95.91%
400'001 à 500'000	14	0.06%	99.90%	642'140	0.96%	96.87%
500'001 et plus	26	0.10%	100.00%	2'098'025	3.13%	100.00%
Total	25'380	100.00%		66'975'500	100.00%	

Il ressort de ce tableau que 14.83% des contribuables, dont le revenu imposable est inférieur à CHF 100.-, paient 0.- d'impôt sur le revenu.

75.3% de la totalité des impôts sur le revenu sont payés par les contribuables dont le revenu imposable se situe entre CHF 40'000.- et 200'000.-, soit 40.28% des contribuables.

0.34% des contribuables dont le revenu imposable est supérieur à CHF 300'000.- paie 6.51% des impôts totaux, soit CHF 4.4 millions.

Personnes physiques

Arrivées/Départs PP selon les *IMPOTS DUS, FORTUNE IMPOSABLE, REVENUS IMPOSABLES*

Contrairement aux années précédentes, les trois tableaux traitant des arrivées et départs des contribuables selon les impôts dus, la fortune imposable et les revenus imposables ne sont pas publiés.

Il n'est plus possible de présenter ces tableaux en raison d'un manque de fiabilité des données à disposition.

Lors de contrôles, nous avons constaté que les données reçues du Services des contributions de l'Etat relatives aux arrivées et départs ne pouvaient pas être exploitées. En effet, ces dernières informations ne concernent pas les départs et arrivées physiques des contribuables mais les départs et arrivées des dossiers de taxations pour une gestion davantage interne au Service des contributions. Par exemple, un contribuable chaux-de-fonnier possédant un immeuble à La Chaux-de-Fonds qui décide de quitter la Ville ne sera pas considéré comme un départ, mais comme une arrivée (une nouvelle taxation est mise en place et effectuée uniquement sur le bien immobilier).

Il est dès lors impossible d'extraire une quelconque analyse fiable de ces données.

Personnes morales**Contribuables PM selon les IMPOTS DUS communaux en 2018 (basés sur taxation 2017 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 1	415	21.21%	21.21%	7	0.00%	0.00%
1 à 5'000	1'331	68.01%	89.22%	1'046'682	10.38%	10.38%
5'001 à 10'000	90	4.60%	93.82%	631'467	6.26%	16.64%
10'001 à 20'000	46	2.35%	96.17%	616'853	6.12%	22.76%
20'001 à 30'000	19	0.97%	97.14%	461'034	4.57%	27.33%
30'001 à 50'000	26	1.33%	98.47%	999'160	9.91%	37.24%
50'001 à 100'000	18	0.92%	99.39%	1'243'597	12.33%	49.57%
100'001 à 500'000	9	0.46%	99.85%	1'840'594	18.25%	67.82%
500'001 à plus	3	0.15%	100.00%	3'244'867	32.18%	100.00%
Total	1'957	100%		10'084'260	100%	

Les montants dus comprennent l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital imposable avant attribution au fonds de répartition intercommunale.

89.22% des personnes morales paient moins de CHF 5'000.- d'impôt, ce qui représente 10.38% des impôts totaux des personnes morales.

Les catégories d'impôts au-delà de CHF 30'000.-, soit 2.86% des contribuables, paient le 72.67% des impôts totaux.

Selon la taxation 2017 et les éventuelles adaptations effectuées, parmi les 1'957 entreprises recensées, les 3 plus importantes paient 32.18% des impôts totaux des personnes morales.

Personnes morales**Contribuables PM selon le CAPITAL IMPOSABLE en 2018 (basés sur taxation 2017 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES CAPITAUX IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 999	422	21.56%	21.56%	0	0.00%	0.00%
1'000 à 50'000	434	22.18%	43.74%	11'615	0.95%	0.95%
51'000 à 100'000	209	10.68%	54.42%	18'199	1.49%	2.44%
101'000 à 250'000	301	15.38%	69.80%	39'227	3.21%	5.66%
251'000 à 500'000	196	10.02%	79.82%	60'908	4.99%	10.65%
501'000 à 1'000'000	138	7.05%	86.87%	71'572	5.86%	16.51%
1'001'000 à 2'500'000	128	6.54%	93.41%	188'879	15.47%	31.98%
2'501'000 à 5'000'000	56	2.86%	96.27%	121'384	9.94%	41.93%
5'001'000 à plus	73	3.73%	100.00%	708'812	58.07%	100.00%
Total	1'957	100%		1'220'596	100%	

Il ressort de ce tableau que les 3.73% des entreprises dont le capital imposable est supérieur à CHF 5'000'000.- paient 58.07% des impôts totaux sur le capital.
 79.82% des personnes morales, dont le capital imposable est inférieur à CHF 500'000.-, paient 10.65% des impôts totaux des personnes morales.

Personnes morales**Contribuables PM selon le BENEFICE IMPOSABLE en 2018 (basés sur taxation 2017 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES BENEFICES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0	1'127	57.59%	57.59%	0	0.00%	0.00%
1 à 50'000	493	25.19%	82.78%	252'516	2.85%	2.85%
50'001 à 75'000	63	3.22%	86.00%	136'793	1.54%	4.39%
75'001 à 100'000	41	2.10%	88.09%	129'868	1.47%	5.86%
100'001 à 150'000	45	2.30%	90.39%	204'304	2.30%	8.16%
150'001 à 200'000	42	2.15%	92.54%	242'190	2.73%	10.89%
200'001 à 500'000	71	3.63%	96.17%	739'146	8.34%	19.23%
500'001 à 1'000'000	27	1.38%	97.55%	547'632	6.18%	25.41%
1'000'001 à plus	48	2.45%	100.00%	6'611'215	74.59%	100.00%
Total	1'957	100.00%		8'863'664	100.00%	

Ce tableau nous permet de constater que les 2.45%, soit 48 entreprises, dont le bénéfice imposable est supérieur à CHF 1'000'000.-, paient le 74.59% des impôts totaux sur le bénéfice.

82.78% des entreprises ont un bénéfice imposable inférieur à CHF 50'001.-. Cette part d'entreprises paie 2.85% de l'impôt sur le bénéfice total.

SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Fonctionnement du service

Depuis 2016, le service de l'économie fonctionne grâce à une collaboration interservices et interdicastères. Ainsi, la directrice en charge de l'économie dirige le service avec l'appui de sa secrétaire de direction, de l'urbaniste communal, du délégué au marketing urbain – commerce et immobilier, de la responsable des permis de construire, ainsi que du chef du service de la communication.

Tous les collaborateurs précités effectuant cette activité en sus des tâches qu'ils exécutent déjà pour leur service respectif, et ce sans avoir augmenté leur taux d'activité, le service de l'économie ne compte actuellement aucune charge de personnel.

La Direction du service rencontre également plusieurs fois par année la Direction du NECO pour évoquer les dossiers courants et les possibles collaborations.

Activités du service

L'activité du service de l'économie consiste principalement à maintenir un contact avec les entreprises de la Ville, ainsi qu'à la promotion d'implantations d'entreprises en collaboration avec le canton, la participation au réseau de promotion économique du canton ou encore à la promotion et la gestion immobilière et foncière, avec un contact régulier avec les investisseurs. Il s'agit avant tout d'un service de proximité et la collaboration avec le canton est très importante, ce dernier s'occupant notamment de chercher des entreprises extérieures.

Liens avec les entreprises

La Direction du service rencontre de manière régulière les directions d'entreprises de la place, afin d'être à l'écoute de leurs besoins et attentes. Ces entretiens sont qualitatifs autant pour les entreprises, qui se sentent écoutées et soutenues par la Ville, que pour notre administration, qui peut ainsi jauger la santé de son tissu économique.

Plusieurs entreprises s'approchent également de notre service, très souvent pour des recherches de nouveaux locaux ou pour envisager l'avenir dans de nouvelles dispositions. Certaines se sont aussi montrées intéressées à acquérir du terrain.

Parmi les nombreux entretiens avec les entreprises, certains ont débouché cette année sur des projets concrets, dont voici les principaux :

- Ouverture du nouveau Centre médico chirurgical Volta, un espace médical de plus de 4'000 m² installé au cœur de La Chaux-de-Fonds comprenant une permanence médicale 7/7, la Clinique de la Tour, la Ligue pulmonaire neuchâteloise et des cabinets médicaux, au service de la population dès 2018. Ce centre a notamment pu se créer suite à la vente par la Ville en 2017 du bien-fonds n° 4949 du cadastre des Eplatures, incluant également le bâtiment sis rue de la Paix 152.
- Vente par la Ville d'une parcelle d'environ 911 m² détachée du bien-fonds n° 15926 du cadastre de La Chaux-de-Fonds (rue de la Pâquerette 23) afin de permettre à l'entreprise Electricité des Hêtres SA, implantée à La Chaux-de-Fonds depuis 1986 et fortement ancrée dans la région, de pérenniser son activité.
- Suite à la vente en 2015 par la Ville à Sellita Watch Co SA du bien-fonds n° 6896 du cadastre des Eplatures (qui forme aujourd'hui le nouveau bien-fonds n° 7305 du cadastre des Eplatures), cette entreprise a pu agrandir sa surface industrielle avec la création d'un nouveau bâtiment. Une impressionnante parcelle de plus de soixante mètres a été posée le 15 décembre 2018 afin de relier les deux bâtiments du fabricant de mouvements horlogers.
- Vente de l'Usine électrique, bâtiment emblématique de notre Ville (et initialement propriété de Viteos SA), qui servait principalement de lieu de rendez-vous pour toutes sortes de manifestations culturelles depuis la fin des années 1990, quand les installations électriques ont été démantelées et les turbines démontées pièce par pièce. Le bâtiment est aujourd'hui destiné à un retour à une vocation industrielle, avec notamment un espace de restauration. En effet, le nouvel acquéreur, la Brasserie de l'Avenir SA, s'installera dans le bâtiment dès 2019 pour y produire une déclinaison de bières artisanales. Le bâtiment sera exploité en respectant les conditions de sauvegarde du patrimoine bâti et la façade, tout comme la cheminée, si typique de la silhouette du bâtiment, seront conservées. Comme la brasserie sera ouverte au public, les habitants de La Chaux-de-Fonds pourront garder un contact avec ce bâtiment important de leur patrimoine.

Relations publiques dans des salons et des évènements

La directrice de l'économie se rend également chaque année dans deux grands salons professionnels très réputés en Suisse, à savoir le SIHH et Baselworld. Elle peut ainsi s'entretenir avec les exposants chaux-de-fonniers de leur situation et de leurs perspectives, tout comme du degré d'importance d'avoir un stand dans un salon. Ces rencontres permettent également de créer et préserver les liens entre les représentants des autorités communales et les dirigeants des entreprises exposantes, lesquelles sont souvent implantées dans notre Ville depuis longtemps et ont une grande importance pour notre industrie régionale.

Technical Watchmaker Show

Déçues par Baselworld, qui voit depuis une dizaine d'années le nombre d'exposants diminuer grandement chez les sous-traitants, une quinzaine d'entreprises sous-traitantes se sont entendues pour créer leur propre salon des sous-traitants, à La Chaux-de-Fonds. Ainsi est né le Technical Watchmaker Show, qui s'est tenu pour la première fois du 21 au 27 mars 2018, soit en même temps que Baselworld. Eric Zucatti (CEO de Horotec SA) et Vladimir Zennaro (CEO de Bergeon SA) ont saisi la balle au bond pour que leurs métiers, proches des montres et bijoux, soient aussi présents durant cette période. Ce nouveau salon professionnel horloger offre une plateforme d'échange dynamique et accueillante permettant aux professionnels de s'y rencontrer, de faire des affaires, de créer des contacts et de faire valoir leurs compétences et leur savoir-faire.

La direction du service de l'économie a activement soutenu ce nouveau projet, qui a rencontré un franc succès lors de sa première édition puisqu'il a accueilli plus d'un millier de visiteurs venus du monde entier. La deuxième édition se tiendra du 19 au 23 mars 2019 aux Anciens Abattoirs, bâtiment rénové récemment par la Ville, avec près d'une quarantaine d'exposants, soit un nombre en nette hausse !

Commission de l'économie

La Commission de l'économie, regroupant différents représentants des milieux économiques et des partis politiques du Conseil général, s'est réunie à trois reprises en 2018. Les débats de ladite commission ont principalement tourné autour de la situation économique et financière des entreprises de la région, tous domaines confondus.

Up La Chaux-de-Fonds

Le concept de Up La Chaux-de-Fonds est de proposer ponctuellement des rendez-vous stimulants aux entrepreneurs, leaders et décideurs de la région, afin d'identifier les axes de force de la Métropole horlogère, ses atouts renommés ou méconnus, et de réfléchir ensemble à des pistes, de débattre de projets et des grands thèmes de l'actualité économique de la région. L'idée est avant tout d'allier esprit d'entreprise et réseautage.

Une rencontre a eu lieu en 2018. Lors de la 6^{ème} édition, qui s'est tenue le 3 septembre 2018, les entrepreneurs ont eu l'opportunité de débattre de long en large autour de la mobilité dans le haut du Canton, et tout particulièrement en ville de La Chaux-de-Fonds. Grâce au concours des Transports Publics Neuchâtelois (transN) et de M. Laurent Favre, conseiller d'Etat en charge du Département du développement territorial et de l'environnement, de multiples informations sur les outils actuels ont été échangées.

Les galeries photos de ces rencontres et les commentaires de la presse peuvent être visionnées sur le site internet de la Ville de La Chaux-de-Fonds (<http://www.chaux-de-fonds.ch/economie-emploi/up-la-chaux-de-fonds>).

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation 2018

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

• Cheffe de service	80%
• Adjointe à la cheffe de service RH	70%
• Responsable secteur salaires/projets RH	100%
• Responsable secteur assurances & gestion des temps	70%
• Assistant-e-s administratif/ve/s	360%
• Apprenti	100%

Actions RH en 2018

Accompagnement des services et gestion de conflits

La participation plus ou moins directe et régulière du SRH a consisté en interventions ponctuelles liées à l'analyse des effectifs, à la réorganisation de services, à la définition de nouveaux organigrammes, à la description des fonctions, à l'anticipation de la retraite, à la gestion des compétences, au fait d'assurer la cohérence avec d'autres services, à la gestion des conflits, etc.

Analyse des effectifs et des services

À la demande du Conseil général et du Conseil communal, le SRH procède régulièrement à une analyse globale des services et de leurs besoins en effectifs avec les chef-fe-s de service. L'anticipation des besoins en effectifs constitue une plus-value financière et organisationnelle tant pour les services que pour la gestion des ressources humaines ; elle est à mettre en lien avec le recrutement.

Cellule d'écoute

Maintien de la structure mise en place au sein de la Ville en 2014. Cette cellule est chargée d'offrir un espace d'écoute et de conseil dans des situations où des comportements peuvent relever d'une atteinte à la personnalité, voire d'un harcèlement psychologique et sexuel au travail ou d'événements particulièrement difficiles. Cette cellule est complémentaire aux prestations offertes par le service des ressources humaines et a pour particularité d'être indépendante de l'administration communale.

Dans la continuité de ce qui se fait ici et en complémentarité, un processus de gestion des situations d'urgence/crise est en cours de finalisation (exemple : agression dans un service).

Croix-Rouge

En 2015 est entrée en vigueur une nouvelle prestation de garde d'enfants malades à domicile par la Croix-Rouge. Cette prestation vise à soulager et soutenir les parents confrontés à la maladie de leur enfant et se trouvant sans solution de garde en mettant à disposition du personnel formé et expérimenté. Le bilan établi au mois d'octobre 2015 concernant l'utilisation de cette prestation était mitigé et le contrat a été prolongé à plusieurs reprises. Il en ressort que cette mesure ne rencontre pas le succès escompté et qu'elle ne sera pas reconduite lorsque le quota d'heures à disposition sera épuisé. Le quota n'ayant pas été épuisé en 2018, il est reporté sur 2019.

Entretiens de sortie

L'entretien de sortie est important dans la mesure où il permet de cibler les raisons pour lesquelles une personne démissionne. L'exploitation des données fournies de manière anonyme permet de proposer des améliorations ou de mettre le doigt sur des problèmes qui ne seraient sinon pas identifiés. Depuis l'automne 2016, des entretiens de sorties ponctuels ont été effectués comme phase de test et se sont poursuivis en 2017 et 2018 de manière ciblée dans un premier temps et dans l'objectif de pouvoir systématiser cette pratique.

Gestion de l'absentéisme

Actions 2018 :

- Collaboration étroite avec les assurances (Visana, SUVA, OAI)
- Actions préventives annuelles :
 - Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière

- Campagne de vaccination pour le personnel à risque (Hépatite B et encéphalite à tiques) cf. Sécurité et santé au travail
- Programme Midi-tonus proposé à l'ensemble du personnel (projet géré par le service des sports)
- Un accent particulier a été mis sur l'analyse des absences maladie ainsi que le développement d'indicateurs

Suivi budget/comptes des salaires

Introduction d'un suivi mensuel prévisionnel du budget et des comptes concernant les traitements.

Insertion socio-professionnelle (en collaboration avec le SCAS et Job Service)

Définition des besoins, accompagnement des cadres, placement de personnes en insertion socio-professionnelle avec pour objectif la réinsertion professionnelle.

Médecin-conseil

Le mandat attribué en 2015 au médecin-conseil s'est poursuivi durant l'année 2018. Pour rappel, les principales prestations sont les suivantes : pratiquer une médecine préventive et promotionnelle, en établissant un lien entre le travail et la santé à partir d'une approche médicale à des fins de prévention et d'accompagnement.

Durant l'année 2018, le médecin-conseil a rencontré 15 collaborateurs/trices en consultation.

Politique de formation/accompagnement et développement du personnel

Les principales formations mises en place ont été les suivantes :

- Séminaire "Team-Building" du Conseil communal et des chef-fe-s de service : Ensemble vers l'excellence ! : séminaire de 2.5 jours dispensé à l'ensemble des chef-fe-s de service et du Conseil communal.
- Formation de base au management : formation obligatoire destinée aux nouveaux cadres. Les objectifs visés sont de donner aux cadres de la Ville un langage commun et des références communes en matière de conduite de personnel et de gestion d'équipe.
- Accueil face à la communication violente : cette formation est destinée au personnel travaillant dans un service d'accueil et/ou ayant un contact régulier avec la population. Ce module de formation met en évidence l'importance de la protection personnelle psychologique (voire physique) ainsi que l'aspect préventif.
- Développement organisationnel : des actions particulières ont été mises sur pied dans plusieurs services; elles consistent en un accompagnement par les RH et/ou par des externes d'un point de vue organisationnel, formation, coaching, accompagnement du changement.
- Formation en bureautique/informatique : poursuite du programme mis en place → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formations individualisées de perfectionnement : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formation d'apprentis et de stagiaires : évolution en matière de formation pour apprentis et stagiaires.

Les formations spécifiques à un secteur d'activité sont évaluées et proposées par les services. Le SRH émet un préavis sur la base de la réglementation en vigueur.

Retraites anticipées

Des entretiens individuels sont proposés aux collaborateurs souhaitant bénéficier de la rente pont AVS prévue à l'art. 14 du règlement général pour le personnel de l'administration communale (RGPA). L'objectif de ces entretiens est dans un premier temps de soutenir les collaborateurs/trices dans les démarches pour l'obtention des calculs de rente auprès de prévoyance.ne et de l'AVS et dans un deuxième temps d'expliquer les projections de rente. Une analyse chiffrée est ensuite effectuée par le SRH avec le/la chef-fe de service afin de trouver des solutions pour pouvoir compenser financièrement le montant engagé au titre de la rente pont dans le service.

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 du nouveau plan d'assurance en primauté des cotisations de prévoyance.ne, l'année 2018 a été marquée par une nette augmentation des départs en retraite anticipée.

Évolution des conditions-cadre des collaborateurs en 2018

Mesures salariales

- Les traitements du personnel communal ont été adaptés à l'indice des prix à la consommation. Compte tenu du rattrapage négatif de 2,4 pts sur 3 ans (2018 à 2020) et de l'inflation constatée au mois d'août 2017, l'échelle des traitements a été réduite de -0,29% dès le 1^{er} janvier 2018.
- Fin de la retenue obligatoire sur salaire de 1.5% à 3% effectuée en 2016 et 2017.
- Suppression des échelons automatiques au 1^{er} janvier 2018.
- Aucune enveloppe pour l'octroi des échelons qualitatifs.
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateurs arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.-, 1'500.-, 2'000.-, 2'500.- (pour un taux d'activité de 100%); le montant de la prime est octroyé par rapport à la moyenne du taux d'activité sur les dix dernières années).
- Pour les salaires relevant d'échelles cantonales, l'allocation complémentaire pour enfant a été diminuée dès le 1^{er} juillet 2018 de CHF 135.- à CHF 115.- pour un taux d'activité de 100%.

Statistiques

Évolution de l'effectif en 2018

Effectif * en 2018

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2018</u>
Personnes	733	730
Postes	601.63	595.65

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Si l'on reprend les mouvements de l'effectif et les modifications de taux d'activité en 2018, on constate une diminution globale de l'effectif de 5.98 équivalents plein temps (EPT).

Pour plus de transparence, le calcul s'effectue ici sur 12 mois plein.

Mouvement de l'effectif * en 2018

	<u>Entrées 01.01-31.12.2018</u>	<u>Sorties 01.01-31.12.2018</u>
Personnes	90	88
Postes à 100%	66.615	71.32

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, remplaçants ou engagements horaires).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Augmentations / diminutions des taux d'activité en 2018

	<u>Augmentations TA</u>	<u>Diminutions TA</u>
Personnes	53	53
Équivalents postes à 100%	10.68	11.965

Évolution du personnel en formation en 2017 (apprentis et stagiaires)

	<u>01.01.2018</u>	<u>31.12.2018</u>
Personnes	81	72
Postes à 100%	78.8	70.8

Il est à noter que les ambulanciers en formation ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

Taux de rotation du personnel en 2018

	2018	2017	2016
Fluctuation du personnel *	11.91%	9.29%	11.27%

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Nous avons constaté une augmentation du nombre de départs en retraite anticipée en 2018, certainement en partie imputable au changement de calcul de notre caisse de prévoyance.

Autres indicateurs RH

*Réduction horaire en lien avec l'âge et la santé en 2018 **

Nb personnes	Nb heures hebdo diminuées	Équivalent plein temps
64	106.85	2.67

*durée du temps de travail de 38 heures par semaine à partir de 60 ans

Formation continue (nombre de personnes formées)

Année	Management	Bureautique	Accueil	Autres
2018	74 (39+35) *	4	12	6
2017	19	3	21	9
2016	18	4	12	3

Les formations "métiers" sont gérées par les services et n'apparaissent pas dans les statistiques.

*La formation management, en général destinée aux cadres puisqu'en lien avec la gestion de personnel, a pour objectif la continuité des bases d'une culture de management professionnalisée initiée ces dernières années au sein de notre administration, notamment avec une base commune et obligatoire pour nos nouveaux cadres mais également une formation continue de qualité en lien avec les besoins d'aujourd'hui. 39 collaborateurs ont ainsi pu en bénéficier.

Pour illustrer ce propos, il est à relever qu'un séminaire spécifiquement destiné aux chefs de service a été organisé. 35 personnes y ont pris part.

Gestion des recrutements

	2018	2017	2016
Nombre d'annonces	82	47	54
Nombre de dossiers (sans offres spontanées)	3717	2866	3926
Offres spontanées	481	727	637

Taux d'absentéisme

	<u>2018 - %</u>	<u>2017 - %</u>	<u>2016 - %</u>
Maladie (courte et longue durée)	4.76	4.59	3.86
Maladie longue durée (+ de 180 jours)	1.79	1.81	1.04
Maladie courte durée (- de 180 jours)	2.97	2.78	2.82
Accidents (non-prof et prof)	1.22	1.09	1.15
Accident non-professionnel	0.68	0.78	0.73
Accident professionnel	0.53	0.31	0.42

En 2018, on constate une légère diminution du nombre de sinistres d'accident professionnel annoncé par rapport à 2017, cependant on observe que le taux d'absence lié aux accidents professionnels a augmenté en lien avec des durées d'absence plus longues.

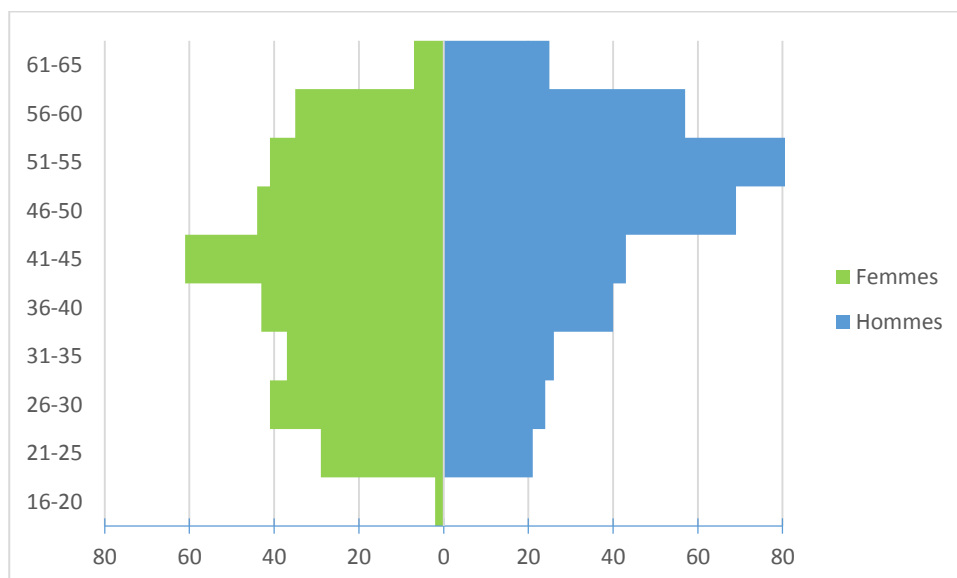
Diverses statistiques secteurs administratifs

	2018	2017	2016
Nombre de courriers envoyés (estimation) :	10'906	14'172	13'073
Nombre de contrats :	303	290	315
Nombre d'avenants :	124	117	128
Nombre de conventions :	60	36	64
Nombre de déclarations d'accident :	299	275	286

Autres données statistiques :

	2018	2017	2016
Age moyen du personnel	44 ans	44 ans	45 ans
Personnel féminin	46.71%	46.5%	45.1%
Personnel masculin	53.29%	53.5%	54.9%
Années d'ancienneté moyennes	10.68 ans	11.16 ans	11.26 ans

Pyramide des âges



Sécurité et santé au travail

Organisation du service

Jusqu'au 31 décembre 2018, les coordinateurs sécurité chargés de la sécurité et santé au travail étaient intégrés dans le Service des ressources humaines. Depuis le 1^{er} janvier 2019, un nouveau centre de charge a été créé (621) pour toutes les activités en lien avec ce secteur.

Ce service est composé de deux collaborateurs, pour un total de 1.5 EPT. Ces collaborateurs bénéficient également de l'appui de l'administrateur en charge de la sécurité au DSEPE et de la secrétaire de direction du DFER. Toutefois, pour ces derniers, aucun taux d'activité n'est dévolu au service de sécurité et santé au travail, les tâches étant effectuées dans le temps compris dans leur fonction respective, sous la responsabilité de la directrice du DFER.

Activité du service

La loi impose à l'employeur de veiller à la sécurité et à la protection de la santé de ses salariés. L'employeur a ainsi l'obligation de prendre toutes les mesures de prévention des risques professionnels nécessaires mais aussi d'informer et de former ses salariés sur ces risques. Dans ce cadre, l'activité des coordinateurs sécurité consiste à limiter, et si possible supprimer, les effets néfastes pouvant affecter la sécurité et la qualité du travail des collaborateurs.

Ils vont ainsi conseiller et orienter les services et les autorités sur des problématiques précises en lien avec la santé et la sécurité des collaborateurs, instruire les collaborateurs de manière appropriée en leur proposant notamment des outils adaptés et les connaissances nécessaires pour assurer leur propre sécurité, analyser l'état de situation des services et réaliser des audits afin d'identifier certains dangers, participer à la réalisation de différentes activités de prévention, etc.

Cette liste n'est bien évidemment pas exhaustive, il s'agit ici uniquement de relever les principales tâches qui sont du ressort du service de sécurité et santé au travail. Ce dernier peut être considéré comme un service transversal, qui travaille avec l'appui de tous les services de l'administration communale.

Actions réalisées en 2018

En 2018, le service de sécurité et santé au travail a réalisé les principales actions suivantes :

- mise en place en 2017 d'une campagne de vaccination (hépatite B, tétanos et encéphalite à tiques), laquelle s'est poursuivie et terminée en 2018 en collaboration avec le service de santé scolaire;
- sur demande de la direction et par souci de transparence, un site intranet a été créé afin de permettre aux responsables de service et contremaîtres de pouvoir s'informer de manière continue sur l'avancement des dossiers en cours, d'une part, mais également de consulter les dossiers clos, d'autre part;
- création de nombreux rapports et documents : liste des équipements de protection individuelle devant être utilisés par les collaborateurs du service des espaces publics (classement par activité), synthèse des principales mesures à respecter dans les locaux entreposant des produits toxiques, liste pour chaque bâtiment de tous les produits dangereux qui y sont entreposés, listes des emplacements des pharmacies dans les locaux de l'administration communale, extraits de fiches de sécurité ou fiches de poste, consignes de sécurité en cas de blessure ou accident (une fiche par bâtiment), tableau des formations à mettre en place, ...;
- mise en place des protocoles en lien avec la descente et le travail d'entretien dans les canalisations (travail considéré comme hautement dangereux), le lavage des abribus, la chaîne des secours pour le service des espaces publics (qui permet la prise en charge d'une personne victime d'un malaise, d'une maladie ou d'un accident jusqu'à l'arrivée des professionnels de la santé), ainsi que l'entretien et la gestion des pharmacies dans les bâtiments communaux;
- mise en conformité de différents locaux de stockage des produits toxiques et/ou facilement inflammables au sein du service des espaces publics (serres, menuiserie, peinture route);
- analyses du poste de commandement des fours crématoires du cimetière, de la conformité de la machine plasma à la serrurerie (impliquant plusieurs analyses "aire / bruit"), ainsi que de la conformité du montage et de l'exploitation du pont et des gradins loués par le SEP et utilisés par le public;
- mise en place de la transmission et suivi des nouvelles normes concernant les apprenants et les mineurs travaillant dans les domaines avec dangers particuliers;
- campagne d'affichage dans les services de la Ville pour la prévention contre les accidents non-professionnels.

Plusieurs visites de bâtiments ont été effectuées durant l'année (collèges de la Ville, accueil parascolaire et préscolaire, Musée International d'Horlogerie, Musée des beaux-arts, Zoo, piscine-patinoire des Mélèzes, piscine des Arêtes, piscines de Numa-Droz, bibliothèques de la Ville et des Jeunes, service de l'action sociale, service de la jeunesse, service des espaces publics (centre des travaux publics, serrurerie, menuiserie, peinture, cafétéria-cuisine, cimetière et centre funéraire, espaces verts, serres)), ainsi que plusieurs chantiers.

L'installation des défibrillateurs en ville de La Chaux-de-Fonds occasionne par ailleurs des contrôles réguliers pour le maintien et l'efficacité, notamment pour le remplacement des batteries. La gestion du projet doit être constamment contrôlée et adaptée à diverses situations telles que le vol des appareils (ce qui a impliqué de devoir procéder à l'achat de boîtiers sécurisés), l'extension des demandes, etc. Le service de sécurité et santé au travail a également commencé à

mettre en place un projet de localisation des défibrillateurs, sur internet, par une nouvelle société afin de garantir le suivi sur le plan romand.

Formation

Les chargés de sécurité ont l'obligation de se présenter aux formations continues afin de valider leurs acquis et le brevet de chargé de sécurité. Ils ont ainsi participé en 2018 aux cours suivants :

- 21 mars 2018 : Journée formation continue SSST
- 17 mai 2018 : Organisation des premiers secours en entreprise
- 4 septembre 2018 : Journée sécurité CFF
- 20 septembre 2018 : Maternité, protection des travailleuses
- 15 novembre 2018 : Dangers des ponts roulants
- 14 novembre 2018 : Sécurité expo à Lausanne
- 28 novembre 2018 : Journée de formation sur les risques psychosociaux du point de vue de la médecine du travail

Par ailleurs, les cours suivants ont également été suivis par des collaborateurs du service des espaces publics, lesquels ont été organisés par le service de sécurité et santé au travail :

- Cours secouristes : formation de 10 personnes organisée le 13 décembre 2018
- Cours de caristes : formation de 16 personnes en 3 sessions organisée en externe à Ecublens

CONTRÔLE DES HABITANTS

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2017 ou représentent un delta par rapport à l'année passée)

Sujets d'actualité / projets menés en 2018

En plus des activités décrites ultérieurement, les sujets d'actualité, projets et tâches majeures suivants ont occupé le contrôle des habitants (CDH) :

- Gestion des scrutins avec l'organisation complète de quatre votations fédérales, soit une année "calme" pour la gestion des droits civiques et l'organisation des votations.
- En 2018, la situation au niveau RH de l'effectif du CDH a été stabilisée à 680%. L'effectif est toujours inférieur à d'autres communes. Cependant, à ce jour, et avec l'engagement définitif de deux collaboratrices en CDI, le CDH tourne bien.
- Contrôles et validation de 8'770 (20'235) signatures sur les initiatives, référendums et motions, soit une quantité en diminution cette année car nous n'avons pas eu d'initiatives communales conséquentes. Ainsi, nous n'avons pas dû solliciter l'aide d'urgence d'autres services. Les détails sont résumés dans la partie "Droits politiques".
- En 2018, l'analyse des dossiers des personnes en domicile de séjour a été réalisée par pic en fonction du temps disponible. Néanmoins, 27 (-5) personnes ont transféré leur domicile de séjour en domicile légal en 2018 grâce à un travail difficile et souvent réalisé sous menace. Cinq dossiers ont été jusqu'au Tribunal cantonal. Quatre décisions ont été rendues en faveur du CDH.
- Un nombre conséquent de demandes transite par notre permanence. Le CDH a, en permanence ou en Backoffice, traité 718 mutations d'état civil; 4'591 courriers papiers; répondu à 5'477 demandes téléphoniques; traité 689 avis de mutations de gérance par case électronique et enfin traité 6'851 courriels sur la boîte générique. Le tout représente 18'326 sollicitations. Certaines réponses aux demandes de renseignements – principalement des offices de recouvrement – peuvent être facturées. En 2018, le montant facturé pour les demandes se montait à CHF 33'700.-, soit 1'685 (1'625) demandes facturables.
- Sur le site internet de la Ville, le CDH continue d'offrir une page fournie et actualisée pour les questions les plus courantes (FAQ - http://www.chaux-de-fonds.ch/services/Pages/cdh_faq.aspx). Néanmoins, comme indiqué dans le paragraphe précédent, les demandes à notre service sont toujours très nombreuses. Un nombre de citoyens confond le CDH avec le service des renseignements généraux.
- Le CDH traite huit fois par an des rapports de conformité/validation des données de la statistique cantonale et fédérale. 4'184 contrôles (3'898), incluant parfois des changements, ont été effectués. Le détail du travail réalisé par le CDH par rapport à ces exigences est détaillé plus bas. Grâce au travail fourni par le CDH, les seuils de qualité pour La Chaux-de-Fonds sont toujours atteints tant au niveau cantonal que fédéral.
- En 2018, nous avons continué la collaboration fructueuse avec la Sécurité publique, qui est intervenue auprès des 32 (14) citoyens qui ont commandé un permis de séjour au CDH et qui, malgré nos rappels, ne sont pas venues le chercher. On note ici que le CDH doit de plus en plus faire de rappels et ceci jusqu'à demander l'aide de la Sécurité publique.
- En termes de collaboration, il faut rappeler que sur la base des données mises à jour par le CDH, la taxe des déchets aux particuliers peut être adressée par le service de la taxe déchets. Le CDH enquête sur les enveloppes qui viennent en retour afin d'optimiser la qualité par rapport aux nombreuses personnes qui ne se mettent pas en règle.
- Grâce aux collaborations avec le CEG, un nouvel outil pour la visualisation des états locatifs et la gestion des visites sur le terrain sera exploitable dès 2019.
- Participation de la préposée à des groupes de travail :
 - Groupe de travail lié au logiciel ETIC (interface des contrôles des habitants) pour viser son amélioration.
 - Groupe de travail des six préposés les plus importants du canton pour les échanges d'expériences.
 - Groupe de travail spécifique métier avec le département de la justice.
 - Groupe de travail CICM pour améliorer l'accueil aux arrivants.
 - Rencontres de travail avec le SMIG et l'Etat civil des montagnes neuchâteloises.
 - Groupe de travail avec la Chancellerie d'Etat et le SIEN concernant le concept de dépouillement électronique des bulletins de vote papier.

Droits politiques

Scrutins

Le contrôle des habitants a organisé et dirigé le déroulement de quatre votations fédérales. Ainsi, concernant les droits politiques, 2018 fut une année "calme" avec 10 objets à dépouiller et 8'770 listes d'initiatives/référendums à contrôler.

Date	Type	Objet
4 mars	Votation fédérale	Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021 Initiative populaire "Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)"
10 juin	Votation fédérale	Initiative populaire "Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale! (Initiative Monnaie pleine)" Acceptez-vous la loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAr)
23 septembre	Votation fédérale	Arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres Initiative populaire "Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)" Initiative populaire "Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous"
25 novembre	Votation fédérale	Initiative populaire "Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes)" Initiative populaire "Le droit suisse au lieu de juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination)" Modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) Base légale pour la surveillance des assurés

Les résultats détaillés des différents scrutins fédéraux, cantonaux et communaux sont disponibles aux adresses suivantes:

- Canton de Neuchâtel: <http://www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/Pages/accueil.aspx>
- Confédération: http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html

Les listes suivantes de signatures relatives à des initiatives, référendums et motions ont été contrôlées par le CDH :

Initiative ou Référendum fédéral	
Pour une Suisse libre de pesticide de synthèse	2'640
Pour une immigration modérée (initiative de limitation)	339
Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes	271
Pour un Parlement indépendant des caisses-maladie	135
Désignation des juges fédéraux par tirage au sort initiative sur la justice	758
Non au diktat de l'UE qui nous désarme	179
Motion populaire	
Pour davantage de contrôleurs fiscaux !	175
Pas question de payer votre crise	194
La Chrysalide : halte à la précipitation	2'432
Initiative ou Référendum cantonal	
Contre la base légale pour la surveillance des assurés	200
Pour le maintien d'une formation musicale professionnelle dans le canton de Neuchâtel	891
Pour une école équitable et efficiente	433
Assurance-maladie. Pour une liberté d'organisation des cantons	123
Total de signatures vérifiées durant l'année 2018	8'770

Population

Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué pour le 31 décembre 2018 selon les directives du service cantonal de la statistique. Il enregistre 37'941 habitants contre 38'633 à fin décembre 2017, soit une diminution de 692 habitants. Ne sont pas pris en compte les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile, 290 (-10), ainsi que ceux attestant d'un permis de séjour de moins d'une année, soit les permis F, 11 (-13), permis L, 135 (+55), permis N, 9 (-19) et les travailleurs frontaliers, 5'320 (+538), selon le SEM.

Il y a 18'971 ménages (-167) dans notre ville. Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (6'139) est en hausse (+23). Cette hausse sur plusieurs années est due à la naturalisation de citoyens.

La longévité moyenne est de 76.5 ans (+0.1) pour les hommes et de 82.5 ans (+1.1) pour les femmes. Les habitants de moins de 20 ans, soit 7'967 personnes, constituent le 20.9% (-0.28%) de la population régulière. L'âge moyen de la population de la Ville est de 42 ans.

Gestion en relation avec la population

Naturalisations

Nous avons examiné 110 dossiers de demandes de naturalisations pour 186 personnes pour préavis communal selon l'ancienne méthode. Le CDH prépare les préavis pour chaque dossier et ceux-ci repartent au Canton et à la Confédération. Entre six et neuf mois plus tard, les dossiers reviennent et le CDH procède à une brève analyse pour préparer les décisions. Le CDH organise les séances de la commission des naturalisations et le suivi pour les décisions. En 2018, nous avons également traité les demandes de 5 dossiers de demandes de naturalisations pour 15 personnes selon la nouvelle méthode en vigueur dès 2018. Selon cette nouvelle méthode, le dossier ne passe plus qu'une seule fois dans les mains de la commune. Ainsi, selon la méthode antérieure à 2018, le Conseil communal validait les préavis et les décisions de naturalisations, mais depuis la méthode 2018, il prend uniquement les décisions de naturalisation.

Enquêtes sur place

Le CDH dispose également d'un agent recenseur. En 2018, il a mené 202 enquêtes pour soutenir le processus de mise en conformité des domiciliations. De plus, l'agent recenseur procède à la mise à jour du système ETIC pour le module "ouvrage" qui contient tous les bâtiments et logements de la Ville.

Contrôle des rapports de validation

Les rapports de validation mettent en évidence de potentielles incohérences de données en croisement de données. En 2018, le CDH a contrôlé **4'184 points de contrôle** (3'898). Ces éléments de contrôle sont fournis par le département de la statistique du canton de Neuchâtel. Le CDH, de par son travail, permet à la Ville de respecter toutes les exigences des seuils de qualités sur le plan cantonal et fédéral.

Date du rapport de validation	15.01	19.03	16.04	18.06	18.07	18.09	16.10	05.12
Nombre d'éléments contrôlés	768	592	894	459	577	341	253	300

Guichet

La population doit passer à nos guichets pour se mettre en règle par rapport à sa domiciliation (déménagement, séjour, etc.), pour des modifications liées à l'état civil (mariage, naissance, etc.), pour effectuer des demandes de cartes d'identité ou encore faire le nécessaire pour obtenir ou prolonger des permis de séjour. Dans les deux premiers tiers de l'année, nous avons eu une grande vague de renouvellement de permis.

En moyenne, 2'657 personnes par mois prennent un ticket au guichet !

Voici les motifs choisis par les citoyens qui prennent un ticket :

Motif	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
Arrivée dans la commune	254	179	190	215	176	194	192	204	249	297	196	126	2472
Autres renseignements	331	336	273	303	258	278	231	216	274	302	315	188	3305
Carte d'identité	332	276	296	361	370	482	357	277	270	330	304	190	3845
Changement d'adresse	338	296	369	409	279	391	340	229	329	427	303	249	3959
Demande d'attestation	337	346	324	256	257	285	268	282	337	328	299	196	3515
Départ de la commune	180	140	186	176	151	210	166	204	186	182	176	157	2114
Permis étrangers	1'058	981	1'068	1'110	1'011	980	856	874	993	1'202	965	657	11'755
Réponse à une convocation	76	103	89	93	64	70	71	57	83	82	85	46	919
Total	2'906	2'657	2'795	2'923	2'566	2'890	2'481	2'343	2'721	3'150	2'643	1'809	31'884

Sur l'année 2018, il a effectivement été enregistré:

1'898 dépôts de papiers (-28)
 2'547 retraits de papiers (+284)
 377 naissances (-3)
 392 décès (+45)
 840 autorisations de logements (-68)

Il a été établi:

1'205 cartes d'identité adultes (+15)
 498 cartes d'identité enfants (-122)

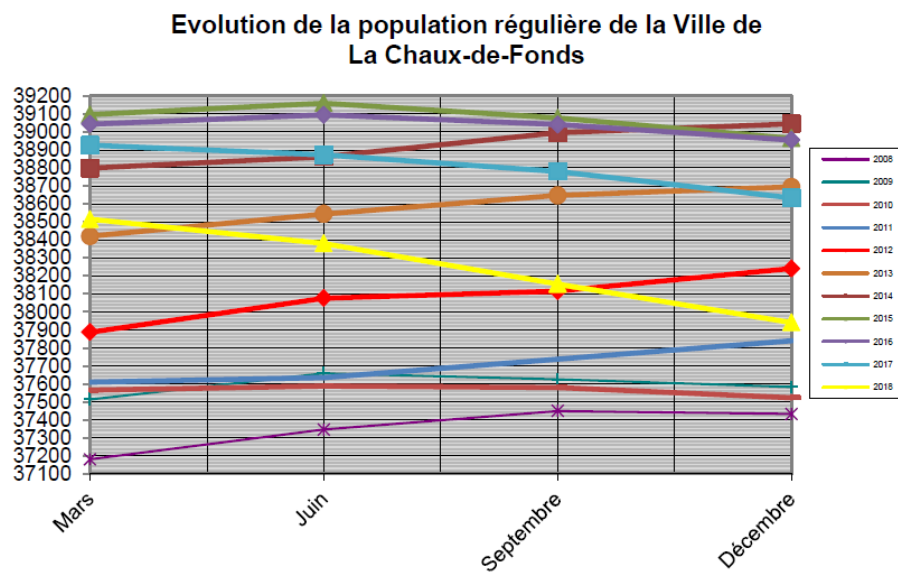
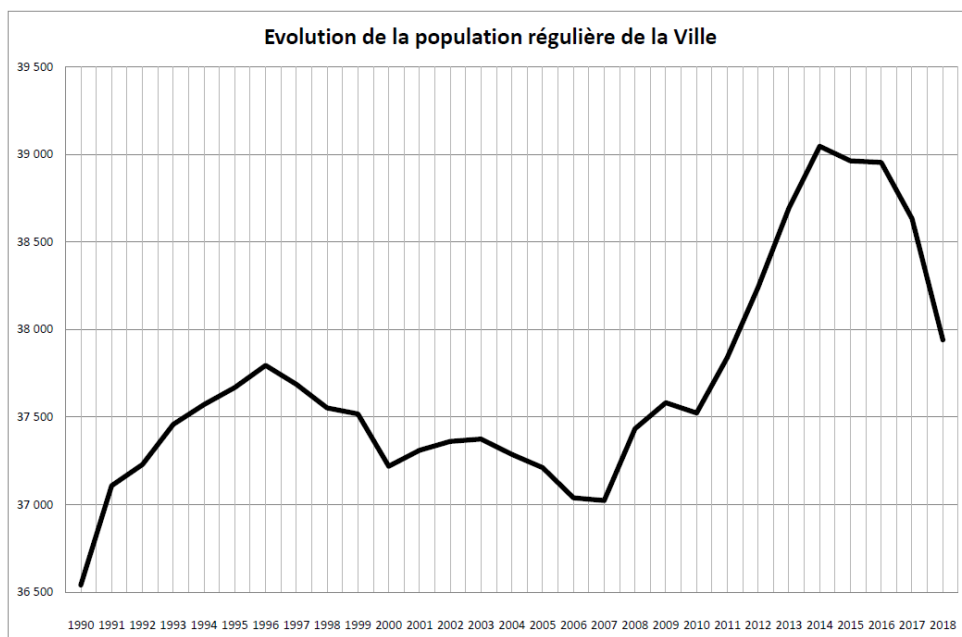
Permis de séjour

Durant l'année 2018, 8'120 (+1'220) taxes pour les permis de séjour ont été encaissées. Cela représente un encaissement total de CHF 573'922, mais seulement CHF 165'346 reviennent à la Ville. En effet, la clé de répartition entre l'Etat et les communes a été modifiée à la baisse en 2015, soit 2/3 Etat de Neuchâtel et 1/3 aux communes, et ceci seulement sur certains émoluments.

Composition de la population

Habitants et ménages au 31 décembre 2018

	Total	Diff. dès 01.01.2018
Habitants réguliers	37'941	- 692
Population totale	38'511	- 671
Nombre de ménages	18'971	- 167



Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2018
DD	153	137	290	-10
Permis L -1 AN	85	50	135	55
Permis 1 +1 AN	26	25	51	5
Permis 1 -1 AN	26	22	48	-14
Permis G	9	17	26	2
Permis F -1 AN	6	5	11	2
Permis N -1 AN	4	5	9	-19
Permis S	0	0	0	0
Permis 2	0	0	0	0
Totaux			570	21

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2018
Permis C	4'325	3'882	8'207	-32
Permis B	1'441	1'313	2'754	-274
Permis F +1 AN	211	134	345	40
Permis N +1 AN	77	40	117	24
Permis L +1 AN	54	23	77	-110
Permis 3	3	1	4	0
Permis 4	3	0	3	-1
Permis CI	2	0	2	-2
Totaux			11'509	-355

Frontaliers (au 31 décembre 2018), selon le SEM

Total	Diff. dès le 31.12.2017
5'320	538

Electeurs Suisses à l'étranger

Hommes	Femmes	Total	Diff. dès le 31.12.2017
425	508	933	+ 48

Etat civil

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Etrangers	Femmes Etrangères	Total	%	Différence dès 01.01.2018
Célibataire	6'173	5'718	2'931	2'332	17'154	45.21	-196
Marié(e)	4'323	4'469	2'289	2'020	13'101	34.53	-430
Divorcé(e)	1'146	1'948	563	563	4'220	11.12	-51
Veuf(ve)	335	1'596	65	237	2'233	5.89	-24
Séparé(e)	322	366	258	240	1'186	3.13	7
Partenariat lié	16	15	9	1	41	0.11	4
Part. d. juri.	2	2	1	0	5	0.01	0
Part. sép.	0	1	0	0	1	0.00	-2
Total	12'317	14'115	6'116	5'393	37'941	100	-692

Confession

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Etrangers	Femmes Etrangères	Total	%	Différence dès 01.01.2018
Eglises catholiques romaines	4'128	5'223	3'209	2'945	15'505	40.87	-586
Eglises et communautés protestantes	4'172	4'990	136	150	9'448	24.90	-347
Aucune appartenance	2'294	2'155	998	779	6'226	16.41	-31
Communautés islamiques	869	808	845	686	3'208	8.46	-17
Sans indication	333	325	478	410	1'546	4.07	280
Autres Eglises et communautés diverses	377	415	277	273	1'342	3.54	6
Autres communautés chrétiennes	51	73	126	96	346	0.91	-2
Eglises catholiques chrétiennes	62	81	42	51	236	0.62	10
Communauté de confession juive	31	45	5	3	84	0.22	-5
Total	12'317	14'115	6'116	5'393	37'941	100	-692

Sexe

Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %
18'433	48.58	19'508	51.42

Originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total	% / CH
2'885	3'254	6'139	19.33%

Origines des ressortissants suisses

	Hommes	Femmes	Total	%/pop tot	Diff. dès 01.01.2018
Neuchâtel	5'281	6'068	11'349	29.91	-62
Berne	2'686	3'068	5'754	15.17	-153
Jura	1'339	1'588	2'927	7.71	-86
Vaud	781	885	1'666	4.39	-7
Fribourg	699	799	1'498	3.95	-19
Valais	204	233	437	1.15	-3
Argovie	206	192	398	1.05	-8
Tessin	186	211	397	1.05	-12
Zurich	158	189	347	0.91	-3
Soleure	133	163	296	0.78	-4
Lucerne	121	143	264	0.70	-5
Genève	126	135	261	0.69	-7
Saint-Gall	97	99	196	0.52	1
Thurgovie	57	81	138	0.36	-5
Bâle-Campagne	54	51	105	0.28	-10
Bâle-Ville	41	45	86	0.23	-2
Grisons	34	37	71	0.19	0
Schwytz	35	32	67	0.18	1
Appenzell R.-Extérieures	29	26	55	0.14	-5
Schaffhouse	10	20	30	0.08	0
Glaris	11	15	26	0.07	-4
Obwald	6	11	17	0.04	0
Zoug	7	8	15	0.04	-1
Appenzell R.-Intérieures	7	7	14	0.04	2
Nidwald	7	6	13	0.03	-1
Uri	2	3	5	0.01	-2
Total			26'432		-395

Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne (UE 27) et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Différence dès 01.01.2018
SUISSE	12'317	14'115	26'432	69.67	-395
UNION EUROPEENNE	4'349	3'775	8'124	21.41	-308
AUTRES	1'767	1'618	3'385	8.92	11
Total	18'433	19'508	37'941	100.00	-692

Origines des ressortissants étrangers

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2018
PORTUGAL	2189	1961	4150	10.94	-181
ITALIE	895	714	1609	4.24	-42
FRANCE	695	533	1228	3.24	-47
ESPAGNE	388	372	760	2.00	-10
ERYTHREE	218	148	366	0.96	17
KOSOVO	179	143	322	0.85	-2
TURQUIE	176	138	314	0.83	9
MAROC	78	107	185	0.49	8
CONGO (KINSHASA)	81	83	164	0.43	0
SYRIE	81	68	149	0.39	12
BOSNIE ET HERZEGOVINE	68	80	148	0.39	0
SRI LANKA	65	47	112	0.30	4
BRESIL	32	74	106	0.28	6
SOMALIE	50	43	93	0.25	-8
ROUMANIE	34	55	89	0.23	-4
IRAK	51	32	83	0.22	5
TUNISIE	55	26	81	0.21	-12
AFGHANISTAN	59	19	78	0.21	-14
CAMEROUN	32	46	78	0.21	5
ANGOLA	45	32	77	0.20	-13
ALLEMAGNE	34	28	62	0.16	-8
THAILANDE	19	42	61	0.16	6
CHINE	30	31	61	0.16	2
BELGIQUE	31	24	55	0.14	-13
INCONNU	27	28	55	0.14	0
ALGERIE	35	19	54	0.14	-3
SERBIE	31	23	54	0.14	-7
MACEDOINE	26	23	49	0.13	2
ETHIOPIE	28	20	48	0.13	4
COTE D'IVOIRE	21	26	47	0.12	2
REPUBLIQUE DOMINICAINE	14	30	44	0.12	-5
ROYAUME-UNI	21	21	42	0.11	-2
PAYS-BAS	16	17	33	0.09	-2
SENEGAL	17	12	29	0.08	3
PAKISTAN	19	8	27	0.07	1
RUSSIE	8	17	25	0.07	9
IRAN	15	9	24	0.06	2
POLOGNE	16	8	24	0.06	3
CROATIE	11	10	21	0.06	-2
TOGO	11	9	20	0.05	-1
GUINEE	13	6	19	0.05	4
MAURICE	8	11	19	0.05	-1
UKRAINE	6	12	18	0.05	1
CANADA	7	10	17	0.04	-2
VIETNAM	6	10	16	0.04	-3
ARMENIE	8	8	16	0.04	1
JAPON	7	9	16	0.04	-1
MALAISIE	7	7	14	0.04	-2

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2018
GRECE	7	7	14	0.04	2
COLOMBIE	6	8	14	0.04	0
HONGRIE	3	10	13	0.03	0
CHILI	9	4	13	0.03	1
PEROU	7	5	12	0.03	-1
CONGO (BRAZZAVILLE)	5	7	12	0.03	0
MADAGASCAR	2	9	11	0.03	2
AUTRICHE	5	4	9	0.02	1
BURKINA FASO	3	6	9	0.02	2
BANGLADESH	4	5	9	0.02	-2
ETATS-UNIS	5	4	9	0.02	-5
MONGOLIE	3	5	8	0.02	0
RWANDA	4	4	8	0.02	-1
MEXIQUE	3	5	8	0.02	0
KENYA	2	6	8	0.02	-1
PHILIPPINES	1	7	8	0.02	3
NIGERIA	5	3	8	0.02	-1
SLOVAQUIE	2	5	7	0.02	-4
BURUNDI	3	4	7	0.02	-1
INDE	3	4	7	0.02	1
MOLDOVA	0	6	6	0.02	-1
REPUBLIQUE TCHEQUE	2	4	6	0.02	0
BULGARIE	3	3	6	0.02	-5
CUBA	1	5	6	0.02	0
BELARUS	1	5	6	0.02	1
MONTENEGRO	2	4	6	0.02	-2
GEORGIE	4	1	5	0.01	0
IRLANDE	4	1	5	0.01	0
LITUANIE	0	5	5	0.01	1
SOUDAN	5	0	5	0.01	0
TANZANIE	2	3	5	0.01	1
ISLANDE	2	2	4	0.01	-4
MALI	3	1	4	0.01	0
LIBYE	3	1	4	0.01	0
NICARAGUA	3	1	4	0.01	-2
LIBAN	3	1	4	0.01	-1
YEMEN	3	1	4	0.01	0
PALESTINE	2	2	4	0.01	0
ALBANIE	1	3	4	0.01	-1
EQUATEUR	2	2	4	0.01	0
INDONESIE	1	2	3	0.01	
URUGUAY	0	3	3	0.01	
JORDANIE	2	1	3	0.01	
BOLIVIE	1	2	3	0.01	
CAP-VERT	2	1	3	0.01	
ARGENTINE	1	2	3	0.01	
AFRIQUE DU SUD	1	2	3	0.01	
SLOVENIE	2	0	2	0.01	
CAMBODGE	1	1	2	0.01	
LETONIE	1	1	2	0.01	
HAITI	0	2	2	0.01	
BENIN	1	1	2	0.01	
EGYPTE	1	1	2	0.01	
NIGER	1	1	2	0.01	
ANDORRE	1	1	2	0.01	

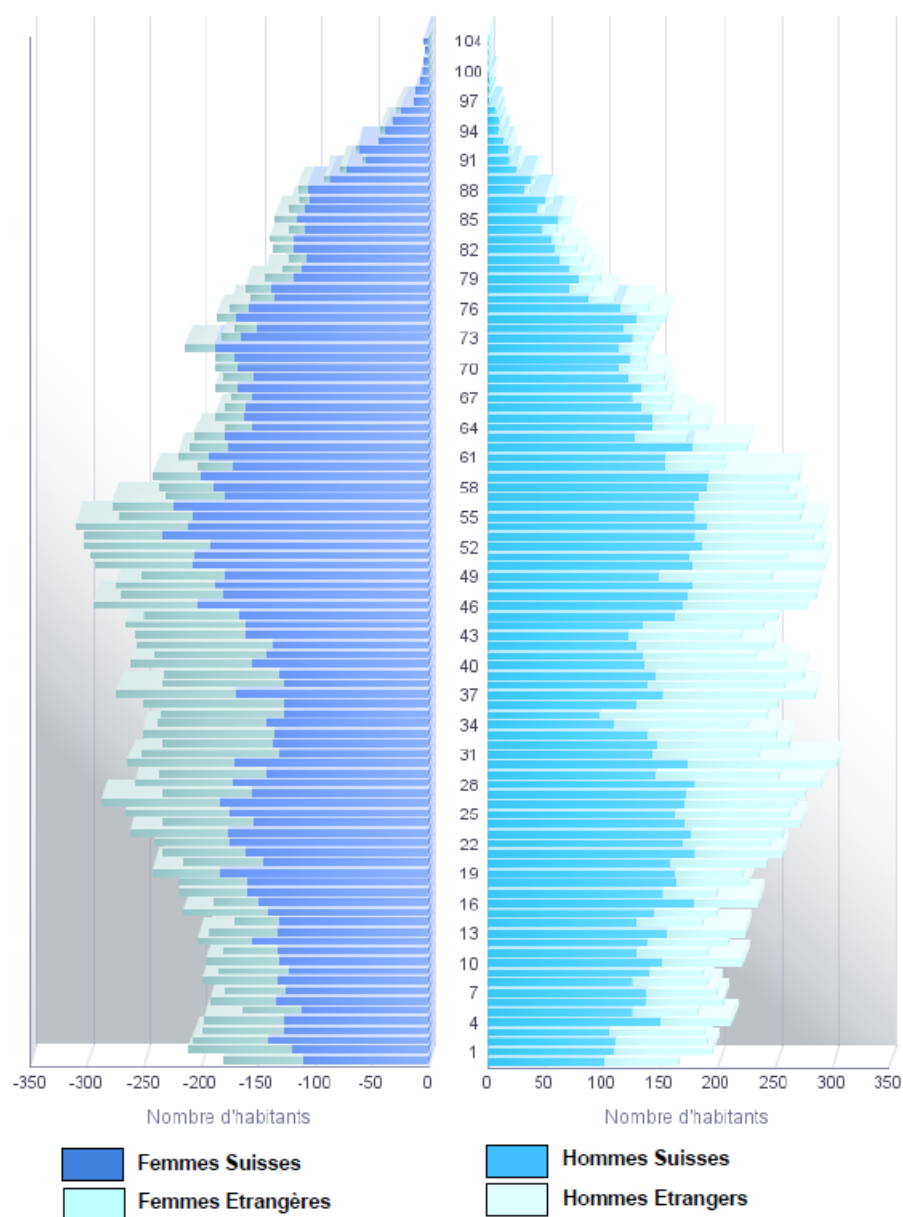
Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2018
PARAGUAY	1	1	2	0.01	
GUINEE-BISSAU	2	0	2	0.01	
SUEDE	0	1	1	0.00	
GABON	0	1	1	0.00	
VENEZUELA	0	1	1	0.00	
AUSTRALIE	0	1	1	0.00	
SEYCHELLES	1	0	1	0.00	
NEPAL	1	0	1	0.00	
GHANA	0	1	1	0.00	
MYANMAR	0	1	1	0.00	
EL SALVADOR	1	0	1	0.00	
COSTA RICA	0	1	1	0.00	
FINLANDE	0	1	1	0.00	
LUXEMBOURG	1	0	1	0.00	
MAURITANIE	1	0	1	0.00	
HONDURAS	0	1	1	0.00	
NORVEGE	1	0	1	0.00	

Format : Pour la lisibilité, les nationalités les plus représentées sont mises en gras. Pour les nationalités en dessous de 4 citoyens, la différence insignifiante avec l'année passée n'est pas calculée.

* L'origine inconnue est mentionnée pour les personnes provenant majoritairement d'ex-Yougoslavie et qui se détermineront sur un choix de nationalité ultérieurement (ex. Serbie ou Monténégro).

Concernant les nationalités étrangères, les Portugais sont les plus nombreux ; ils représentent le 36.05% (-1.57%) des étrangers, puis les Italiens, 13.98% (0.00%), et les Français, 10.66% (-0.14%).

Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 8'124 (-308), représentent le 70.59% (-0.83%) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

Répartition de la population selon l'âge et l'origine**REPARTITION DE LA POPULATION SELON L'AGE ET L'ORIGINE****Evolution mensuelle indicative en 2018**

	ARRIVEES	NAISSANCES	DEPARTS	DECES	TOTAL	DIFFERENCE
JANVIER	168	38	141	42	389	23
FÉVRIER	112	26	130	34	302	-26
MARS	162	29	246	41	478	-96
AVRIL	183	32	174	29	418	12
MAI	106	34	135	35	310	-30
JUIN	114	42	286	32	474	-162
JUILLET	203	32	239	34	508	-38
AOÛT	172	34	170	20	396	16
SEPTEMBRE	155	30	283	35	503	-133

	ARRIVEES	NAISSANCES	DEPARTS	DECES	TOTAL	DIFFERENCE
OCTOBRE	179	28	156	33	396	18
NOVEMBRE	109	20	131	24	284	-26
DÉCEMBRE	58	16	147	17	238	-90
Total	1'765	377	2411	391	4'944	-660

Indications sur la population

Provenance / Destination

Provenance / Destination	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Canton de Neuchâtel	455	25.56%	725	30.30%
Autres cantons romands	233	13.09%	354	14.79%
Jura Neuchâtelois	209	11.74%	244	10.20%
Autres pays	198	11.12%	227	9.49%
France	171	9.61%	177	7.40%
Suisse alémanique	116	6.52%	185	7.73%
Jura Bernois et Jura	96	5.39%	183	7.65%
Portugal	94	5.28%	168	7.02%
Autres pays Union Européenne	90	5.06%	64	2.67%
Italie	74	4.16%	29	1.21%
Espagne	35	1.97%	29	1.21%
Suisse italienne	9	0.51%	8	0.33%
Total	1'780	100%	2'393	100%

Groupe professionnel

Groupe professionnel	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Sans emploi	376	21.61%	422	19.84%
Autres groupes professionnels	301	17.30%	350	16.46%
Enfants - Etudiants	281	16.15%	450	21.16%
Horlogerie - Bijouterie	225	12.93%	233	10.95%
Service de santé	102	5.86%	122	5.74%
Hôtellerie - Restauration	88	5.06%	59	2.77%
Bâtiment - Génie civil	75	4.31%	77	3.62%
Retraités	63	3.62%	113	5.31%
Administration	48	2.76%	85	4.00%
Sans profession	29	1.67%	9	0.42%
Alimentation	28	1.61%	15	0.71%
Enseignement	25	1.44%	41	1.93%
Serv. de maison - Ménagère	24	1.38%	23	1.08%
Métallurgie - Mécanique	22	1.26%	30	1.41%
Services informatiques	15	0.86%	24	1.13%
Transports - Communications	14	0.80%	25	1.18%
Banque - Assurance	8	0.46%	12	0.56%
Agriculture - Horticulture	5	0.29%	5	0.24%
Garages - Carrosseries	5	0.29%	14	0.66%
Arts graph. - Imprimerie	4	0.23%	10	0.47%
Habillement	2	0.11%	8	0.38%
Total	1'740	100%	2'127	100%

Raison du mouvement

Raison mouvement	→Arrivées	% du total
Nouvel emploi	549	31.12%
Raisons de famille	443	25.11%
Logement	221	12.53%
Autres motifs	209	11.85%
Regroupement familial étranger	89	5.05%
Qualité de vie	73	4.14%
Demande d'asile	45	2.55%
Recherche d'emploi	37	2.10%
Retour au pays	33	1.87%
Qualité des infrastructures urbaines	40	2.27%
Stage - Etude	25	1.42%
Total	1'764	100%

Raison mouvement	Départs→	% du total
Autres motifs	573	24.34
Nouvel emploi	506	21.50
Logement	454	19.29
Raisons de famille	380	16.14
Départ à l'étranger	148	6.29
Retour au pays	141	5.99
Fiscalité	62	2.63
Stage - Etude	40	1.70
Demande d'asile	39	1.66
Recherche d'emploi	8	0.34
Regroupement familial étranger	3	0.13
Total		100%

Remarque générale : le nom des pays, canton ou autres indications des tableaux sont repris automatiquement du système informatique.

Les raisons du mouvement sont données par les citoyens au moment de leur arrivée/départ. Chaque citoyen mentionne la réponse de son choix.

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Activités informatiques 2018

Mandat informatique SIEN

Pour rappel, depuis la reprise de la gestion informatique de la Ville de La Chaux-de-Fonds par le service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN), le Conseil Communal a signé un nouveau mandat informatique avec le SIEN pour une période de 5 ans, de 2018 à 2022.

Durant ce mandat, nous réaliserons principalement les projets inscrits au schéma directeur, tout en intégrant les besoins nouveaux qui apparaîtront inévitablement. En fin de mandat, nous ferons le bilan et préparerons le prochain schéma directeur.

Schéma directeur informatique

Pour rappel, afin de donner un cadre à nos actions et à nos priorités de réalisation, nous avons lancé le schéma directeur informatique 2018-2022 dans le but de dresser un bilan de l'existant, de recenser l'ensemble des besoins évoqués par les services et de déterminer la politique et les moyens informatiques qui devront être mis en œuvre par les autorités politiques pour ces prochaines années.

L'élaboration du schéma directeur informatique a débuté en novembre 2016, s'est poursuivie tout au long de l'année 2017 en se terminant par la rédaction de deux rapports, le premier à l'attention du Conseil communal et le second à l'attention du Conseil Général. Ces deux rapports ont été respectivement validés par le Conseil communal en février 2018 et par le Conseil général en avril 2018. Dès lors, le SIEN bénéficie des budgets et du soutien nécessaires à l'exécution du schéma directeur informatique.

Ce schéma directeur s'organise autour de six thèmes regroupant les projets de manière logique :

- **Intraville** qui correspond au remplacement de l'intranet actuel,
- **SGAF**, acronyme pour Système de Gestion Administrative et Financière, qui regroupe un ensemble de projets transversaux et/ou organisationnels permettant l'amélioration et la pérennisation du système de gestion administratif et financier,
- **ClassArch** qui vise à définir le plan de classement et les règles d'archivage, y compris pour l'archivage numérique pérenne,
- **Évolution** qui regroupe un ensemble de projets consistant à faire évoluer des applications existantes ou à les remplacer,
- **Optimum**, ensemble de projets visant à optimiser des processus métiers, des coûts ou d'aligner certains outils vieillissants avec les nouveaux standards informatiques,
- **ACN-intégration**, ensemble de projets pilotés par l'Etat qui impacteront des services de la Ville. Il s'agira d'informer, d'intégrer et d'accompagner ces services tout au long de la réalisation de ces projets.

Dès 2018, les projets inscrits au schéma directeur ont débuté et se poursuivront, dans la mesure du possible, selon le plan établi.

Principaux travaux 2018

Les réalisations

Le SIC a déployé de nouvelles solutions matérielles et logicielles :

- Déploiement d'une solution de gestion de planification et de projets au service de la géomatique

Pour améliorer la planification et le suivi des tâches ainsi que la charge de travail des ressources, la solution de gestion de projets et de planification Orchestra a été déployée en mars 2018 au service de la géomatique. Cet outil permet une meilleure vision de la planification globale du service et de la planification individuelle de chaque ressource, de la répartition de la charge de travail entre les ressources, du suivi des tâches et délais et offre un support à la décision pour l'intégration de demandes nouvelles. Ce projet fait partie du thème *Optimum* du schéma directeur informatique.

- Migration SAP FM-Classics à FM-BCS

Afin de mieux répondre aux besoins du service des finances, le module de gestion budgétaire SAP-FM a été migré à la version FM-BCS. En production dès début avril 2018, et couplé à des évolutions dans la production de certains rapports financiers, ce changement permet de réduire la charge de travail nécessaire à la préparation et au suivi des budgets tout en offrant une meilleure vision aux responsables et décisionnaires. Ce projet fait partie du thème *SGAF* du schéma directeur informatique.

- Améliorations visuelles et techniques du site internet

Au cours du premier semestre 2018, des évolutions techniques et visuelles ont été apportées au site internet. La principale concerne la modernisation de la page d'accueil du site et des sous-sites. Ces changements offrent un rendu visuel plus moderne et agréable aux visiteurs ainsi qu'une simplification de la gestion de l'affichage des contenus pour les publicatrices et publicateurs, rendant l'alimentation moins complexe et plus rapide. Ce projet fait partie du thème *Optimum* du schéma directeur informatique.

- Migration de l'application MuseumPlus

Attendue par les musées, le projet de migration à une nouvelle version de MuseumPlus, application de gestion des collections et d'inventaire, a débuté à l'automne 2018. Cette évolution a pour but d'offrir une application plus moderne, basée sur des technologies Web, avec de nouvelles fonctionnalités qui amélioreront grandement le travail quotidien des gestionnaires. Ce projet, dont la réalisation s'achèvera en 2019, fait partie du thème *Evolution* du schéma directeur informatique.

- Remplacement des audioguides du MIH

Afin de remplacer les audioguides traditionnels en exploitation au MIH par des appareils plus modernes, dans le courant du deuxième semestre, il a été étudié et décidé de mettre en service des smartphones sécurisés s'appuyant sur l'application mobile izi.Travel déjà en exploitation au musée pour valoriser ses expositions et collections. Ils offriront un aspect plus moderne aux visiteurs mais également une réduction des opérations de manutention par le personnel pour le maintien à jour des contenus avec des potentiels d'évolutions des prestations intéressants pour l'institution. Ce projet, dont la réalisation s'achèvera par la mise en service des appareils dans le courant du premier trimestre 2019, fait partie du thème *Optimum* du schéma directeur informatique.

- Installation d'un réseau sans fil public aux Anciens Abattoirs

Dans le cadre du projet de rénovation des Anciens Abattoirs, afin de pouvoir offrir des prestations d'accès à Internet lors de manifestations, un réseau sans fil public, basé sur le réseau public cantonal NEMO, a été mis en place, en tenant compte de l'architecture et de la capacité d'accueil du site, ainsi que des besoins ponctuels liés à des événements particuliers. Les travaux ont été en partie réalisés en fin d'année 2018 et se termineront courant 2019, en coordination avec les travaux d'assainissement d'une partie du site.

- Renforcement des outils de gestion du personnel

Afin d'accompagner le service des ressources humaines dans son travail quotidien, diverses solutions ont été mises en place tout au long de l'année 2018, allant de l'extension de matériel bureautique, en passant par l'ajout ou le remplacement de timbreuses sur certains sites ou l'optimisation du suivi des absences. Toutes ces mesures ont pour but d'offrir une meilleure vision globale et une plus grande efficacité dans le traitement des informations.

Études et optimisations des systèmes d'informations

Que ce soit sur la base de problèmes remontés par les services ou dans le cadre de son travail de soutien quotidien, le SIEN a cherché à améliorer, optimiser ou simplifier les systèmes ou processus en place dans les différents services, dans un souci d'amélioration continue des solutions informatiques et de la qualité de service offerte aux collaborateurs et aux collaboratrices de la Ville. À ce titre, il peut être cité les exemples suivants :

- L'amélioration du système de réservation et de gestion des activités proposées par le service de la jeunesse,
- Le remplacement de certaines imprimantes multifonctions non adaptées aux besoins (qualité, vitesses et volumes d'impression, types de supports d'impression acceptés, etc.),
- Le remplacement d'équipements domotiques au service des espaces publics.

En plus de ces améliorations, diverses études ont été menées pour déterminer les opportunités d'améliorations futures, à fort potentiel, à apporter à d'autres services, parmi lesquelles figurent :

- La mise en place de solutions de comptage de trafic ou d'analyse de comportement de flux piétonnier,
- La mise en place d'une solution informatisée de gestion des conseils et commissions,
- Le remplacement de la solution de gestion de la Billetterie.

Statistiques

Interventions du SIEN et demandes pour l'année 2018 :

Nombre d'incidents déclarés au support du SIEN pour l'année 2018 :	1049
Nombre de demandes faites au SIEN pour l'année 2018 :	1153

État de l'inventaire des postes informatiques (décembre 2018) :

	Renouvelés	Supprimés	Ajoutés	En exploitation
Nb de PC	101	5	3	481
Nb de portables	42	8	9	156
Nb de tablettes	0	17	0	53
Nb d'imprimantes	8	0	1	47
Nb de MFP Canon	2	0	0	111

État du stock (décembre 2018) :

	PC	Portables	Tablettes	Imprimantes
Neufs	3	0	0	0
Occasions (4 à 7 ans)	18	8	0	0

Perspectives 2019

Pour 2019, nous continuerons à suivre le schéma directeur, en poursuivant les projets démarrés en 2018 et en intégrant progressivement les travaux prévus en 2019.

Nous pouvons citer la réalisation de la migration de MuseumPlus (musées), le déploiement des nouveaux audioguides du MIH, la conception et la réalisation du nouvel intranet de la Ville ou la mise en place d'une solution de gestion et de suivi des activités du SEP (Voirie). 2019 marquera également une évolution importante des postes de travail avec le passage à MS Windows 10 et MS Office 2016, ouvrant les possibilités futures de développement de solution de communication unifiée et intégrée au poste de travail.

En parallèle, nous débuterons ou poursuivrons l'étude de projets plus conséquents, nécessitant une analyse approfondie, parmi lesquels l'évolution de RERO (bibliothèques, centres de documentation), le remplacement et l'optimisation de la solution de billetterie, le développement de la mobilité des appareils et solutions des agents de terrain de la sécurité publique ou à plus longue échéance les perspectives futures concernant l'ERP de la Ville ou la gestion globale des contenus multimédia.

Urbanisme, bâtiments et relations extérieures (DUBRE)

SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'organisation du SUE regroupe:

Le secteur "Planification" :

Dirigé par l'urbaniste communal, ce secteur assume toutes les tâches en relation avec l'aménagement du territoire, les aménagements urbains, la mobilité, la planification énergétique ainsi que certains projets du secteur environnement.

Le secteur "Permis de construire" :

Dirigé par la responsable des permis de construire, ce secteur comprend le bureau des permis de construire (gestion des dossiers et des procédures, conformité des constructions, etc.), la prévention incendie, l'énergie, l'environnement et la salubrité publique en lien aux permis de construire.

Le secteur "Patrimoine" :

Dirigé par l'architecte du patrimoine, ce secteur est chargé de la protection et de la valorisation du patrimoine, de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi d'événements en relation avec celui-ci.

Le secteur "Marketing urbain, commerce, immobilier et salubrité" :

Dirigé par le délégué au marketing urbain, commerce, immobilier et foncier, ce secteur est notamment chargé du foncier stratégique, des relations avec les acteurs immobiliers et du "city management". Depuis l'automne 2015, les tâches en matière de salubrité publique de l'habitat et de lutte contre les nuisibles ont été reprises par ce secteur. En 2018, ce secteur a intégré dans ces tâches les prérogatives liées au tourisme.

Planification

Aménagement du territoire

La Chaux-de-Fonds 2030

L'élaboration des trois plans directeurs communaux (territoire, mobilités et énergies) a été faite entre 2015 et 2017. Ce projet a permis de dresser une vision globale qui sert de base à la coordination politique du développement territorial afin de développer la vision « La Chaux-de-Fonds 2030 ».

Le plan directeur communal des mobilités, accepté par le Conseil général par le biais d'un rapport d'information à fin novembre 2017, est actuellement dans sa mise en œuvre avec la réalisation de plusieurs actions :

- Procédure de nouvelles zones 30 (quartier du Crêt-Rossel – 22 cantons, collège Numa-Droz et rue des Entrepôts).
- Nouvelles bandes cyclables.

Le plan directeur communal du territoire a été suspendu par le canton en attendant l'entrée en vigueur du plan directeur cantonal. Quant au plan directeur des énergies, celui-ci a été retardé par la non-décision sur la vision territoriale et sur les futures décisions en lien avec VADEC+. Ces deux planifications seront achevées en 2019-2020.

L'ensemble de la démarche est élaborée par le SUE avec l'appui de certains services communaux (Sécurité publique, Service des espaces publics et Service technique) ainsi que des groupes d'intérêt.

Révision du plan d'aménagement local

La suite logique et légale de l'élaboration des plans directeurs communaux « La Chaux-de-Fonds 2030 » est la révision générale du plan et règlement d'aménagement communal (PRAC) datant de 1998. Les travaux préparatoires ont débuté en 2018. L'élaboration et la procédure devraient durer plusieurs années.

Le secteur planification du SUE pilote la démarche.

Plan directeur régional

Le canton a demandé à toutes les régions du canton d'élaborer des plans directeurs régionaux afin de définir le dimensionnement de la zone à bâtir par région. La Chaux-de-Fonds est incluse dans le périmètre Centre-Jura. Ce plan directeur régional a été adopté par le canton en mai 2018. Le SUE était le répondant technique pour ce dossier.

Projet d'agglomération

Le Canton et les communes urbaines du Canton ont lancé en 2014 les réflexions pour l'élaboration du 3^{ème} projet d'agglomération qui a été déposé à la Confédération à fin 2016. Le SUE est le représentant technique de la Ville dans les différents groupes de travail. Il assure également la procédure pour les demandes de financement pour les mesures du premier et deuxième projet d'agglomération.

Plan spécial Le Corbusier

Premier quartier durable du canton offrant une triple mixité - sociale, intergénérationnelle et fonctionnelle -, le premier îlot, appelé îlot B, du Quartier Le Corbusier, à La Chaux-de-Fonds, a été inauguré le jeudi 15 septembre 2016. Cet îlot est composé de quatre immeubles dont une PPE de 19 logements, de 21 logements avec encadrement, d'une coopérative d'habitation de 36 logements, ainsi que deux bâtiments administratifs.

Le peuple neuchâtelois a refusé le crédit le 24 septembre 2016 pour la construction du Nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ) prévu sur l'îlot A. Des discussions sont en cours depuis 2018 avec des investisseurs pour la construction de cette parcelle.

Scierie des Eplatures

Après l'octroi par le Conseil général le 1^{er} avril 2014 d'un crédit pour l'achat des terrains de l'ancienne scierie des Eplatures, le SUE a lancé un mandat d'études parallèles avec 3 bureaux d'urbanisme afin de dessiner les premiers contours de la planification de ce site très stratégique. Les résultats de cette procédure ont été connus en décembre 2014 et ont été présentés à la population au printemps 2015.

Les études de détail ont eu lieu entre juin 2015 et juin 2016 avec l'équipe de mandataires choisie par le Conseil communal. Depuis l'été 2016, le SUE est en train d'élaborer le plan de quartier, la modification du PRAC et des alignements. La modification du plan et règlement d'aménagement communal et des alignements ont été mis à l'enquête publique en 2018.

La coordination concernant l'équipement et l'enterrement de la ligne électrique est un point important de cette planification.

Le SUE, secteurs « planification » et « marketing urbain, commerce, immobilier et salubrité » ont rencontré à plusieurs reprises des investisseurs potentiels pour le site. La procédure initiée en 2018 devrait s'achever en 2019 avec le choix final des investisseurs.

Plans de quartier

Le SUE est le répondant des promoteurs pour les projets de plans de quartier et ceux qui sont en cours de modification (PQ La Cluse, PQ Chemin Perdu Nord, PQ Gemo).

Aménagements urbains

Promenade Le Corbusier

La promenade Le Corbusier sur le tronçon au Nord de l'îlot B, dont le projet a été élaboré en 2016-2017, a été aménagée en 2017-2018. Les travaux de génie civil ont été terminés en octobre 2017. La plantation de la végétation a été effectuée au printemps 2018 afin de végétaliser les nombreux îlots de verdure de la rue. Le tronçon de la Promenade Le Corbusier devant l'îlot B est le premier maillon aménagé de cette rue verte qui doit, au fil du développement des constructions, être aménagée à terme sur toute sa longueur pour relier la Place de la Gare, en est, à la Coop des Entilles, en ouest. Cette rue est classée en zone de rencontre (vitesse autorisée à 20km/h) avec priorité aux piétons.

Rue du Cygne – rue de la Serre (projet Serre 37-43)

En lien avec le projet de construction de l'îlot Serre 37-43, en lieu et place de l'ancienne Coop City, un projet d'aménagement de la rue du Cygne (au sud du nouveau bâtiment) et de la rue de la Serre (au nord) est développé par le service en partenariat avec le promoteur. Les travaux pour l'aménagement de ces deux rues sont prévus pour 2019, dès la fin des travaux de gros œuvre sur le nouveau bâtiment.

Rue de l'Avenir – 2ème étape

Dans la continuité du premier tronçon de la rue de l'Avenir aménagé en 2014, entre le Pod et la rue de la Serre, le second tronçon de la rue, entre les rues de la Serre et du Parc, a été réaménagé en 2018. Les travaux de génie civil sont pratiquement terminés, hormis quelques finitions qui doivent être peaufinées au printemps 2019, en plus de la plantation de la végétation et de l'installation d'une fontaine en face de la Synagogue. Le projet a été entièrement développé par le service. Ce réaménagement s'inscrit dans une volonté de requalifier cette rue piétonne du centre-ville sur toute sa longueur.

Rue des Sagnes

En raison des travaux effectués par Viteos pour le changement de la conduite d'eau potable et des raccordements, le service a élaboré un projet de réaménagement de la rue pour remplacer les bacs de végétation en rondins de bois. Inaugurés au début des années 90, les aménagements sur la rue ont fortement vieillis et ne pouvaient plus être réparés avec les mêmes matériaux. Les travaux de Viteos impactant fortement les bacs, le projet a consisté à recréer de nouveaux bacs (dans des proportions identiques, voire supérieures ou légèrement décalées pour faciliter le passage du chasse-neige) en bordures granites. Les bordures utilisées à cet effet sont les anciennes bordures récupérées sur les rues Crêt et Manège.

Place de l'Hôtel-de-Ville – passage du Centre

Le SUE a élaboré en 2018 l'étude de faisabilité pour la requalification du coin nord-ouest de la Place de l'Hôtel-de-Ville, ceci afin de remédier à certains problèmes sécuritaires, notamment sur les passages pour piétons, et afin d'offrir un espace plus agréable pour les différents utilisateurs de cette place (piétons, vélos, voitures). L'aménagement a été réalisé en 2018. Le Passage du Centre a également été fermé à la circulation et les places de stationnement supprimées, de manière à offrir un espace totalement piétonnier au centre-ville. De futures interventions sur cet espace sont prévues à court terme pour égayer cet espace piétonnier.

Route cantonale 1320 (rue du Locle – boulevard des Eplatures)

Le Service cantonal des ponts et chaussées prévoit entre 2019 et 2021 l'assainissement de la chaussée entre le Grand-Pont et le pont de la Combe-à-l'Ours. Trois étapes sont prévues.

Le SUE et le Service technique font partie du groupe de travail initié par l'Etat.

Guide des aménagements extérieurs

Le Plan directeur des mobilités prévoit la réalisation d'une charte des aménagements urbains, rebaptisée depuis "Guide des aménagements extérieurs". Les travaux ont débuté au printemps 2017. L'objectif de ce Guide est d'établir un document définissant les "bonnes pratiques" sous forme de recommandation, et de synthétiser les bases légales, normes et directives liées à l'aménagement des espaces publics et privés. Différents thèmes seront abordés, regroupés dans trois chapitres à savoir : La trame verte – végétaliser la ville ; la trame grise – agencement, choix des revêtements, etc. ; mobilier urbain – catalogue du mobilier urbain au sens large défini en fonction de différents secteurs en ville, identifiés dans le Plan directeur communal des mobilités.

Le chapitre sur la trame verte a été achevé à fin 2018 et est disponible à l'adresse suivante : <http://www.chaux-de-fonds.ch/mobilite-urbanisme/amenagement-et-planification/guide-amenagements-exterieurs>. Les deux autres trames sont prévues en 2019.

Mobilité

Dans ce domaine, les objectifs sont inchangés, ils consistent à contribuer à créer les conditions-cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables. L'amélioration de la sécurité des usagers les plus vulnérables est aussi poursuivie.

Politique de stationnement

Un rapport général sur la politique de stationnement et de modération du trafic a été accepté par le Conseil général le 28 juin 2010. La mise en place du macaron et le crédit relatif à la mise en œuvre des mesures ont fait l'objet d'un double référendum et le projet a été refusé par la population le 13 février 2011.

La mise en place d'une réelle politique de stationnement en ville est toutefois nécessaire à plusieurs titres : éviter la saturation du réseau routier urbain et le stationnement de longue durée au centre-ville, réduire les émissions de bruit et de pollution, améliorer le transfert modal, instituer de l'espace public à d'autres usagers, bénéficier des subventions fédérales dans le cadre du programme d'agglomération, notamment.

Le projet a dès été relancé avec la création le 30 juin 2014 d'une commission interne du Conseil général. Un important travail d'analyse a été fait par le SUE entre 2016 et 2018. Un nouveau rapport général sera présenté au Conseil général début 2019.

Le SUE assure le pilotage de ce projet.

Projet H18

Le projet de contournement routier Est (H18), dont les premières études ont débuté il y a une dizaine d'années, connaît un coup d'accélérateur depuis quelques mois car le projet définitif et le plan directeur partiel des mobilités (PDPM), qui définit les mesures d'accompagnement, ont été quasiment finalisés en 2018. La mise à l'enquête publique est prévue au 1^{er} semestre 2019.

Le projet prévoit la réalisation d'un tunnel sous la colline des Arêtes avec un accrochage par deux giratoires, l'un au carrefour rue de l'Hôtel-de-Ville – rue des Petites Crosettes et un autre au carrefour rue du Collège – rue de la Pâquerette. Des mesures d'accompagnements seront prises afin de reporter au maximum le trafic sur le contournement routier, ceci permettant de dégager des espaces publics qui pourront être requalifiés.

Gare de la Fiaz

En 2018, le financement de la réalisation de la gare La Chaux-de-Fonds – Forges a pu être réalisé tant au niveau communal que cantonal. Ce projet est vital pour le développement du quartier de l'ancienne Scierie des Eplatures.

Plan de mobilité d'entreprises

Le SUE soutient les entreprises qui doivent élaborer un plan de mobilité. Celui-ci est obligatoire depuis 2013 pour toute nouvelle construction, transformation importante, tout changement d'affectation ou aménagement de stationnement supplémentaire et pour toute activité économique dont le nombre d'employés est supérieur à trente quel que soit le taux d'activité.

Nature

Procédure concernant les abattages et élagages

Un important travail est mené par le SUE avec le SEP pour traiter les demandes d'abattages et d'élagages d'arbres. Pour rappel tout élagage ou abattage d'arbre dont le tronc mesure plus de 50 cm de diamètre doit faire l'objet d'une demande officielle auprès du service d'urbanisme et de l'environnement et être réalisé dans les règles de l'art par un professionnel. En plus de l'amende en cas d'infraction, une plantation ou une taxe compensatoire, selon les cas, peuvent être exigées.

Rougequeue à front blanc

Le groupe Rougequeue à front blanc (Gràfb) de La Chaux-de-Fonds s'est vu décerner par Pro Natura le prix Elisabeth et Oscar Beugger 2016 doté de 50'000 francs. Le SUE est le répondant au niveau de la ville pour la mise en œuvre de ce projet qui vise à encourager, par des mesures ciblées, les habitats de cet oiseau emblématique. Des réflexions ont été menées avec le Gràfb sur les quartiers du Mont d'Amin – rue de la Prairie et le quartier des Rosiers car ce sont deux secteurs à fort potentiel. Des plantations ont pu être faites dans le quartier des Rosiers en 2018.

Énergie

Le secteur énergie a été supprimé suite au départ à la retraite du délégué à l'énergie en février 2016. Ses tâches ont été reprises par l'urbaniste communal et dès lors revues à la baisse.

Le SUE s'est occupé d'accompagner le Conseil communal dans les négociations pour l'enterrement de la ligne électrique du groupe E entre le quartier des Foulets et les Endroits.

Le SUE est le répondant communal pour VITEOS et VADEC dans le cadre des discussions pour le projet VADEC+.

Environnement

Lutte contre le radon

Pour des questions financières, le Conseil communal a décidé de stopper la prestation de conseils en assainissement. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la mesure initiale et finale (après assainissement) reste gratuite dans la limite du stock de dosimètres (1 par mesure) disponibles.

30 dosimètres ont été distribués durant l'année 2018 lors de visites de conformité suite à la délivrance d'un permis de construire (nouvelles constructions).

Radium

Le Plan d'action national radium 2015-2019, géré par l'OFSP, a été approuvé par le Conseil fédéral en mai 2015.

La collaboration entre la ville et l'OFSP initiée en 2014 se poursuit à ce sujet.

Au 30 novembre 2018, 176 bâtiments ont fait l'objet d'un diagnostic ; 150 ne nécessitent pas d'assainissement. Sur les 26 bâtiments à assainir, 20 assainissements sont terminés ou en cours.

Permis de construire

Permis de construire et autorisations

Permis de construire (sanctions) et autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme

Tout confondu, le service a examiné de manière formelle ou informelle, fait circuler les dossiers dans les services concernés pour préavis et selon, synthétisé les préavis et rédigé des décisions pour les demandes suivantes (entre parenthèses : chiffre 2017) dont certaines n'ont pas encore été finalisées et devraient l'être dans le courant de l'année 2019 :

Examinées	Octroyées	Type de demandes
188 (215)	170 (199)	Sanctions définitives ou sanctions préalables
24 (11)	20 (17)	Modifications de sanction
10 (7)	7 (8)	Autorisations formelles octroyées par le Conseil communal ou le SUE
30 (31)	25 (25)	Autorisations de pose d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
40 (55)	39 (56)	Confirmations pour pose de panneaux solaires
6 (21)	4 (6)	Préconsultations formelles
	32 (64)	Autorisations informelles délivrées pour de simples travaux d'entretien, transformation, rénovation, etc.
	8 (8)	Autorisations anticipées de débiter les travaux
	9 (10)	Prolongations de sanction
--	--	-- Préconsultations informelles (par téléphones, e-mails, etc.) : Quantité difficile à estimer, mais non négligeable
298 (340)	314 (393)	Totaux

Les 170 permis de construire ou sanctions préalables délivrés ont traités aux genres de travaux suivants (certains permis peuvent comporter plusieurs des genres de travaux répertoriés) :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :

- 2 (5) Maisons familiale, villas à 1 ou 2 logements
- 5 (7) Maisons à plusieurs logements
- 2 (0) Maisons mixtes, locatif et commercial
- 2 (0) Autres bâtiments avec logements
- 11 (12) Bâtiments au total comportant 212 (88) logements.

Il faut également relever la création de 109 logements dans des bâtiments existants transformés.

Bâtiments ou installations d'utilité publique :

- 8 (16) Constructions, rénovations, transformations

Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux :

- 25 (45) Bâtiment ou surfaces commerciales et administratives, y compris les transformations
- 12 (2) Bâtiments ou surfaces industrielles

Constructions agricoles :

- 3 (4) Constructions, transformations, agrandissements

Divers :

- 0 (2) Reconstructions après incendie
- 89 (87) Transformations des bâtiments existants

- 47 (60) Permis divers (ex. changement d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.)
- 6 (11) Antennes pour téléphonie mobile
- 45 (61) Poses de panneaux solaires
- 6 (7) Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments

Procédures de mise à l'enquête publique et dossiers objets d'oppositions

163 (154) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées, concernant des permis de construire, des modifications de sanction ou des sanctions préalables.

13 (10) dossiers ont fait l'objet d'oppositions lors de la mise à l'enquête publique, émanant de 21 (30) opposants. Une partie des oppositions ont été retirées suite aux séances de conciliation ou aux observations des requérants. Les oppositions restantes n'étant pas pertinentes, elles ont été levées par le Conseil communal.

Le service a traité 1 (3) recours consécutif à des levées d'oppositions.

1 (3) permis de construire a été refusé par le Conseil communal suite à une décision négative du DDTE.

Demandes de conformité à la LCAT art. 10 (remaniements parcellaires)

27 (19) demandes émanant du Géomètre cantonal ont été préavisées par le SUE quant à la conformité des divisions parcellaires.

Commissions d'urbanisme

La commission d'urbanisme a tenu 9 (10) séances pour examiner 58 (67) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal.

Prêt de plans d'archives

77 (63) dossiers de plans d'archives ont été prêtés à des architectes, propriétaires, gérants, etc.

Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment

La statistique sur les travaux du bâtiment a été tenue à jour régulièrement sur le site RegBL. La statistique est désormais trimestrielle, le système de collecte des données favorise le contact régulier avec les architectes tout au long de l'année, tout en les encourageant à nous tenir informés sans tarder de l'avancement des dossiers.

Archivage informatique des plans d'archives

Comme les années précédentes, faute de temps et de personnel à disposition, l'archivage des plans d'archives (scannage et enregistrement) connaît du retard, toutefois, les plans des nouveaux projets sanctionnés sont archivés au fur et à mesure. Dans la mesure du possible, les plans d'archive sollicités par les propriétaires pour prêts sont aussi scannés dans la foulée.

Fondation pour le patrimoine

Collaboration du secteur à l'ensemble des dossiers patrimoine suite au départ de l'architecte du patrimoine afin d'assurer la transmission des connaissances à la nouvelle titulaire. 22 dossiers traités ad intérim depuis le départ de la titulaire du poste d'architecte du patrimoine.

Divers

Le service a été consulté pour la mise en couleurs ou encore pour des conseils techniques d'entretien d'une vingtaine d'immeubles. Il a aussi été consulté pour des questions de faisabilité légale ou de conformité réglementaire sur plus d'une cinquantaine de sujets.

Inspectorat des bâtiments

Préavis de permis de construire

180 (199) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle.

Visites de conformité

Il a été procédé à la visite de conformité de 27 (15) bâtiments comprenant tout type de constructions mais plus particulièrement des bâtiments industriels visités avec les secteurs de la prévention incendie, ainsi que l'Office cantonal des relations et des conditions de travail (ORCT) et les dossiers sensibles et recevant du public. La majeure partie de ces visites ont révélés des travaux non-conformes aux plans et au permis de construire sanctionnés et dès lors nécessités dans plusieurs cas, une nouvelle visite après mise en conformité des travaux non-conformes.

Autorisations d'installation de chantier

7 (5) installations de chantier ont fait l'objet d'une autorisation, le manque de ressources dans le secteur des permis de construire ne permet pas d'en faire le contrôle systématique. La sécurité de ces installations (signalisation, sécurité, accès, etc.) est toutefois assurée par la Sécurité publique.

Travaux sans autorisation – dénonciation

Une quarantaine (24) de chantiers ou installations effectués sans autorisation, ont fait l'objet d'une intervention de notre service, dont 3 (3) ont été dénoncés au Ministère public et une trentaine ont donné lieu à une procédure de permis de construire ou demande d'autorisation a posteriori. Ces travaux illicites occupent de plus en plus l'inspecteur et le bureau des permis de construire. Le suivi de ces dossiers est long et chronophage.

Interventions concernant la sécurité

Sollicité par des propriétaires ou sur dénonciation, notre inspecteur, délégué BPA (Bureau de prévention des accidents), est intervenu à 5 (6) reprises pour des problèmes concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non conformes. Il a participé cette année à un cours de perfectionnement BPA.

Contrôle général des bâtiments

Notre inspectorat a contrôlé les bâtiments en cours de construction ou existants lorsqu'il a été sollicité pour ce faire. Malheureusement ce suivi est impossible à assurer régulièrement et correctement par manque de ressources.

Prévention incendie

Préavis de permis de construire

133 (171) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, 32 préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière.

Installations de chauffage

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés, les demandes de nouvelles installations de chauffage et des remplacements d'installations de chauffage.

108 (107) autorisations et notifications pour installations de chauffage ont été octroyées par le Conseil communal :

- 21 (8) chauffages généraux, brûleurs à pression, à mazout
- 74 (88) chauffages généraux, à gaz
- 0 (7) chauffages généraux, à pellets, à plaquettes, à bûches
- 11 (4) pompes à chaleur
- 2 (0) chauffage à distance

Installations de cheminées de salon et de poêles

13 (10) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Inspections des bâtiments

Le secteur prévention incendie a traité dans le cadre de visites de bâtiments (locatifs, individuels, industriels, écoles, magasins, hôpitaux, etc.), 716 (869) dossiers. Ces dossiers ont donné lieu à 206 (101) ordres de police du feu; 388 (272) visites périodiques de bâtiments (complètes ou partielles); 27 visites de conformité; 42 installations de chauffages; 5 réceptions d'installations d'alarmes et de détections incendie.

Un collaborateur a réussi son examen d'expert en prévention incendie.

Campagne de sensibilisation dans les écoles

Notre service a participé à 13 (20) reprises aux cours dispensés dans les classes de 7^{ème} hamos (238 élèves).

Etablissements publics

Sur demande du SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires), les changements de patente, qui sont appelés aujourd'hui "permis d'exploitation" (pour le propriétaire d'immeuble abritant un établissement public) et "autorisation d'exploiter un établissement public" (pour le tenancier de l'établissement), les réouvertures et les projets d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 62 (26) pour l'année 2018, cette augmentation significative est due au changement de réglementation sur les établissements publics. En principe, au terme de cette année, les demandes vont baisser de manière importante dans la mesure où les établissements publics avaient jusqu'au 31 décembre 2017 (délai prolongé par le SCAV jusqu'au 31 décembre 2018) pour se mettre en conformité. Seules les visites périodiques et les changements de patente nécessiteront à l'avenir de tels contrôles.

Commission du feu

La commission de salubrité et de la police du feu s'est réunie le 10 décembre 2018.

La réunion annuelle des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers de districts a eu lieu le 30 octobre 2018 à Couvet.

Energie et ventilations

122 (122) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière.

Suite au départ du délégué à l'énergie, le secteur permis de construire est aussi en charge de la gestion du traitement des demandes d'installations de ventilation soit 27 cette année, et qui jusqu'à présent faisaient l'objet d'une procédure simple d'autorisation (sans mise à l'enquête publique). Ces dossiers, sur demande du SAT (Service de l'aménagement du territoire), seront dorénavant traités par le biais de SATAC 2 et les dossiers seront en principe mis à l'enquête publique. Le collaborateur en charge de ce volet a suivi un cours de recyclage cette année 2018.

EN-NE	Formulaire de base	27 (44)
EN-1a	Part maximale d'énergies non renouvelables, solutions standards	13 (14)
EN-1b	Part maximale d'énergies non renouvelables, preuve calculée	3 (15)
EN-2a	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances ponctuelles	21 (33)
EN-2b	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances globales	7 (12)
EN-NE3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	108 (107)
EN-4	Installations de ventilation	27 (11)
EN-5	Réfrigération / humidification	3 (3)
EN-6	Locaux frigorifiques ou de congélation	1 (0)
EN-9	Installation de production d'électricité	0 (0)
EN-8	Halle gonflable	0 (0)
EN-10	Chauffage de plein air	0 (2)
EN-11	Chauffage de piscine	0 (1)
EN-E60	Pompes à chaleur	5 (4)
EN-E61	Énergies renouvelables	8 (10)
	Capteurs solaires thermiques	141 m ² (286 m ²)
	Panneaux photovoltaïques, 37 kW (170.6 kW)	478 m ² (193 m ²)

La libéralisation des procédures en matière d'installations solaires entrée en vigueur en 2015, a bien évidemment donné lieu à une diminution des demandes de permis de construire en la matière et les chiffres ci-dessus ne comptabilisent pas les installations réalisées sans procédure. En l'occurrence, 39 (56) installations ont fait l'objet d'un courrier de notre service confirmant qu'aucune procédure n'était nécessaire mais rendant attentif les propriétaires sur les moyens à mettre en œuvre afin de garantir la qualité d'intégration de telles installations.

Salubrité (Secteur permis de construire)

Préavis de permis de construire

Le préavis du secteur salubrité a été sollicité par le secteur permis de construire dans 114 (113) dossiers SATAC 2 avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un bon nombre de préavis ont été donnés de manière informelle dans le cadre de préconsultations.

Changement d'affectation et suppression de logements

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2018.

Contrôle des champignons

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population. Cette convention a été revue en 2018 en regard des différents changements entrés en vigueur, notamment la modification des horaires et des rétributions.

La chaleur et le manque de pluie durant toute la période estivale, ainsi que durant une bonne partie de l'automne n'ont pas favorisé la pousse des champignons. Les contrôles de champignons ont vraiment débuté à mi-septembre et se sont poursuivis jusqu'à fin octobre. Toutefois, il est relevé que même s'il y a peu de champignons, les espèces non comestibles et toxiques sont cueillies !

Pour des raisons sanitaires et de toxicité, de nombreux champignons sont éliminés des paniers. A noter, cette année, les espèces toxiques suivantes : *Clitocybes* gr. *candicans*, *Gyromitra* *esculenta*, *Inocybe* *pudica*, *geophylla*, *bongardii*, *Paxillus involutus*.

Le nombre de cueillettes s'est élevé à 287 contrôles (298 en 2014, 223 en 2015 et 255 en 2016, 498 en 2017).

Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre de la Société Mycologique des Montagnes Neuchâteloises sur leur temps libre. Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons), aucune personne n'a suivi le cours de recyclage obligatoire (au minimum 1 fois tous les 5 ans).

Conclusions

Malgré une légère baisse du nombre de permis de construire, d'autorisations et de sollicitations de tout genre (-20% env.), le secteur est toujours très sollicité et cette légère baisse des dossiers n'a pas d'impact significatif sur le fonctionnement du secteur.

Nous relevons une légère augmentation des dossiers en lien à l'industrie ce qui est un signe encourageant et révélateur d'une situation conjoncturelle plus favorable.

Le secteur est donc toujours en surcharge et ce d'autant plus que les procédures deviennent de plus en plus lourdes et complexes. Les effectifs limités du secteur des permis de construire ne permettent pas d'être sur tous les fronts et, plus particulièrement, ne permettent pas le suivi des dossiers après l'octroi des permis de construire, ce qui est regrettable. Cet objectif, visé depuis de nombreuses années mais surtout, exigé par la Loi sur les constructions (art. 41 ss LConstr.) ne pourra être atteint sans une augmentation des ressources.

Comme dit plus haut, les dossiers en lien aux travaux illicites occupent de plus en plus le secteur des permis de construire. Le suivi de ces dossiers est long et chronophage et cette tâche doit impérativement être remplie au vu de la délégation de compétence octroyée par le canton en matière de gestion des permis de construire, et de la nécessité de contenir au mieux les manquements aux règlements sur les constructions.

La gestion des permis de construire via SATAC 2 a enfin pris son "rythme de croisière", même si les requérants non professionnels ont peine à utiliser ce système. Une collaboration étroite avec le SAT et les utilisateurs des administrations est toujours très soutenue et la ville de La Chaux-de-Fonds via le secteur de permis de construire, précurseur dans l'utilisation de SATAC 2, est souvent sollicitée pour son expérience et ses propositions de valorisation du fonctionnement du système.

En revanche, les délais réduits pour le traitement des dossiers, voulus par le législateur à l'introduction de SATAC 2, restent difficiles voire impossibles à garantir et plus particulièrement lorsqu'il s'agit de dossiers de compétence cantonale. Toutefois, le dépassement des délais est majoritairement dû aux dossiers incomplets déposés par les requérants et à leur manque de suivi. Seule une minorité de professionnels déposent des dossiers de qualité facilitant, indiscutablement, leur traitement.

En association avec le SIS, une légère restructuration a été mise en place dans le dernier trimestre de l'année et le collaborateur en charge des visites périodiques des bâtiments, alors sous la direction du SIS, a été rapatrié dans le secteur des permis de construire afin de renforcer les synergies avec les collaborateurs en charge de la prévention incendie.

Patrimoine

L'année 2018 a été marquée par le départ de l'architecte du patrimoine. Les tâches du secteur, pour la majeure partie, sont assurées depuis et de manière ad interim par la responsable du secteur des permis de construire, entraînant pour elle une surcharge très importante de travail.

Les activités de la section patrimoine continuent à être multiples. L'architecte du patrimoine apporte son expertise dans le traitement des demandes de permis de construire ; collabore dans la gestion de la Commission d'Urbanisme de la Ville ; conseille les privés ; procède à des recherches historiques ; assure la gestion de la Fondation pour le patrimoine ; assume la charge de "gestionnaire de site" de "l'urbanisme horloger" inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et apporte son aide aux chercheurs, étudiants et écoles intéressés par notre patrimoine. La section du patrimoine est également en lien étroit avec Tourisme neuchâtelois, notamment pour collaborer à la promotion de notre héritage architectural, la préparation de visites et l'accueil de visiteurs. En plus, il siège au sein du conseil de la fondation Temple St-Jean. Parallèlement, l'architecte du patrimoine de la Ville fait partie de la Commission de construction de la Maison Blanche, à laquelle il apporte son expertise, et depuis 2017 également de la Commission du Musée de Beaux-Arts. Comme gestionnaire du site, il apporte aussi son expertise dans le cadre du traitement des demandes de permis de construire en Ville du Locle pour lesquelles il est sollicité.

Fondation pour le patrimoine

Il est à noter que les aides à la restauration d'éléments significatifs de notre patrimoine octroyées par la Fondation pour le patrimoine de la Ville se maintiennent au même niveau, démontrant l'intérêt de la population et des propriétaires pour notre patrimoine architectural.

Fondation pour la mise en valeur du site inscrit

La fondation travaille depuis la fin de l'année 2018 à l'organisation des festivités et événements qui marqueront le 10^e anniversaire de l'inscription de l'urbanisme horloger sur la liste du patrimoine de valeur mondiale et universelle.

Commission des experts UNESCO

En 2018, la Commission des experts UNESCO a à nouveau joué un rôle fondamental comme outil au service du site et des deux villes dans le cadre des processus de gestion des demandes de permis de construire controversées pour la préservation des valeurs du site.

Gestion d'autres projets

En 2018, le secteur du patrimoine a poursuivi les travaux préparatoires pour l'actualisation du recensement architectural de la Ville et de son Plan de Site.

Marketing urbain, commerce, foncier et immobilier

Le spectre des activités du secteur marketing urbain, commerce, immobilier et foncier est très varié. Il est chargé du foncier stratégique, soit des négociations, acquisitions et valorisation de sites tels que l'ancienne scierie des Eplatures et des différentes parcelles en mains de la Ville. Le secteur est en charge également de l'implantation ou du déménagement des entreprises sur le territoire chaux-de-fonnier sous l'angle du domaine foncier. Il est de plus en relation avec les acteurs immobiliers pour tout ce qui concerne la connaissance du marché, les investissements et le conseil. Il collabore également avec la gérance communale pour établir la stratégie du parc immobilier propriété de la Ville. Le secteur est aussi en charge de tout ce qui concerne le "city management" et plus particulièrement la gestion du centre-ville, notamment en animant un réseau d'acteurs économiques. Depuis 2018, ce secteur a repris les prérogatives en matière de tourisme en lien avec une réorganisation au sein du dicastère. Pour notamment assumer ces tâches, un nouveau collaborateur a commencé à travailler dans le secteur le 1^{er} mars 2018 à 70%. Le secteur marketing urbain tient également une place très transversale au sein de l'administration et de ce fait participe à de nombreux groupes de travail, comités de pilotage ou plateformes d'échanges. Envers l'extérieur, il est une "porte d'entrée" de l'administration pour différents acteurs spécifiques et joue un rôle de facilitateur. Ce secteur est également au centre des préoccupations du domaine de la salubrité dans les logements (voir section salubrité).

Immobilier et foncier stratégique

En 2018, la mise en vente d'appartements neufs en propriété par étage (PPE) est restée stable avec de nouvelles promotions, mais la fin de mise en valeur de quartiers importants comme les Batignolles ou l'Orée du Bois. La demande pour des appartements en PPE reste forte malgré les restrictions toujours plus importantes mises en place par les banques pour octroyer des prêts hypothécaires. Ceci notamment car les taux restent toujours très attractifs. La Chaux-de-Fonds a vu sa population diminuer fortement en 2018, principalement en lien avec le retour au pays de familles entières en regard de changements légaux et de la reprise conjecturelle forte dans les pays du sud de l'Europe. L'économie se porte toutefois bien et la démographie devrait repasser au vert en lien avec le besoin de main d'œuvre notamment. Il existe toujours une demande importante pour les appartements bénéficiant d'une situation à proximité des gares et des transports publics. Ainsi, le défi de ces prochaines années est d'amener plus de PPE dans le centre-ville et proches des gares afin de diversifier l'offre et le type de population. Ces implantations permettent de moins grandes nuisances en termes de déplacements sur le territoire communal et une économie du sol en construisant la ville dans la ville, la ville sur

la ville. Cela sera le cas sur le site de la Scierie des Eplatures dont la Ville est propriétaire. Une première sélection d'investisseurs a déjà eu lieu pour ce site. Le début des constructions devrait pouvoir avoir lieu au plus tôt en 2021. L'élaboration d'un projet avec des acteurs locaux est également en cours sur l'îlot A du quartier Le Corbusier. Ici également, la sélection des investisseurs et constructeurs est en cours.

La demande de maisons individuelles reste importante. Cependant les terrains disponibles restent rares et ceux libres de promoteurs et d'architectes sont quasi inexistantes et cela pousse certaines personnes à chercher du terrain dans d'autres communes. Pour contrer ce phénomène, la Ville a acquis, en 2018, deux biens-fonds dans le quartier des Foyards. Ceux-ci pourront accueillir 14 villas en tout. Les parcelles pour villas feront entre 850 m² et 1'300 m². Le but de ces acquisitions est, en plus de combler une offre forte, de travailler sur la mixité sociale de la Ville en fixant ou en attirant des contribuables aisés. Pour les maisons individuelles existantes, le marché demeure aussi tendu et les prix, de par la rareté des objets, ont une tendance à la hausse alors que les objets demandent souvent d'importants travaux de rénovation. On constate que des objets ne trouvent pas preneur facilement et restent longtemps sur le marché.

Il existe un certain manque de visibilité sur le marché immobilier chaud-fonni. En effet, de nombreux projets sont en cours d'élaboration ou déjà dans leur phase de chantier (500 logements devraient sortir de terre dans les 5 ans à venir). Les investisseurs ne semblent toutefois pas être retenus par ce nombre élevé de logements planifiés. Le fait qu'il y ait beaucoup d'argent à placer sur le marché a tendance à déséquilibrer l'offre, certains investisseurs devant simplement libérer des sommes importantes dans un véhicule de placement. Ils ne se soucient souvent pas de la vie de l'immeuble qui suivra et font des planifications financières avec un taux de vacance important. Cette manière de faire crée aussi un appauvrissement de l'offre de logements. Le locataire se retrouve souvent face à des appartements neufs mais sans cachet particulier ou services spécifiques. Cette situation n'est pas propre à La Chaux-de-Fonds et touche également l'arc lémanique. Il est important que le marché reste équilibré pour les investisseurs comme pour les locataires afin qu'il existe toujours une forte motivation à rénover les logements existants. Il est également essentiel pour la Ville de maîtriser le foncier afin de pouvoir échelonner un développement harmonieux de son territoire en étant attentifs aux besoins des différents usagers de la cité. Il y a clairement un risque de vieillissement du parc immobilier dans le plan en damier qui est parfois délaissé par la population aisée financièrement pour les extérieurs de Ville.

Le secteur marketing urbain a su tisser des liens forts avec les différents acteurs du domaine immobilier. Un échange important de données et de compréhension du marché se déroule tout au long de l'année avec les gérances, les promoteurs et les investisseurs. C'est d'ailleurs dans ce cadre que le secteur réunit plusieurs fois dans l'année les principales gérances de la place pour procéder à des échanges d'expérience. Cette relation de confiance permet de mieux faire comprendre les volontés de la ville en termes d'aménagement du territoire et à l'inverse pour la ville de permettre d'appréhender les attentes du secteur privé. Tout cela dans le cadre d'une analyse fine du marché local et des différents indicateurs récoltés par le service d'urbanisme et de l'environnement. Les professionnels de l'immobilier s'interrogent quant au fait de retenir certains grands investissements. Il y a clairement une peur du logement vacant. Chacun s'interroge sur la manière de se différencier sur un marché où les locataires ont de nombreux choix de logements dans le cadre de leur déménagement. Les personnes sont également devenues plus mobiles et sont moins attachées à leur lieu de vie.

En 2018, le marché a encore continué sa détente. Le taux de vacance pour le territoire chaud-fonni a atteint 2.63% (2% en 2017). Cela fait maintenant 3 ans que La Ville de La Chaux-de-Fonds a un taux de vacance au-dessus du seuil de pénurie fixé à 1.5%. Cette tendance devrait se renforcer encore ces prochaines années avec la construction prévue de plusieurs centaines de logements. La situation dans la Métropole horlogère se détend donc sur le marché du logement locatif. Le marché plus tendu des dernières années a engendré une hausse de loyers dans toutes les catégories de logement mais ce qui a permis de nombreuses rénovations du parc de logements existants. Les prix se sont maintenant stabilisés.

Le prix moyen pour un logement de 3 pièces sur le territoire communal par exemple, s'élève à CHF 1'100.- charges comprises (alors qu'il était de CHF 1'091.- l'année dernière). Les appartements de 3 pièces sont particulièrement prisés. En effet, cette catégorie d'appartements est recherchée notamment par la classe ouvrière et les familles monoparentales. On remarque également un regain d'intérêt pour les logements de 2 et 2.5 pièces en lien avec le niveau de précarité de certaines classes de la population. Pour les logements de 4 pièces et plus, il s'agit souvent, pour attirer les locataires, de proposer le même standing que celui que l'on peut trouver dans les logements en PPE (garage collectif, double salle d'eau, cuisine agencée, etc.).

Le secteur marketing urbain, commerce et immobilier répertorie les locaux commerciaux et industriels vacants du territoire communal. Le nombre de locaux vacants et les surfaces disponibles ont augmenté en 2018 malgré la bonne conjoncture économique. On retrouve un grand nombre de locaux vacants de moins de 100 m² particulièrement pour les locaux commerciaux. Les locaux industriels de 400 m² à 500 m² sont également en augmentation, plusieurs sous-traitants ayant intégré d'autres locaux récemment construits. La situation des locaux de stockage reste stable et donc reste toujours préoccupante. En effet, on recense moins de 700 m² disponibles divisés en petites unités. La liste des locaux disponibles est mise à jour mensuellement et les documents sont téléchargeables depuis le site internet de la ville. Malgré cela et les nombreuses visites sur ces pages internet, le secteur marketing urbain traite également plusieurs demandes directes de sélections de locaux ou de terrains. Ces demandes sont suivies sur plusieurs mois jusqu'à ce que l'entreprise ou l'acteur commercial trouve un local à sa convenance. Grâce à nos connaissances des futurs projets immobiliers nous faisons également le lien entre promoteurs et futurs utilisateurs potentiels. Entre le domaine foncier et les locaux, le secteur est devenu la porte d'entrée idéale dans l'administration pour les entreprises qui cherchent notamment à s'implanter ou à déménager.

En 2018, le secteur marketing urbain a procédé à plusieurs négociations concernant des objets immobiliers ou des terrains. A ce titre, il a pu finaliser la vente de plusieurs terrains, notamment des acquisitions de droit de superficie en pleine propriété, et de l'ancien Collège du Valanvron, du bâtiment Chasseron 4 et de l'Usine électrique.

Commerce

La Ville compte 3 pôles commerciaux principaux : le centre-ville, les Entilles et les Eplatures. Laissés un peu de côté ces dernières années, on observe une volonté des distributeurs alimentaires de revenir dans les quartiers afin de satisfaire des clients de proximité et de recréer des achats spontanés. En ce sens, on note, en 2018, le début d'un chantier de construction d'une grande surface d'un distributeur alimentaire dans le secteur de la Charrière.

Le plus important des pôles commerciaux est celui du centre-ville. En termes d'emplois, c'est également le centre-ville qui est largement devant les autres pôles commerciaux et ceci malgré l'importance des grandes surfaces dans les autres zones commerciales. En tout, ce sont plus de 1400 emplois pourvus dans les commerces de détail à La Chaux-de-Fonds. Ce chiffre est toutefois en baisse de près d'une centaine d'unités pour une deuxième année de suite.

Le nombre de commerces a très sensiblement baissé en 2017 (toujours une année de retard dans les chiffres statistiques disponibles) (-4 commerces). Relevons que cette baisse n'est pas propre à La Chaux-de-Fonds, elle se retrouve dans de nombreuses autres villes suisses, y compris les plus grandes. La concurrence des ventes par Internet reste très forte : ces dernières étant en progression continue ces dernières années. Elles représentent un challenge important pour l'entier du secteur du commerce de détail traditionnel, en pleine mutation. La proximité de la frontière, mais aussi la concurrence des autres villes suisses (Neuchâtel, Lausanne ou Berne) expliquent également la situation très concurrentielle dans laquelle se trouvent les commerces de la Ville. Le nombre de magasins de vêtements/chaussures et celui du secteur de l'aménagement du logement et de l'équipement (magasins de meubles, quincailleries, etc.) est en baisse, alors que les autres secteurs s'en sortent mieux. La situation reste ainsi compliquée pour les commerçants, notamment les commerçants indépendants, qui doivent, pour s'en sortir, miser à la fois sur un conseil et des produits de qualité, mais aussi être actifs sur les réseaux sociaux et présenter une offre unique pour se démarquer.

Le Réseau Centre-Ville est toujours très actif. Un recensement complet des acteurs commerciaux présents au centre-ville a été effectué permettant une mise à jour des données. Après une prise de contact, presque la totalité des nouveaux acteurs s'inscrivent au réseau (www.reseaucentre ville.ch) : cette année, ce sont environ 30 nouveaux acteurs qui ont rejoint le réseau. Le site internet du Réseau Centre-Ville reste une référence pour consulter les horaires des acteurs et des manifestations. Le réseau Centre-Ville publie tous les deux mois une gazette numérique à destination des membres du réseau, les informant entre autres des travaux en cours dans la ville, des manifestations à venir et de tout autre élément utile. Dans chaque gazette, les activités d'un acteur sont présentées. Le Réseau Centre-Ville organise chaque année une soirée d'échanges autour d'un apéritif dînatoire canadien. Pour cette édition, une visite du Musée International d'Horlogerie (qui est un acteur culturel du réseau) a été organisée, avec une soixantaine de participants. Notons encore, que le Réseau Centre-Ville a collaboré avec le CID pour promouvoir les "Farfouilles" (2 samedis où les commerçants sortent leurs marchandises devant leur commerce). Finalement, il faut signaler que la Ville de La Chaux-de-Fonds subventionne le marché de Noël qui a lieu sur l'Espace, organisé par l'association "Noël en Ville" et qui devient petit à petit une tradition au centre-ville.

Réseau de vélos en libre-service

Le réseau de vélos en libre-service a été lancé à La Chaux-de-Fonds en avril 2014 avec la mise en place de 10 stations et 50 vélos. Le réseau a été étendu en 2015 avec 6 nouvelles stations et 30 vélos supplémentaires. Initialement disponible uniquement en été, le service a été élargi et 6 stations sont maintenues en activité en hiver. En 2018, l'emplacement des stations a été sensiblement optimisé avec le déplacement d'une station du centre-ville vers la zone industrielle et de loisirs des Défricheurs : une station est ainsi disponible juste à côté du Bowling. Réservé aux majeurs, le réseau de VLS est depuis l'été 2018 accessible aux jeunes de plus de 16 ans (avec accord des parents).

Intégrée à l'offre de la "Neuchâtel Tourist Card", le réseau de La Chaux-de-Fonds offre désormais la possibilité aux hôtes séjournant dans le canton de louer gratuitement un vélo pour la journée : une trentaine de personnes ont utilisé cette nouvelle offre en 2018.

Il y a eu environ 7200 locations sur l'année 2018 (9700 en 2017, 6793 en 2016). La différence par rapport à 2017 s'explique entre autres par un début de saison peu clément au niveau de la météo.

Les recettes liées à la vente des abonnements ont atteint un montant de CHF 4'925.70 (CHF 6'930.89 en 2017 et CHF 4'801.95 en 2016).

Les recettes liées au sponsoring ont largement augmenté cette année, de plus, les frais d'une station supplémentaire ont été pris en charge par un partenaire privé ; les recettes totales (hors abonnements) se montent en 2018 à CHF 20'807.7.- (CHF 12'143.28 en 2017 et CHF 8'166.00 en 2016).

Décorations de Noël

Le SUE a continué la stratégie mise en place ces dernières années pour densifier l'éclairage de Noël, avec l'installation en 2018 d'un rideau lumineux sur le couvert est de la Place de la Gare. Afin de limiter le nombre de sapins prélevés dans nos forêts, trois arbres existants ont été décorés (parking des Arêtes, devant le collège des Forges et devant le Musée paysan et artisanal).

Salubrité

Commission de salubrité publique et de la police du feu

La commission de salubrité et de la police du feu s'est réunie le 10 décembre.

Traitement de plaintes, inspections et constats

Les interventions du secteur salubrité du service, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après. A noter que plusieurs interventions se règlent sans l'établissement d'un rapport formel et n'apparaissent, de ce fait, pas dans la statistique.

Pour 2018, le nombre de rapports internes s'élève à 36. Sont exclues les interventions bruits, environnements, etc., qui sont désormais en partie de la prérogative de services cantonaux en lien avec les récents changements des diverses réglementations.

Durant l'année, sur les 36 cas d'insalubrité, le secteur a dû faire face à 8 nouveaux cas lourds. On peut caractériser ces cas par la nécessité d'un suivi sur la durée, souvent en réseau avec plusieurs entités publiques ou parapubliques. Il n'est pas rare de voir des situations se prolonger sur des années, ainsi 7 cas lourds (en cours) ont continué à être traités cette année mais étaient ouverts depuis 2017 ou avant. Quatre de ces situations ont été réglées en 2018.

Dans les cas d'inconfort ou de dégradations, notamment par des moisissures et, parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont fréquemment faites à la demande de l'ASLOCA ou de l'Autorité de conciliation. Le service a été mandaté par une commune du canton, cette intervention a été facturée.

Lieux/objets des interventions	Rapports internes
Nombre total de rapports/dossiers	36 (38)
Salubrité : bâtiments et/ou locaux communs	6 (0)
appartements	30 (38)
dont dossiers thermo-hygrométriques (moisissures et températures)	3 (4)

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, dératisations, désinfestations, désodorisations

Le service est intervenu à 359 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, dont 5 interventions hors commune, ainsi qu'à 1 désodorisation suite à un décès découvert tardivement. Il est à noter que 51 interventions (182 appartements) ont concerné la lutte contre les cafards et 18 (16 appartements) pour l'élimination et le traitement de punaises de lits.

Le service a effectué 165 interventions pour éliminer les nids de guêpes

Un collaborateur a suivi un cours de formation continue dans le domaine de la désinfestation.

Exhumation et mises en bière

Aucune exhumation n'a été demandée en 2018 et le service a procédé à 3 mises en bière pour départ du corps l'étranger.

Géomètre communal

Transactions immobilières

Le géomètre communal a traité ou s'est prononcé en 2018 sur les dossiers suivants :

Cessions au domaine public communal (trottoirs, routes et passages) :

Suivi dossier cadastral et foncier des cessions au domaine public communal 2018, les surfaces cédées représentent au total 5204 m² soit 4645 m² de surface trottoir et 559 m² de surface route.

Achats ventes et échanges :

- Vente du bien-fonds 5764 cadastre de La Chaux-de-Fonds, Chasseron 4, à C. Paroz et Y. Tissot.
- Vente bien-fonds 8239 cadastre de La Chaux-de-Fonds, Collège du Valanvron, à E. et S. Erdinç.
- Vente partie du bien-fonds 15926 cadastre de Chx-Fds, Pâquerette 21, à SI La Pâquerette SA.
- Vente bien-fonds 653 cadastre de La Chaux-de-Fonds, Ronde 5-7, à Agora – La Plage des Six-Pompes.
- Echange de terrains Boulevard des Eplatures 50-50a, Jean-Jacques Cattin.
- Achat des biens-fonds 19540 et 19741 cadastre Chaux-de-Fonds, Les Foyards, F. et A. Jeanmaire.
- Achat des biens-fonds 4125 et 4454 du cad. de La Chaux-de-Fonds, Tuilerie/Kikajons, Hoirie Grosjean.
- Achat de l'unité de PPE n° 7071/A à Hôtel Pierre-François SA, Charles-Naine 35-37.
- Transfert au domaine public communal trottoirs suite au réaménagement de la Place de la Gare.
- Etablissement de la liste des transactions immobilières annuelles pour le Service des Finances, pour mise à jour de leurs données relatives aux propriétés communales.

Droit de superficie :

- Vente en pleine propriété et suppr. DDP D5922, D5923 et D5930 cad. des Eplatures, Chevreuils 38.
- Vente en pleine propriété et suppr. DDP D2970 à D2974 cadastre des Eplatures, Chevreuils 5 à 13.
- Vente en pleine propr. et suppr. DDP D6007 à D6010 et D6012 cad. des Eplatures, Chap.-Rablé 29 à 39.
- Vente en pleine propriété et suppr. DDP D11421 cadastre La Chaux-de-Fonds, Prairie 23.
- Vente en pleine propriété et suppr. DDP D10619 cadastre La Chaux-de-Fonds, Collège 102.
- Suppr. DDP D6539 cad. des Eplatures et vente en pleine propriété Numa-Droz 174 (Usine électrique).
- Traitement de divers dossiers relatifs à la renonciation au droit de préemption légal de la Commune de La Chaux-de-Fonds, à l'occasion du transfert de propriété de différents droits de superficie.

Servitudes, annotations et mentions au Registre foncier, SATAC 2 :

- Régularisation servitudes de passage boulevard des Eplatures 50-50a.
- Servitude de passage public escalier Hôtel-de-Ville 38-38a.
- Crêt-Rossel – Pass. Tranquille, régularisation servitude de passage pour mobilité douce et dépôt neige.
- Régularisation servitude foncière chemin Chat Brûlé.
- Régularisation et modification d'une servitude d'interdiction de bâtir, Bois du Couvent 138.
- Suppression servitude de superficie et achat de 26 garages, rue du Commerce 126b.
- Suppression servitude de superficie et achat de 17 garages, rue du Cernil-Antoine 19c.
- Régularisation et modification d'une servitude de limite fictive de gabarits bien-fonds 5755 du cadastre des Eplatures, Fondation Rencontre (collège des Forges).
- Examen, analyse et établissement de divers dossiers de servitudes.
- Etablissement du fichier des annotations, droits emption, préemption, réméré, réservations.
- Préavis dossiers permis de construire sur SATAC 2.

Transactions et dossiers importants en cours d'exécution ou en attente :

- Vente partie bien-fonds 9833 cadastre La Chaux-de-Fonds, Capel 8a, à M. Neuenschwander.
- Servitude limite fictive de gabarit sur le bien-fonds 6151, Arc-en-ciel 20 à 34.
- Vente en pleine propriété et suppr. DDP D11423 cadastre La Chaux-de-Fonds, Prairie 25.
- Vente en pleine propriété et suppr. DDP D11425 cadastre La Chaux-de-Fonds, Prairie 27.
- Vente en pleine propriété et suppr. DDP D16299 cadastre La Chaux-de-Fonds, Prairie 28.
- Jogne 1 Brot-Plamboz, bien-fonds 470, Viteos SA, galerie adduction eau potable.
- Echanges H20 au Crêt-du-Loche et bretelle de raccordement giratoires Combe-à-l'Ours et Tourbillon.
- Cession au domaine public communal allée du Tourbillon.
- Vente de domaine public communal, chemin des Alisiers et route des Menées (Cartier).
- Serre 37 à 43, échanges de terrains et transferts au domaine public communal, nouveau projet de construction (ACG Immobilier SA).
- Servitude passage à pied et pour tous véhicules au profit Commune Chx-Fds, chemin du Maillard.

Équipements, charges foncières et facturation de prestations

- Gestion et facturation des taxes d'équipement pour nouvelles constructions, agrandissements et transformations facturé en 2018: CHF 928'453.45.
- Gestion des hypothèques légales inscrites sur les terrains privés du lotissement de Prés-Verts (contribution d'équipement étape 3).
- Gestion et facturation des prestations du Géomètre communal facturé en 2018: CHF 3'424.35.

MapInfo

- Alignements des constructions communaux, transmission des données aux bureaux de Géomètres
- privés et architectes pour établissement des plans d'enquêtes pour permis de construire.
- Mise à jour 2018 des tables "trottoirs au domaine public", "propriétés communales", "droits de superficie" et "hypothèques légales".
- Établissement plan du parcours et inventaire des propriétés privées et domaines publics concernés par la course, pour le BCN tour 2018 (SDP et Sport Plus) avec dossier propriétaires et adresses.
- Finalisation de la copie conforme des alignements des constructions et LCR de l'ensemble de la ZU2, pour projet cantonal de numérisation des restrictions de droit public. Collaboration avec le bureau privé de géomètres MAP géomatique SA et le SGRF pour la saisie définitive.
- Vérification de la mise à l'enquête de la nouvelle mensuration du Lot 16 Chx-Fds. (nov. 2018)

Toponymie

- Commande de 24 plaques de rues émaillées pour améliorer et compléter la signalisation des rues de la Ville et de numéros d'immeubles pour mise à jour du stock.
- Suivi de la pose des plaques de rues de la commande 2017 et du remplacement de la signalisation provisoire.
- Traitement de plusieurs dossiers de demandes privées pour des changements d'adresses, pose de numérotation complémentaire et établissement des schémas de numérotation.
- Mise à jour du fichier historique des adresses.

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DU LOGEMENT

Organisation

Pas de changement significatif durant cet exercice. Quatre secteurs sont logés dans l'immeuble de la Serre, 23. Les Concierges étant basés à la rue Blaise-Cendrars, 8.

- Administration
- Conciergerie
- Études et planification
- Gérance locative
- Technique et entretien

Personnel

Aucune modification des effectifs du service en 2018, à l'exception du Secteur conciergerie, ou départ en retraite et mutations internes sont rapportés plus bas.

Sous la responsabilité du chef de service, puis des cinq responsables de secteur, 25 collaborateurs directs composent l'effectif.

Effectif du SBL mis à jour le 31.12.2018			
Secteur	EPT	Répartition / EPT	Nombre personnes
Chef de service	1	1	1
Comptabilité	1	0.5 x 2	2
Administration	2.8	1 + 0.9 + 0.4 + 0.5 (+ 1 apprenti +1 stagiaire MPC)	4
Études et planification	3.0	0.8 + 0.8 + 0.5 + 0.9 (+ 1 apprenti)	4
Technique	4	1 + 1 + 1 + 0.5 + 0.5	5
Location salles	0.5	0.5	(1)
Gérance	0.8	0.8	1
Vin	0.2	0.2	1
Conciergerie	6	6 + 1 apprenti	7
Total	20.3 EPT		25 personnes
Concierges Patrimoine administratif	39.5		55
Concierges Patrimoine financier	10.44		41

Secteur Administration

La personne responsable de ce secteur est assistée par trois collaboratrices administratives et deux apprentis "employé de commerce". Ce groupe assure les tâches suivantes :

- Travail administratif et secrétariat pour tout le service
- Réception au guichet des clients, visiteurs, concierges et entreprises
- Coordination avec le secteur technique (commandes et gestion des clefs par exemple)
- Gestion des salles communales
- Formation et encadrement des apprentis.

Secteur conciergerie

L'année 2018 a été marquée par une forte augmentation de personnel en incapacité de travail à 100% (156 semaines, contre 45 en 2017)

Ces absences pèsent lourdement sur notre fonctionnement. Il n'est pas possible d'assurer autant de remplacement avec le groupe des concierges polyvalent, lui aussi très concerné par cette augmentation. Malgré une petite augmentation des engagements de personnel fixe ou temporaire. Les bâtiments publics concernés par ses absences ont été entretenu à temps partiel, de même que les services rendus aux utilisateurs qui ont été réduit au minimum. Les réductions d'effectifs entrepris depuis 2015 réduisent notre potentiel de réaction en cas de déficit en personnel. L'organisation des remplacements, suivi des dossiers du personnel absent et recherche de solutions prend toujours plus de temps et la structure d'encadrement du secteur s'avère insuffisante.

Les achats de matériels et produits du secteur conciergerie, sont dictés par des critères d'efficacité et d'inscription dans le développement durable, de même que les prix proposés par nos différents fournisseurs. Nous devons fréquemment encadrer certains utilisateurs pour des problèmes de gaspillage.

Dans le groupe des concierges des immeubles locatifs, des changements de personnes génèrent un travail d'accompagnement de ses nouveaux employés, afin d'obtenir la satisfaction de nos locataires.

Déménagements, transports, et entretien technique ont souvent été réduit à l'essentiel. La vente de l'usine électrique nous a contraint à déplacer notre stock de consommable vers le site des anciens abattoirs.

Activités

- Planification et préparation des postes de conciergerie vacants, entretiens d'engagements, entretiens individuels, gestion des conflits, gestion des dédites et mutations, demandes de contrat, engagements de surnuméraires, etc.
- Analyse et estimation des temps de travail sur les bâtiments avant postulation ou diminution en vue d'économies, établissement des cahiers des charges.
- Suivi des dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrats, certificats de travail et maladies, accidents, feuilles d'heures étudiants, gestion des absences).
- Proposition et gestion des budgets de notre secteur.
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour les jeunes placés par le Tribunal pénal des mineurs ou Tigistes sanctionnés à des peines allant de ½ journée à 10 jours.
- Dépôts de plaintes concernant les graffiti effectués sur les bâtiments communaux et suivis des procédures (correspondance) puis enlèvement de ces derniers.
- Gestion des achats, offres, commandes, réceptions, préparations, livraisons, factures, env. 30 tonnes de marchandises, gestion du stock et du parc des machines (prêts et réparations).
- Visites auprès des concierges dans le but de résoudre leurs problèmes sur leur site et afin de contrôler la tenue des locaux et du matériel de conciergerie.
- Suivi de la sécurité dans les bâtiments, travail du personnel, utilisation du matériel et des produits.
- Organisation et exécution de transports, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers, etc.) et autres travaux d'entretien, pour différents Services de la Ville.
- Nettoyages des vitres de certains bâtiments communaux (travaux en hauteur).
- Soutien logistique en cas de manifestations extraordinaires (Trotteuse, fête du personnel, Mai en Ville, Téléthon, Braderie, etc.).
- Entretien et suivi de location des salles communales.
- Réfection des peintures et du carrelage dans différents bâtiments publics.
- Gestion, nettoyage et entretien de l'ascenseur de la gare (6mois pour cause travaux rénovation), des WC et des Fontaines publics.

Activités et sollicitations particulières accomplies en plus du travail quotidien et annuel

- Travaux divers suite aux rénovations et restructurations des Services dans différents bâtiments : Bruyère 9, Maison du Peuple, Usine électrique, Abattoirs, Châtelot, etc...
- Transports d'archives et de fonds (dons) pour les Bibliothèques et les Musées.
- Transports d'objets à conserver liés au Patrimoine.

Remplacement du personnel de conciergerie

Pour incapacité de travail à 100 %	156 semaines
Pour des périodes de vacances et aides collèges à 100 %	56 semaines
Pour service militaire, protection civile, pompier à 100 %	0 semaine
Dû aux délais de postulations à 100 %	20 semaines
Total des semaines remplacées à 100 %	232 semaines

Correspondant à environ 5.15 postes de travail à temps complet.

Personnel

Nombre de poste à 100 % Sect. conciergerie bâtiments publics au 31 déc. 2018	39.5 postes
Nombre d'employé Sect. conciergerie bâtiments publics au 31 déc. 2018	55 personnes
Nombre de poste à 100% Sect. conciergerie Gérance des immeubles au 31 déc. 2018	10.44 postes
Nombre d'employé Sect. conciergerie Gérance des Immeubles au 31 déc. 2018	41 personnes
Contrat ISP – ORP - Stagiaire	9 personnes
Engagement de surnuméraire représentant 42 semaines de travail soit env. 0.93 poste, y compris les aides dans les collèges pour les vacances.	18 personnes
Départs	2 personnes
Départs à la retraite	3 personnes
Départ à l'assurance invalidité	0 personne
Engagements	3 personnes
Mutations	5 personnes

Secteur Études et planification

Sous la conduite d'un architecte responsable, trois collaborateurs et un apprenti dessinateur en bâtiment composent le secteur.

Prestations, études et travaux

Formation professionnelle

Néant.

Administration (chef de service)

- Organisation et répartition des tâches dans le service.
- Séances internes pour l'établissement des plannings de travail.
- Visa des factures et contrôle des comptes avec la comptabilité de l'Administration générale SBL-SEP.
- Établissement des budgets 2019 (fonctionnement et investissement).
- Établissement des demandes de crédits d'engagements et leurs compensations si nécessaire.
- Gestion des PPE SISPOL et VOLTA : travaux et gestion du compte d'entretien commun Ville/Etat.

- Établissement de demandes de subvention auprès de différents organismes.
- Membre du Comité de la Fondation Bonne-Fontaine.

Coordination d'opérations

Études

Dossiers principaux

- Anciens abattoirs: Etude d'aménagement de salles communales (permis de construire, études de détails, raccordement au réseau du CAD)
- Fantaisie 2 : Dossier de dépollution du site.
- Ascenseurs de la Gare : Dossier de permis de construire, plans d'exécution.
- BPC: Enclos des loutres cendrées (rapport au C.général, permis de construire)
- BPC: Réhabilitation de l'immeuble "Ancien-Stand" (membre du CoPil +rapport au C.général)
- Maison du Peuple: étude rénovation intérieure (choix teintes et matériaux, éclairage, mise en conformité)

Dossiers secondaires

- Collège Forges Bonne-Fontaine: Etude de la réaffectation des appartements de concierges en salles de classe (dossier changement d'affectation et plans d'exécution).
- Fritz-Courvoisier 33-35 : dossier pour la demande de permis de minime importance (panneaux solaires photovoltaïques).
- Progrès 12, Temple Allemand : projet pour la création de w.c. au sous-sol avec devis général (permis de construire).
- Serre 14 : études et devis pour transformation des locaux accueillant le "planning familiale" dès l'automne 2018.
- Serre 23 : implantation d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite et réaménagement du carrefour "Serre-Collège Industriel" (collaboration avec le S.Technique).
- Bibliothèque de la Ville: Implantation du RFID (étude du dispositif de retour des livres, coordination avec le SUME)
- CTP, Marais, 6: Etude de transformation de locaux administratifs, création bureaux et salle de conférence. (étude et plans)

Travaux

Des chantiers d'importances diverses ont été menés durant l'année. La somme totale des contrats attribués directement aux entreprises se monte à **CHF 7'714'000.-**, répartis entre les patrimoines administratif et financier.

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine administratif (PA)	Coût estimatif des travaux (CHF)
Abribus "Orée du bois"	68'000,-
Edicule Art-Déco (L-Robert 39) • Réfection toiture, façades, vitrines...	66'000,-
Œuvres d'art sur domaine public: • Parc Gallet • Grande Fontaine • Fontaine du Tricentenaire • Fontaine des baigneuses	4'000,- 23'000,- 7'000,- 19'000,-
Espacité – Couvert du Forum • Rénovation toiture en métal	75'000,-
Temple Allemand (Progrès 12) • Loge et Wc handicapé	50'000,-
TPR (Beau-site, 30) • Remplacement des luminaires	35'000,-
Service des espaces publics (Marais 6) : • Remplacement des sprinklers et clapets C.Feu	90'000,-
Musée des Beaux-Arts: • Rénovation de l'enveloppe (vitraux, fenêtres)	330'000,-
Ascenseurs de la Gare (Commerce 30): • Remplacement et agrandissement des ascenseurs publics	645'000,-
Anciens Abattoirs (Commerce 120 - 126) : • Réaménagement du sol de la grande Halle. Distribution primaire du CAD et canalisations diverses. • Création d'un office pour traiteur • Création d'un bloc sanitaire "Wc public" • Remplacement des fenêtres et réparation des façades en "pierre rouge"	525'000.-
Bois du Petit Château (A-M Piaget 80) • Enclos des loutres asiatiques	140'000,-
Maison du peuple (Serre 68) : • Rénovation de la grande salle du 2 ^{ème} étage • Rénovation partielle des escaliers principaux – assainissement éclairage	195'000.- 45'000.-
Bibliothèque de la Ville: • Aménagement installation retour des livres (RFID)	16'000,-
EOCF: • Collège Numa-Droz – Bâtiment 5 Remplacement des revêtements de sol • Collège des Crêtets – Remplacement support des cloches • Collège des Foulets – Transformation appartement en salles de classe • Collège des Forges - Transformation appartement en salles de classe	95'000,- 20'000,- 77'000,- 85'000,-
TOTAL	2'610'000.-

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine financier (PF)	Coût estimatif des travaux (CHF)
Immeubles rue Fritz-Courvoisier 33, 33b, 35 : - Réfection complète des toitures, installation de panneaux solaires photovoltaïques - Rénovation des façades et remplacement des volets et des espaces extérieurs	1'003'000,-
Appartements vétustes rénovés: Propriété de la Ville 20 chantiers d'appartements locatifs	1'203'000.-
Appartements vétustes rénovés: Mandat de Prévoyance.ne 26 chantiers d'appartements locatifs	1'198'000,-
TOTAL	3'404'000.-

Parallèlement à ces dossiers, les coûts des travaux exécutés pour l'entretien des immeubles du PA et PF sont:

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Travaux d'entretien dans les écoles (450)	681'000.-
Travaux d'entretien dans les bâtiments et installations publics (201)	369'000.-
Travaux d'entretien dans les immeubles locatifs (211)	650'000,-
TOTAL	1'700'000,-

Le SBL gère aussi les budgets et les travaux d'entretien des bâtiments pour les entités suivantes (environ CHF 240'000.- par an) :

- 501 Bibliothèques de la Ville et des jeunes
- 511 Musée d'Histoire naturelle
- 512 Musée d'Histoire
- 514 Musée des Beaux-Arts (en travaux)
- 560 Cultes
- 710 Centre entretien des Travaux publics (CPT)
- 720 STEP
- 727 Déchetterie intercommunale (bâtiments)
- 733 Bois du Petit-Château – Vivarium
- 730 Centre horticole
- 740 Centre funéraire

Secteur Gérance locative

Pas de changement significatif durant cet exercice. Notons l'augmentation constante depuis quelques années du tournus des locataires. La durée moyenne de séjour des nouveaux locataires diminue également. L'augmentation générale du taux d'appartements vacants (la Ville est sortie de la pénurie) ajouté au fait que la perspective d'un déménagement ne constitue plus un obstacle au fait de quitter son logement, participent au phénomène constaté.

La gérance a repris l'entier de la gestion des jardins potagers (Tuillerie, Charrière et Eplatures), soit près de 250 baux qu'elle a entièrement re-rédigés avec de nouvelles conditions générales tenant compte d'une utilisation durable et responsable de ses lieux.

De même, l'entier du domaine foncier rural a été remis à jour avec l'aide de la géomatique dans le cadre d'un travail ayant commencé en 2017. Cette reprise en main des exploitations agricoles et domaines impliquent aussi de nombreux contacts avec les agriculteurs locataires afin de rationaliser l'utilisation des terres exploitées.

L'effort général de promotion du Vin de la Ville (domaine Olympi) se poursuit avec succès. Tant le soin constant qu'apporte notre vigneron à son produit, bientôt totalement biodynamique, et les efforts des responsables en terme de communication établissent une nouvelle notoriété reconnue par la profession.

Immeubles au patrimoine de la Ville en gestion au 31 décembre 2018

Centre/Chapitres	Immeubles	Appartements	Garages et places de parc	Domaines, terrains, divers
211/ Bâtiments locatifs	85	601	126	32
212/ Parkings	3	--	370	--
201/ Bâtiments d'utilité mixte	10	7	26	29
240/ Domaines	12	10	6	73
Fonds spéciaux	2	18	--	--
Société Hôtel P-François SA	3	--	78	--
315/ SCAS	6	55	--	--
Total	121	691	606	134

Remarque: en 2018, les immeubles de la rue de la Ronde 5 et 7, ainsi que l'Usine électrique ont été vendus.

Bien locatifs propriété de Prévoyance.ne sous mandat de gérance (31.12.18): 663 logements

Secteur technique et entretien

Activités

L'ensemble des activités du secteur sont décrites dans le chapitre "Travaux" développé dans les tableaux ci-dessus. A noter que le travail de réhabilitation de notre parc de logement (tant Communal que sous mandat de Prévoyance.ne) se poursuit sur un rythme régulier dans le respect des budgets et des ressources humaines qui y sont engagées.

Formation professionnelle

Seules les formations ayant trait à la sécurité au travail ont été suivies.

Conclusion

L'année 2018 a vu se poursuivre l'effort général d'entretien et rénovation du patrimoine communal. Si les travaux réalisés cette année sur le patrimoine administratif sont peu visibles de l'extérieur (Maison du Peuple, Abattoirs, Ecoles), il en va différemment de l'ensemble des 3 maisons de la rue Fritz Courvoisier. Ces immeubles intègrent en toiture la première centrale électrique en autoconsommation dans la Commune. Elle a été réalisée en collaboration avec Vitéos. Outre l'aspect extérieur de ces habitations, ce développement de l'utilisation des énergies renouvelables sous cette forme "moderne" encourage le service dans d'autres réflexions pour l'avenir.



SERVICES TECHNIQUES

Personnel

FONCTIONS	EFFECTIFS (EPT)	
	31.12.2017	31.12.2018
Ingénieur communal	1	1
Secteur Génie civil et signalisation (Gcs)	5.0	6.0
Responsable Gcs	1	1
Chef de projet	1	1
Technicien / technicienne génie civil	2	3
Dessinateur	1	1
Secteur Géomatique (Géo), à partir du 01.10.2018		1.9
Responsable Géo		a.i. par ing. com.
Ingénieur géomatique		0.6
Géoinformaticien		1.3
Secteur Station d'épuration (Step)	6.0	6.8
Responsable Step	1	1
Collaborateur scientifique	1	1
Laborantin responsable	1	1
Technicien d'exploitation	1	1
Collaborateur technique	1	1
Chargé des installations électriques	1	1.8
TOTAL SERVICE TECHNIQUE (EPT)	12.0	15.7

Les changements suivants sont intervenus en 2018:

- Le 01.09.2018, engagement d'un technicien génie civil et signalisation pour permettre, dès janvier 2019, le transfert de la responsabilité de la signalisation et des marquages routiers de la Sécurité publique au Service technique. Pour que cette modification de l'organisation soit neutre du point de vue des ressources humaines, la Sécurité publique a vu son effectif diminué d'un EPT.
- Dès le 01.10.2018, en raison du départ de la cheffe du Service géomatique, intégration de cette entité en tant que secteur dans le Service technique. La fonction de responsable de ce nouveau secteur est assumée, ad interim, par l'ingénieur communal.
- Le 01.11.2018, engagement à la Station d'épuration d'un chargé des installations électriques à 80% avec un contrat à durée maximale de 20 mois. Cette augmentation momentanée de l'effectif de la Step est en rapport avec le démarrage des grands projets d'amélioration de cette infrastructure majeure (traitement des micropolluants, amélioration de la capacité de dégrillage du BEP, remplacement du système de supervision) pour lesquels les cadres de la Step seront, dès les phases d'étude, fortement sollicités.

Coordination entre services

Commission interservices pour les aménagements urbains (CISAMUR)

Depuis octobre 2017, cette commission traite des sujets en relation avec la planification et l'entretien des aménagements urbains, la planification des modifications apportées aux voies de circulation, la signalisation et les marquages ainsi que la sécurité publique.

En 2018, 10 séances ont été tenues pour coordonner entre les services concernés les sujets précités.

Études générales

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Finalisation des rapports d'état sur l'infiltration, l'état du réseau, le contrôle et l'entretien, l'évaluation des risques, l'évacuation des eaux en milieu rural et le concept.

Évaluation technique et financière des mesures pouvant avoir un impact sensible sur le fonctionnement du réseau.

Simulation des charges et des recettes sur une période de 20 ans, analyse de scénarios pour l'évolution de la taxe d'épuration.

Rédaction du rapport de synthèse.

Secteur Génie civil et signalisation (Gcs)

Planification

Nouveaux équipements

PQ de la scierie des Éplatures.

Quartier des Foyards, biens-fonds communaux à l'est et à l'ouest du quartier existant.

Voies de circulation

Réaménagement de l'arrêt de bus "Hôpital".

Génie civil et signalisation nécessaires pour la réalisation de la nouvelle politique de stationnement.

Faisabilité et évaluation des coûts d'un parking sur le bien-fonds 16913 pour les visiteurs du zoo et du musée du Bois du Petit-Château.

Aménagement de la rue du Cygne.

Conformité aux normes des accès planifiés ou modifiés dans les demandes de permis de construction.

Réseau d'évacuation des eaux

Cadastre souterrain

Investigations et mises à jour dans divers secteurs de la ville.

Intégration des données des inspections et des chantiers des années précédentes.

Collecteurs, chambres de visite et ouvrages

Assainissement du collecteur de la rue Modulor entre l'avenue Léopold-Robert et la rue du Parc.

Travaux d'équipement et d'aménagement

- Plan spécial Le Corbusier: sur le secteur de l'îlot A, réalisation d'un parking provisoire, d'une capacité de 89 places avec horodateurs, ainsi que d'une zone de stationnement pour les motos.
- Chaux-de-Fonds Est (Assainissement du pont de l'Hôtel-de-Ville et renouvellement de la voie CJ sur les rues du Crêt et du Manège): suite et fin des travaux de génie civil et ferroviaire.
- PQ Scierie des Éplatures: études préliminaires pour l'équipement du quartier.
- Zone 30 « Progrès » (Alexis-Marie-Piaget – Bel-Air – Numa-Droz – Docteur-Coullery): 1ère partie des travaux.

Travaux d'entretien et d'extension des réseaux

Voies publiques de circulation

Auscultations

Aucune auscultation en 2018.

Entretien constructif

Les crédits octroyés pour l'entretien du patrimoine routier ont permis de réaliser les travaux suivants:

- Rues du Crêt et du Manège: assainissement de la voie sud de la chaussée et des trottoirs adjacents.

- Rue des Crêtets, du boulevard de la Liberté jusqu'à la rue de Morgarten: pose d'un ECF sur la chaussée.
- Rue de l'Avenir, entre les rues de la Serre et du Parc: réaménagement avec du pavage.
- Place de l'Hôtel-de-Ville: réaménagement du quart nord-ouest de la place.
- Rue du Grenier, devant les bâtiments n° 1A à 6: élargissement des trottoirs nord et sud.
- Rue des Sagnes, entre les rues de Versoix et du Sentier: réaménagement de la chaussée et assainissement des bacs de verdure.
- Chemins du parc des Musées, secteur nord du parc: entretien constructif.
- Éplatures Jaune entre les n° 100 et 115 (route du Maillard): entretien constructif.
- Entretien constructif de plusieurs trottoirs publics.

Trottoirs privés

Octroi de 8 subventions pour un montant total payé de CHF 37'680.05.

Fourniture de bordures (art. 59 al. 5 du règlement communal sur les voies de circulation) pour CHF 14'087.95.

Évacuation des eaux

Curages et inspections télévisuelles

La campagne annuelle d'inspection a permis de contrôler environ 3'900 mètres de canalisations.

Entretien constructif

Les crédits octroyés pour l'entretien du réseau d'évacuation des eaux ont permis de remplacer ou d'assainir les collecteurs suivants:

- Rue du Crêt, du passage Place-d'Armes à la rue de l'Etoile.
- Rue du Manège, du no 19 jusqu'au carrefour avec la rue du Grenier.
- Ruelle du Temple-Allemand, de la rue du Progrès à la rue du Temple-Allemand.
- Du chemin des Kikajons à la rue Sophie-Mairet, sous le chemin piétonnier.
- Rue Combeta, de la rue Louis-Joseph-Chevrolet 12 au chemin de la Combeta 2.
- Rue de la Paix, du no 119 jusqu'au no 129 avec raccordement sur la rue Ami-Girard.
- Rue du Commerce, du no 120 jusqu'au no 126.
- Avenue Léopold-Robert, à l'est du bâtiment no 54.
- Place de l'Hôtel-de-Ville et rue du Grenier (chambre de chute).
- Rue des Bassets n° 13 jusqu'à la rue de la Charrière n° 60 (déviations prises en charge par des travaux privés).
- Anciens-Abattoirs, sous l'allée centrale.

Nouvelles canalisations

Néant.

Travaux d'entretien des ouvrages

Murs de soutènement

Intervention urgente et consolidation provisoire

- Rue de la Tranchée, au sud du parc du MIH.

Démolition et reconstruction de mur

- Ouest du parvis du Temple de l'Abeille, entre la rue Numa-Droz et la rue du Progrès.

Réparations localisées et entretien des joints

- Rue du Nord, du n° 135 au n° 147.

Ponts et passerelles

Côtes du Doubs: confortation urgente de la passerelle de 12 mètres au lieu-dit "Le Bardot".

Travaux sur les biens-fonds du patrimoine administratif (hors DP)

Cour du complexe Numa-Droz: assainissement de la partie est.

Cour du collège des Forges: assainissement de la partie sud-ouest.

Anciens abattoirs: pose d'un revêtement dans l'allée centrale.

Statistiques

Données	Unité	2017	2018
Auscultation des routes de la zone urbaine	m	1'740	0
Entretien des routes de la zone urbaine			
• revêtement bitumineux, couche de roulement	m ²	6'543	12'703
• revêtement bitumineux, couche de liaison	m ²	3'010	1'521
• revêtement bitumineux, couche de base	m ²	7'774	3'963
• pavage	m ²	0	493
• surfacage, enrobé coulé à froid (ECF) et membrane	m ²	0	5'241
Entretien de trottoir public	m ²	2'658	2'958
Assainissement de mur de soutènement	m ²	-	29
Inspections télévisuelles de canalisations	m	930	3'902
Nouvelles canalisations			
• eaux claires	m	0	209
• eaux usées	m	0	0
• eaux mixtes	m	0	17
Assainissement de canalisations			
• eaux claires	m	0	0
• eaux usées	m	0	0
• eaux mixtes	m	737	637

Secteur Géomatique**Modification organisationnelle**

En raison du départ de sa cheffe, le Service géomatique a été intégré, dès le 1^{er} octobre 2018, en tant que secteur dans le Service technique. La fonction de responsable de ce nouveau secteur est assumée, ad interim, par l'ingénieur communal. Cette modification a induit des prestations pour la gestion du secteur plus importante qu'auparavant, en raison de la nécessité, pour la cheffe de service et ses collaborateurs, de préparer le transfert des connaissances et des dossiers pour assurer la continuité des prestations techniques.

Prestations

Le cœur de l'activité de ce secteur consiste à gérer les bases de données géographiques – géodonnées – pour répondre aux besoins multiples et variés d'analyse de données émis par les services de la Ville. La grande diversité des données ainsi que leur interdépendance caractérisent la complexité des prestations effectuées dans cette entité.

Gestion du secteur	Temps [%]
Gestion administrative	33
Logiciels et instruments, géoportail	17
Total	50

Prestations pour tiers	Temps [%]
Service technique	18
Service des espaces publics	14
Service d'urbanisme et de l'environnement	6
Sécurité publique	3
Service des sports	2
Service de l'école obligatoire	2
Autres services	2
Mandats externes (diffusion de géodonnées)	3
Total	50

Service technique

- Relevés topographiques pour les projets suivants: élargissement d'un trottoir à la rue des Arpentiers, parking sur le bien-fonds 16913, aménagement des places de l'Hôtel-de-Ville et de la Carmagnole, modification de l'arrêt de bus "Hôpital", aménagements extérieurs des Anciens-Abattoirs
- Implantations de nouveaux ouvrages: parking ilot A et aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville
- Relevés topographiques pour la mise à jour du cadastre souterrain
- Coordination des prestations commandées aux bureaux de géomètres par le secteur Génie civil et signalisation
- Utilisation de la technologie ARRPA (Auscultation de Revêtements Routiers par Photogrammétrie Automatisée) pour des modèles numériques de surface et des orthophotos, nécessaires aux projets suivants: rue des Crêtets, voie nord de l'avenue Léopold-Robert et partie ouest de la rue de l'Helvétie.

Service des espaces publics

Interventions sur les bases de données suivantes:

- Dénégement (en constante évolution depuis plusieurs années)
- Gestion des déchets, principalement pour le MémorDéchets (ancien calendrier des déchets)
- Inventaire du mobilier urbain
- Trottoirs à l'abonnement

Établissement de documents spécifiques:

- Plan d'orientation destiné aux visiteurs du cimetière
- Plan technique des aménagements du massif VI actualisé après relevé topographique de l'état existant.

Service d'urbanisme et de l'environnement

- Commande de géodonnées et support technique pour la révision du plan communal d'affectation des zones (PCAZ).

Sécurité publique

Interventions sur les bases de données suivantes:

- Stationnement, notamment pour l'arrêté annuel de circulation relatif aux mesures hivernales
- Passages pour piétons, en vue d'analyses pour leur mise en conformité.

Service des sports

- Divers plans pour les manifestations sportives, dont la Trotteuse Tissot et le Tour de Romandie 2019.

Service de l'école obligatoire

- Carte des infrastructures scolaires et parascolaires
- Plans de situation des lieux pour l'accueil des élèves
- Cartes de la domiciliation des élèves, disponibles sur le géoportail communal par un accès sécurisé.

Autres services

Service de santé et promotion de la santé

- Carte des infrastructures publiques liées à la santé en ville, publiées sur le géoportail et en format papier
- Pour le centre d'orthophonie, dans le cadre de "Moins d'écrans, un jeu d'enfants", carte sur le géoportail et en format papier des activités gratuites proposées à la jeunesse locale.

Service des bâtiments et du logement

- Diverses interventions aux Anciens-Abattoirs: relevé photogrammétrique des briques Falconnier aux plafonds des anciens frigos réaménagement extérieur. Afin de faciliter la coordination géométrique entre les travaux à venir, un réseau de repères a été établi (fixation de cibles, mesures, calcul en réseau).

Géoportail communal

En été 2018, le géoportail communal a migré de Newis MapLight (NML) vers un nouvel interface dénommé MyMap, développé et supporté par la société Newis basée à Neuchâtel. Avec une plus grande convivialité, ce système permet la consultation par tous les explorateurs Internet (NML n'était consultable qu'à l'aide d'Internet Explorer) et par les smartphones.

Secteur Station d'épuration (Step)

Volume d'eau usée traité par la STEP

Comme 2017, 2018 a été une année contrastée, marquée par des débuts d'hiver très pluvieux, encadrant une longue période d'étiage (voir Figure 1 ci-après). 5'911'300 m³ d'eaux usées ont été traités par la STEP. Le solde de 2'899'540 m³ (soit 32.9% du volume d'eau arrivant de la Ville) a transité en partie dans le bassin des eaux pluviales (décantation et dégrillage) ou s'est écoulé directement dans le canal de contournement de la STEP.

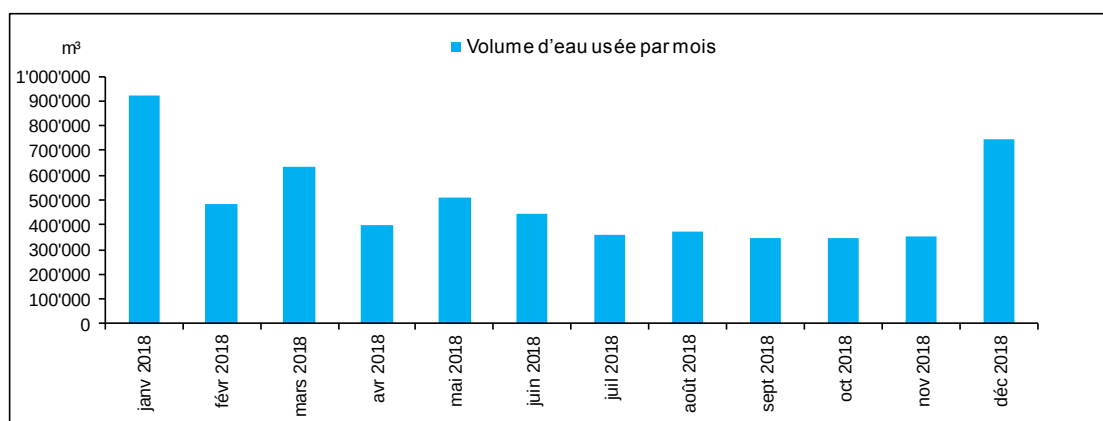


Figure 1 : Volumes mensuels d'eau usée traités par la STEP

Les extrêmes se compensant, le volume traité est resté dans la moyenne des quatre années précédentes. (Voir Figure 2 ci-après).

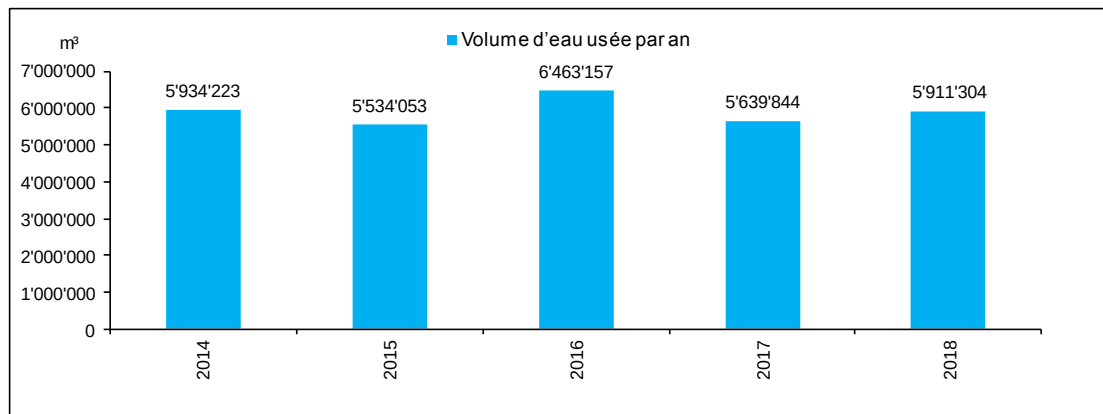


Figure 2 : Volumes annuels d'eau usée traités par la STEP

Analyse des eaux épurées

Les exigences de rejet des eaux polluées communales provenant des STEP sont réglementées à l'annexe 3.1, ch.2, art.6, al.1 de l'Oeaux. Elles précisent les concentrations maximales en sortie, les rendements d'abattement à atteindre, et le nombre d'analyses hors normes à ne pas dépasser en fonction du nombre d'analyses effectuées.

Les résultats pour l'année 2018 des principaux paramètres sont reportés dans le Tableau 1, ci-après.

Paramètres		Norme	Moyenne	Échantillons	Nombre de dépassements admissibles	effectifs
DCO tot.	mg/l	<= 45.00	17.27	195	15	2
Demande chimique en oxygène	%	>= 85.00	93.70	191	15	13
DBO5	mg/l	<= 10.00	3.39	65	6	0
Demande biochimique en oxygène	%	>= 90.00	97.90	53	5	1
COT - COD	mg/l	<= 10.00	5.75	38	4	1
Carbone organique	%	>= 85.00	91.30	34	4	4
P tot.	mg/l	<= 0.80	0.76	188	15	74
Phosphore total	%	>= 80.00	85.40	151	12	29
MES Matières en suspension	mg/l	<= 10.00	6.82	151	12	16
NH4-N	mg/l	<= 2.00	1.16	168	13	16
Ammonium	%	>= 90.00	95.10	167	13	15
NO2-N Nitrite	mg/l	<= 0.30	0.11	34	4	4

Tableau 1 : Analyse des eaux épurées pour l'année 2018

L'ensemble des concentrations et des rendements d'abattement des paramètres normés est conforme à la législation cantonale ou fédérale.

Concernant le traitement du phosphore, les concentrations en sortie et les rendements d'épuration sont corrects, mais le nombre d'analyses hors normes est resté supérieur aux exigences (76 vs 15) et s'est fortement péjoré par rapport à l'année précédente (26). Ce constat récurrent a pour origine le rejet par une entreprise locale d'un type de phosphore difficilement éliminable par la STEP. Une étude par un bureau spécialisé est en cours auprès de l'industriel pour tenter de résoudre ce problème. Des essais vont être entrepris en 2019 sur site et à la STEP.

De plus, nous observons au niveau de la STEP une dérive dans la quantité de précipitant (FeCl_3) utilisée pour piéger le phosphore. Le débit de la solution ferrique est donc augmenté de 10% dès janvier 2019.

Le traitement de l'ammonium consiste en une oxydation biologique du NH_4^+ en nitrite puis en nitrate, lorsque la température de l'eau est supérieure à 10°C. A la STEP de La Chaux-de-Fonds, la première étape de cette cascade biochimique est de façon aléatoire inhibée plus au moins complètement par des rejets industriels, entraînant une non-conformité des effluents. Cette inhibition est heureusement réversible. Une étude conséquente par un bureau spécialisé et la STEP, en collaboration avec le SENE, a permis d'identifier une des origines importantes du rejet industriel toxique. Grâce à une bonne collaboration tripartite, les mesures mises en place dès lors semblent avoir porté leurs fruits, puisque la concentration et le rendement d'oxydation de l'ammonium sont conformes en 2018, pour la première fois depuis 2013.

La transformation des nitrites en nitrates, non normés, n'en a été qu'améliorée (0.26 mg N- NO_2 /l et 7 dépassements en 2017).

Extraction des déchets

Le tonnage des refus de grilles extraits des eaux brutes (191.1 t en 2018) et évacués à VADEC pour incinération, tend à se stabiliser depuis 2014 (voir Figure 3).

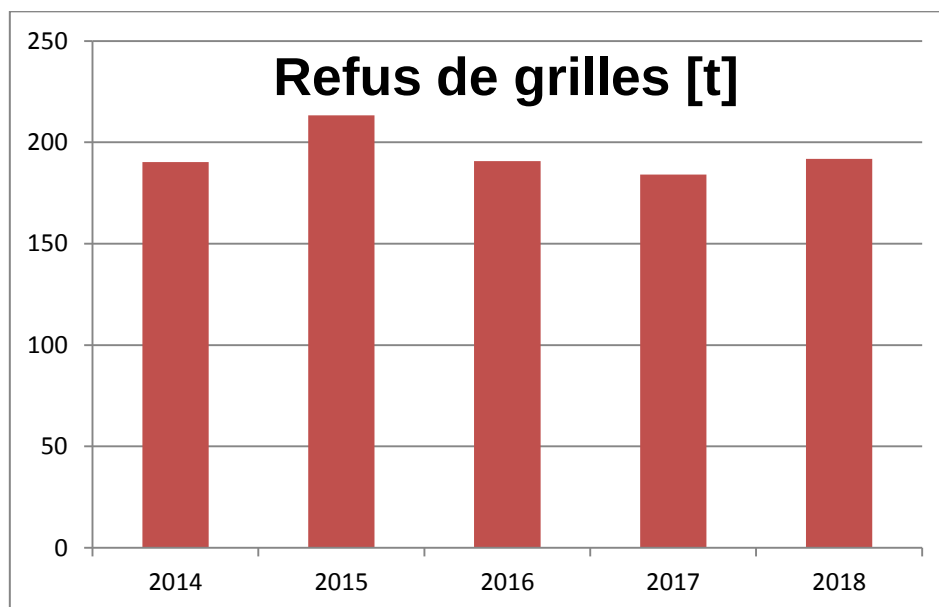


Figure 3 : Déchets de grilles évacués.

Depuis 2016, l'élimination du sable et du gravier doit se faire en décharge contrôlée (et non plus en décharge pour matériel inerte); Elle fait donc l'objet d'un pesage précis (voir Tableau 2). La forte augmentation du sable et du gravier observée en 2018 est due au curage du canal d'entrée de la STEP. Ce curage a été grandement facilité et amélioré grâce aux transformations effectuées lors de la rénovation du canal d'amenée en 2017.

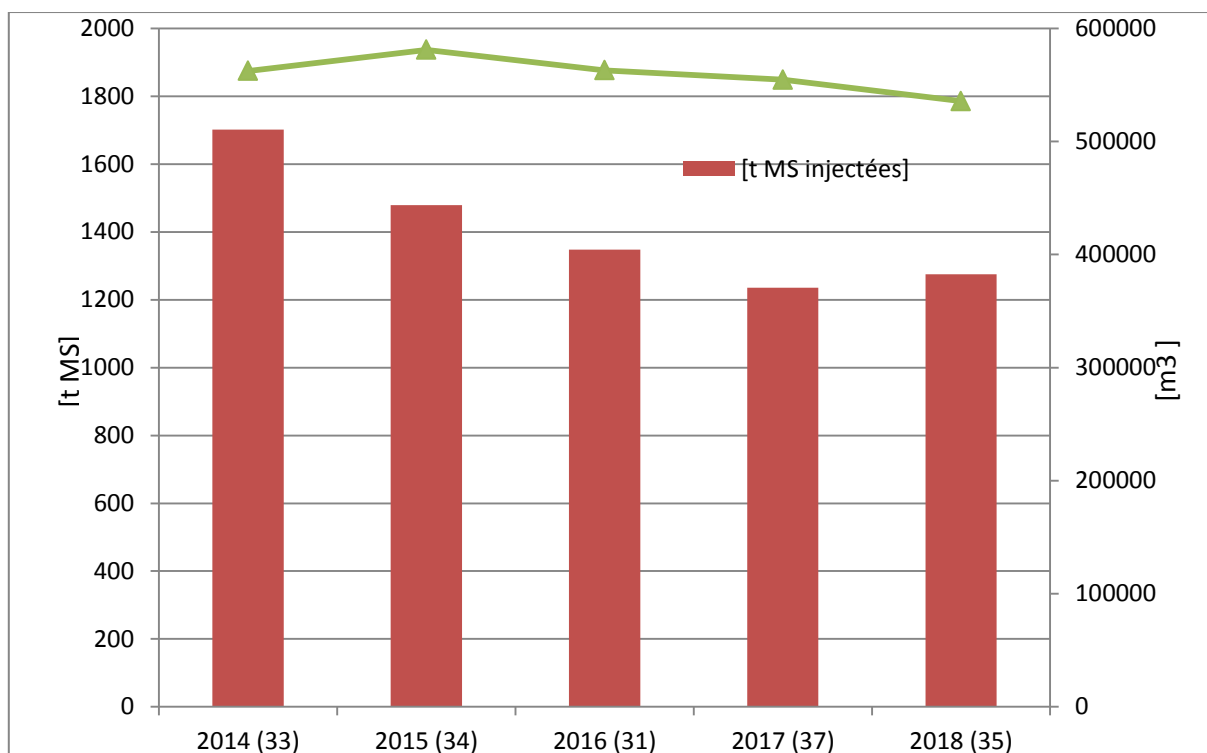
	2016 [tonnes]	2017 [tonnes]	2018 [tonnes]
Sable et gravier	68.68	41.56	84.36
Ferraille	1.44	0	2.56
Déchets de chantier	1.96	0.78	1.79
Huiles	0.21	0	0
Déchets de laboratoire	0	0.065	0.065

Tableau 2 : Autres déchets évacués.

Traitement des boues

Au cours du processus d'épuration des eaux usées, des boues sont extraites par décantation ("boues primaires") ou produites à partir de la pollution soluble consommée par les microorganismes ("boues biologiques"). Ces boues suivent une chaîne de traitements dans la STEP (épaississement, digestion anaérobie, déshydratation) avant incinération à VADEC.

Les quantités de boues injectées en digestion se sont stabilisées (1260.6 t MS- matières sèches) après plusieurs années de baisse, comme le montre la Figure 4 ci-après. Plusieurs critères permettent de penser que ce tonnage de 2018 est légèrement surévalué. Cette réduction depuis 2014 est multifactorielle; Elle est due à l'arrêt de la prise en charge des boues de STEP françaises (2015), ainsi qu'à la diminution continue de la consommation de FeCl_3 40% (moins de boues chimiques produites). De plus, la productivité des boues activées (kg MS produit/ kg DBO5 abattu) diminue depuis 2014, réduisant par là même le tonnage de boues en excès à éliminer. Cette amélioration est liée au mode de gestion du FeCl_3 40%, tel que décrit plus loin.

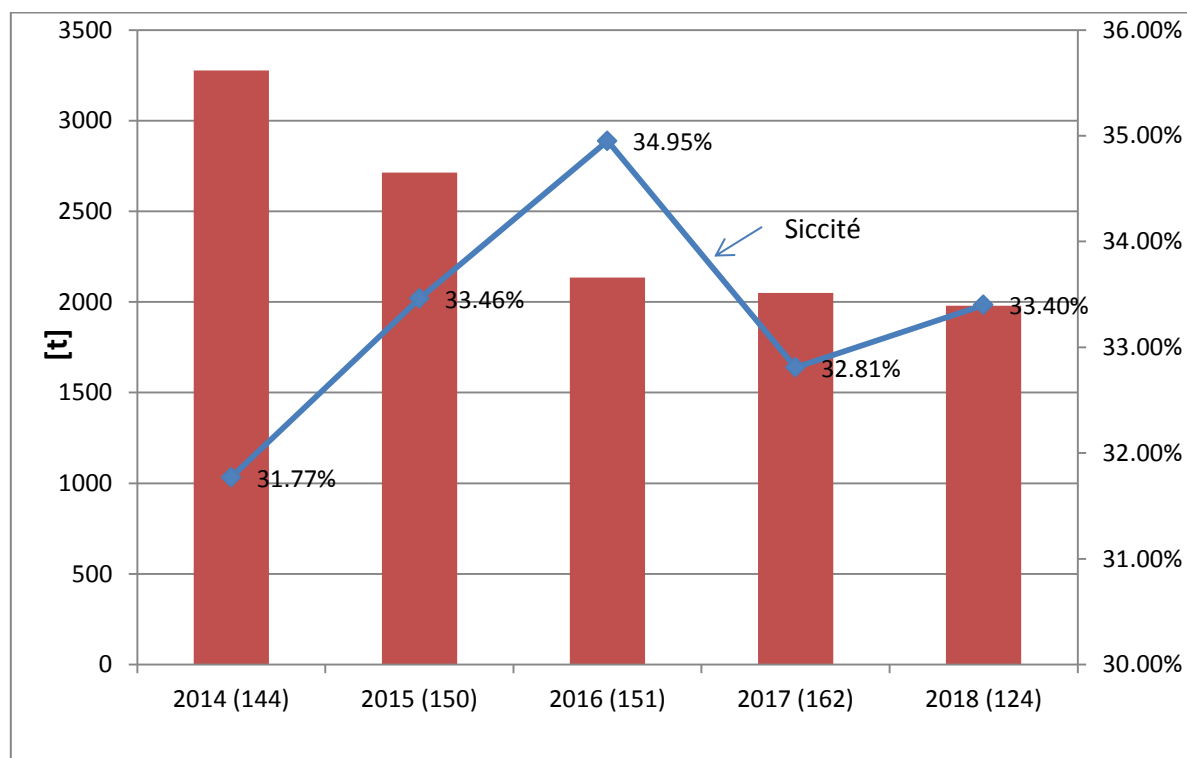


(33): Nombre d'analyses MS annuel.

Figure 4 : Tonnage des boues injectées en digestion (en tonnes MS).

Le solde des boues après digestion est déshydraté par centrifugation puis incinéré. La Figure 5 illustre l'évolution des tonnages depuis 2014, tonnages en corrélation avec les quantités injectées (voir Figure 4). En 2018, 1979 tonnes ont été livrées à VADEC, passant pour la première année sous la barre des 2000 tonnes.

En 2015, la centrifugeuse a été remplacée, permettant d'améliorer la siccité des boues déshydratées, avec un taux de MS exceptionnel atteint en 2016. Pour rappel, l'amélioration de 1 point de siccité (32% à 33%), offre une économie annuelle de CHF13'050.- sur 2000 tonnes.



(144): Nombre d'analyses MS annuel.

Figure 5 : Tonnage des boues déshydratées évacuées.

Valorisation énergétique

La diminution de la quantité de boues injectées en digestion entraîne une baisse de la production de biogaz (voir Figure 4 et Tableau 3 ci-après). Mais le fait d'injecter une partie du chlorure de fer (fixateur du phosphore) en tête de STEP permet d'obtenir des boues légèrement plus biodégradables en anaérobie et d'atténuer ainsi cette baisse.

		2014	2015	2016	2017	2018
biogaz CCF consommation	m ³	266'378	299'733	269'119	250'349	266'026
biogaz microturbine consommation	m ³	264'023	265'456	282'598	291'021	259'519
biogaz torchère consommation	m ³	19'778	4'857	1'553	2'850	1'800
biogaz chauffage consommation	m ³	10'556	10'880	10'068	10'357	8'259
biogaz production totale	m ³	560'735	580'926	563'337	554'577	535'604

Tableau 3 : Valorisation du biogaz.

Le biogaz produit est valorisé par cogénération. La production électrique de la STEP a baissé de 2.43% par rapport à 2017 (voir Figure 6 ci-après), du fait de la diminution de la production de biogaz. Peu de gaz a par ailleurs été brûlé en torchère (0.34%) et chaudière (1.54%) - (voir Tableau 3); 796.9 MWh, bénéficiant du tarif de la RPC ("Reprise à prix coûtant"), ont ainsi été injectés dans le réseau, et ont représenté 52.0% de la consommation électrique de la STEP (52.9 % en 2017). L'apport extérieur, concomitant, d'électricité a augmenté de 1.33% à 736.4 MWh (726.7 MWh en 2017), mettant un terme à cinq années consécutives de baisse de l'achat d'électricité. La consommation globale poursuit sa décroissance (-0.66% par rapport à 2017) comme indiqué dans la Figure 6 et le Tableau 4 ci-dessous.

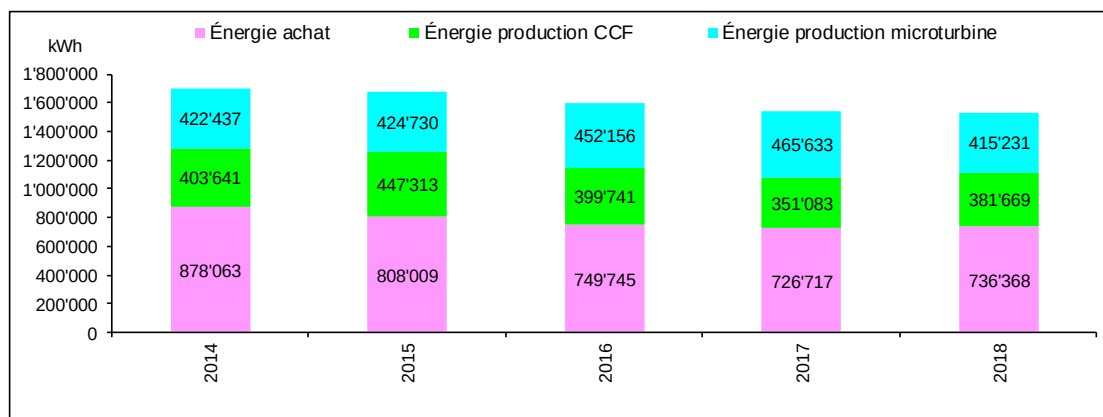


Figure 6 : Bilan électrique.

Cette diminution de la consommation électrique s'explique principalement par la consommation électrique moindre du bassin des eaux pluviales (BEP), liée à la fin des travaux de rénovation du canal de la Ronde et du bassin fin 2017.

		2014	2015	2016	2017	2018
Énergie consommation STEP	kWh	1'704'141	1'680'052	1'601'642	1'543'433	1'533'268
Énergie BEP	kWh	6'984	6'287	15'866	44'917	8'392
Énergie bâtiment grille	kWh	155'420	162'947	154'641	142'858	153'581
Énergie biologie 1N+2S	kWh	1'193'129	1'128'949	1'068'869	958'681	998'333
Énergie boues 1+2	kWh	153'215	171'878	163'052	174'974	161'569
Énergie centrifugeuse	kWh		29'976	32'750	37'275	33'683

Tableau 4 : Consommateurs électriques.

Travaux particuliers entrepris en 2018

- Changement de la membrane du gazomètre ;
- Transformation de l'ancienne station de relevage en garage. Ces travaux permettront la libération d'un local en rez-de-chaussée destiné à recevoir le nouveau CCF en 2019 ;
- Aménagement d'une salle de conférence et déménagement du stock de pièces détachées ;
- Changement complet des deux derniers racleurs de la décantation finale ;
- Mise en service d'un préleveur sur le canal de contournement de la STEP. Il permettra de quantifier précisément la charge polluante non traitée par la STEP.

Poursuite de la numérisation en 3D des bâtiments de la STEP (BIM: "Building Information Modeling"), en vue des grands projets prévus ces prochaines années.

Jeunesse, affaires sociales, sports et santé (DJASS)

SERVICE DE LA JEUNESSE

Le Service de la jeunesse (ci-après SdJ) a poursuivi et développé ses activités en 2018. Plusieurs projets ont vu le jour dans tous les secteurs. Au niveau préscolaire, un projet de site Internet a ainsi pu être financé dans le cadre du Programme d'intégration cantonal. Malgré les difficultés financières, 28 nouvelles places d'accueil ont pu être ouvertes au parascolaire, ce dont nous nous réjouissons tout en étant conscients que le nombre de places d'accueil extrafamilial demeure insuffisant en regard des besoins des familles, et nous encourage à redoubler d'efforts pour proposer d'autres solutions permettant d'atteindre les objectifs fixés dans la loi cantonale sur l'accueil des enfants. La fin de l'année a également permis de tenir la première séance de la Commission consultative jeunesse, reformée pour la présente législature, et d'échanger sur diverses propositions liées à la jeunesse. Notons encore, au niveau de la politique de la jeunesse, de nouveaux liens entre le Parlement des Jeunes et le SdJ (par exemple dans l'organisation de la cérémonie des jeunes citoyens), et une demande de clarification qu'il faudra poursuivre en 2019 quant aux moyens alloués, en termes d'accompagnement, pour cette institution. Le SdJ a aussi travaillé pour disposer de nouveaux outils afin de remplir ses missions (avec l'Office cantonal de la statistique et le secteur géomatique de la Ville). Le SdJ collabore avec un nombre important d'acteurs. Il a aussi œuvré au sein du comité des Family Games, qui a réuni, sur l'initiative du Panathlon des Montagnes neuchâteloises, les forces de trois des services du DJASS, à savoir le service des sports, de santé et promotion de la santé, et de la jeunesse.

Secrétariat et accueil extrafamilial

L'équipe du secrétariat est restée identique au cours de l'année 2018 hormis l'apprenti employé de commerce de 3ème année qui nous a quittés à la fin de l'été 2018 suite à la réussite de son CFC d'employé de commerce. Grâce au jumelage de La Chaux-de-Fonds avec la Ville de Winterthur, il a pu poursuivre son parcours professionnel durant six mois dans l'administration de cette ville. Nous avons accueilli mi-août un nouvel apprenti en 3ème année.

L'équipe du secrétariat a réfléchi en début d'année à sa mission et ses objectifs à atteindre dans les deux années à venir. Dans son rôle de coordination et d'exécution des tâches administratives du service, l'équipe a pour objectif d'améliorer davantage encore ses prestations et son efficacité. Elle réfléchit, entre autres, à la possibilité de digitaliser les documents afin de faciliter l'accès aux informations et la gestion de ceux-ci. Une gestion électronique des dossiers (GED) devrait faciliter la gestion des inscriptions et des capacités contributives pour les structures communales et privées subventionnées. Une étude préliminaire sera menée dès début 2019 en collaboration avec la Ville de Neuchâtel pour cibler les besoins particuliers du secteur extrafamilial.

En plus du soutien administratif aux secteurs parascolaire et préscolaire, une collaboratrice est également en charge du soutien administratif et comptable pour le Parlement des Jeunes. Le travail de collaboration et le partage d'information doit être poursuivi afin d'améliorer la gestion de leur budget et le suivi de leur comptabilité. Cependant, le manque de moyen au niveau du suivi par projet du Parlement des jeunes se fait ressentir dans la gestion courante de leurs affaires.

Le suivi et le développement de la Carte Vacances a été repris par une collaboratrice administrative avec l'appui de l'adjointe administrative. Ce projet qui offre aux 12-17 ans des activités de loisirs durant les vacances d'été sur l'ensemble des Montagnes neuchâteloises a connu en 2018 un important succès, 286 cartes ayant été vendues. Des prestations supplémentaires ont été offertes aux jeunes durant cette période. Grâce à une collaboration avec Fun Magic, des rabais intéressants ont pu être octroyés pour le Fun laser et le Funny golf. De plus, une collaboration a pu être mise en place avec Onde Verte, l'abonnement pouvant ainsi être acheté à moitié prix pour une durée d'un mois durant les vacances. Un stand a été tenu pour promouvoir la carte durant les Street Days organisés début juin par le secteur de l'animation socioculturelle et quatre cartes vacances ont été mises au concours à cette occasion.

Concernant l'accueil extrafamilial en Ville, il y a eu une augmentation de huit places à la Crèche Au Clair de Lune dès le mois d'août. Celle-ci était prévue et remplace partiellement les places perdues suite à la fermeture de la crèche du Collège fin juin 2017. S'agissant du parascolaire, le nombre de places a pu être légèrement augmenté à la rentrée scolaire. Dix places ont pu être attribuées aux parascolaires communaux de Doubs 34 et de Temple-Allemand 111 grâce à la superficie suffisante des locaux et à une petite augmentation du personnel encadrant. De plus, le secteur parascolaire a ouvert sa première Table de midi dans les locaux du SdJ à la rue de la Serre 12. Ainsi dix-huit places supplémentaires sont offertes aux élèves du cycle 2 fréquentant les collèges de Charrière, Numa-Droz et Marronniers sur le temps de midi. Grâce à ces augmentations de places, le nombre d'enfants en liste d'attente dans ce quartier a été réduit.

Cependant, il demeure toujours impossible de répondre positivement à toutes les demandes des parents. Les collaborateurs et collaboratrices du secrétariat continuent de conseiller et renseigner les parents, en particulier concernant la procédure d'attribution des places selon les priorités cantonales. De plus, des réattributions de places régulières sont effectuées en cours d'année lorsque des familles résilient leur contrat. L'accueil extrafamilial en Ville de La Chaux-de-Fonds devra augmenter ses effectifs d'ici à 2020 pour répondre aux exigences fixées dans la Loi sur l'accueil des enfants et surtout pour répondre aux besoins des familles, et cela en particulier pour l'accueil parascolaire. Actuellement, le taux d'occupation moyen durant la période de midi est de plus de 90% et les listes d'attente concernent principalement les lundis, mardis et jeudis. De nouvelles places d'accueil sur le temps de midi devront être créées pour le cycle 2 pour répondre à la forte demande des familles durant cette période. Ce type d'accueil permettra également de libérer des places dans les structures existantes pour les enfants du cycle 1 qui nécessitent pour la plupart un accueil plus élargi.

Concernant les subventions communales attribuées aux structures d'accueil, un travail assidu est toujours effectué pour valider au plus proche de la réalité financière des parents les capacités contributives des familles. Une rencontre avec les différentes structures d'accueil privées subventionnées a eu lieu en février afin de pouvoir échanger sur nos pratiques et sur les possibilités d'améliorer nos collaborations. Par ailleurs, un groupe de travail a été mis en place par le SPAJ suite à

un mandat de la Conférence des directeurs communaux pour établir des pratiques communes au niveau cantonal pour les validations des capacités contributives en vue de la réforme de la péréquation financière intercommunale. Ce groupe de travail, auquel le SdJ a participé, a établi des types de ménage, des caractéristiques territoriales et financières et s'est positionné sur les revenus à prendre en compte dans les différentes constellations établies. Ce groupe de travail reprendra dès 2019 pour concevoir un catalogue de recommandations pour les validations des capacités contributives.

Secteur préscolaire

Durant l'année sous revue, les crèches communales ont, dans un contexte parfois difficile, cherché à trouver des moyens et ressources pour développer plusieurs projets, toujours et encore guidées par l'idée que, comme le mentionne Maria Montessori, "l'éducation des jeunes enfants est essentiel pour l'amélioration de notre société". Pour l'équipe éducative, cela implique de savoir se renouveler constamment et d'offrir une palette de couleurs aux niveaux des choix éducatifs et des activités. Face à l'absence physique à partir de mi-septembre de la directrice pour cause d'accident professionnel, l'équipe a réagi de manière exemplaire pour continuer assurer des prestations de qualité.

Au niveau de l'organisation des crèches, les protocoles d'hygiène ont été totalement révisés afin de répondre aux nouvelles attentes cantonales et ce dans une logique de système qualité. Des améliorations ont également été apportées à l'espace sieste de la nurserie, composée dorénavant de lits à étage et de berceaux individuels de transition pour les plus grands. L'espace de ce lieu est ainsi plus fonctionnel et facilite grandement le travail du personnel éducatif. A signaler encore qu'un crédit d'investissement a été accepté en 2018 pour remplacer le mobilier vétuste de la crèche de Chat Telot, ce qui sera fait en 2019. Une réflexion sur l'aménagement des espaces et sur un dispositif d'atténuation du bruit est également en cours.

Deux apprenti·e·s ASE et trois étudiant·e·s EDE ont terminé avec succès leur formation. La rentrée d'août a par ailleurs été marquée par l'engagement de nouveaux et nouvelles stagiaires et, grâce à une nouvelle procédure, à l'engagement d'éducateurs et éducatrices de l'enfance en formation ES.

Sur l'ensemble de cette année 2018, les problématiques éducatives au sein des crèches communales ont été gérées avec succès. On peut signaler un bon dialogue avec les familles, des réseaux extérieurs riche d'échanges, d'écoute et de partage. Différents enfants à besoins spécifiques ont également pu être encadrés par l'équipe éducative pour interagir au mieux au sein des crèches.

Au niveau des activités et fêtes, l'année a été rythmée par les événements suivants :

- Pâques 2018 : Chasse aux œufs dans le parc Gallet et dans les jardins du Chat Telot.
- Juin 2018 : Fête de l'été destinée à tous les enfants, consistant en un après-midi festif pour les enfants sur les deux sites, avec une participation très appréciée des parents, qui ont confectionné des pâtisseries pour l'occasion.
- Décembre 2018 : Après-midi de contes au sein des structures. Ce très beau moment a été marqué par la venue d'une conteuse professionnelle. Dans le cas de Chat Telot, des résident·e·s de la maison de retraite étaient également présents pour un moment très apprécié, avec comme point d'orgue un goûter festif pour tous.

Du fait de l'absence de la directrice, la fête de fin d'année des crèches communales à l'aula des Forges a été reportée au printemps 2019. A cette occasion, il est prévu d'annoncer aux familles la réalisation et l'obtention de l'aide financière pour mener à bien le projet du site Internet des crèches communales.

S'agissant des projets menés en 2018, on peut signaler les éléments suivants :

- Projet commun entre les crèches du Chat Telot et de Ferme Gallet : Diverses rencontres à thème ont été organisées par les différents groupes des deux structures tout au long de l'année.
- Intergénérationnel : Mise en pratique du projet « Mouvement avec les aînés ». Neuf résidentes du Chatelot se sont retrouvées de manière assidue les lundis matin dans la grande salle du 3^{ème} étage pour réaliser en musique des mouvements et des jeux avec les enfants. Cette nouvelle activité a été un succès, et enfants et résidents ont apprécié ce moment d'échange entre générations.
- Les projets PIP (prévention de l'illettrisme au préscolaire) et Youp'la bouge font toujours partie du concept éducatif des crèches.

Enfin, les projets à développer et poursuivre sont nombreux :

- D'abord, dans le cadre de l'appel à projet 2018-2019 domaine petite enfance du programme d'intégration cantonale, (PIC), les crèches communales ont obtenu confirmation que le projet proposé « boîte à outils interculturels » a été retenu et sera soutenu pour toute la période du PIC jusqu'en 2021. Il s'agit d'une belle récompense pour la valorisation d'un important travail élaboré au cours de ces dernières années par les équipes éducatives sous l'impulsion de la direction.
- Ensuite, l'année 2019 verra la mise en pratique du projet piscine (sorties à la piscine avec les enfants), suite à la préparation menée en 2018 (sécurité et fin de formation du personnel).
- Signalons encore la formation continue du personnel sur les soins d'urgences, le développement d'un projet « Repas bébés » pour les parents afin de permettre une harmonisation dans l'alimentation du tout petit entre la crèche et la maison et la poursuite des réflexions pour trouver une solution concernant le temps hors groupe du personnel éducatif pour la préparation des repas.

Secteur parascolaire

L'année 2018 a été marquée par l'ouverture de nouvelles places en parascolaire. Depuis 2015, aucune place n'avait été créée, en raison des difficultés financières de la Ville.

En août 2018, dix places supplémentaires en structures parascolaires ont pu être ouvertes (quatre à Temple-Allemand 111 et six à Doubs 34), en raison de superficie suffisante des locaux, moyennant une petite augmentation du personnel éducatif.

La nouveauté pour cette année en Ville de La Chaux-de-Fonds, est l'ouverture des Tables de midi, à Serre 12, dans les locaux administratifs, et qui ont été adaptés pour l'accueil de dix-huit enfants du cycle 2 (5e – 8e année), chaque jour sauf le mercredi, sur le temps de midi.

Cette nouvelle façon d'accueillir les enfants dès la rentrée d'août a suscité, au départ, quelques craintes chez les parents, notamment au niveau des trajets à effectuer entre l'école et les Tables de midi. Ces craintes se sont vite atténuées. Les enfants, quant à eux, sont ravis de se retrouver "entre grands", et d'avoir une marge d'autonomie différente de celle octroyée en structure d'accueil parascolaire. L'encadrement des enfants est assuré par un éducateur et une aide (personnel en formation du secteur parascolaire, de l'animation socio-culturelle et du secrétariat). Cela engendre ainsi une plus grande collaboration entre les différents secteurs du Service de la jeunesse.

L'année 2018 a également été marquée par la poursuite de la collaboration entre les neuf structures d'accueil, en instaurant des échanges ponctuels de lieu de travail pour les éducateurs et éducatrices et en réalisant des activités conjointes entre les structures, telles que pâtisseries, films, Land'Art, promenades didactiques, jeux dans la neige....

La création et le développement du lien social reste une valeur importante et chère à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs du secteur parascolaire. Dans cette optique-là, a eu lieu début octobre un après-midi axé sur le sport, nommé pour l'occasion les Olympiades. Celles-ci se sont déroulées au stade de la Charrière, réunissant 250 enfants et une quarantaine de personnes pour l'encadrement. Ces moments ont permis aux enfants de découvrir des disciplines sportives et prendre goût pour certaines et certains aux activités sportives et de plein air, bien que ces périodes de sports soient proposées chaque mercredi après-midi aux enfants accueillis en structures. Les enfants sont rentrés dans leur foyer avec des étoiles plein les yeux, et les éducateurs et éducatrices satisfaits d'un après-midi riche et intense.

Secteur Animation socioculturelle

Malgré une année marquée par des changements au sein l'équipe ainsi que de nécessaires redimensionnements des activités durant des périodes de sous-effectif temporaire, le secteur animation socioculturelle a pu également constater au cours de 2018 plusieurs éléments réjouissants : nette hausse des collaborations avec le réseau culturel local, augmentation de participation dans plusieurs activités (camps de vacances, Mercredvertissements), forte implication du public jeune dans plusieurs projets participatifs, ou encore réalisation en avril d'une rencontre romande de l'animation socioculturelle à La Chaux-de-Fonds – et ceci avec un autofinancement des 130 participant·e·s présents.

Notre équipe démarre donc l'année 2019 dans une relative sérénité, avec six professionnel·le·s à temps partiel et trois apprenti·e·s assistants socioéducatifs. A noter que tout au long de l'année 2018, nous avons à nouveau pu compter sur un poste de civiliste qui apporte un précieux soutien à notre action.

Dans un souci de qualité transversale à nos différents projets, nous avons bénéficié de l'apport de plusieurs ressources externes durant l'année 2018 afin de réfléchir à des questions comme la mixité ou l'alimentation durant nos activités. Ces réflexions nous permettront de mieux prendre en compte ces aspects dans la conception de nos futures activités.

L'amélioration de la visibilité du SdJ dans nos présences auprès du public a été une préoccupation constante au cours de l'année, avec par exemple un nouveau format pour notre brochure d'activités, de nouvelles banderoles spécifiques aux différents projets, une présence renforcée sur les différents réseaux sociaux fréquentés par nos publics.

Journée romande de l'animation socioculturelle

En collaboration avec d'autres centres socioculturels du canton, notre secteur a organisé la rencontre annuelle des professionnel·le·s de l'animation socioculturelle romande, qui a réuni en avril à La Chaux-de-Fonds pas moins de 130 participant·e·s. Centrée sur les enjeux de l'animation socioculturelle dans des contextes de restrictions budgétaires, cette journée a proposé conférences, table ronde et visites de lieux culturels et associatifs à travers la Ville, en s'efforçant de donner la parole non seulement aux professionnels, mais aussi aux acteurs locaux qui rendent si riche la vie sociale et culturelle de notre région.

Animations de quartier

Chaque mercredi après-midi, l'équipe d'animation socioculturelle vient à la rencontre de la population dans les quartiers de la ville. Ces rendez-vous gratuits et ouverts au tout-public ont à nouveau rencontré un grand succès, avec parfois une affluence avoisinant les 150 personnes par site. En mettant l'accent sur la rencontre, le jeu et le "vivre-ensemble", ces activités permettent à notre secteur d'être à l'écoute directe de la population et de poursuivre sa mission de proximité.

En 2018, les animations de quartier ont été proposées sur 33 mercredis après-midis, dans 12 lieux différents. Malgré une réadaptation du projet à la dotation actuelle de l'équipe d'animation, cette année nous a permis d'explorer de nouvelles actions : Olympiades sur plusieurs mercredis à l'ancienne Usine électrique, ateliers de médiation culturelle au Parc des

Musées en collaboration avec les 3 musées, ou encore visites du chapiteau de Circo Bello et du TPR lors d'animations à Beau-Site.

Pour 2019, le secteur animation souhaite réfléchir à la version hivernale de ces animations de quartier. Aux surprises habituelles liées à la météo saisonnière s'est en effet ajoutée en 2018 la perte de l'Usine électrique comme lieu d'activités hivernal, ce qui réduit le nombre de lieux adaptés à ces activités tout-public.

Mercredivertissements

Rallyes, jeux, bricolages, cuisine, peinture ou sport : de nouvelles découvertes sont proposées chaque mercredi après-midi pour les enfants (1^{ère} à 8^{ème} Harmos), dans les locaux du SdJ, en salle de gym ou à l'extérieur.

Les Mercredivertissements proposent chaque semaine une thématique spécifique, déclinée ensuite entre plusieurs activités sans distinction d'âge. Ce principe permet aux enfants de choisir le jour même leur activité de prédilection, selon l'intérêt du moment.

Une collaboration avec le cinéma ABC a permis de proposer trois séances de courts-métrages durant l'année, projections qui ont à chaque fois fait salle comble avec un public oscillant entre 102 et 116 personnes par séance. Un après-midi de marionnettes (spectacle et atelier) réalisé avec la Turlutaine a également contribué à enrichir l'offre culturelle proposée dans le cadre des Mercredivertissements.

Au printemps, les enfants ont à nouveau planté un potager urbain juste à côté de nos locaux et ont pu suivre son évolution tout au long de la saison.

En 2018, les rires des enfants ont rythmé 30 mercredis après-midis. 194 enfants se sont inscrits au cours de l'année et nous dénombrons un total de 1'220 participations, soit une moyenne de 40 enfants par Mercredivertissement (en légère augmentation par rapport à 2017).

Smala

Chaque semaine, la Smala propose des activités ludiques, sportives ou culturelles pour les jeunes, avec une invitation permanente à créer ses propres activités/projets. Depuis 2017, l'activité hebdomadaire du week-end complétée par deux activités de semaine; un accueil axé sur la musique (rap/home-studio) le mardi après-midi, et un accueil axé sur la danse le jeudi après-midi.

Tant pour ces nouvelles activités que pour l'événement de fin de semaine, notre équipe reste attentive à partager sa présence entre différents lieux de la Ville, ainsi qu'à proposer des activités susceptibles de toucher une large population. Nos activités ont eu lieu à Serre 12, mais aussi dans des salles de gym, des terrains de sport, ou dans l'espace public.

Ciné-club "spécial jeunes" au cinéma ABC, soirées festives ou culinaires, sorties culturelles ou encore sportives, les activités proposées cette année ont à nouveau cherché à toucher un public large et diversifié.

Aspect fondamental de l'animation socioculturelle, l'implication de jeunes dans les projets s'est renforcée en 2018 avec un "groupe fêtes" qui a réalisé trois soirées festives au fil de l'année (plus de 200 jeunes présents à chaque événement), et deux mini-camps où les participant·e·s se sont fortement impliqués dans les différentes phases du projet (conception, recherche de fonds, réalisation).

Un groupe s'est également fédéré autour de la réalisation d'une *Escape Room*, qui se concrétisera en février 2019 au Musée d'histoire.

Camps de vacances

Expériences uniques de vie en collectivité, de rencontres et de découvertes pour les enfants de 4^{ème} à 9^{ème} année, les camps du Service de la jeunesse ont retrouvé en 2018 une certaine sérénité après les doutes et les redimensionnements opérés les précédentes années en raison de la situation budgétaire.

Avec Charmey (Gruyère) comme destination, le camp d'été a connu un vif succès dès l'ouverture des inscriptions, ce qui a conduit l'équipe d'animation à augmenter le nombre de places initialement proposées. C'est finalement 61 enfants qui ont découvert la Gruyère sous un soleil radieux.

Redimensionné à la demande observée les années précédentes, le camp d'automne a emmené 29 enfants dans le Val-de-Travers pour six jours de camp où ils ont pu réaliser de nombreuses activités dont des créations culinaires.

Vacances Découvertes à la loge de la Sombaille

Ces accueils à la journée, aventures quotidiennes dans la nature, à deux pas de la ville, ont à nouveau offert aux enfants (1^{ère} à 8^{ème} année) un riche programme composé d'animations nature, ateliers créatifs, espaces de repos ou de lecture ainsi que de nombreuses activités ludiques. Les jeunes participants ont pu vivre des semaines d'aventures autour de thématiques de Harry Potter, Johann et Pirlouit ou encore Zorg l'extraterrestre, tout en profitant du cadre exceptionnel de ce lieu au milieu des pâturages. Collaboration entre les secteurs d'accueil parascolaire et d'animation socioculturelle, ces six semaines de Vacances Découvertes ont accueilli au total 441 enfants durant l'année, à raison de trois à cinq jours par semaine et par participant·e·s. L'ampleur des demandes enregistrées démontre l'important besoin des familles pour ces activités durant les vacances scolaires.

Cyberthé

Rendez-vous hebdomadaire pour les seniors autour des nouvelles technologies, le Cyberthé est une collaboration entre le SdJ, Pro Senectute et le CIFOM. Fréquenté au fil de l'année par un "noyau" régulier d'une vingtaine de personnes (auquel s'ajoute une trentaine d'utilisateurs et utilisatrices plus ponctuels), cet espace de rencontre a accueilli en moyenne 7,5 participant·e·s par après-midi.

Streetdays

Journées festives autour du basket et des arts de rue, ces deux tournois de basket 3x3 ont regroupé en juin plus d'une centaine de joueuses et joueurs de 8 à 40 ans sur les terrains du Lycée Blaise-Cendrars et – pour la première fois depuis plusieurs années – de Numa-Droz. Le spectacle a été au rendez-vous, notamment lors des traditionnels concours de shoot et de dunk regroupant joueurs et joueuses aguerris et amateurs, et des ateliers créatifs et des espaces de danse ont également été proposés au public.

Collaborations et événements

Actrice du "vivre-ensemble" et soucieuse d'impliquer les enfants et les jeunes dans l'intense vie culturelle locale, notre équipe s'est à nouveau impliquée dans diverses manifestations locales :

- **Semaine d'actions contre le racisme** : construction collective d'une maquette géante durant la semaine du 1^{er} mars, puis exposition des œuvres réalisées au Musée d'histoire et fête multiculturelle dans le Parc des Musées.
- **Ludesco** : animation de l'espace jeune public/familles durant tout le festival de jeux, avec mini-tournois, chasse au trésor et autres activités ludiques.
- **Fête de mai** : implication d'une collaboratrice dans le comité d'organisation, gestion et organisation du marché aux puces des enfants, propositions d'activités jeune public tout au long de la journée du samedi. En plus des activités jeunesse habituelles, une Silent Party "spéciale Kids" a été proposée au jeune public le samedi après-midi.
- **Fête de printemps** : en collaboration avec les Incroyables Comestibles, la Coquille et l'ABC, participation à la deuxième édition de cet événement avec notamment des animations jeune public.
- **Association Paddock-Morgarten** : accompagnement de l'association de quartier, soutien à l'organisation de leur fête annuelle de quartier, de leur fête d'Halloween ou encore de Noël.
- **Association HOPE** : accompagnement d'un groupe de jeunes adultes dans la création d'une association et la réalisation de plusieurs événements, dont une soirée caritative réalisée en novembre à la Maison du Peuple.
- **Ateliers bougies** : animations "bougies" dans trois quartiers durant le mois de décembre.

Soutien à la vie associative

Le secteur a soutenu les associations et événements qui font vivre La Chaux-de-Fonds et permettent à ses habitant·e·s de se rencontrer :

- **Conseil aux projets de jeunes et aux associations** : notre secteur a poursuivi son action de conseil et de soutien auprès divers groupes de jeunes ou projets associatifs (Night Battle, Parlement des jeunes, association HOPE, associations de quartiers, etc.).
- **Mise à disposition/location de locaux pour les associations** : le bâtiment de Serre 12 a été mis à disposition à 53 reprises à divers services publics, associations culturelles, sociétés locales, groupes de parole, cours de français, etc.
- **Mise à disposition/location de matériel pour les événements culturels/sportifs à but non-lucratif** : nous avons mis notre matériel (tentes, sonorisation, jeux, etc.) à disposition d'un nombre croissant d'acteurs locaux, en répondant à 76 demandes (associations ou services publics).

Peu visibles du grand public et pourtant exigeantes pour l'équipe en termes de charge de travail, ces prestations logistiques et administratives apportent un précieux soutien à de nombreux événements sportifs, culturels et populaires (entre autres : la Trotteuse-Tissot, la Plage, le 1^{er} août, Fête de la Coquille, Repair Café). Convaincus de l'utilité de ces prestations et de leur "effet multiplicateur" pour la vie locale, nous travaillons continuellement à leur optimisation, afin de pouvoir maintenir – malgré nos moyens limités – ce soutien aux projets locaux qui font vivre La Chaux-de-Fonds.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

- Direction et administration
- Secteur socio-administratif : réception, guichet social régional et office AVS/AI
- Secteur de l'aide sociale : office communal de l'aide sociale
- Secteur administratif : secrétariat et comptabilité
- Médiation logement
- Maisons de retraite du Châtelot

Préambule

L'année 2018 a été un peu moins compliquée au niveau des mouvements du personnel, bien que la situation reste particulièrement difficile à vivre pour les collaborateurs en place, de telle sorte que nous réfléchissons désormais très étroitement avec le service des ressources humaines, afin de trouver les pistes et solutions pour résorber les difficultés rencontrées.

Le déploiement d'une nouvelle structure hiérarchique en janvier 2018 n'a pas répondu à toutes les attentes, notamment en raison du peu de temps à disposition de l'adjointe et des 3 responsables de groupe des assistants sociaux, pour assumer les tâches qui leurs sont dévolues, ainsi qu'en corrélation de l'absence maladie de longue durée de notre administrateur. Dès fin juin 2018, nous avons évalué notre réorganisation et proposé des pistes d'amélioration. Des contraintes externes ont fortement ralenti notre possibilité de prendre position et ce n'est que le 9 janvier 2019 que nous avons pu soumettre notre vision au Conseil communal, qui l'a soutenue.

Entre-temps, nous avons dû également prendre en compte l'annonce du départ de l'adjointe et la fin des rapports de travail avec notre administrateur, respectivement pour fin janvier 2019 et fin février 2019.

Pour débuter 2019, nous sommes donc à la recherche d'un(e) nouvel(le) adjoint reprenant les tâches de l'administrateur et de l'adjointe, et d'un(e) responsable du secteur socio-administratif (responsabilité jusqu'alors confiée également à l'adjointe).

Malgré tous les aléas que nous vivons, nous restons proactifs et participons à plusieurs projets, et avons choisi de renforcer dès 2019 notre participation à des séances d'informations en collaboration avec le CSP, qui nous permettent de progressivement développer notre capacité à effectuer du travail social de groupe. Au niveau cantonal, nous sommes des partenaires privilégiés dans les domaines des hébergements différenciés, de la redéfinition de l'aide sociale neuchâteloise et du développement d'un nouveau logiciel informatique pour l'aide sociale.

La réorganisation en cours du service permet d'envisager la seconde partie de l'année 2019 un peu plus sereinement, tout en gardant à l'esprit que le développement de projets conséquents ne pourra pas être envisagé dans l'état actuel des finances de la Ville.

Enfin, nous profitons de ce rapport pour remercier sincèrement les autorités communales, tant au niveau exécutif que législatif, pour leur engagement sans faille au côté de notre service durant cette période difficile et pour leurs décisions soutenantes. Nos collaborations avec les autres services de la Ville a été également très appréciée et fructueuse.

Secteur socio-administratif

Nous n'avons connu en 2018 qu'un seul remplacement de congé maternité et l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice reprenant un poste vacant. Si la situation vécue est bien plus stable que les années précédentes, l'annonce du départ de la responsable de secteur, également adjointe au chef de service, pour le 31 janvier 2019, a bien entendu créé des inquiétudes.

Réception générale du service

Nous avons malheureusement vécu plusieurs incidents à la réception au cours de l'année écoulée, amenant soit l'intervention des cadres, soit le recours à la police. Heureusement, aucun collaborateur n'a été blessé et seul un élément de mobilier a été vandalisé.

Les plans d'aménagement de notre réception pour pallier aux agressions tout en conservant un accueil le plus ouvert et accueillant possible, ont pris plus de temps qu'imaginé, compte tenu des difficultés techniques et des besoins pour garantir la bonne réalisation du travail. A toute fin 2018, nous avons heureusement pu réaliser la première partie des travaux, consistant en la pose de portiques, également au sein de l'office communal AVS/AI et du Guichet social régional (GSR), afin d'empêcher les personnes mal intentionnées de pouvoir trop facilement atteindre nos collaboratrices.

Notre dotation en personnel n'ayant pas évolué, nous rencontrons de grandes difficultés à répondre aux appels entrants. Nous avons pu désormais chiffrer l'ampleur du problème et il apparaît que nous arrivons à traiter seulement 12% de ces appels. Les personnes n'arrivant pas nous joindre se déplacent ou nous contactent, par courriel, non sans un certain agacement compréhensible.

Si nous avons envisagé quelques solutions techniques pour pallier partiellement à ce problème, nous n'avons pas pu les élaborer concrètement, faute de temps de notre côté et de celui de nos partenaires.

Guichet social régional (GSR)

Le GSR a aussi connu une augmentation des sollicitations. Il a enregistré 3025 nouvelles demandes en 2018 (2825 en 2017). Au cours de l'année écoulée, l'Office cantonal de l'assurance maladie a modifié son système et abrogé le renouvellement automatique d'une catégorie de subsides, amenant plus de personnes à venir à notre rencontre pour formaliser leur demande.

Pour rappel, la mission du GSR consiste à étudier toutes demandes de prestations sociales sous conditions de ressources de nos concitoyens établis sur notre territoire, et d'orienter à l'interne ou l'externe du service en fonction de la nature de la demande. Au titre des prestations visées, nous orientons sur les bourses d'études, les subsides d'assurance-maladie, les avances sur les contributions d'entretien et l'aide sociale.

Après avoir réceptionné tous les documents utiles, nos gestionnaires analysent en profondeur les requêtes et les font ensuite suivre aux services prestataires qui sont susceptibles d'entrer en matière pour une prise de décision officielle.

Si le démarrage de ce système en 2014 a été un peu difficile, tant les professionnels que la population se sont bien adaptés et nous répondons aujourd'hui avec promptitude et diligence aux demandes de notre public. Cependant, nous devons relever que nous craignons que des décisions à venir de l'Etat n'accroissent encore notre charge de travail, alors que nous y répondons aujourd'hui principalement grâce aux performances élevées de notre personnel et à notre bonne organisation. Concrètement, cela est déjà en train de se produire avec de nouveaux changements au niveau des subsides d'assurance-maladie et des avances sur contribution d'entretien.

Office AVS/AI

Quant à l'office AVS/AI, la Caisse cantonale de compensation nous verse un montant en fonction du nombre d'habitants. Pour l'exercice 2018, nous avons reçu une somme de CHF 80'430.60 (CHF 80'829.90 en 2017). Il convient de relever que cette subvention forfaitaire est loin de couvrir à elle seule la dotation en personnel nécessaire à l'accomplissement de ses missions, soit: répondre aux questions et demandes relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, aux allocations familiales dans le secteur agricole, à la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi qu'au contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

Demandes de prestations complémentaires

537 demandes de prestations complémentaires ont été établies en 2018 (485 en 2017). Au 31.12.2018, nous dénombrions 2766 bénéficiaires de PC actifs (contre 2681 en 2017) pour les trois communes concernées par cet office (La Chaux-de-Fonds, La Sagne et Les Ponts-de-Martel).

Dossiers actifs de prestations complémentaires

La Chaux-de-Fonds	2664
La Sagne	50
Les Ponts-de-Martel	52
Total :	2766

Demandes de remboursement de frais médicaux

Elles sont destinées aux bénéficiaires de prestations complémentaires ainsi qu'aux personnes en excédant de revenu ne dépassant pas le montant maximum des primes d'assurance maladie fixé par le Conseil d'Etat. 8590 demandes de remboursement concernant les frais médicaux ont été effectuées durant l'année écoulée (8386 en 2017).

Avis de mutation

Lorsque la situation personnelle d'un assuré subit un changement, l'office AVS/AI établit un avis de mutation afin d'en informer la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC). En 2018, 982 avis de mutation ont été établis (722 en 2017).

Révision périodique des prestations complémentaires

L'office est également chargé de réexaminer en principe annuellement, les conditions économiques des bénéficiaires PC. En 2018, 341 dossiers ont été réexaminés (525 en 2017).

Secteur de l'aide sociale

Contexte économique

La complexité croissante des situations traitées par les assistants sociaux ne se dément pas. En effet, il est rare qu'une cause unique entraîne le recours à l'aide sociale. Il s'agit la plupart du temps de facteurs croisés et cumulés qui amènent à une prise en charge plus longue, et nécessitant des compétences élargies.

Le contexte économique s'est sensiblement amélioré, mais n'a que peu profité aux bénéficiaires de l'aide sociale, cette population étant composée en grande partie de jeunes, de plus de 50 ans, et de personnes globalement en grande précarité sociale (liens familiaux, amicaux, problèmes de santé, de logement,...), au niveau de formation plus bas que la moyenne de nos concitoyens.

Situation du secteur de l'aide sociale

Les assistant(e)s sociaux(-ales) (ci-après AS) sont épuisés par le rythme des mesures d'économie qui modifient significativement leur travail quotidien, péjore les liens de confiance qu'ils peinent déjà à tisser avec une population toujours plus précarisée et remet en question le sens même du travail social. L'Etat a pris acte de cette problématique et a renoncé à introduire de nouvelles modifications de normes depuis mi 2018. Cependant, les directives nouvelles quant à l'application desdites normes, continuent à affluer.

Le rythme des démissions a chuté et n'a concerné "que" 3 AS en 2018, mais la situation demeure très fragile. Le nombre de collaborateurs atteints dans leur santé et durablement absents, n'a quant à lui malheureusement pas diminué.

Le Service est intervenu en 2018 au moins une fois dans l'année pour 3364 personnes seules ou pour des familles (3268 en 2017). En moyenne, nous avons géré de manière continue environ 1990 dossiers actifs (2150 en 2017). Cette diminution s'explique principalement par une modification des règles de comptage, et dans une moindre mesure par l'embellie économique.

Les principales causes d'indigence sont d'ordre économique (pas ou plus de droit chômage, pas de revenu ou revenus insuffisants) et représentent 78% des cas (78.8% en 2017). La seconde cause d'indigence est relative aux séparations et divorces 8.4% (8.2% en 2017), et la troisième aux problèmes de santé importants 4.8% (5.4% en 2017).

La facture sociale

La volonté cantonale de maîtriser les charges des prestations sociales a permis à la facture sociale de voir le jour en 2015. Dès lors, toutes les prestations sous conditions de ressources sont réparties entre le canton (à raison de 60%) et toutes les communes (à raison de 40%) selon un système de péréquation au prorata des habitants de chaque commune. Les charges de personnel du secteur social sont subventionnées à raison de 40% par le canton et 60% par l'ensemble des communes sur la base d'un forfait annuel de CHF 100'000.- par EPT. Pour les secteurs administratif et socio-administratif (hormis office AVS/AI), le système de subvention est le même sur la base d'un forfait de CHF 80'000.- par EPT.

Comptes 2018 de la ville (comprenant les acomptes 2018 + les soldes 2017, hors aide sociale) :

- le compte 321 36110200 : Bourses d'études CHF 433'123.90 (CHF 446'448.20 en 2017);
- le compte 321 36110210 : Subsidés LAMal CHF 6'010'027.80 (CHF 6'231'868.85 en 2017);
- le compte 321 36110220 : FIP, Confédération, financement LACI CHF 397'744.50 (CHF 500'065.20 en 2017);
- le compte 321 36110230 : Aide sociale sans mesures pénales CHF 9'875'759.05 (CHF 10'069'021.75 en 2017);
- le compte 321 36110240 : Intégration socio-prof. CHF 773'453.60 (CHF 751'849.15 en 2017);
- le compte 321 36110250 : Lutte contre la fraude CHF 73'234.20 (CHF 75'408.50 en 2017);
- le compte 321 36110260 : Allocation familiales personnes sans activité salariale CHF 482'275.80 (CHF 465'529.95 en 2017);
- le compte 321 36110270 : Avances de contributions d'entretien 14'418.95 CHF (CHF 35'364.65 en 2017);
- le compte 321 36110280 : Social privé CHF 260'275.25 (CHF 306'594.70 en 2017);
- Pour les comptes 321 36360230, 321 36360260 et 321 36360270, seules les subventions régulières pour lesquelles la Ville s'est formellement engagée ont fait l'objet de versements. Toutes les autres subventions ponctuelles ont déjà été retirées dans le cadre du budget 2015 révisé.

Evolution des dépenses d'aide sociale

Evolution de l'aide sociale pour la Ville (montant avancé avant le calcul de la péréquation qui nous est favorable et nous permet de récupérer une part importante des aides allouées).

Année / aide sociale versée	Ville (avant calcul de péréquation)	
2000	CHF	14'247'990.15
2001	CHF	13'984'446.30 (-1.9%)
2002	CHF	15'596'506.18 (+10.3%)
2003	CHF	16'901'061.35 (+7.7%)
2004	CHF	19'905'920.65 (+17.78%)
2005	CHF	20'136'389.28 (+1.16%)
2006	CHF	22'767'506.66 (+13.06%)
2007	CHF	21'646'261.13 (-4.92%)
2008	CHF	22'493'633.98 (+3.91%)
2009	CHF	24'381'199.42 (+8.40%)
2010	CHF	24'917'998.57 (+2,20%)
2011	CHF	28'178'397.94 (+13.08%)
2012	CHF	32'845'379.39 (+16.57%)
2013	CHF	34'012'756.18 (+3.56%)
2014	CHF	35'454'164.75 (+4.24%)
2015	CHF	35'909'371.81 (+1.29%)
2016	CHF	36'460'131.20 (+1.53%)
2017	CHF	37'002'896.65 (+1.49%) Montant provisoire
2018	CHF	35'021'776.22 (-5.36%) Montant provisoire

Les chiffres fournis en **2018** par l'Etat, et présentés ci-dessous, correspondent au bouclage final de l'exercice 2017 et aux cinq régularisations de la facture 2018.

Dépenses d'aide sociale	Comptes 2017	Comptes 2018
Montant dépensé par l'Etat	CHF 13'685'200.00	CHF 15'912'803.00
Montant dépensé par les Communes	<u>CHF 104'347'550.00</u>	<u>CHF 99'431'559.00</u>
Total	<u>CHF 118'032'750.00</u>	<u>CHF 115'344'362.00</u>
Part à charge de l'Etat (60 %)	CHF 70'819'650.00	CHF 69'206'617.00
Part à charge des Communes (40%)	CHF 47'213'100.00	CHF 46'137'745.00
Montant à charge pour La Chaux-de-Fonds après répartition prorata habitants entre les Communes.	CHF 10'307'372.00	CHF 10'021'475.00

Secteur administratif

La situation de ce secteur s'est améliorée sur le plan du personnel en 2018. Nous avons pu stabiliser les effectifs et les collaborateurs ont moins souffert dans leur santé. Nous regrettons cependant le départ de deux assistantes comptables très qualifiées, qui ont trouvé des postes à hauteur de leurs compétences.

L'engagement d'un nouveau collaborateur à 80% nous permet enfin d'assumer, sans recourir à des placements de chômeurs, la gestion électronique des documents (GED). Cependant, le développement du système de contrôle interne, ainsi que les tâches nouvelles découlant de décisions légales ou politiques, complexifie et augmente toujours plus le travail à fournir. A titre d'exemple, le passage des bénéficiaires de l'aide sociale au modèle médecin de famille dans le cadre de l'assurance-maladie obligatoire (LAMal), entraîne la nécessité de gérer et contrôler plus d'informations (qui est le médecin de famille? Un bon de délégation existe-t-il pour la facture du médecin spécialiste?).

Enfin, si nous n'accueillons plus de personnes placées par le chômage, nous avons en revanche choisi de collaborer activement avec l'ORIF pour accompagner des personnes en cours de réorientation professionnelle suite à des problèmes de santé. Nous pouvons ainsi aider ces personnes à développer leur potentiel, tout en bénéficiant progressivement de leur apport pour nous permettre de surmonter la masse de travaux à assurer.

Le secteur administratif en quelques chiffres (parmi tant d'autres):

Secrétariat	2016	2017	2018
Nombre de documents dans la GED - Secrétariat	60'253	71'181	86'719
Correspondance totale	10'648	13'092	9'002*
Ouverture de dossiers (introduction des données dans SACSO)	900	936	1'354
Fermeture de dossiers (paramétrage dans SACSO)	706	535	713
Nombre d'assurés dont nous gérons la caisse-maladie	1'068	1'172	1'044
Nombre de factures médicales traitées pour les bénéficiaires "sous gestion"	Inconnu	17'619	15'375

*A partir de 2018, les échanges par courriel avec les partenaires ne sont plus comptabilisés, d'où cette diminution.

Comptabilité	2016	2017	2018
Nombre de documents dans la GED - Compta	54'011	42'368	60'900
SACSO / Pièces comptables totale	52'700	51'185	56'403
Devis dentaires (contrôle)	0	432	431
Correspondance totale	1'420	4'996	980*
Recettes (pré-saisie & saisie)	34'786	40'334	38'866
Échéancier - contentieux (saisie)	1'545	1'287	1'412
N° IBAN / Saisie SACSO + GED	900	936	948

Médiation logement

L'activité de ce secteur consiste en :

- Conseils en droit du bail pour les assistants sociaux.
- Conseils et démarches en droit du bail pour les bénéficiaires de l'action sociale.
- Conseils et démarches en droit du bail pour les locataires et les propriétaires consistant en téléphones, entretiens, et interventions avant procédure judiciaire auprès des locataires ou des propriétaires.

Les interventions précitées se répartissent ainsi :

Défauts de la chose louée	Résiliations et prolongation de baux	Demandes de baisses de loyer	Analyse des décomptes des frais accessoires	Droits et obligations découlant du contrat de bail	Total
15	19	10	17	62	123

- Relations avec le service de la salubrité sur divers dossiers.
- Représentation du SCAS dans le cadre du réseau appartements insalubres.
- 36 médiations relatives à des problèmes en lien avec le logement.
- Représentation de la ville dans la Coopérative La Renouvelle.

Maisons de retraite du Châtelot

Le départ à la retraite, au mois de novembre 2018, du concierge résident après 40 ans de bons et loyaux services, a touché et inquiété les locataires. Nous avons dû patienter pour réussir à recruter un nouveau collaborateur apte à assumer la relève, et pouvons annoncer aujourd'hui l'avoir trouvé, pour une entrée en fonction au 1^{er} mars 2019. Dans cette attente, nous avons organisé la gestion du site avec des partenaires externes, faute de personnel en conciergerie en suffisance au sein du SBL pour suppléer cette vacance. Nous conservons la gestion de l'aspect social et de l'animation socio-culturelle au sein du SCAS.

Les loyers vont être adaptés afin de couvrir l'ensemble des charges et permettre de progressivement rénover les maisons de retraite pour faciliter un taux d'occupation plus élevé. Les discussions et les partenariats avec le SBL se poursuivront en 2019, afin de garantir une bonne prise en charge des résidents, ainsi qu'une rentabilité de ce site.

Perspectives 2019

- Mise en œuvre de la seconde étape de la réforme structurelle engagée au sein du SCAS;
- Accompagnement du personnel avec l'appréciable participation du SRH;
- Poursuite de la mise en place de nouvelles procédures internes dans tous les secteurs et entre secteurs;
- Amélioration continue de notre système de contrôle interne en collaboration avec notre autorité de surveillance;
- Poursuite de la rationalisation du travail administratif;
- Collaboration avec différents services de la Ville;
- Participation au pilotage des hébergements différenciés;
- Participation au pilotage du développement d'un nouveau logiciel en matière d'aide sociale;
- Participation à une veille active en matière de lutte contre la radicalisation en lien avec d'autres services communaux et cantonaux;
- Participation au projet RAISONE (repenser l'aide sociale neuchâteloise);
- Mise en œuvre de la stratégie d'intégration professionnelle cantonale (stratégie IP) au sein des services sociaux régionaux.

SERVICE DES SPORTS

Préambule

Toutes les années sont importantes pour chaque service, mais l'année 2018 a été une année de référence, de par les changements, principalement au niveau du personnel et dans l'organisation des tâches. En effet, des collaborateurs nous ont quittés au fil des mois et d'autres nous ont rejoints. L'organisation a volontairement évolué d'une structure pyramidale à une structure la plus horizontale possible. Avec patience, énergie et respect de chacun, l'image et l'organisation du service ont évolué. Cette nouvelle manière de faire permet à chacun de mieux s'exprimer, de prendre ainsi plus de responsabilités et trouver dans le travail au quotidien un épanouissement différent. A contrario, cette nouvelle organisation demande un investissement différent de la part des collaborateurs afin de mener à bien des projets divers. Tout le service se réjouit de continuer à évoluer dans cette direction. Garder l'objectif commun lié à la politique sportive de la ville de La Chaux-de-Fonds est primordial et c'est avec beaucoup d'humilité que le service des sports continuera d'être un vecteur d'intégration, de motivation, de promotion du bien-être au travers de l'activité sportive et surtout d'être à l'écoute des besoins de la population.

C'est aussi avec beaucoup de plaisir qu'une nouvelle collaboration s'est mise en place entre les services des sports de la ville de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et le service cantonal des sports. Trois séances ont eu lieu en 2018 avec comme principaux sujets de discussion l'échange sur les projets, les manifestations, les collaborations possibles et les infrastructures (financement et autres).

Personnel

L'année 2018 a été mouvementée au niveau des ressources humaines : le départ à la retraite de deux collaborateurs (dont le chef de service en poste depuis 2008), une démission, l'engagement de trois nouveaux collaborateurs, des changements d'affectation. Ces changements sont aussi et surtout une chance pour tous de s'épanouir différemment dans leur travail quotidien. L'engagement d'une adjointe au chef de service depuis le 1^{er} mai est un réel soutien pour tous les aspects événementiels, de promotion du sport et donne un nouveau souffle aux activités destinées à la population dans les infrastructures sportives.

Le secrétariat forme à nouveau un apprenti de 2^{ème} année depuis le mois d'août. Un stagiaire placé par Job Service a rejoint l'équipe au mois d'avril et une stagiaire de l'ORIF a débuté en octobre. Cet apport est nécessaire pour le bon fonctionnement du service. Il permet également d'offrir à des personnes une possibilité d'insertion, ce qui est l'une des missions du service public. Le cadre de travail et le suivi de ces stagiaires s'est avéré approprié et bénéfique aussi bien pour les deux stagiaires que pour le service.

L'évolution dans les métiers liés au sport est continue. La maintenance et la préparation des installations deviennent de plus en plus complexes, sans parler de l'aspect sécuritaire d'une patinoire ou dans la surveillance des bassins des piscines. Plusieurs collaborateurs possèdent plusieurs cordes à leurs arcs, mais depuis quelques temps, l'âge et les accidents ne permettent plus cette polyvalence. De ce fait, une analyse des compétences en fonction des tâches demandées, surtout sécuritaires, doit être faite avec l'accompagnement du service des ressources humaines.

Le site le plus fragile est le centre sportif des Mélèzes. Les collaborateurs de ce centre sont passés de 8 équivalent plein temps (EPT) titulaires d'un brevet de sauvetage à 5 EPT, avec le même brevet. De plus, la perte d'un 100% en 2016 et l'accumulation des collaborateurs accidentés durant ces deux dernières années pèsent sur l'organisation, fatiguent le personnel s'acquittant des tâches de surveillance. Retrouver l'équivalent plein temps au plus vite et professionnaliser la surveillance des bassins est une nécessité.

Infrastructures

C'est une chance pour une ville comme La Chaux-de-Fonds d'avoir des infrastructures sportives aussi importantes. Cette densité demande toutefois un effort de rattrapage important dans l'entretien et dans la rénovation des installations. L'effort actuel pour maintenir les infrastructures de la ville n'est pas suffisant. Malgré les réalisations faites en 2018 (rénovation des vestiaires sud de la piscine des Mélèzes, nouvelles bandes de protection dans la patinoire intérieure des Mélèzes, changement des projecteurs au terrain du collège de la Charrière et quelques autres investissements), celles-ci ne compensent pas le retard pris dans le maintien des installations.

Un rapport concernant les infrastructures sportives est en cours de réalisation. Les installations les plus sensibles sont : les bassins extérieurs des Mélèzes, l'enveloppe de la patinoire intérieure, l'enveloppe avec la toiture la piscine des Arêtes et la partie est (tribune ouest, containers et autres) du centre sportif de la Charrière. Ceci représente un important challenge pour le service des sports et la ville de La Chaux-de-Fonds afin de maintenir toutes ces installations à flot.

Tous les investissements accordés par le Conseil général 2018 ont été réalisés.

Commission des sports

La commission des sports s'est réunie à trois reprises en 2018. Les points traités sont listés ci-dessous :

- Le 19 avril : comptes et remarques 2017 / Rapport de gestion 2017.
- Le 13 septembre : Rapport du Conseil communal en réponse à la motion de M. Julien Gressot du 29 août 2017 intitulée "Pour "ne pas détruire le tissu associatif de notre ville" / Présentation la nouvelle adjointe au chef de

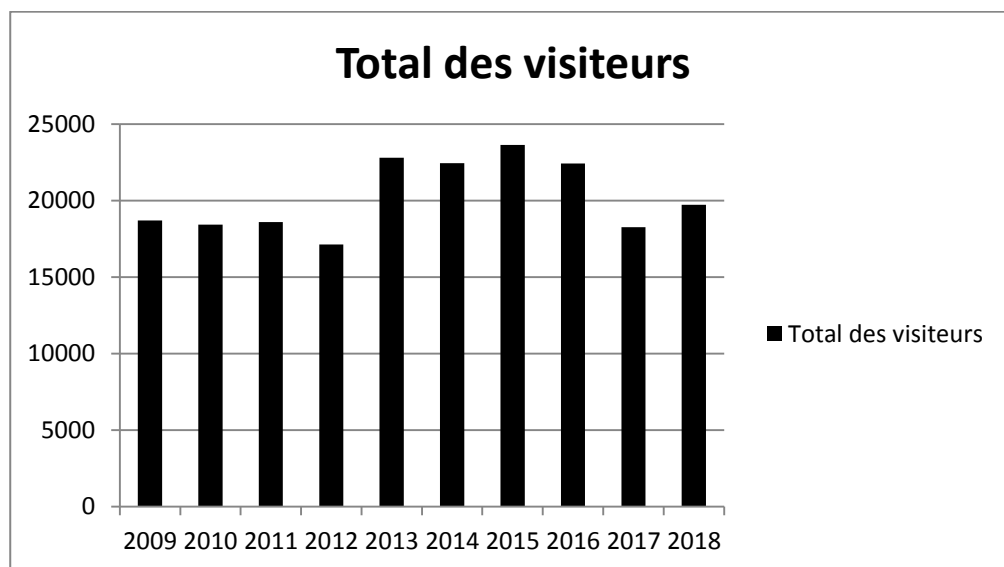
service et organisation du service / Projet de halle de football indoor / Piscine des Mélèzes : vestiaires, plongeur et rénovation / Prévisions budgétaires 2019.

- Le 12 novembre : Budget 2019 – comptes, remarques aux comptes, subventions et investissements / Travaux en cours et manifestations.

Patinoire des Mélèzes

Statistiques de fréquentation

Saison	Public	Écoles	Total
2009/2010	8'581	10'109	18'690
2010/2011	9'553	8'883	18'436
2011/2012	9'102	9'505	18'607
2012/2013	12'507	4'631	17'138
2013/2014	13'932	8'872	22'804
2014			22'443
2015			23'624
2016			22'413
2017			18'250
2018			19'732
Moyenne			20'213



Entretien

L'entretien des bâtiments et des installations dans son ensemble demeure toujours compliqué avec les budgets actuels dans les Biens Services et charges d'exploitation.

Malgré les efforts de la Ville et des clubs utilisateurs afin de maintenir cette infrastructure, il faut se rendre à l'évidence qu'une rénovation lourde est plus que nécessaire dans un proche avenir. Une estimation réalisée entre la Ville, un bureau d'ingénieur et un bureau d'architecture a chiffré les travaux à environ CHF 15 millions. Une rencontre entre la ville de La Chaux-de-Fonds et le Hockey Club La Chaux-de-Fonds concernant un partenariat public/privé a eu lieu en 2018. Cette rencontre a permis d'entrevoir une future rénovation du site avec une participation importante du privé.

Tous les investissements prévus en 2018 ont été réalisés et d'autres investissements restent à réaliser en 2019, tels que l'assainissement des douches dans trois vestiaires, le changement de la transmission d'alarme et la révision du compresseur numéro 2.

Activités et associations

La première équipe de hockey de la ville (HCC) a été éliminée en quart de finale par le HC Ajoie. Malgré cela, le HCC reste l'une des plus belles vitrines sportives pour la ville de La Chaux-de-Fonds et le canton de Neuchâtel.

Le Mouvement Juniors (MOJU) a vécu une année de transition (refonte complète du comité, entraîneurs professionnels supplémentaires et "enfin" la mise en place du projet de Sports-Arts-Études, initié par l'instruction publique et le MOJU en collaboration avec le service des sports). Les équipes juniors possèdent trois équipes au niveau national (Élites B, Novices élites et Mini top). Le déficit structurel est toujours limite, les heures d'entraînement à disposition ne sont pas suffisantes. La couverture de la patinoire extérieure est une nécessité pour que le MOJU et le Club des patineurs puissent évoluer dans les mêmes conditions cadres que les autres clubs de ligue nationale.

Après une année faste pour plusieurs membres du Club des patineurs, dont un couple devenant champion olympique en Corée, le club s'est retrouvé en cette fin d'année dans une situation difficile suite au décès subit de leur entraîneur emblématique. Toutefois, grâce à la ténacité de quelques membres du club, ce dernier continue de travailler de la meilleure des manières, véhiculant une image très positive du club et de la ville. Une nouvelle collaboration est en gestation pour les clubs de patineurs du canton qui pourra peut-être amener un centre de compétence dans les Montagnes.

Les autres clubs ou catégories (Star Chaux-de-Fonds, féminine, vétérans, corporatifs, etc.) ainsi que le nombreux public visitant les patinoires ne sont naturellement pas oubliés et sont des utilisateurs importants.

Pour la deuxième année, des activités durant quatre samedis soirs, comprenant une entrée patinoire et une fondue servie au restaurant, ont été proposées au public à la patinoire des Mélèzes.

Piscine des Mélèzes

L'année 2018 a permis de terminer la rénovation des vestiaires sud. Cette rénovation ne donnant pas complètement satisfaction, principalement concernant les vestiaires fermés, quelques travaux devront encore se faire en 2019.

Malgré les efforts consentis, le travail ne fait que commencer. Un comité de pilotage a été mis en place fin 2018 afin d'élaborer un rapport en 2019 pour le Conseil général. Ce rapport concernera la rénovation complète des bassins, du plongeoir et de la technique de l'eau de la piscine extérieure.

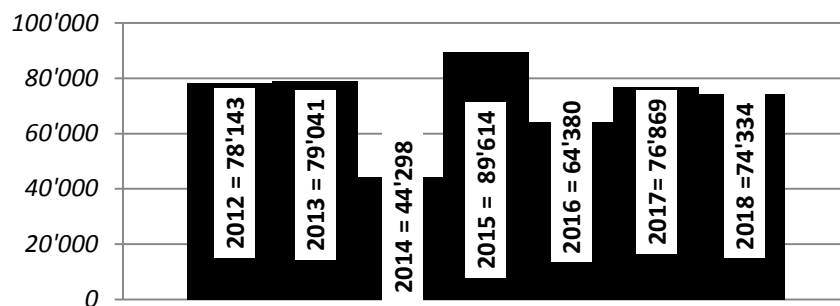
Les axes d'amélioration pour compléter l'offre de cette installation sont un bassin ludique pour les petits, de l'eau plus chaude dans certains bassins et l'accès pour les douches.

La piscine a été ouverte du samedi 19 mai 2018 au dimanche 9 septembre 2018, soit durant 113 jours. Les résultats de la saison se situent au-dessus de la moyenne de ces six dernières saisons. Petit bémol tout de même, malgré une météo plus que favorable, un toboggan flambant neuf et des installations d'accueil rénovées, pas de record battu. La rénovation des bassins, de nouvelles animations et prestations doivent permettre d'accueillir bien plus de visiteurs. En résumé, le mois de mai a accueilli 3'248 visiteurs, le mois de juin 18'439, le mois de juillet 28'386, le mois d'août 23'352 et le mois de septembre 909 visiteurs. La meilleure affluence de la saison étant le dimanche 3 juillet avec plus de 3'000 visiteurs. Il y a eu deux journées à plus de 2'000 visiteurs et 27 à plus de 1'000.

Fréquentation et recettes financières des 7 dernières années (depuis l'introduction des contrôles d'accès) :

Année	Nombre de visiteurs	Nombre billets, abonnements vendus	Recettes CHF
2012	78'143	36'188	244'118.-
2013	79'041	31'571	194'710.-
2014	44'298	21'048	151'778.-
2015	89'614	39'335	236'542.-
2016	64'380	29'403	205'246.-
2017	77'261	30'663	241'956.-
2018	74'334	30'339	228'418.-
Moyenne	72'439	31'221	214'681.-

Visiteurs 2012_2018



Une démarche interne de formation s'est mise en place pour la saison 2018 dans le but d'un plus grand professionnalisme autour des bassins. Ces formations ont permis une amélioration notoire dans l'organisation des garde-bains et de la sécurité. Un quatrième garde-bain fixe est néanmoins toujours nécessaire.

Les agents techniques de la piscine/patinoire ne peuvent plus être suffisamment présents pour seconder les garde-bains. En effet, lors des journées sensibles, les agents techniques se focalisent sur l'entretien et la sécurité des pelouses et des sanitaires.

Plusieurs manifestations d'importance sont toujours bienvenues dans cette installation : le Triathlon pour sa 11^{ème} édition et le Steven's diving day pour une 4^{ème} édition.

Piscine des Arêtes

La piscine a été ouverte durant 315 jours en 2018 (314 en 2015, 310 en 2016 et 318 en 2017).

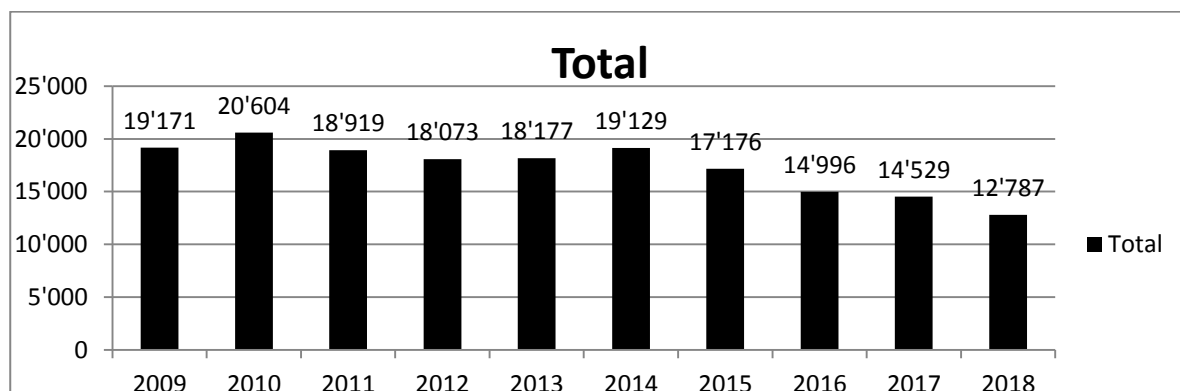
Les investissements dans cette structure doivent naturellement continuer, vu le gel du projet du centre aquatique des Mélèzes. Ceci autant pour le très dynamique Club de natation de la ville, avec à la clé plusieurs meetings dans l'année, que pour les écoles supérieures et spéciales et naturellement pour la population chaux-de-fonnière.

L'enveloppe du bâtiment demande une attention particulière. En effet, après plus de 35 ans de vie, la toiture et quelques murs extérieurs mériteraient un assainissement important.

Les investissements budgétisés ont tous pu être réalisés, excepté le changement des lampes du bassin en compensation d'un autre crédit urgent à la patinoire des Mélèzes. Le seul investissement réalisé étant l'éclairage de sécurité du sous-sol.

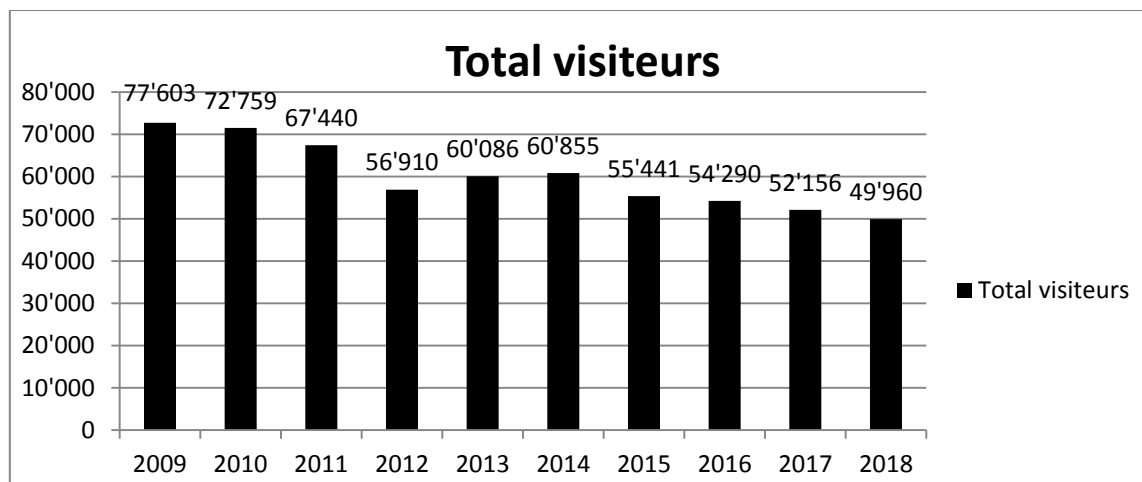
Le décompte ci-dessous ne concerne que le nombre de billets + abonnements vendus (différent du nombre de visiteurs).

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Total	19'171	20'604	18'919	18'073	18'177	19'129	17'176	14'996	14'529	12'787



Moyenne : 60'428

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Total	72'759	71'563	67'440	56'910	60'086	60'855	55'441	54'290	51'541	49'960



Salle d'escrime

Une rénovation des pistes de la halle a été réalisée et financée principalement par le club utilisateur. La salle continue d'être entretenue annuellement entre le club et le service des sports.

Bassin Numa-Droz

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nb total d'entrées	32'878	35'894	35'013	35'515	32'960	32'990	35'989	35'622	34'125	30'544
Jours d'ouverture	210	223	232	232	212	215	225	238	221	202

Moyenne :

Le bassin a été vidangé en juillet et pendant les vacances de fin d'année. La révision technique du fond mobile a été faite durant les vacances d'été.

Suite à l'expérience du problème des légionnelles, le service des sports continue d'effectuer des autocontrôles bactériologiques tout au long de l'année. Cela permet de contrôler, d'anticiper et d'être réactif en cas de problèmes sanitaires dans toute l'installation et surtout de se mettre en conformité avec le SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires).

Les futurs investissements à réaliser : changement de certains vitrages sud.

Halles de sport

Comme toutes les années, un soin particulier est pris pour contrôler les halles et pour le renouvellement du matériel en concertation avec les responsables des différents cycles scolaires. Pour rappel, la Ville a à sa disposition 23 halles de sports : une halle triple (Pavillon), deux halles doubles (Crêtets et Volta), douze salles simples et quatre petites salles.

Le budget de fonctionnement ne permet pas d'assumer la totalité du renouvellement du matériel scolaire. Les choix sont parfois difficiles, malgré l'excellente collaboration entre le service des sports et les délégués à l'éducation physique des trois cycles scolaires.

Le mur d'escalade de la Halle Volta a permis à 1'102 grimpeurs de profiter de cette installation. Il est difficile de mesurer la fréquentation exacte de cette installation, car le système de contrôle d'accès ne comptabilise pas les écoles et les associations.

Année	2014	2015	2016	2017	2018
Nb d'entrées	1039	881	1190	1102	909

Pavillon des sports

Les disciplines sportives devant utiliser une salle triple deviennent légion (unihockey, handball, basketball, futsal), il est de plus en plus difficile de satisfaire toutes les demandes. De la frustration est ressentie lorsque des refus s'avèrent nécessaires, d'autant plus que cette salle est la seule permettant des manifestations sportives diverses (tournois de football en salle, championnat suisse de badminton, de judo, d'escrime et autres arts martiaux).

Centre sportif de la Charrière

Installations extraordinaires demandant d'en prendre le plus grand soin. Une analyse globale est en cours.

Piste d'athlétisme

Ces installations sont toujours très utilisées par les élèves des écoles durant les belles journées et par les habitants de la région. Trois soirs par semaine, elles sont dédiées à l'entraînement du SEP Olympic. Comme chaque année, le meeting international d'athlétisme Résisprint est une belle vitrine pour la ville de La Chaux-de-Fonds.

S'agissant de la piste elle-même, cette dernière est toujours plus usée et fatiguée et une rénovation s'avérera nécessaire dans les deux ans.

Terrains de sport

Le football reste, et de loin, le sport le plus pratiqué en ville avec 7 clubs, 64 équipes et en moyenne 2,5 entraînements par semaine par équipe. Ce qui représente environ 3'200 pratiquants du lundi au vendredi, sans compter les matchs. Les trois terrains synthétiques construits entre 2008 et 2011 permettent au plus grand nombre de pratiquer ce sport et ceci sur une plus longue durée. Ces terrains permettent aussi à la population et aux élèves de profiter de ces espaces, et ce par presque tous les temps.

Pour les autres terrains, l'analyse continue et plusieurs installations ne sont plus conformes aux nouvelles règles en vigueur de l'Association neuchâteloise de football.

Les projecteurs du terrain du collège de la Charrière ont été changés et sont passés en LED.

Zurich parcours vita

Le parcours Vita est toujours très fréquenté et apprécié par la population chaux-de-fonnière. L'entretien de cette piste se fait conjointement entre le service des sports et le service des espaces publics, que nous profitons de remercier. L'inspection a été faite dans le courant de l'année 2018 avec les responsables de divers services de la ville et la société d'assurance partenaire de cette installation.

Une rénovation importante de plusieurs postes a commencé en 2018 et se terminera au printemps 2019

Pistes de ski de fond

	Jours d'ouverture		
	Arêtes	Foulets	Pouillerel
2008/2009	80	98	118
2009/2010	49	41	87
2010/2011	24	13	74
2011/2012	72	69	95
2012/2013	55	70	122
2013/2014	22	31	100
2014/2015	62	68	91
2015/2016	42	41	87
2016/2017	20	22	77
2017/2018	39	41	131
Moyenne	47	49	98

Pistes de bicross, Skateboard, Skatepark et autres

Pas d'évolution pour toutes ces installations en 2018.

Principales manifestations sportives en 2018

En gras, les manifestations organisées avec un appui important du service des sports.

En italique, les manifestations organisées avec une aide du service des sports.

07 janvier 2018	Chrono'pouille (Ski de fond – Centre Nordique Pouillerel)
1er mars 2018	Marche du 1 ^{er} mars
23 mars 2018	Finale de la Coupe neuchâteloise (VBC – Pavillon des Sports)

24 mars 2018	Gala Annuel (FSG L'ancienne – Halle Beauregard)
24 mars 2018	Meeting Regional Futura (CNCF - Piscine des Arêtes)
30 mars au 1 ^{er} avril 2018	Tournoi international Minis (HCC Moju – Patinoire des Mélèzes)
06-08 avril 2018	Tournoi populaire de hockey sur glace (HC Les Bourdons - Patinoire int. des Mélèzes)
22 avril 2018	Slalom automobile sur glace (Patinoire int. des Mélèzes)
13 avril 2018	Match international de hockey sur glace Suisse-Biélorussie (HCC - Patinoire)
28 avril 2018	Gala de patinage (CP - Patinoire int. des Mélèzes)
16 mai 2018	BCN Tour, course à pied (HCC Moju - Centre sportif de la Charrière)
26 mai 2018	La Mini-Trotteuse (course à pied pour enfants – hors stade)
06 juin 2018	Course de côte cycliste Biaufond-La Chaux-de-Fonds (Cymes Cycle – hors stade)
16 juin 2018	Course à pied le long de la rivière du Doubs (Cross-Club – hors stade)
1 ^{er} juillet 2018	Résisprint, Meeting international d'athlétisme (SEP Olympic - Centre sportif de la Charrière)
19 août 2018	STEVEN'S Diving Day (Club de plongeon – Piscine des Mélèzes)
25 août 2018	Finale Cantonale Kids Cup (Athlétisme - Centre sportif de la Charrière)
26 août 2018	11 ^{ème} Triathlon La Chaux-de-Fonds (TriCDF - Piscine des Mélèzes)
09 septembre 2018	1^{ère} édition Family Games (Panathlon Multisport – Centre sportif de la Charrière)
16 septembre 2018	Tournoi de rugby romand pour juniors (Rugby Club - Centre sportif de la Charrière)
14 octobre 2018	Course automobile régionale (Scuderia Taifyn - Le Bas-Monsieur)
20 octobre 2018	Meeting de boxe (Boxing club - Halles Volta)
26-28 octobre 2018	Marchethon, 21 ^{ème} édition (Marcheton CF - Centre sportif de la Charrière)
26-28 octobre 2018	Meeting international de natation (CNCF - Piscine des Arêtes)
04 novembre 2018	Fête de la glace et Swiss Hockey Days (HCC - Patinoires int. et ext. des Mélèzes)
01-02 décembre 2018	Tournoi escrime de la Rapière (SECH - Pavillon des sports)
08 décembre 2018	11^{ème} Trotteuse-Tissot, corrida de Noël (Association La Trotteuse – hors stade)
27-28 décembre 2018	Tournois Bambinis et Piccolos (HCC Moju - Patinoire int. des Mélèzes)

La Trotteuse-Tissot

Après avoir franchi le cap de sa 10^{ème} édition, la course La Trotteuse-Tissot a vécu des modifications dans sa gestion interne. La mise en place et la transversalité des décisions prises ont permis de conforter les acteurs et participants de cette course devenue mythique, sur la volonté de faire vivre et perdurer l'esprit de La Trotteuse-Tissot. Cette transition a été une très belle réussite.

Malgré les conditions climatiques regroupant pluie et fortes bourrasques de vent, 2'844 participants ont pris part à la course, soit 30 personnes de moins que le record des éditions dites normales. Une affluence massive des enfants (683) représente une augmentation de 50% par rapport au record de 2016. Le chiffre de 2017, à savoir 3'500, est à pondérer en raison du parcours spécial de 15km qui a conquis plus de 800 personnes attirées par les courses dites Trail.

Pour la première fois de son existence, La Trotteuse-Tissot a fait l'objet d'un documentaire sur la RTS au cours de l'émission Sport Dimanche. Ce dernier a généré plus de 2'000 vues sur leur support digital, en plus de l'audience habituelle de cette émission. Un autre documentaire réalisé par la rédaction régionale d'ArcInfo a totalisé une audience de 6'000 vues. Ces supports représentent une très belle visibilité de cet événement et de la ville.

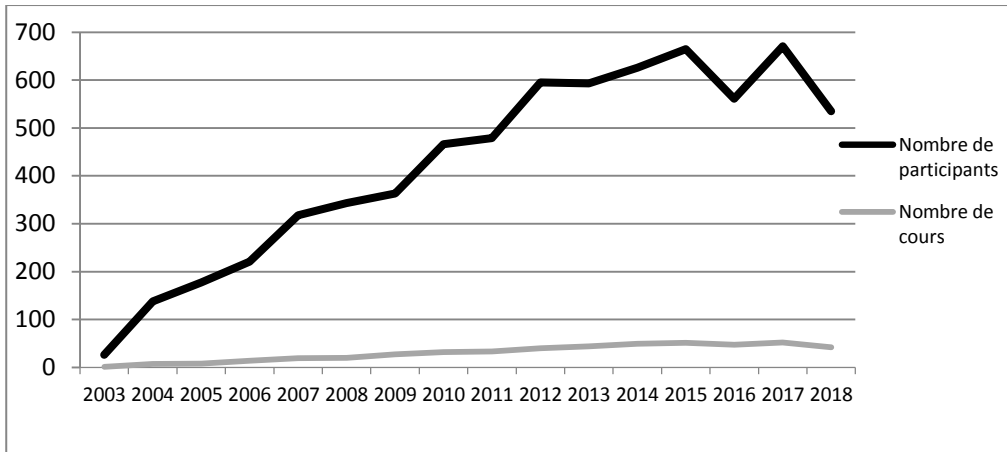
La mise en place de cette manifestation représente un travail conséquent pour le personnel administratif du service (3 personnes, 2.2 EPT). Il est aidé par un comité d'organisation formé de représentants des services communaux, de membres du Cross-Club ainsi que de personnes externes. Cette année, plus de 130 bénévoles ont travaillé lors de la manifestation.

Sociétés sportives

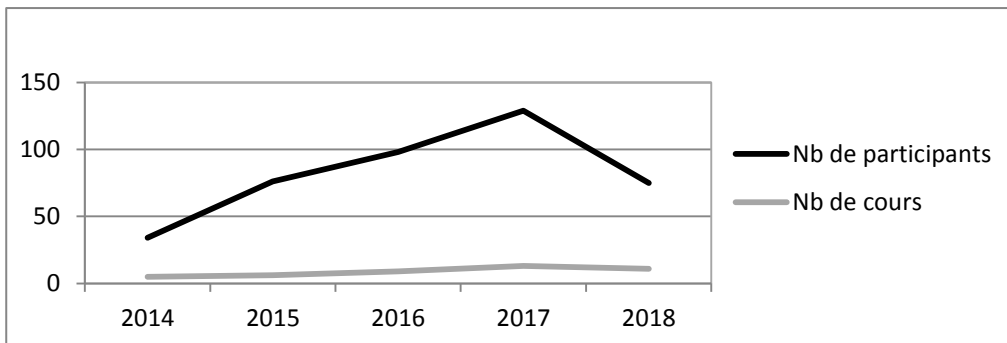
La réunion entre les sociétés sportives et la direction du service des sports a été regroupée pour la première fois avec la cérémonie des sportifs méritants. La séance, suivie d'une petite cérémonie et d'un apéritif a eu lieu le 15 février au MIH. 38 sociétés étaient présentes, sur les 131 invitées. 95 sportifs ayant obtenu un podium lors d'un championnat suisse en 2017 ont été invités.

Promotion du sport

Midi Tonus : une légère baisse de la fréquentation a été constatée en 2018, due principalement à la diminution du nombre de cours proposés (42 contre 52 en 2017) et aux 6 cours qui ont dû être annulés au printemps en raison d'un trop faible nombre d'inscription. Il y a néanmoins plus de 500 personnes qui ont pratiqué une activité physique en 2018 grâce à ce programme. Une recherche de nouveaux partenaires va être faite et une modification du concept est prévue pour 2019.



L'organisation des cours au Locle est prise en charge par le service des sports de la ville depuis 2014. On constate le même fléchissement en 2018, alors que la courbe était prometteuse.



Sport City Tour : Les 2 parcours de fitness urbain sont toujours accessibles via l'application pour smartphone *Sport City Tour*.

J'apprends à patiner : Les élèves de l'école obligatoire (degrés 1H-2H) bénéficient de leçons de patinage, organisées conjointement par un délégué à l'éducation physique et aux sports de l'école et un professeur du club des patineurs, dans le but de leur faire découvrir ce sport.

Family Games – Dimanche 9 septembre : Organisée pour la première fois à La Chaux-de-Fonds, au stade de la Charrière, par le Panathlon Club des Montagnes neuchâteloises, le service des sports, le service de la jeunesse et le service de santé et promotion de la santé, cette journée a réuni 22 clubs qui ont proposé des activités pour plus de 600 participants, encadrés par plus de 70 bénévoles. La météo, journée chaude et ensoleillée, a participé activement au succès de cette journée.

Fête de la glace / Swiss Hockey Day - Dimanche 4 novembre : le service des sports a organisé, en collaboration avec le Club des patineurs, le HCC et son mouvement juniors, cette journée portes-ouvertes pour le public. Environ 400 personnes ont profité de la gratuité des infrastructures et des activités proposées.

SERVICE DE SANTÉ ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Situation RH

Les départs et les arrivées sont notés ci-dessous dans les centres d'orthophonie et de santé sexuelle – Planning familial. Au niveau du Centre de santé scolaire, il n'y a pas eu de mouvement du personnel.

Formation

Comme chaque année, le personnel du Service de santé et promotion de la santé (SSPS) a suivi une demi-journée de formation, sous forme de table ronde, sur le thème "Grandir dans une famille fragile". Les intervenants représentaient les services suivants : l'Office de la protection de l'enfance et de l'adolescence (OPEA), Addictions Neuchâtel (CENEA) et le Service psycho-éducatif de la Croix-Rouge.

Action "J'aime le soleil et je me protège"

Pour la cinquième année consécutive, l'action "J'aime le soleil et je me protège" a été reconduite à la piscine des Mélèzes durant deux après-midi (juin et août). Au total, 192 personnes ont été dépistées par les trois dermatologues qui exercent en ville de La Chaux-de-Fonds. Trois suspicions de mélanomes ont été dépistées.

Cette année, la Ville de Neuchâtel a été associée à cette action initiée par la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Action avec le groupe Santé et sécurité au travail

La campagne vaccinale contre l'hépatite et l'encéphalite à tiques s'est poursuivie par l'injection de la troisième dose en avril. Le groupe de travail Santé et sécurité au travail et le Centre de santé scolaire sont satisfaits du déroulement de la vaccination et de la bonne collaboration.

Indépendamment de cette campagne, le Centre de santé scolaire a vacciné une centaine de personnes contre la grippe saisonnière.

Centre d'orthophonie

Etat du personnel

Suite au départ à la retraite d'une des deux orthophonistes responsables, le 20.8.18, le poste a été repensé. Un 10 % de responsable a été supprimé et le secrétariat a été renforcé de 11%. Il n'y a plus qu'une responsable dont l'emploi du temps a été redistribué comme suit : 75 % dont 55 % destinés à la responsabilité du centre et 20% aux thérapies. Une nouvelle orthophoniste a été engagée à 50 % pour reprendre les heures de thérapies de la responsable en retraite.

Perfectionnement cantonal, formation permanente et supervision

Dans le cadre des colloques mensuels de centre, nous avons eu plusieurs interventions animées par des invités externes :

- Une neuropsychologue, sur la mémoire de travail.
- Deux enseignantes spécialisées dans le soutien pédagogique HM-TSA des Perce-Neige.
- Une psychologue, atelier pour parents : "Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent".
- Colloque du SSPS "Grandir dans une famille fragile" : présentation de l'Office de la protection de l'enfance et de l'adolescence (OPEA), d'addictions Neuchâtel CENEA et du service psycho-éducatif de la Croix-Rouge.

Les autres colloques en petits groupes sont consacrés aux réflexions internes (gestion des listes d'attente, réflexions communes sur des pathologies ciblées comme les interventions précoces et le bégaiement, la mise en place de nouveaux outils d'évaluation et les interventions en milieu scolaire).

Une réflexion sur nos permanences dans les collèges a aussi été menée. Nous constatons la nécessité de maintenir ces permanences pour les enfants petits et dont les parents ne pourraient se déplacer au Centre (horaires de travail chargés, handicap et précarité). Nous avons également collaboré avec l'école, certaines conditions étant nécessaires pour que ces thérapies se passent au mieux (local approprié, confidentialité, horaires compatibles et respect des horaires de thérapie).

Cette année, nous avons également rencontré les pédiatres de La Chaux-de-Fonds en février. De cette discussion, consacrée aux écrans dans la petite enfance est né le projet "**Moins d'écrans, un jeu d'enfants**".

Les orthophonistes du Centre d'orthophonie ont donc mis en place une action de prévention positive et interactive et sont allées à la rencontre de la population dans les centres commerciaux. L'action de prévention/écrans se voulait non jugeante et suggérait aux parents d'autres activités parents/enfants propres à favoriser le développement du langage et de la communication. Le but était de faire réfléchir les parents à la question: "Que mettre à la place des écrans dans les mains et la tête des enfants".

Les orthophonistes ont donc présenté des loisirs libres et gratuits proposés en ville (carte de la ville avec lieux et activités gratuites) et ont montré aux parents qu'on pouvait cibler des activités qui favorisaient les compétences communicationnelles des enfants.

L'action s'est déroulée sur trois samedis matins, l'accueil a été très positif et les échanges entre orthophonistes et public très constructifs. De nombreux médias ont relayé l'information et la RTS y a consacré une partie de son émission "On en parle". Depuis lors, de nombreuses collectivités se sont approchées du Centre d'orthophonie pour relayer l'action et utiliser le matériel constitué (associations pour migrants, crèches, canton de Fribourg-action sociale, enseignants et infirmières scolaires du Jura, enseignants, action Innocence...). Des demandes d'information continuent à nous être adressées.

Toute cette action a été possible en utilisant les synergies entre services communaux (Communication, Géomatique, Espaces publics) et ceci à moindres frais.

Deux orthophonistes sont intervenues, cette année, aux pauses-repas du Centre de santé scolaire sur le thème de la dyscalculie.

Le perfectionnement cantonal s'est déroulé au mois de septembre. Il a été organisé par le Centre d'orthophonie de Neuchâtel et a été animé par un médecin de rééducation (médecine physique et réadaptation) spécialiste en neuropsychologie infantile, sur le thème : "Les troubles neurodéveloppementaux spécifiques des apprentissages (les dys) : nomenclature, causes, conséquences, enjeux scolaires et thérapeutiques".

Toutes les orthophonistes de l'équipe ont continué à se former dans des domaines différents (dyscalculie, jeu symbolique, systémique, intervention dans la petite enfance, intervention grâce à la musique, Emotional Freedom Technique (EFT), ...). Cette année, une attention particulière a été portée sur les examens de petits enfants et la problématique de la surexposition aux écrans ainsi qu'au bilinguisme et multilinguisme.

Les orthophonistes effectuent régulièrement des supervisions avec d'autres professionnels (psychologues par exemple) sur des cas pratiques, démarche indispensable au suivi des traitements. Elles participent également régulièrement à des interventions, c'est-à-dire à des échanges avec des collègues autour des dossiers en cours.

Gestion interne

La politique de facturation systématique des absences non excusées est bien en place.

A la fin de l'année 2018, les listes d'attente sont assez courtes, les bilans peuvent être effectués dans un délai maximum de 2 mois et les nouveaux traitements peuvent être commencés également dans un délai de 2 mois maximum après l'acceptation de financement par l'OES.

Université

Nous accueillons une stagiaire à temps partiel depuis le mois de septembre 2018 et nous avons également reçu une stagiaire de courte durée (5 semaines) au printemps 2018.

Collaboration avec l'école

Depuis plusieurs années, la responsable du Centre d'orthophonie participe à un colloque avec les services socio-éducatifs et certains membres de la direction. Cette rencontre permet d'échanger sur nos collaborations et de mettre en place des procédures claires pour répondre aux besoins des partenaires concernés. Cette année, le Service socio-éducatif et la responsable du Centre d'orthophonie se sont penchés sur les exigences de l'OES et les changements à venir en rapport avec les mesures financières annoncées par l'Etat (économie de CHF 2 millions sur 3 ans). A l'heure actuelle, aucune réponse définitive ne nous est parvenue de la part de l'Etat.

Groupes de travail et collaborations externes

Le début de l'année 2018 a été marqué par l'annonce du plan financier de législature de l'Etat et de la prévision d'une diminution de prestations allouées à l'orthophonie de CHF 2 millions jusqu'en 2021.

Les orthophonistes se sont mobilisées de manière importante, en allant rencontrer les différents députés de différents partis, en informant la population et en constituant des documents chiffrés. La conseillère d'Etat en charge du DEF a mandaté un groupe de travail (2 représentants de l'OES, 2 représentantes des centres publics, 1 représentante des indépendantes COLIN, une représentante de l'association professionnelle ARLD) qui devait chercher des pistes d'économie. Le groupe a commencé son travail en mai et l'a terminé en septembre 2018. Il a rendu un rapport qui propose des mesures d'économies sans toucher à la qualité des prestations orthophoniques. A l'heure actuelle, la cheffe de département ne s'est pas encore prononcée sur ledit rapport.

Les responsables, puis dès août 2018 la seule responsable, ont participé aux séances du Colloque des responsables de l'orthophonie (CRO) avec l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).

Population suivie

A titre d'information, voici quelques chiffres reflétant la situation en août 2018 :

Cas en traitement : 274

Cas terminés :	192
Cas en attente de traitement :	41
Cas en suspens et bilans en cours :	94

Sur l'année scolaire 2017-2018, nous avons reçu 207 signalements. Une partie d'entre eux n'a pas débouché sur un examen, soit parce qu'il ne s'agissait pas d'un trouble relevant de l'orthophonie, soit parce que les familles ont renoncé, soit parce que les demandes ont été réorientées ailleurs. En août 2018, il y avait 43 cas en liste d'attente de bilans. Nous constatons une légère augmentation d'examen qui ne débouchent pas sur des traitements. Il s'agit très souvent de signalements pour des difficultés en lien avec la migration (voir ci-dessous).

Enjeux thérapeutiques

Cette année, une attention particulière a été portée sur les signalements d'enfants allophones, issus de la migration, depuis peu en Suisse et qui peuvent présenter des difficultés diverses (retards de langage, apprentissage d'une langue seconde, illettrisme, pas de scolarisation précédemment, traumatismes divers...). Ces enfants petits ou grands nous sont souvent signalés "par défaut" et il est difficile de faire le tri entre ce qui relève de l'orthophonie et ce qui est d'un autre ordre. L'école nous semble bien démunie quant aux difficultés de certains de ces enfants ou jeunes et nous ne pouvons nous substituer à de l'enseignement spécialisé ou aux enseignants de français. Plusieurs orthophonistes ont suivi des cours à l'Université de Neuchâtel traitant du bilinguisme. L'OES est aussi devenue plus sévère quant à l'octroi de prestations dans ces cas. Nous soulevons le problème, car cette question devrait être traitée au SEO afin que l'enseignement régulier puisse trouver les moyens d'encadrer ces enfants.

La collaboration entre le personnel soignant du CNPea et celui du Centre d'orthophonie s'est poursuivie, le but restant d'échanger sur la prise en charge des enfants présentant des troubles du spectre autistique et des enfants qui présentent de graves retards d'apparition du langage. Ces séances ont été espacées et se font une fois par semestre.

Centre de santé sexuelle – Planning familial

Équipe du Centre de santé sexuelle – Planning familial

1 conseillère en santé sexuelle, responsable à	70 %
1 conseillère en santé sexuelle à	40 %
1 conseillère en santé sexuelle à	40 %

Équipe médicale

C'est la gynécologue en charge de la polyclinique de gynécologie-obstétrique de l'HNE, site de La Chaux-de-Fonds jusqu'à fin septembre qui s'est occupée du Centre. Suite au déménagement du Centre à Serre 14, une reprise de la consultation et de la référence médicale a été déléguée à une gynécologue privée. Un infectiologue de l'hôpital HNE est à disposition si nous avons besoin de son expertise concernant les tests de dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST).

Nos activités sont toutes liées à l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive, elles se répartissent en 3 secteurs :

- Les consultations au Centre
- Les activités dans le service de gynécologie et obstétrique de l'hôpital HNE site de Pourtalès
- Les animations de groupes et activités diverses (au Centre ou à l'extérieur)

Activités au Centre

	2018	2017	2016
Total des consultations	1120	1143	1138
dont : Nouvelles personnes	369	383	439
Vaccinations contre le HPV	87	67	48
Total des appels téléphoniques	1216	1283	1283
Nb de réponses au site "ciao.ch"	17	16	28

Les principaux motifs de consultations au Centre

Consultations gynécologiques (contraception, examen)	259	331	319
--	-----	-----	-----

Dépistage des infections sexuellement transmissibles	263	232	271
Contraception d'urgence	222	210	225
Test de grossesse	150	188	194
Grossesse (suivi psycho-social, ambivalence, entretien pré- et/ou post-interruption)	75	66	52

Age et nationalité

Nb de consultant·e·s de moins de 20 ans	561	603	563
Nb de consultant·e·s de 20 ans et plus	472	473	527
Nationalité suisse	730	718	730
Nationalité étrangère	303	358	358

Activités à l'hôpital

Présence d'une conseillère de CDF 2 demi-journées par semaine

Elle mène les entretiens de conseil auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues. Ainsi que les entretiens de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, du soutien et de l'accompagnement.

	<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Total des consultations à l'hôpital	429	538	519
Accouchées	326	417	407
Interruption de grossesse	103	121	112

Age des femmes ayant fait une interruption de grossesse

20 ans et plus	97	104	101
Moins de 20 ans	8	17	11

Animations de groupes et activités diverses (au Centre ou à l'extérieur)

Dans le terme de "journées santé" ou "atelier santé", nous englobons diverses formes d'animation auprès d'élèves, qui ont toutes pour but l'information, l'éducation et la prévention liées à la santé sexuelle.

- Animation en collaboration avec les infirmières du Centre de santé scolaire, durant 17 demi-journées, d'un atelier santé sexuelle pour toutes les filles de 10^{ème} de l'école obligatoire de La Chaux-de-Fonds et des Ponts-de-Martel.
- Participation sur 2 demi-journées à "*CDF-express*" destiné à tous les élèves de 11^{ème} de la CDF.
- Animation de 8 ateliers pour des groupes d'élèves de 11^{ème} de l'école obligatoire du Locle.
- Animation de 2 ateliers pour 22 élèves de l'ESTER lors de leurs journées santé.
- Animation d'un atelier pour 15 élèves du Lycée Blaise-Cendrars lors de leur journée santé.
- Animation d'un atelier pour 5 élèves de la Grande Ourse.
- Animation au Centre d'un atelier pour 6 élèves de l'unité de formation du CERAS.
- Animation au Centre d'un atelier pour 10 d'élèves du CERAS.
- Animation de 2 ateliers santé auprès de femmes requérantes d'asile, vivant dans le centre d'accueil de la CDF.
- Information dans notre Centre pour un groupe d'Erythréens (6 hommes et 1 femme), groupe formé par le COSM.

- Accompagnement de la collaboratrice sociale de Médecins du Monde lors de 3 visites dans les salons de massage de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Projet P.A.S.S (Prévention et Accès aux Soins pour les travailleuses du Sexe) mis sur pied par Médecins du Monde.
- Participation à l'élaboration et à l'organisation d'un colloque d'une demi-journée d'information-prévention sur les mutilations génitales féminines, destiné en particulier au public-cible.
- Participation à plusieurs groupes de travail afin de préparer nos interventions scolaires.
- Participation à un groupe de travail initié par la santé publique pour l'élaboration d'un programme cantonal "santé sexuelle".
- Poursuite de notre mandat initié par la santé publique, sous la responsabilité d'HNE, de la vaccination cantonale contre le HPV (prévention du cancer du col de l'utérus). La vaccination a été ouverte aux garçons à partir de juillet 2016. Le Centre de santé sexuelle - Planning familial de la Chaux-de-Fonds a été désigné centre de vaccination de référence pour les jeunes entre 16-26 ans.
- Nous avons fait plusieurs séances de travail en lien avec notre déménagement, notamment pour trouver des locaux adéquats, ainsi que pour rencontrer la future médecin-gynécologue qui a été engagée pour notre Centre.
- Participation aux 4 séminaires de formation continue organisés par l'association suisse des conseillères en santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'à d'autres formations complémentaires, colloques, conférences.
- Participation aux colloques et supervisions d'équipe.
- Participation à l'assemblée générale de notre association professionnelle.

Rencontre avec

- Notre chef de service, ainsi que la conseillère communale en charge du dicastère.
- Les médecins cadres de gynéco-obstétrique ainsi que les nouveaux médecins assistants du service de gynéco-obstétrique de HNE.
- Le Service de la santé publique.
- Les collègues du Groupe Sida Neuchâtel lors de 2 colloques de collaboration.
- Les conseillères du Centre de santé sexuelle - Planning familial de Neuchâtel (CSS-PF de NE) pour diverses collaborations, colloques et supervisions.
- Un laboratoire pour nos analyses avec lequel une collaboration a été mise en place.
- Les personnes avec qui nous collaborons activement sur divers projets à plusieurs reprises (collaborateurs sociaux des centres d'accueil, COSM, MDM, GSN, CSS-PF de NE, infirmières scolaires, médecins scolaires, etc.).

Remarques

Cette année, notre Centre a déménagé dans de nouveaux locaux. Depuis le 1er octobre 2018, le Centre de santé sexuelle - Planning familial est à la rue de la Serre 14, ce qui permet de nouvelles collaborations et synergies avec le Centre de santé scolaire qui est dans le même bâtiment.

Nous avons également une nouvelle collaboration avec une gynécologue privée qui vient 2 fois par mois consulter dans nos locaux, ce qui permet à nos jeunes consultantes d'avoir une prescription de moyens contraceptifs et/ou un contrôle gynécologique. Tout cela à un tarif abordable et en toute confidentialité vis-à-vis des parents si cela est souhaité.

Nous constatons que petit à petit, les hommes viennent également pour eux-mêmes dans notre Centre et ne se contentent plus d'accompagner leurs ami-es (138 en 2018). Le motif principal de consultation pour les hommes est la demande de dépistage des infections sexuellement transmissibles.

La palette des âges est large puisque en 2018, nos plus jeunes consultants avaient 12 ans et le plus âgé 66 !

Centre de santé scolaire

Dépistages, visites médicales et vaccinations

Ils se font selon les directives cantonales.

Le groupe de santé scolaire s'est rencontré à trois reprises. Il était question de la présentation du programme de santé scolaire à l'école obligatoire du Cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds. La collaboration entre la direction générale et les représentants de la santé scolaire est excellente.

Pauses-repas de l'information en promotion de la santé et éducation pour la santé

Pour la sixième fois consécutive, les enseignants des trois cycles ont pu découvrir différents outils de promotion de la santé autour d'un repas pendant la pause de midi. Ils ont reçu de nombreuses informations facilement utilisables dans les classes avec leurs élèves, sur des programmes existants.

Cette action a pour but d'outiller les enseignants dans le cadre du Plan d'études romand (PER) et de la branche "santé et bien-être" de la formation générale.

11 "pauses-repas" ont été réalisées cette année autour des thèmes suivants :

- repères théoriques sur le développement du langage chez les enfants multilingues et activités pratiques
- sélection d'outils concrets pour promouvoir la santé et le bien-être
- comment compenser les difficultés d'apprentissage d'élèves dys-quelque chose avec les outils API (Aides pédagogiques par informatique)
- réflexions et outils pour la gestion de la classe
- importance de l'écoute et de l'oreille pour les apprentissages
- comprendre le mécanisme des stéréotypes et reconnaître ses propres préjugés
- règles de simplification des documents écrits pour être mieux compris des parents
- approche corporelle pour contenir et canaliser l'agressivité
- méthode et outils pour pratiquer la méditation en classe
- développement de compétences relationnelles en lien avec l'écoute et la communication
- approche du développement psychosexuel chez l'enfant afin de différencier le normal du problématique

Au vu du nombre élevé d'inscrits, trois pauses-repas ont été dédoublées.

Ensemble

Le Centre de santé scolaire a lancé une série d'actions invitant les parents à participer gratuitement avec leurs enfants à des activités ludiques d'éducation à la santé. Lors de ces animations, ils ont pu découvrir comment favoriser la santé au sens large. Ce projet baptisé "Ensemble" a été conçu pour augmenter la collaboration éducative avec les familles. Les animations concernent en priorité les élèves de 4 à 12 ans, accompagnés de leurs parents.

5 ateliers ont été animés dans divers lieux.

Les thèmes abordés :

- Le sommeil et la propreté au travers des contes (à la bibliothèque des jeunes)
- La prévention des abus avec des marionnettes pour raconter comment stopper les gestes qui déplaisent (au théâtre de la Turlutaine)
- Le mouvement et le développement durable lors d'un canapé forestier (au Bois-du-Couvent)
- L'alimentation et la nature au travers de 8 ateliers (au Musée paysan)
- La sécurité, le respect de soi et des autres lors d'un atelier de prévention de la violence (à l'aula Numa-Droz)

Programme de santé scolaire de la 1^{ère} à la 11^{ème} année

Gobelet dentaire

Lors du passage de la prophylaxiste dentaire en classe, tous les élèves de 2^{ème} ont reçu un verre à dents reprenant les 3 règles du brossage : "je brosse mes dents en rond trois minutes, je brosse ma langue, je rince ma bouche".

Boîtes des dix-heures

Afin d'y mettre leur goûter, tous les élèves de 1^{ère} ont reçu une boîte, mentionnant les 3 règles suivantes : "je mange des dix-heures si j'ai faim, je bois de l'eau, je mange un fruit ou un légume". La boîte était accompagnée d'un flyer de Promotion Santé Suisse "Conseils pour un dix-heures ou un goûter sain".

Prophylaxie dentaire 2^{ème} à 5^{ème}

Tous les élèves de la 2^{ème} à la 5^{ème} ont reçu la visite de la prophylaxiste dentaire.

Les abus sexuels – 2^{ème}

Tous les élèves de 2^e se sont rendus à la Turlutaine pour assister au spectacle de marionnettes créé sur la base du livre "Non, je ne veux pas". Au terme du spectacle, une professionnelle de l'éducation à la santé a animé des échanges en lien avec la pièce. Les thèmes évoqués : les gestes qui déplaisent, le droit de dire non, le mauvais secret, la demande d'aide. Une représentation à destination des parents et de leurs enfants a été organisée dans le cadre du projet "Ensemble".

Hygiène de vie – sommeil, relaxation, hygiène corporelle – alimentation – 3^{ème}

Toutes les classes de 3^{ème} ont bénéficié d'une période d'animation, selon le choix de l'enseignant-e, sur le thème soit du sommeil, soit de la relaxation ou de l'hygiène corporelle. Cette intervention, animée dans les classes par une infirmière scolaire ou un intervenant externe pour la relaxation, a pour but de favoriser le développement des compétences des élèves dans la perception de leur mode de vie. Cette action permet également de proposer des alternatives aux animations déjà menées sur le thème choisi par les enseignants.

Les mêmes élèves ont bénéficié en classe d'une période d'intervention de l'infirmière scolaire sur le thème de l'alimentation. Cette animation a pour but de servir de catalyseur pour la mise en place d'activités sur le sujet par l'enseignant-e. Au terme de l'intervention chaque enseignant-e a reçu en prêt une mallette pédagogique qui permet de traiter le sujet de façon transversale durant l'année scolaire.

Au préalable, tous les enseignant-e-s de 3^e et 4^e ont bénéficié d'une séance de présentation de cet outil en séance plénière.

Egalité filles / garçons – 4^{ème}

L'association Succès, Egalité, Mixité (SEM) est intervenue dans toutes les classes de 4^e.

Deux animatrices ont proposé durant deux périodes un parcours ludique et créatif, mêlant jeux, lectures, réalisations artistiques et discussions, qui invitaient les enfants à se questionner sur la thématique de l'égalité et de la mixité.

Après chaque intervention en classe, un guide "pédagogique" a été remis aux enseignant-e-s pour leur permettre de faire le point sur la thématique et ses enjeux, afin de poursuivre éventuellement le travail avec les élèves.

Au préalable, tous les enseignant-e-s de 3^e et 4^e ont bénéficié d'une séance de présentation de cet outil en séance plénière.

La bientraitance – 5^{ème}

Jeu-spectacle interactif pour tous les élèves de 5^e

L'objectif du jeu est d'inviter les enfants à observer et identifier les négligences qui peuvent conduire à la maltraitance en abordant des situations du quotidien. Des comédiens animateurs ont invité les enfants (à la fois acteurs et spectateurs) à reconnaître leurs émotions et prendre conscience de l'importance du respect de soi et des autres et, en cas de problème, d'en parler à un adulte de confiance.

Santé sexuelle – 7^{ème}

Tous les élèves de 7^{ème} ont bénéficié durant 2 périodes d'une animation sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle par une sexologue ou une professionnelle de l'éducation à la santé. Différents thèmes ont été abordés comme la puberté, les sentiments, les changements à l'adolescence, etc.

Hygiène de vie – sommeil, relaxation, hygiène corporelle – alimentation – 8^{ème}

Toutes les classes de 8^{ème} ont bénéficié de deux périodes d'animation, selon le choix de l'enseignant-e, sur le thème du sommeil, de l'alimentation, de la relaxation/gestion du stress ou encore de l'hygiène corporelle. Cette intervention animée dans les classes par une infirmière scolaire ou un intervenant externe pour la relaxation, a pour but de favoriser le développement des compétences des élèves dans la perception de leur mode de vie. Cette action permet également de proposer des alternatives aux animations déjà menées par les enseignant-e-s.

Santé sexuelle – 9^{ème}

Toutes les classes de 9^{ème} ont bénéficié durant 2 périodes d'une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle animée par une infirmière scolaire. Différents thèmes ont été abordés comme les sentiments, la séduction, le harcèlement, la puberté.

Ces mêmes élèves répartis en six groupes d'environ 80 élèves ont participé à des projections-débats sur le thème de l'homophobie lors d'une séance d'une heure au cinéma.

Un conseiller en santé sexuelle au Groupe Sida Neuchâtel et travailleur de proximité pour la population LGBT a animé les débats.

Forum "Vivre sans fumer" – 9^{ème}

Le Centre de santé scolaire a organisé dans ses locaux une heure d'animation pour toutes les classes de 9^{ème}, avec le Centre d'information pour la prévention du tabagisme (CIPRET) du canton de Neuchâtel.

Lors d'un atelier, les élèves ont exploré les différentes facettes du tabagisme. Ils ont pu approfondir leurs connaissances sur les produits du tabac (brûlé, chauffé, ou à usage oral) et la cigarette électronique.

Une collaboratrice de l'équipe de "Vivre sans Fumer" a animé les rencontres en présence de l'enseignant-e au moyen d'une expo-atelier et d'un quizz.

Forum "La santé sexuelle ça me concerne" – 10^{ème}

Toutes les classes de 10^{ème} ont bénéficié durant 1 heure d'une intervention sur le thème de la santé sexuelle préparée en partenariat avec le Centre de santé sexuelle - Planning familial (CSS-PF). Les élèves ont été séparés par genre. Une infirmière scolaire a animé l'atelier des garçons. Les conseillères du CSS-PF ont travaillé avec les filles.

La contraception, les infections sexuellement transmissibles, la loi et le consentement ont été abordés.

Les comportements à risques – 10^{ème}

Tous les élèves de 10^{ème} sont venus au Centre de santé scolaire pour une intervention animée par les infirmières scolaires sur les comportements à risques. L'exposition "Jaze & Co" a servi de base pour lancer les débats.

Harcèlement / respect / limites – 11^{ème}

Le Centre de santé scolaire a mandaté l'association Succès, Egalité, Mixité (SEM). Celle-ci est intervenue auprès de tous les élèves de 11^e année.

La thématique du genre, des stéréotypes et de l'égalité entre les filles et les garçons a été abordée avec une attention particulière portée aux problématiques du harcèlement, du respect de l'autre et des limites à poser, dans les situations réelles comme virtuelles.

Le but: susciter une aspiration à créer et vivre pleinement des relations égalitaires et choisies.

Une équipe composée d'une femme et d'un homme a veillé à apporter un contenu qualitatif tout en transmettant ces messages aux jeunes par des vecteurs appropriés et interactifs : courtes vidéos, images, moments participatifs, etc. L'intervention a été suivie d'un moment d'échanges et de débats.

CDF-Express – 11^{ème}

Le Centre de santé scolaire a conçu le projet *Chaux-de-Fonds Express*.

Son but : développer ou renforcer les connaissances concernant les lieux ressources en matière de santé de la Ville chez les élèves en fin de scolarité obligatoire, en éveillant la curiosité grâce à l'apprentissage par enquête.

Des groupes de 4 à 6 adolescents de toutes les classes de 11^e année sont partis à la découverte d'un lieu ressource avec pour mission la réalisation d'un clip reportage d'une minute par groupe.

Au total 95 clips ont été réalisés pour présenter 12 lieux ressources.

Les organismes concernés :

- Addiction Neuchâtel (à La Balise)
- Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO). Fondation Carrefour
- Centre de santé sexuelle- Planning familial
- Service de la cohésion multiculturelle (COSM)
- Croix-Rouge
- Vivre sans fumer (CIPRET)
- Office de protection de l'enfance
- Police de proximité
- Service d'Aide aux Victimes d'Infractions (SAVI)
- Service de la jeunesse
- Service des sports
- Service d'Education de Rue (SER). Fondation Carrefour

Une cérémonie a eu lieu dans un cinéma de la ville pour projeter les 24 meilleures productions.

Le Service de la communication s'est beaucoup impliqué dans le projet en apportant les compétences requises pour une meilleure communication.

Les clips et le making-of figurent sur le site internet de de la Ville.

MiniAnn – 11^{ème}

Comme chaque année, tous les élèves de 11^{ème} participent à une information pratique sur les premiers secours et notamment le massage cardiaque à l'aide du mannequin MiniAnn. Ce cours est assuré par les maîtres d'éducation physique et sportive avec l'aide du SIS des Montagnes Neuchâteloises.

La semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, le Centre de santé scolaire, en partenariat avec le Musée Paysan, a organisé au Musée une journée d'ateliers en lien avec le jardin potager, l'alimentation et la nature pour les enfants de 4 à 12 ans accompagnés de leurs familles. Cette activité a attiré plusieurs centaines de parents et enfants.

Communication du Centre

Pour communiquer, nous utilisons toujours les réseaux sociaux et le site web de la Ville. Nous mettons à disposition des informations autour de nos actions, campagnes de prévention, outils à disposition des enseignants, différentes procédures, etc.

Partenariat

Notre collaboration se poursuit toujours avec l'Institut de Psychologie et Éducation de l'Université de Neuchâtel, l'Université de Zurich et l'Université de Lausanne (DISA).

Journée jeunes proches aidants

Le Service de santé et promotion de la santé, en partenariat avec Careum, l'Université de Neuchâtel et la Croix-Rouge continue à se préoccuper de la question des jeunes proches aidants. Une intervention dans 7 classes de 9^{ème}, animée par une jeune adulte proche aidante, a permis de sensibiliser les élèves à cette question. Cette intervention-test nous a poussés à réfléchir à une intervention plus large dans les classes de 8^{ème}. Dès lors, le théâtre interactif Caméléon interviendra auprès de ces élèves durant l'année 2019.

Plateforme absentéisme scolaire

La Plateforme absentéisme scolaire (PAS) citée dans le précédent rapport de gestion continue ses activités afin de réfléchir sur les situations d'élèves à fort absentéisme scolaire. En outre, la Société neuchâteloise de pédiatrie a sollicité le Chef de service pour présenter les travaux de la PAS. Les pédiatres ont montré un intérêt marquant à cette problématique et souhaiteraient l'élargissement de la PAS dans le reste du canton. Par ailleurs, la PAS a été présentée au Conseil d'établissement scolaire de notre ville.

Instruction publique, culture et intégration (DICI)

ECOLE OBLIGATOIRE

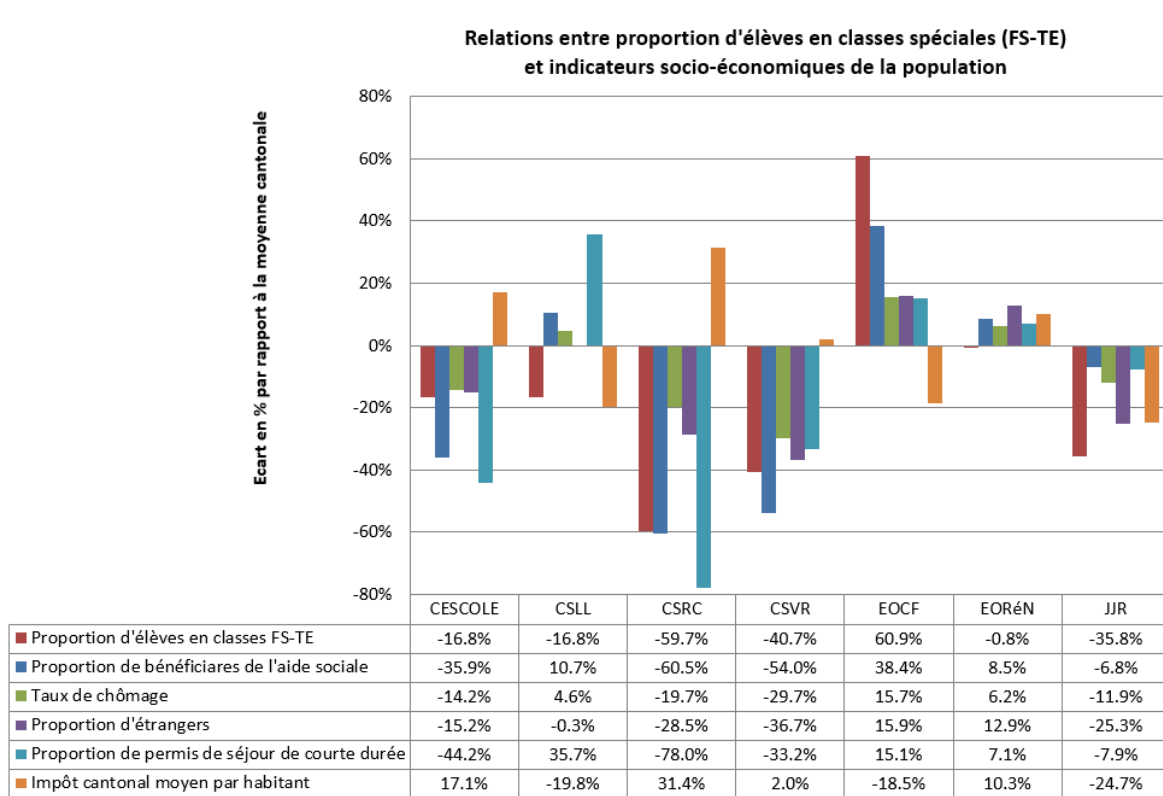
Introduction

La direction souligne en ouverture l'engagement et la disponibilité du personnel, enseignant, administratif, logistique et d'encadrement socio-éducatif, dans un contexte de **complexification** tant au niveau organisationnel que pédagogique et éducatif. En effet, depuis plusieurs années, la charge augmente et la mission devient plus complexe, avec une prise en compte de plus en plus personnalisée d'élèves exigeant des moyens d'enseignement particuliers et des mesures éducatives spécifiques dans des classes très hétérogènes.

L'année 2017-2018 a été la première à voir terminer la 11^e à travers le **cycle 3 renouvelé**, après la suppression des sections. Si la réforme permet de valoriser les élèves qui peuvent démontrer des compétences scolaires pointues dans certains domaines, il faut constater que les laissés pour compte de la réforme sont ceux qui peinent à s'organiser de manière autonome et à voir le sens de leur scolarité, soit les anciens élèves de section préprofessionnelle (ou aujourd'hui qualifiés de « 5 niveaux 1 »). La direction défend des aménagements de la réforme permettant de mieux prendre en compte les élèves rencontrant des difficultés, voire étant maltraités par cette organisation.

La défense et la **valorisation des classes de terminales (TE)**, ainsi que le projet TE+ pour des élèves soutenus par l'Assurance invalidité, vont dans le sens de cette prise en compte. En effet, le SEO interpelle régulièrement la direction de l'EOCF sur les effectifs de ses classes de formation spéciale (FS). Il est vrai qu'au cycle 3, l'EOCF enclassait le 12.86% de ses élèves en classe terminale, soit 177 élèves pour l'année scolaire 2016-2017. À titre de comparaison, l'EOREN n'y enclasse que le 6.7% de ses élèves. Les autres centres se situent entre 4.56% et 7.24% au maximum.

La direction considère que le calcul d'un **indice social** est déterminant dans l'explication du nombre de classe FS ouverte à l'EOCF. Dans le canton de Neuchâtel, l'EOCF est pionnière dans de nombreuses mesures visant à permettre à des jeunes en décrochage scolaire de terminer leur scolarité et de préparer un projet professionnel viable. En effet, sa population est très hétérogène (forte proportion de familles allophones) et le taux d'aide sociale due en particulier aux loyers très bas des montagnes neuchâteloises soulève de nombreux enjeux scolaires et éducatifs (voir indicateurs ci-dessous).



Les outils dont l'EOCF s'est dotée vont d'un service socio-éducatif présent dans les collèges à des classes de remédiation. Plusieurs sont mis en œuvre en **collaboration avec les milieux de l'économie**, notamment Oasis+, réseau d'entreprises qui acceptent régulièrement de prendre en stage des élèves en situation de décrochage scolaire, et Fit4job, programme de coaching à l'entretien d'embauche donné par les membres neuchâtelois de la Jeune Chambre internationale (JCI) aux élèves de 11^e TE.

Enfin, la direction et le chef de dicastère ont présenté à la conseillère d'Etat leur analyse d'un indice social mettant en lumière les enjeux propres à la population du cercle scolaire.

À la rentrée 2017, les effectifs étaient à la baisse, surtout en 11^e (-103 élèves). En conséquence et au final, 5 classes ont été fermées. Au cours de l'année scolaire 2017-2018, les départs se sont poursuivis et 120 élèves ont quitté l'Ecole en raison d'un retour dans leur pays d'origine, prioritairement au Portugal. Cette **forte diminution d'effectifs** en cours d'année a dû être prise en compte pour la rentrée suivante et se traduit par la fermeture de 7 classes (4 au cycle 1, 2 au cycle 2 et une classe d'accueil).

Lors d'une journée de bilan sur son activité de ces deux dernières années, **la direction constate que son équipe est devenue solide et stable**. Malgré quelques changements de personnes, elle a pu trouver une forme de collaboration marquée par la confiance et une bonne efficacité. Elle a développé sa volonté de tenir un cap dans un paysage en mouvement, tout en gardant une écoute du terrain et une proximité avec les acteurs de l'école. Les dossiers suivants l'ont par exemple occupée : mise en place d'un accompagnement des nouveaux enseignants, adaptation des entretiens de développement du personnel enseignant (cadre de référence), mise à jour des procédures de demande de congé tant des élèves que des enseignants, clarification de la gestion des élèves BEP et accompagnement des BEP techniques, développement du Sports-Arts-Etudes (plus de 100 élèves concernés) et des centres régionaux de performance (CRP), enjeux des médias sociaux...

Enfin, elle a travaillé de manière continue à **développer une bonne communication** à l'interne de l'Ecole ainsi que vers l'extérieur. Son image s'est améliorée et cela a un impact tant sur son attractivité pour les nouveaux enseignants que pour le climat de travail. Plusieurs réalisations concrètes ont pu voir le jour, comme la lettre de nouvelles semestrielle appelée NEO (Nouvelles de l'Ecole obligatoire) qui présente notamment les nouvelles personnes employées, les dossiers en cours de la direction et les activités passées et à venir de l'Ecole, la brochure des parents et dès la rentrée 2018 une brochure des enseignants remplaçant les six anciennes brochures (une par cycle et une par secteur).

La direction a été interpellée par les enseignants de plusieurs collèges sur l'absence de cadre légal pour l'**utilisation des cours de collège** par le public. Les mises à ban ne concernent que la tranche horaire 22h30-6h30, avec ou sans droit de passage, sans autre indication. Alors que la direction soutient l'aspect public des cours de collège, comme lieux de vie au cœur de la ville, celle des Endroits, excentrée, est plutôt un lieu de fête pour personnes souhaitant se tenir à l'écart. Ainsi, sur demande de la direction et du Conseil communal, le Tribunal des Montagnes et du Val-de-Ruz a décidé de la mise à ban du périmètre scolaire des Endroits pour toutes les personnes qui n'ont rien à faire au collège. Pour les autres cours d'école, des panneaux sous forme de pictogrammes seront installés afin de préciser le comportement attendu dans ces lieux mixtes, à la fois scolaires et publics.

La direction a décidé de revoir le **fonctionnement du secrétariat de l'EOCF**. Dès le 1er février 2018, les équipes des secrétariats de secteur ont été renforcées par des collaboratrices qui jusque-là travaillaient à l'administration générale (Serre 14), avec la possibilité d'organiser l'accueil par tournus. Les collaboratrices concernées demandaient à pouvoir être davantage en phase avec la vie de l'école et en contact avec les élèves et les enseignants. La mission du secrétariat général (Serre 14) évolue afin de mieux appuyer la direction générale dans l'exercice de ses fonctions. Les demandes des parents ne sont plus orientées à Serre 14 mais traitées directement dans les secrétariats de secteur.

L'accent est mis sur l'accompagnement du personnel administratif. Le développement des personnes et des équipes a un impact important sur la qualité des prestations offertes aux usagers. Ce sont également des facteurs importants pour la motivation des collaborateurs.

Le site www.eocf.ch peut être consulté en tout temps et fournit de nombreuses informations sur l'Ecole obligatoire.

Une école participative

Conseil d'établissement scolaire

Le Conseil d'établissement scolaire (CES) est un organe consultatif et constitue une plateforme d'échanges entre les différents partenaires de l'école et les autorités scolaires. La compétence décisionnelle de l'école revient au Conseil communal qui s'appuie sur le CES pour nourrir ses réflexions.

Durant l'année 2017-18, ce dernier s'est réuni à quatre reprises. En plus des objets récurrents tels que les engagements et nominations d'enseignants, l'évolution des effectifs d'élèves ou le budget de l'école, les thèmes suivants ont été notamment traités :

- Les conditions d'accès au post-obligatoire
- La constitution d'une nouvelle association de parents d'élèves
- La situation des classes de formation spéciale (FS-TE)
- L'utilisation des cours d'école
- Un état des lieux de la fréquentation des Musées par les classes
- Le devenir de l'ancien collège du Valanvron
- La péréquation des charges entre cercles scolaires
- L'arrêt du Tribunal fédéral concernant la participation financière des parents aux camps et aux autres activités extra-scolaires
- Le Burn-Out des élèves

- La création d'une classe pilote pour des élèves présentant des caractéristiques AI (classe TE+)

Conseil de l'Ecole

Le Conseil de l'école est composé des répondants de collège et des membres de la direction. Il est présidé par le président de la direction générale et s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année scolaire. Il a validé les groupes de travail suivants :

- Création de ressources pour l'histoire au cycle 3
- Matériel de jeux (années 1-6, voir 7-8) pour les cours de récréation (3ème période d'EPH)
- Evaluation des élèves de formation spécialisée des cycles 1-2
- Création d'un document des acquis de connaissances et de compétences observées pour les années 7 et 8
- Suivi et soutien des élèves au cycle 3
- Clarification de la gestion des notes

Les enseignants, ainsi que des parents, s'inquiètent de l'efficacité de la période REX en année 5-6 étant donné qu'elle est intégrée à l'horaire bloc depuis cette année et ainsi donnée à tous les élèves en même temps. La préoccupation est partagée par la direction qui avait fait des propositions alternatives au Service de l'enseignement obligatoire.

Le Conseil de l'Ecole a travaillé sur l'utilisation des cours d'école par le public (voir introduction).

Une enquête a permis de vérifier que l'installation de beamers dans les salles de 7^e-8^e répond à un réel besoin. La mise en œuvre est prévue sur l'année 18-19.

Délégués des parents

La direction de chaque secteur rencontre au moins deux fois par année le représentant des parents d'élèves au Conseil d'établissement scolaire et ses deux suppléants pour évoquer la vie de l'école.

Secteur Nord	3 représentants	3 séances
Secteur Ouest	1 représentant	2 séances
Secteur Sud	1 représentante	

Conférences générales pour le corps enseignant et journée pédagogique

Le 21 août 2017 se sont tenues les rencontres de la rentrée scolaire avec le corps enseignant. Elles se sont déroulées par cycle dans chaque secteur et étaient présidées par la direction adjointe concernée.

Le mercredi 22 novembre 2017, tous les enseignants de l'EOCF ont vécu une première journée pédagogique, réunissant les enseignants des années 1 à 11 sur le thème de la différenciation. Un groupe de travail réunissant des enseignants de chaque cycle, des trois secteurs ainsi que des membres de la direction, s'est attelé à l'organisation de cette journée de formation pour les enseignants de l'EOCF. Ceci afin de renforcer les liens entre les différents collaborateurs de l'école, de mener une réflexion par rapport à la différenciation dans les classes et d'évoquer des pistes pour progresser encore en termes de vision d'école.

Les conférences de secteurs ont clos cette journée riche en ateliers ; pour la première fois, elles ont eu lieu simultanément dans chaque secteur et étaient menées par l'équipe de direction de secteur. Ces rencontres permettent d'informer sur les grands dossiers en cours dans l'école et d'avoir un échange avec les enseignants.

Effectifs des élèves et nombre de classes

	2017-18			2016-17			Variations		
	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.
1 ^{ère} année	344			374			-30		
2 ^e année	373			399			-26		
Total 1^{ère} et 2^e années	717	42.0	17.07	773	43.0	17.98	-56	-1.0	-0.91
3 ^e année	401	22.5	17.82	395	21.5	18.37	+6	+1.0	-0.55
4 ^e année	412	21.5	19.16	406	22.5	18.04	+6	-1.0	+1.12
Total cycle 1	1530	86.0	17.79	1574	87.0	18.09	-44	-1.0	-0.30
5 ^e année	375	20.0	18.75	384	21.0	18.29	-9	-1.0	+0.46
6 ^e année	385	21.0	18.33	377	19.0	19.84	+8	+2.0	-1.51
7 ^e année	376	20.0	18.80	391	20.0	19.55	-15	-	-0.75
8 ^e année	380	20.0	19.00	407	22.0	18.50	-27	-2.0	+0.50
Total cycle 2	1516	81.0	18.72	1559	82.0	19.01	-43	-1.0	-0.29
9 ^e année	385	20.0	19.25	373	19.0	19.63	+12	+1.0	-0.38
10 ^e année	332	17.0	19.53	323	17.0	19.00	+9	-	+0.53
11 ^e année	304	15.0	20.27	407	20.0	20.35	-103	-5.0	-0.08
Total cycle 3	1021	52.0	19.63	1103	56.0	19.70	-82	-4.0	-0.07
Total classes régulières ville	4067	219.0	18.57	4236	225.0	18.83	-169	-6.0	-0.26

Classes d'accueil	26	4.0	6.50	36	4.0	9.00	-10	-	-2.50
Classes de formation spéciale	58	6.0	9.67	54	6.0	9.00	+4	-	+0.67
Classes terminales	189	16.0	11.81	172	16.0	10.75	+17	-	+1.06
Total classes spéciales ville	273	26.0	10.50	262	26.0	10.08	+11	-	+0.42

Classes Crêt-du-Loche	31	2.0	15.50	31	2.0	15.50	-	-	-
-----------------------	----	-----	-------	----	-----	-------	---	---	---

Classes régulières communes	320	19.0	16.84	303	18.0	16.83	+17	+1.0	+0.01
Classe spéciale Ponts-de-Martel	9	1.0	9.00	8	1.0	8.00	+1	-	+1.00
Total communes *	329	20.0	16.45	311	19.0	16.37	+18	+1.0	+0.08

TOTAL GENERAL	4700	267.0	17.60	4840	272.0	17.79	-140	-5.0	-0.19
----------------------	-------------	--------------	--------------	-------------	--------------	--------------	-------------	-------------	--------------

* collèges des Ponts-de-Martel, de La Sagne et des Planchettes

L'encadrement socio-éducatif et les mesures d'aide aux élèves

Mesures	Années concernées	Elèves ou Classes suivi-e-s
Le Service socio-éducatif (SSE)	1 ^{ère} à 11 ^e	Plus de 1250 élèves*
Appui pédagogique (AP)	1 ^{ère} à 4 ^e	28 élèves
Appui langagier (AL)	1 ^{ère} à 11 ^e	45 élèves
Soutien pédagogique (SP)	3 ^e à 11 ^e	Interventions multiformes
Soutien par le mouvement (SMvT)	1 ^{ère} à 7 ^e	96 élèves
Soutien intégratif ponctuel (SIP)	3 ^e à 8 ^e	22 élèves/8 classes
Mentorat	8 ^e à 11 ^e	
Unité de promotion éducative (UPE)	3 ^e à 7 ^e	24 élèves/32 classes
Classe de remédiation intensive du comportement (CRIC)	7 ^e à 11 ^e	46 élèves
Classe OASIS	7 ^e à 11 ^e	31 élèves
Suivi scolaire des enfants malades	1 ^{ère} à 11 ^e	20 élèves
Classes d'accueil	5 ^e à 11 ^e	48 élèves
Appui langagier extensif	1 ^{ère} à 8 ^e	

* Près d'un quart des élèves ont un dossier ouvert au SSE : cela peut aller d'une simple demande de bilan orthophonique à un suivi hebdomadaire complexe.

Le détail des mesures peut être consulté sur le site www.eocf.ch, rubriques "service socio-éducatif" et "mesures d'aides".

L'EOCF gère trois **Foyers d'accueil**, lieux d'appui aux devoirs pour les 8^e à 11^e. Le nombre d'élèves inscrits au secteur Sud avait chuté à 4 élèves (contre 30 à 40 au Nord et à l'Ouest). Ces élèves venant de Bellevue, le foyer s'y est installé et a quitté ses locaux des Crêtets en cours d'année. Une publicité ciblée a permis d'augmenter considérablement cet effectif.

Les activités transversales

Formation continue du corps enseignant

Dans le but de réunir les enseignants autour d'un projet commun et de valoriser la formation continue facultative à laquelle chaque enseignant s'astreint, une commission de la formation interne (CoFi), composée d'enseignants et de membres de la direction, du service socio-éducatif et de l'unité de promotion éducative, a pour tâche de définir le cadre dans lequel la formation continue est organisée et mise en valeur au sein de notre école. Elle s'occupe également de mettre sur pied des conférences pour les enseignants.

Ainsi, chacun d'entre eux doit cumuler trois actes de formation continue par année, exception faite des formations exigées par le canton. L'une d'entre elles est organisée par la CoFi et rendue obligatoire. Pour les autres actes de formation, les enseignants sont libres de puiser dans l'offre de la CoFi ou d'autres organismes telle que la HEP-BEJUNE principalement.

En 2017-2018, la conférence obligatoire pour les années 1-11 a été remplacée par une journée pédagogique sur le thème suivant : "La différenciation comme aide à la gestion des différences entre élèves" avec l'intervention de M. Walther Tessaro, chargé d'enseignement à l'UniGE.

Les autres conférences avaient comme thèmes :

- "Au secours, j'ai un enfant TSA dans ma classe" par Mme Nadège Foudon, conseillère pédagogique au centre des Perce-Neige
- "Réaliser les vingt-six lettres de l'alphabet avec son corps (cycle 1) !" par Mme Stéphanie Salvi, enseignante de soutien par le mouvement
- "Le TDAH: à l'intersection entre Attention, Anxiété, Amour et Inhibition" par Dr Cherine Fahim
- "On tire tous à la même corde" par la compagnie du Caméléon
- "La technique à portée de main" en collaboration avec l'Ecole technique du CIFOM
- "Bulle d'oxygène – sophrologie et détente" par M. Jacques Staempfli, enseignant et sophrologue
- "Gestion des conflits et des situations difficiles" par M. Pierre Morelli, consultant/formateur d'adultes, responsable SBSS Académie de formation de Securitas
- "La Discipline Positive" par M. Philippe Hochstrasser, formateur certifié en Discipline Positive pour les parents et les enseignants

Activités extrascolaires

Les activités complémentaires facultatives (ACF)

Notre école poursuit sa mission éducative et propose toujours, à titre facultatif, diverses activités dans les domaines qui se situent dans la connaissance de soi ou de son environnement. Organisées les mercredis après-midi, elles permettent aux élèves de s'inscrire à de nombreuses activités gratuites. Gérés par des enseignants ou des personnes externes reconnues, les cours à l'exception des ACF spectacle, sont prévus sur deux cycles de huit semaines. Les élèves de 9^e à 11^e, des classes d'accueil et des classes intégrées (CLIN) de la Fondation Les Perce Neige ont pu s'y inscrire.

Statistiques de participation

1^{ère} session 2017-2018

- 134 élèves 9^e (29%)
- 139 élèves 10^e (31%)
- 48 élèves 11^e (12%)
- Total : 322 élèves (24%)

2^{ème} session 2017-2018

- 104 élèves 9^e (25%)
- 61 élèves 10^e (14%)
- 37 élèves 11^e (8 %)
- Total : 202 élèves (16%)

Les chorales

Plusieurs collèges proposent à leurs élèves de participer à la Chorale qui donne un concert au cours de l'année.

Chorales	Dates	Lieu
Chorale de Cernil-Antoine	17 mars	Aula des Forges
Chorale Numa-Droz/Crêtets Bellevue/EMJ et OJCN	26 juin	Salle de musique
L'atelier des Forges	16 juin	Salle Ton sur Ton
Chorale de l'Ouest (3 ^e -4 ^e)	17 février	Temple Farel
Chorale de l'Ouest (cycle 2)	24 mars	Salle de Musique
Chorale des Ponts-de-Martel	13 mai	Salle du Bugnon
Chorale des Foulets (cycle 2)	27 et 28 mars	Aula du collège des Foulets
Chorale de La Charrière (cycle 1)	17 et 18 mai	Aula du collège de La Charrière
Chorale des Foulets (cycle 1)	30 mai	Aula du collège des Foulets
Chorale de la Citadelle	30 et 31 mai	Aula du collège des Forges
Chorale de Doubs 34	15 juin	Aula du collège de Numa-Droz

Plusieurs classes ont également participé au concert de printemps sur le thème des musiques de films organisé par le délégué à l'éducation musicale du Canton de Neuchâtel le 3 mai 2018 à la Salle de musique. À cette occasion, les élèves ont été accompagnés par l'Ensemble symphonique neuchâtelois (ESN).

Les centres régionaux de performance (CRP)

Un centre régional de performance est une structure mise en place en collaboration avec une association sportive avec l'accord du Service de l'enseignement obligatoire et du Service cantonal des sports. Le but est de réunir dans un même collège les meilleurs talents d'une discipline sportive qui remplissent des critères spécifiques. La collaboration étroite entre l'école et l'association sportive permet de mettre en place des horaires, des allègements et des dispenses afin de concilier au mieux les aspects scolaires et sportifs. L'implication des enseignants dans la compréhension, l'anticipation et la gestion des absences et du rattrapage est essentielle au bon fonctionnement de la structure.

Depuis l'année scolaire 2016-2017, le collège des Crêtets accueille le CRP ski nordique mis en place avec le Giron jurassien des clubs de sports de neige.

Depuis l'année scolaire 2018-2019, deux nouveaux CRP ont été mis en place en hockey sur glace en collaboration avec le HCC et en patinage artistique avec le Club des patineurs local. Ainsi, des élèves de différents cercles scolaires, d'autres cantons ou pays sont scolarisés au collège des Crêtets (cycle 3) et dans les collèges des Gentianes ou de la Promenade (cycle 2).

Concert particulier de chorales avec l'EMJ

Grâce au dynamisme des deux directrices des chorales et du directeur de l'EMJ, un projet de concert commun réunissant 150 choristes des chorales des Collèges de Numa-Droz, Crêtets et Bellevue ainsi que 15 musiciens de l'ensemble musical pour jeunes (EMJ) a été présenté au public à la salle de musique.

Anniversaires

Le mercredi 6 juin 2018, le collège de la Promenade a fêté son 125^e anniversaire. À cette occasion, les élèves et leurs enseignants avaient préparé différentes expositions, ainsi que des concerts et stands de nourritures et boissons pour accueillir les parents et le public.

Activités sportives

Camps de ski de 8^e année

Secteurs	Dates	Lieux	Classes
Sud	5 au 9 février	Leysin	8FR391 – 8FR323
		Thyon 2000	8FR321 – 8FR322
		Leysin	8FR371 – 8FR372
Ouest	12 au 16 février	Leysin	8FR211 – 8FR212
		Leysin	8FR213 – 8FR214
		Ovronnaz	8FR251 – 8FR252 – 8FR241
Nord	19 au 23 février	Leysin	8FR111 – 8FR116
		Leysin	8FR115 – 8FR131
		Leysin	8FR112 – 8FR113 – 8FR114

Camps du cycle 3 – Secteur Sud

Dates	Lieux	Classes
12 au 16 mars	Chandolin	9FR311 – 9FR312 – 9FR313 – 9FR314
	Les Collons	MAT10R1- MAT10R2 – MAT10S1 – MAT 10S2
	Zinal	9FR321 – 9FR322 – 9FR323
	Zinal	10TE311 - 10-11TE311
	Tenero	MAT10L1 – MAT10L2 – MAT10M2
	Le Sentier	FRA11R1 – FRA11R2 – FRA11S2
	Munich	FRA11L1 – FRA11L2 – FRA11M2
	Morteau	10TE321 – 9TE321 – 11TE321

Fête du sport

Cette manifestation augurant la fin de l'année scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions du 28 juin au 5 juillet. L'engagement de chacun a permis de faire de cette édition une nouvelle réussite malgré la météo capricieuse et la difficulté à obtenir des prévisions fiables.

Pour les élèves du cycle 1, des jeux et des activités de découverte ont été organisés en collaboration avec les clubs, sociétés et associations de la Ville.

Pour les élèves de 5^e et 6^e années, athlétisme, jeux d'équipes, trottinette, natation, orientation étaient au programme.

Les élèves de 7^e et 8^e années, quant à eux, ont pris part aux activités suivantes : rugby, tchoukball, orientation, natation, athlétisme. En raison de la pluie, la traditionnelle course "courir pour une bonne cause" du 23 juin n'a pas pu avoir lieu.

Les élèves de 9^e et 10^e années ont pris part à des tournois et des jeux.

Les élèves de ces deux années ont également pu participer aux activités à choix : badminton, tennis de table, boxe éducative, escalade, hip-hop, self-défense, jeux de balles.

Les élèves de 11^e année ont participé au relais par classe et à la course "Courir pour une bonne cause".

Le parrainage par le Lion's Club et le Kiwanis Club de La Chaux-de-Fonds de nos 777 élèves de 9^e à 11^e années durant cette course a permis de récolter la somme finale de CHF 4'000.-. Ce montant a ensuite été versé à la fondation "Cancer de l'enfant en Suisse" pour des actions en faveur des enfants atteints de leucémie.

Spectacles et animations (AFO)

À partir de l'année scolaire 2016-2017, une modification est apparue dans la répartition des degrés entre les deux commissions. La séparation se fait au milieu du cycle 2. Cette modification permet de gagner en cohérence par rapport au demi-cycle 7-8 dont les spectacles sont à présent choisis au sein d'une même commission.

Spectacles proposés aux classes des années 1 à 6

Les élèves des degrés 1 à 6 ont pu bénéficier d'un spectacle par degré. Les spectacles sont, dans la mesure du possible, choisis parmi l'offre du Théâtre populaire romand (TPR) et du Centre de culture ABC. La programmation de spectacles dans des aulas par des troupes invitées complète cette offre.

La commission, composée de six membres, s'est réunie à trois reprises: le 16 novembre 2017, le 8 mars 2018 et le 31 mai 2018.

Son travail a consisté en la programmation des spectacles pour les années 1 à 6, leur évaluation ainsi que la recherche de spectacles pour la saison 2018-2019. Les membres de la commission vont régulièrement voir des spectacles afin de pouvoir définir le programme, en ayant vu, si possible, les spectacles au préalable. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposés aux classes.

Sept spectacles différents ont été proposés aux classes avec parfois la possibilité de choisir entre deux propositions.

Certaines classes de 5^e et 6^e ont pu, sur inscription, découvrir également un spectacle de danse de la Cie Philippe Saire ainsi qu'une intervention en classe au préalable.

Pour les spectacles issus de la programmation jeune public, le TPR a offert des interventions de médiation culturelle en classe. Cette offre est la bienvenue et permet à de nombreuses classes de préparer le spectacle avec des professionnels.

Spectacles et animations proposés aux classes des années 8 à 11

La Commission s'est réunie à quatre reprises : le 11 septembre 2017, le 21 novembre 2017, le 27 mars 2018 et le 14 juin 2018. Son travail a consisté à élaborer la programmation des spectacles et des films de l'année 2017-2018 ainsi que la préparation du programme de l'année 2018-2019. Normalement, un spectacle par degré scolaire est présenté aux élèves. Mais, comme chaque année, les élèves du degré 8FR peuvent bénéficier d'un spectacle supplémentaire : une Heure de conte par les conteurs de La Louvrée. Ce spectacle ne coûte rien à l'école puisque la somme (très modique) est entièrement à la charge des élèves.

De plus, exceptionnellement, les élèves du degré 10FR ont pu assister à un second spectacle, Pirates, organisé par l'école chaux-de-fonnière Evaprod pour nos élèves de 10FR. Ce spectacle n'a rien coûté à l'école puisque sa présentation nous a été offerte, car elle faisait également office de coup de projecteur sur les travaux de cette école dont nos élèves forment une "cible" privilégiée.

Encore exceptionnellement, les élèves du degré 11FR ont pu assister à un second spectacle, Le Médecin malgré lui, organisé par un enseignant du Lycée Blaise-Cendrars pour les élèves du Lycée et nos élèves de 11FR. Les élèves de 11FR ont eu en outre la possibilité d'assister aux concerts de la Société de Musique à la Salle de Musique ainsi qu'à des pièces de théâtre du T.P.R., proposés à titre facultatif, et selon l'intérêt de leur maître de musique, de français ou titulaire de groupe, à des prix très favorables et jouissant de «vraies» conditions de spectacle. Cet exercice, qui correspond à un besoin, est toujours un grand succès.

Cortège des promotions 2018

Le soleil était au rendez-vous le samedi 30 juin 2018 et a permis aux presque 3000 figurants de défiler sur le Pod. Le public bien présent a pu apprécier un cortège sur le thème de la musique à la hauteur de ses espérances.

Activités d'ouverture à l'altérité

Ventes

La participation aux ventes recommandées a donné les résultats suivants :

Action	Années concernées	Description	Recettes nettes 2017-18
Timbres Pro Juventute	4 ^e à 7 ^e et 10 ^e -11 ^e	La vente de timbres permet de soutenir financièrement des actions en faveur de la jeunesse du district de La Chaux-de-Fonds et de la commune de La Sagne. Ces aides se présentent sous les formes suivantes : • aide directe (paiement de vêtements, lunettes, souliers, appui scolaire, soins dentaires, etc.) pour les familles dont le budget ne permet pas des dépenses inattendues; • aide indirecte (subventions à des organismes s'occupant de jeunes : Office social, Passeport vacances, Mamans de jour, etc.); • budget supplémentaire pour les caisses de classes, par un versement rétroactif sur la vente de certains articles.	11'800.00
Boîtes de chocolats (Secours suisse d'hiver)	3 ^e à 8 ^e	Cette action permet de venir en aide à des personnes suisses ou étrangères de La Chaux-de-Fonds qui traversent des situations difficiles (chômage, embarras financier, maladie, résiliation de bail, frais de chauffage, frais de dentiste, d'opticien, alcoolisme, divorce, séparation, etc.). Le 10% de l'argent récolté reste dans la caisse de classe.	5'810.50
Mimosa du bonheur (Croix-Rouge suisse)	4 ^e à 8 ^e	L'argent récolté est redistribué aux enfants de La Chaux-de-Fonds, afin de soulager financièrement leurs parents pour certaines dépenses tels que: activités sportives et musicales ainsi que du soutien scolaire.	13'311.90

Œillets (cornets de Noël)	8 ^e et 9 ^e	Des paniers de marchandises préparés grâce à l'argent récolté par la vente des œillets sont amenés par les élèves aux bénéficiaires signalés par le Service communal de l'action sociale.	1'761.65
---------------------------	----------------------------------	---	----------

Sapin Solidarité

L'action Sapin Solidarité a soutenu les familles de quelque 160 élèves du cycle 3, en leur apportant une aide pour financer les camps scolaires, d'été ou d'hiver. Cette action a permis de soutenir à hauteur de CHF 13'740.- des élèves issus de familles défavorisées. La prise en charge d'une partie du renouvellement matériel de sport (skis, chaussures, bâtons, patins, ...) pour un montant de 15'000 francs est également très appréciée.

Informations financières

Prix coûtant net par élève – Base comptes 2017

	2017	2016
Cycle 1 (années 1-4)	7'539.00	7'436.00
Cycle 2 (années 5-8)	8'667.00	8'631.00
Cycle 3 (années 9-11)	11'362.00	10'908.00

Extraits des comptes de l'année civile 2017

Ecole obligatoire	Comptes 2017
Charges de personnel	52'494'745.27
<i>Trait. personnel enseignant</i>	37'121'740.40
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	3'074'922.60
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	1'816'971.85
<i>Trait. devoirs surveillés</i>	102'694.25
<i>Charges sociales</i>	10'235'358.17
<i>Autres charges de personnel</i>	143'058.00
Bâtiments scolaires	3'433'190.21
Meubles, équipements	152'862.35
Matériel pour l'enseignement	451'487.61
Camps et excursions	447'338.45
Autres activités parascolaires	255'388.05
Amortissement du patrimoine administratif	5'703'249.00
Autres charges	422'078.34
Total charges	63'360'339.28
Participations des parents aux prestations	-482'270.05
Locations de bâtiments	-185'435.35
Contributions des communes (écolages)	-3'367'232.00
Subventions cantonales	-19'803'632.90
Prélèvement sur les réserves	-2'403'095.00
Autres revenus	-163'206.05
Total revenus	-26'404'871.35
Excédent de charges	36'955'467.93

NB: dans les comptes de la Ville, ces montants correspondent aux totaux des centres financiers 430 à 455.

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

Activités générales

Le service des affaires culturelles définit et applique, à l'intention et sur demande du Conseil communal, les principes de la politique culturelle communale. Les orientations de cette politique ont été formulées et approuvées par le Conseil général le 8 mars 2016 dans le cadre du « Rapport relatif aux orientations du service des affaires culturelles ». En outre, le service suit les trois axes stratégiques définis pour la législature relatifs aux musiques actuelles, aux arts visuels et aux tournages.

Le service des affaires culturelles est responsable de l'attribution des soutiens financiers alloués aux institutions et aux projets de création artistique. Il est par ailleurs en charge de budgets destinés aux activités socio-culturelles de la ville (ensembles de musique amateurs, Fête de la Musique, Fête de mai, carnaval ou encore festivités du 1^{er} Août et de Nouvel An). Il s'occupe également de maintenir et d'élargir constamment les réseaux endogènes et exogènes permettant à La Chaux-de-Fonds de se profiler comme une ville à l'attractivité culturelle importante et originale.

Les missions principales du service sont les suivantes :

- définition de la politique culturelle de la Ville ;
- appui au Conseiller communal, directeur des affaires culturelles ;
- octroi d'aides renouvelables et ponctuelles aux événements culturels et manifestations ;
- contacts et suivi avec les acteurs culturels locaux et les institutions culturelles subventionnées ;
- gestion de la Billetterie de la Ville ;
- responsabilité et suivi de l'affichage culturel en ville ;
- promotion de la vie culturelle chaux-de-fonnière en ville et au-delà ;
- suivi des demandes de soutien à des publications thématiques (en collaboration avec la chancellerie) ;
- coordination au sein de l'administration communale pour tous les sujets transversaux d'ordre culturel ;
- représentation de la Ville dans divers organes locaux, cantonaux, régionaux, nationaux et internationaux ;
- coordination de la mise en œuvre des politiques culturelles avec la Ville de Neuchâtel et le Canton (rencontres régulières avec les homologues de ces deux partenaires) ;
- rédaction des rapports en matière culturelle à l'intention des autorités.

En 2018, le service des affaires culturelles s'est notamment consacré aux objets suivants :

- suivi et coordination des démarches ayant mené à la vente de l'immeuble dit Le Pantin à l'association Agora (négociation, convention de vente, rapport aux commissions concernées et au Conseil général, etc.) ;
- coordination des discussions entre tous les partenaires en vue de la mise en place d'un Centre régional de performance Arts vivants à La Chaux-de-Fonds (signature des statuts de la structure porteuse début 2019) ;
- suivi et coordination pour l'administration communale des mesures liées à l'accord de positionnement stratégique des Montagnes neuchâteloises (lien avec le RUN et le Conseil d'État, coordination avec les services internes concernés) ;
- élaboration et signature de la convention relative à l'utilisation de l'appartement de feu Yves Velan (Promenade 10) avec l'Association de promotion de l'œuvre d'Yves Velan (APOYV) et le Théâtre populaire romand (TPR) ; première programmation de résidences et d'hébergements ; vernissage de plaques commémoratives en hommage à André et Amélie Sandoz et à Yves Velan (14 juin) ;
- participation aux démarches du groupe de travail Culturecom.ne dont les travaux doivent permettre d'élargir dès 2019 au canton de Neuchâtel l'agenda culturel CulturoscOpe (déjà présent dans le Jura et le Jura bernois) ;
- finalisation du développement de l'Association Danse Neuchâtel (organisatrice de la saison Hiver de Danse) qui propose désormais son offre sur l'ensemble du canton, en collaboration notamment avec le Théâtre populaire romand et d'autres acteurs culturels de La Chaux-de-Fonds ;
- programmation des animations et gestion financière de la Fête de Mai ;
- communication et rayonnement du Prix suisse de la scène (Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois) et du Prix suisse de théâtre (Anne Bisang) ;
- suivi et coordination des premières réflexions et mesures liées au projet Capitale culturelle suisse, et notamment pilotage de l'étude commandée à la HE-ARC sur ce sujet ;
- contacts et suivi en vue de la tenue de la commission fédérale d'art à La Chaux-de-Fonds (3 – 5 février 2019) ;
- vernissage d'un guide consacré à l'Ancien Manège publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS, 18 janvier) ;

- octroi des forfaits de location pour la Salle de musique et L'Heure bleue.

Axes prioritaires 2016-2020

Dans sa stratégie globale pour la législature 2016-2020, le Conseil communal a retenu trois axes prioritaires pour le service des affaires culturelles. Voici les principaux éléments liés à ces axes durant l'exercice sous revue.

Musiques actuelles :

- Première remise du Prix des musiques actuelles de la Ville de La Chaux-de-Fonds (12 septembre)
- Participation à un groupe de travail pour accompagner l'assainissement et la réorientation des activités de Bikini Test, qui se poursuivra par l'élaboration d'une nouvelle convention avec la Ville

Arts visuels et appliqués :

- Suivi du projet d'installation artistique en lien avec la rénovation des ascenseurs de la gare
- Accompagnement des démarches en vue de la création d'un fablab et coordination avec les autres services concernés (inauguration le 31 août)

Tournages et shootings :

- Plusieurs clips ont été tournés en 2018 à La Chaux-de-Fonds, ainsi que des scènes d'un épisode de la deuxième saison de la série SRF Wilder (19 – 22 novembre)

Billetterie

La Billetterie constitue une interface importante de contact avec la population. Le service a l'intention de continuer à mieux valoriser son potentiel. La Billetterie a ainsi participé cette année à la manifestation Arty Show en mettant à disposition une partie de sa vitrine à l'artiste Tenko.

L'exercice sous revue a principalement été consacré à prévoir le départ en retraite de l'une des deux collaboratrices fixes (juin 2019), donc à approfondir et trancher la question du prestataire de solution informatique de billetterie (actuellement SecuTix). Depuis son implémentation, cette solution a posé de nombreux problèmes de fonctionnement et le service a évalué les opportunités de changement de système. Étant donné que la personne qui sera engagée pour repourvoir le poste devra être formée à un système de billetterie, un éventuel changement de solution informatique ne peut intervenir qu'au printemps 2019. Le chef de service a visité dans ce cadre un salon de la billetterie avec ateliers et séminaires afin de prendre connaissance des solutions présentes sur le marché et d'échanger avec d'autres utilisateurs. Le contrat en cours a été préventivement résilié et une offre a été demandée à un autre prestataire. La décision finale sera prise dans le premier trimestre 2019 après évaluation de l'opportunité du changement et de l'offre reçue (démarches menées en collaboration avec le SIEN et le TPR).

Le taux d'activité des employées de la Billetterie correspond à un total de 108% (+ une personne vacataire pour 112.40 heures au total en 2018).

Subventions

Comme l'année dernière, nous présentons ci-après le détail des subventions octroyées pour l'exercice 2018 (voir tableau en annexe aux comptes). Le tableau ne présente que les subventions octroyées. Voici par ligne de compte le nombre de dossiers ayant débouché sur un refus de subvention :

Arts de la scène indépendants : 10 refus

Musique : 10 refus

Cinéma : 4 refus

Activités culturelles et manifestations : 9 refus

Diffusion : 2 refus

Médiation : 1 refus

Les dossiers mentionnés dans ce décompte ont été saisis et traités en séances de subvention. Le décompte n'inclut pas les dossiers ayant reçu une réponse sans être traités car ne correspondant pas aux critères objectifs permettant leur traitement.

Les restrictions budgétaires ont des conséquences importantes sur le soutien de la Ville aux activités culturelles. Les acteurs culturels doivent prendre des mesures pour se restructurer ou restreindre leur offre, voire renoncer à l'organisation de manifestations, souvent en dépit de leurs succès publics. Par ailleurs, le service doit maintenir ses décisions prises dès 2015 et privant de soutien des partenaires importants, notamment au niveau régional et romand. Le service poursuit ses efforts d'accompagnement pour tâcher de mettre d'autres ressources à disposition des acteurs culturels les plus concernés.

Commission culturelle

Le service des affaires culturelles s'appuie dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses stratégies sur la commission culturelle, organe consultatif présidé par M. Théo Bregnard. Ses membres sont des représentant-e-s des partis politiques et des milieux culturels.

La commission culturelle s'est réunie quatre fois durant l'exercice sous revue pour discuter en détail les subventions accordées sur l'exercice précédent et prendre connaissance des comptes 2017 et du budget 2019. Elle a aussi été informée des principaux dossiers du service et s'est prononcée sur des objets soumis au Conseil général. L'une de ces réunions a eu lieu dans les locaux du Club 44, permettant ainsi à cet acteur culturel de présenter ses activités de manière plus approfondie aux membres de la commission. Une autre séance s'est déroulée au Musée d'histoire et a commencé par la présentation des nouvelles directions nommées au sein du dicastère de la culture (Musée des beaux-arts, Bibliothèques, Musée d'histoire).

Tâches de représentation du service

Le délégué aux affaires culturelles représente la Ville dans les organes suivants :

- Conférence des villes en matière culturelle (CVC) ; membre du comité (présidence dès janvier 2019)
- Fondation Arc en Scènes : conseil de la création théâtrale (démission du conseil de fondation en septembre 2018)
- Association des sites Le Corbusier : membre de l'assemblée générale et membre du comité de pilotage pour le projet d'itinéraire culturel européen

Par ailleurs, il représente la CVC au sein du groupe de travail Danse du Dialogue culturel national.

Au sein de l'administration communale, le délégué aux affaires culturelles fait partie des organes suivants :

- Commission culturelle
- Comité de la Fête de Mai
- Comité de pilotage des manifestations
- Biennale du patrimoine horloger
- Groupe Art urbain
- Commission de toponymie
- Commission du Collège musical (participation au groupe de nomination de la nouvelle direction)
- Commission de la Bibliothèque
- Comité de direction des Musées (invité ; participation au rapport sur les synergies des musées)
- Commission du Musée d'histoire (invité)
- Commission des institutions zoologiques (invité)
- Plateforme de prévention interservices
- Comité de pilotage du 10e anniversaire de l'inscription de l'Urbanisme horloger au patrimoine mondial de l'UNESCO (suivi direct de plusieurs dossiers en vue des festivités 2019)

Conclusion

Le service poursuit son soutien régulier aux nombreux acteurs culturels de la ville et de la région ainsi que son travail sur les trois axes prioritaires retenus par le Conseil communal pour la législature 2016-2020 (voir ci-dessus). Par ailleurs, il vise à rédiger des conventions conjointement avec les principaux acteurs culturels au bénéfice de subventions renouvelables.

Ces dossiers ainsi que toutes les autres tâches du service sont assumés avec des ressources minimales, à savoir 0.8 EPT du chef de service et 0.1 EPT de secrétariat (poste repourvu début 2018 après le départ de la titulaire).

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Après 28 années de direction, Jacques-André Humair a pris sa retraite au mois de juin, laissant le soin à sa successeur, Sylvie Béguelin, de continuer à faire vivre et se développer les Bibliothèques de la Ville. En 1990, lors de sa nomination, ce sont 151'000 livres qui étaient prêtés à la Bibliothèque de la Ville. En 2018, ce sont près de 257'000 documents qui sont délivrés et près de 72'000 documents numériques consultés et téléchargés. On mesure avec ces chiffres le chemin parcouru ! Lieu de vie, d'apprentissage et de découverte, les Bibliothèques de la Ville sont aujourd'hui un outil de connaissance et d'inspiration pour la population chaux-de-fonnière.

Depuis plusieurs années, les bibliothèques remplissent des fonctions diversifiées. Elles jouent toujours à la fois un rôle culturel et un rôle éducatif, dans une perspective de mise à disposition du savoir égalitaire. Mais elles sont aussi devenues des espaces physiques dans lesquels sont disponibles gratuitement et de manière anonyme des équipements, des réseaux de données et des expertises, dans des domaines variés. En pionniers, les pays du Nord ont saisi les enjeux à venir. La Finlande, par exemple, a inauguré sa toute nouvelle Bibliothèque centrale d'Helsinki Oodi le 5 décembre 2018. Le premier étage de l'édifice est entièrement dédié à l'expérimentation : on y trouve des ateliers d'apprentissage, des salles de musique, des salles vidéo ainsi qu'un laboratoire de création collaboratif mettant à disposition des imprimantes 3D, des machines à coudre et d'autres équipements. C'est dans cette direction que souhaitent évoluer les Bibliothèques de la Ville, avec des projets à leur mesure qui répondent aux besoins et aux attentes de la population : flexibilisation des heures d'ouverture, mise à disposition d'espaces pour étudier, penser, se divertir ou échanger, avec un support informatique et technologique pour accompagner le changement numérique. Il s'agit également d'inciter les usagers à participer à l'essor des bibliothèques au côté des spécialistes, en mettant en place des collaborations autour de thèmes de société. Cette volonté d'ouverture et de rencontre se retrouve de manière commune chez les professionnels neuchâtelois. Une réflexion sur la mutualisation des services au sein des bibliothèques du canton a été menée cette année par une étudiante de la HEG de Genève dans un travail de Bachelor mandaté par la Bibliothèque de la Ville. Elle pourra servir de source d'inspiration auprès des partenaires concernés dans les différentes régions. La création d'un groupe de travail pour l'organisation du Samedi des bibliothèques neuchâteloises qui se déroulera en 2019 constitue une première étape vers un rapprochement des institutions, avec pour principal objectif une meilleure visibilité des bibliothèques.

Points forts de l'activité 2018

Réorganisation des secteurs

À la suite de départs en retraite ou de souhaits de réorientation professionnelle, plusieurs postes ont été mis au concours et repourvus. Deux secteurs ont été réorganisés pour assurer une meilleure cohérence. L'Espace musique (Discothèque) a été intégré dans le secteur Accueil et services au public (anciennement Lecture publique) qui reprend également le prêt entre bibliothèques. Le secteur Traitement documentaire et acquisitions regroupe toutes les activités liées au chemin du livre. Les Archives communales ont été rattachées à la Bibliothèque de la Ville (auparavant elles étaient prises en charge par le Musée d'histoire), tout en conservant un budget séparé. Dix changements au sein du personnel sont intervenus dans les fonctions suivantes (également par effet de rocade interne): collaboratrice scientifique DAV/FSP, bibliothécaire HES (2 postes), assistante en information documentaire, relieuse, responsable du traitement documentaire et acquisitions, responsable de la gestion des périodiques, responsable des imprimés neuchâtelois, collaboratrice scientifique FSP, responsable des centres de documentation scolaire.

Finalisation de l'installation de la RFID (Radio Frequency Identification)

La mise en service des bornes RFID et l'installation de la boîte de retour accessible depuis l'extérieur offrent une autonomie appréciée par les usagers pour l'emprunt et le retour de leurs livres. À terme, il serait souhaitable que les autres partenaires du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) adoptent cette technologie afin de faciliter davantage encore les emprunts au sein de l'entité.

Entrée en vigueur de la Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel

La Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2018. Les fonds documentaires qui sont reconnus d'intérêt cantonal reçoivent une subvention de l'État, dans le cadre de conventions et de mandats de prestations. La Bibliothèque de la Ville est confirmée comme centre de compétence pour l'audiovisuel. L'aspect patrimonial des collections a ainsi été sorti de la *Loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques* du 15 décembre 1981. Celle-ci devrait être actualisée pour que la lecture publique, en tant que prestation d'envergure cantonale, soit soutenue par l'État.

Numérisation de La Suisse libérale et du journal Le Point

Dans le cadre des conventions signées avec la Bibliothèque nationale suisse (BN) à Berne, le journal socialiste *Le Point* a été numérisé. Un contrat avec une entreprise allemande a été signé pour finaliser la segmentation et la structuration des données des deux journaux, *La Suisse libérale* et *Le Point*. Une mise en ligne sur la plateforme e-newspaperarchives gérée par la BN est prévue l'année prochaine.

Projet de publication en ligne du journal de Jules Jacot-Guillarmod

Une collaboration avec l'EPFL à Lausanne (section des Humanités digitales) et l'entreprise Cybor est en cours autour des technologies innovantes pour la mise en ligne du journal du médecin et alpiniste Jules Jacot-Guillarmod sur une plateforme web. Ce partenariat s'inscrit dans les projets soutenus par l'Association Famille Jacot-Guillarmod. L'objectif est de mettre en corrélation les photographies des différentes expéditions de Jacot-Guillarmod avec les extraits de son journal. Il s'agit d'un projet pilote, dont l'ambition est d'élargir par la suite la mise en ligne aux données issues d'autres fonds privés. Le Musée de l'Élysée à Lausanne qui est propriétaire des plaques de verre originales reste partie prenante.

Troisième Enquête photographique neuchâteloise

La troisième Enquête photographique neuchâteloise a été lancée au début du mois de décembre 2018. Les photographes intéressés doivent déposer leur dossier de candidature jusqu'au 2 avril 2019. Le photographe désigné travaillera en 2019 afin de pouvoir présenter son travail dans le cadre d'une exposition et d'une publication en 2020. Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel accueillera la manifestation.

Film promotionnel "Des Livres-moi !"

L'Association des Amis de la Bibliothèque a soutenu la réalisation d'une web-série de cinq épisodes présentant les différents secteurs des Bibliothèques à destination des jeunes de 13 à 18 ans. Des élèves de la section Interactive media design de l'École d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds ont relevé le défi. Mis en ligne en novembre, le premier épisode des clips a été visionné par l'ensemble des classes de 10^e lors des visites. Un concours a été organisé à l'intention du jeune public.

Groupe de travail pour l'organisation du Samedi des bibliothèques

Se rattachant à l'initiative des cantons de Fribourg et Vaud, les bibliothèques du canton de Neuchâtel intéressées se sont regroupées pour organiser le Samedi des bibliothèques qui se déroulera en Suisse romande le 16 mars 2019 sur le thème *Ramène ta science*. Le but de cette manifestation consiste à rendre les bibliothèques plus visibles et à les positionner comme lieu de formation, de loisirs et de rencontre ouvert à tous gratuitement. Il s'agit également de démontrer le rôle social et éducatif primordial qui est joué par les différentes institutions, qu'elles soient scolaires, publiques ou universitaires. Dans ce contexte, il est intéressant de rappeler qu'une étude menée en 2007 par la Confédération montrait que le coût économique de l'illettrisme pour la Suisse s'élevait à plus de 1.3 milliard de francs par an (Source: Guggisberg Jürg, Detzel Patrick und Stutz Heidi, *Coûts économiques de l'illettrisme en Suisse*, Berne: Avril 2007)

Réseau des Bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) et avenir de RERO

Dès 2020, les bibliothèques de l'Université de Neuchâtel, comme celles des universités suisses et des hautes-écoles, quitteront le Réseau romand pour entrer dans le réseau Swiss Library Service Platform destinés aux bibliothèques scientifiques. En conséquence, le réseau romand doit se restructurer et proposer une nouvelle forme de collaboration autour d'un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB). Malgré ce changement, le RBNJ souhaite se maintenir et offrir les mêmes prestations aux usagers qu'actuellement, quel que soit le SIGB retenu et les ponts à mettre en place avec les autres réseaux. L'État de Neuchâtel a choisi de continuer à soutenir les développements proposés par RERO et garantit le maintien des subventions aux bibliothèques neuchâteloises membres du RBNJ si celles-ci optent pour le projet Rero21. Les Bibliothèques de la Ville, comme celles du réseau RBNJ, prendront très certainement cette option, faute d'alternative.

Climat dans les collections : la vigilance s'impose

Sujette à de nombreuses pannes en 2016 et 2017, la climatisation du dépôt du Département audiovisuel a enfin été remplacée par un système neuf. Cet investissement conséquent était urgent, les supports audiovisuels étant très sensibles aux variations climatiques. De manière générale, la chaleur estivale a provoqué une hausse de l'humidité dommageable pour les collections. Des déshumidificateurs ont dû être installés dans nos divers dépôts pour permettre le rétablissement d'un taux d'humidité acceptable. Plusieurs alarmes se sont déclenchées malgré ces mesures, notamment le week-end en période de vacances et de fermeture de la Bibliothèque de la Ville.

Activités des secteurs en bref

Ressources en ligne (Accueil et service au public)

Vodeclit, une méthode d'apprentissage des principaux logiciels informatiques sur le marché, et *Assimil*, une méthode de langue réputée sont disponibles gratuitement en ligne. Cette offre complète celle des livres numériques et de la musique en ligne.

Archives filmiques et sonores (Département audiovisuel DAV)

En 2018, le DAV a reçu, en dépôt ou don, plusieurs fonds photographiques ou filmiques, notamment des films anciens, 16 ou 35 mm, retrouvés dans les locaux du Lycée Jean Piaget (Neuchâtel) ou des Moulins souterrains du Col des Roches.

Plusieurs mises en valeur d'importance sont à signaler, par exemple une projection lors de la commémoration de la grève générale au cinéma Capitole, à Lausanne. À souligner que cet anniversaire a suscité un vif intérêt pour les photographies de cet événement conservées dans nos fonds. La collaboration avec Canal Alpha se poursuit dans le cadre de l'émission *Passé projeté*.

Fonds spéciaux, archives imprimées et périodiques

Plusieurs fonds et documents ont été ajoutés à nos collections comme les Archives de la société nautique "La Libellule" (fonds) et les archives de l'écrivain Yves Velan (1925-2017); Diverses lettres d'écrivains espagnols ainsi que des lettres de Georges Haldas. Le classement et le catalogage se poursuit.

Numérisation du patrimoine archivistique (Département audiovisuel et Fonds spéciaux)

Avec l'aide de civilistes, le Département audiovisuel poursuit son travail de numérisation:

Supports	A disposition	Ajout en 2018	Disponibles dans RERO	Ajout en ligne en 2018
Photographies	258'069 fichiers	4'497 fichiers	35'517	1'393
Son	6'955 heures	174 heures		
Films et vidéos	1'483 heures	64 heures		

Les archives numérisées de l'indicateur Davoine ont été déposées sur la plateforme RERO-DOC ([Années 1864-1892](#), [Années 1893-1969](#))

Bibliographie neuchâteloise et imprimés neuchâtelois

Le fonds d'imprimés neuchâtelois a été mis à contribution pour différentes expositions en ville de La Chaux-de-Fonds : Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds pour son exposition : 1968 – 2018; des affiches horlogères en vue de l'exposition du Musée international d'horlogerie en 2019; différents documents pour l'exposition de la Bibliothèque "La Chaux-de-Fonds dans les textes".

Nous avons enrichi notre fonds d'affiches par l'achat de 5 pièces exceptionnelles : XVIII Fête fédérale de musique à La Chaux-de-Fonds, 1927. Ill. Kramer; Élections cantonales 1937, peuple neuchâtelois. Ill. Polper. Abonnez-vous à La Sentinelle, ouvriers, paysans, sportifs..., env. 1935. Ill. Polper; Fourrures Canton, La Chaux-de-Fonds, env. 1930. Ill. Loupot; Magasins de l'Ancre, Kocher & Cie, La Chaux-de-Fonds, env. 1925. Ill. Moos. 969 liens ont été établis entre les notices catalographiques d'affiches et leur reproduction photographique.

Principales recherches dans les fonds d'archives

Fonds spéciaux

Fonds	Consultation sur place	Demande par écrit	Demande par téléphone	Total demandes	NB Dossiers transmis
Ancienne section	1			1	6
Béguin Albert	7	2		9	99
Buhler Jean	3			3	32
Cercle du Sapin	2			2	18
Chapallaz René	2	1		3	19
CICN	2			2	12
Club 44	4			4	16
Courvoisier Héli	16	1		17	223
Equipes de la Paix	2			2	1
Graber Ernest-Paul	1			1	2
Humbert Charles	2	3		5	30
Humbert-Droz Jules	3			3	7
Jacot-Guillarmod Jules	2	4		6	4'933
Jeanmaire Edouard	1	2		3	8
Jeanneret Madeleine et Paul-Henri	1	2		3	16
Le Corbusier	2	5		7	24
L'Eplattenier Charles	3			3	15
Manuscrits	4	3	1	8	9
Nicolet Célestin	2			2	2
Parti ouvrier et populaire	5			5	78

Parti socialiste neuchâtelois	6			6	55
Pettavel Paul	3			3	12
Piccard Sophie		1		1	1
Privat Edmond	4			4	34
Ritter William	2	5		7	74
Service civil international	4			4	30
Société suisse de spéléologie (Bibliothèque)		1		1	22
Stebler Edouard	1			1	3
Union Chrétienne de Jeunes gens	2			2	8
Union ouvrière	1			1	6
Valbert Gérard			1	1	1
Velan Yves	3			3	3
Vie sportive de La Chaux-de-Fonds	4			4	77
VWA	1			1	1
Zimmermann Jean-Paul	1			1	10
Total général	97	30	2	129	5'887

Fonds audiovisuels

Chercheur ou institution	Sujet et but de la recherche	Fonds / documents concernés
ANAT	réalisation d'un DVD pour le musée du tram (Areuse)	Nombreux films montrant des tramways à Neuchâtel
Canal Alpha, émission Eurêka	Images pour un reportage sur les travaux de réalisation des premières centrales hydroélectrique	Film "Un cours d'eau, une richesse"
Association pour la création d'un musée de la science et de la technique à Neuchâtel; Marc-Olivier Schatz / Haute école des arts de Berne Student MA Design	Images liées à l'Observatoire de Neuchâtel.	Archives pour Demain; archives sonores

La Bibliothèque des Jeunes

Nouveaux défis

L'effort consenti ces dernières années pour s'ouvrir à différents publics et mieux accueillir les jeunes lectrices et lecteurs – désherbage conséquent, réaménagements, offre numérique, animations et ateliers – s'est révélé bénéfique. La bibliothèque est de plus en plus investie par les enfants et les jeunes, certains y passant désormais de longues heures. Dès lors, le rôle des bibliothécaires évolue, notamment avec la nécessité de faire davantage de discipline, de gérer le bruit et les temps d'utilisation des écrans ou encore d'entrer en contact avec des jeunes allophones. De nouveaux défis se présentent aux professionnelles : comment encourager un non-lecteur ou une non-lectrice, qui fréquente la BJ pour jouer avec les tablettes ou pour sociabiliser avec d'autres, à s'intéresser aux livres? Que proposer à un enfant qui a épuisé son temps d'écran, mais qui est réticent à prendre un livre? Comment l'amener graduellement à la lecture, à la littérature? Comment concilier les habitudes, les besoins et les envies des différents publics, certains recherchant le contact et l'amusement, d'autres le calme et la concentration? Le travail des bibliothécaires s'oriente plus franchement vers la médiation culturelle et littéraire et ce virage devra être soutenu par des formations continues adéquates.

Club de lecture

Depuis la rentrée, la BJ a son Club de lecture ! Six enfants de 11 à 13 ans sont inscrits à la première volée et se retrouvent un jeudi soir par mois à la BJ de la Ronde, de 18h à 19h. Les rencontres sont animées par une bibliothécaire et permettent aux jeunes de présenter et de discuter de leurs lectures, principalement des romans ados. Les membres du Club ont créé des marque-pages à glisser dans leurs livres coup de cœur de façon à les rendre visibles pour les autres lectrices et lecteurs. Le groupe a rédigé des affiches de conseils de lecture et des affiches "Zoom sur" pour présenter une collection, une série ou un roman particulièrement appréciés. Les jeunes ont participé à la nouvelle sélection de documents pour *les sacs surprise*. En fin d'année, le Club a pu se rendre en librairie et chacun-e a choisi un livre, offert en cadeau par la BJ. Ce contact privilégié entre la BJ et de grand-e-s lectrices et lecteurs est très précieux. Il permet aux bibliothécaires de connaître les intérêts et les goûts des jeunes de cette tranche d'âge et de mieux valoriser le fonds de romans ados.

Munki

Depuis le mois de juin, la BJ offre à ses lecteurs des accès gratuits à l'application Munki, un service de streaming audio permettant d'écouter de la musique, des histoires et des contes depuis son téléphone ou sa tablette personnelle. L'offre est conçue pour les enfants de 0 à 8 ans. Il suffit de télécharger l'application et de s'inscrire auprès de la BJ pour avoir accès à un choix de 24 albums (12 albums d'histoires ou contes, 12 albums de musique). Une bibliothécaire renouvelle la sélection tous les trois mois. L'écoute est possible hors connexion également – par exemple, pour de longs trajets en voiture – et de nombreux parents ont été ravis de partir en vacances avec Munki. Il s'agit de la deuxième offre numérique de la BJ disponible à distance, après e-bibliomedia.

Animations qui trouvent leur public

Deux spectacles ont fait le plein à la BJ de la Ronde : le 3 février, 95 personnes (enfants et adultes) ont assisté à une lecture-spectacle de l'auteur-illustrateur Chen Jiang Hong et la comédienne Johanne Faivre Kneubühler ; le 10 novembre, ce sont 85 personnes qui sont venues écouter les *Histoires du soir* interprétées par Françoise Boillat, d'après une sélection d'albums d'Anthony Browne. Le succès est réellement au rendez-vous pour ce genre d'évènement qui met en valeur la littérature jeunesse. Par ailleurs, pratiquement tous les ateliers organisés durant l'année ont affiché complet.

Formation Be you network

Le souci d'offrir un cadre le plus inclusif possible aux enfants et jeunes de la ville a amené la BJ à organiser une formation (financée par l'APBJ) proposée par *Be you network*. Cette association genevoise d'envergure nationale forme les institutions, services et associations travaillant avec la jeunesse à l'inclusion des jeunes LGBTI (lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes) et partant, sur l'inclusion au sens large. Onze collaboratrices de la BJ et deux collègues de la BV ont suivi deux matinées de formation, les 23 et 30 octobre, qui portaient sur le développement de connaissances sur les questions de genre et LGBTI, la déconstruction des stéréotypes, la familiarisation avec les besoins spécifiques qu'ont les enfants et les jeunes en lien avec ces thématiques et enfin, l'acquisition d'outils pratiques, utiles au quotidien. La BJ peut désormais afficher le logo de *Be you network* "Ici tu peux être toi".

Animations

Expositions

- 4 septembre 2017-29 mars 2018 : Exposition *La Chine de Catherine Louis* (Ronde)
- 19-28 mars : Exposition *Racisme d'hier et d'aujourd'hui* (Ronde et PW)
- 30 mars-25 mai : Exposition *Cabinet de Curiosités* (PW)

Ateliers

- Samedi 10 février : 2 ateliers L'art de la tâche animé par Catherine Louis (Ronde)
- Samedi 21 avril : Atelier Cabinet de Curiosités animé par deux bibliothécaires (PW)
- Samedi 22 septembre : Atelier Découverte des robots animé par l'atelier mobile Robosphère (Ronde et PW)
- Samedi 27 octobre : Atelier Illustration documentaire – les insectes animé par Sandra Lizzio (Ronde)

Spectacles

- Samedi 3 février : Lecture-spectacle de Chen Jiang Hong et Johanne Faivre Kneubühler (Ronde)
- Samedi 10 novembre : *Histoires du soir* – Françoise Boillat raconte et interprète une sélection d'histoires d'Anthony Browne (Ronde)

Heure du conte

- Ronde : les mercredis 17 janvier, 21 mars et 5 décembre
- PW : les samedis 17 février, 21 avril et 10 novembre

Après-midis jeux vidéo

- Ronde : les mercredis 31 janvier, 25 avril, 24 octobre et 12 décembre
- PW : les mercredis 7 mars et 14 novembre

Des bébés à la biblio !

- 19 accueils ont eu lieu, 10 à la Ronde et 9 à PW.

Activités extérieures

L'institution participe très activement à plusieurs groupes de travail dans ses secteurs d'activités, notamment au sein du RBNJ, de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP), de Memoriav, de l'Institut suisse Jeunesse et Médias Arole, de l'Association suisse des institutions de la photographie (ASIP).

Autres activités marquantes en bref

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville

Le comité des amis de la BV s'est réuni à 6 reprises. Elle a donné son soutien à l'exposition *Batirama* réalisée en parallèle de la sortie de la deuxième Enquête photographique neuchâteloise. Elle a tenu son assemblée générale le 8 mai suivie de la visite de l'exposition *La Chaux-de-Fonds dans les textes* avec Sandrine Zaslawsky. Quant à sa sortie annuelle, celle-ci s'est déroulée le 27 octobre avec la visite de l'Espace Gutenberg à Yvonand.

Activités culturelles

La fréquentation des animations proposées varie selon qu'il s'agisse de vernissages, de présentations littéraires, de lectures en musique, de visites guidées, d'exposition ou d'autres rendez-vous ponctuels ou inscrits dans la durée (conférences musicales, Coups de cœur, Croissants littéraires...). Elle est dans l'ensemble très satisfaisante. À plusieurs reprises, l'expression "salle comble" a pu être utilisée.

Encore un morceau ?

Les rencontres musicales de la Bibliothèque ont accueilli :

- *De la parole au chant*, la voix dans tous ses états, conférence musicale de Nicole Jacquet Henry, le 27 janvier.
- *1956, l'année de naissance du rock, vraiment ?*, conférence musicale de Gabor Kristof, le 17 février.
- *Cod'Act machine sonore*, conférence musicale de André et Michel Décosterd, le 24 mars.

Prix suisses de littérature

- Dumenic Andry, Baptiste Gaillard et Walter Rosselli, le 21 avril.

Les croissants littéraires

La Bibliothèque poursuit sa série de rencontres conviviales, à l'heure du café-croissants.

- *Les Editions de l'Aire – Quarantième anniversaire*, Michel Moret, Xochitl Borel et Grégoire Müller, le 20 janvier.
- *Résurrection de Jean-Paul Zimmermann*, conférence du Prof. Jean Kaempfer, le 23 juin.
- *L'Histoire, un conte de faits ?* Prof. François Walter, Lucienne Girardier Serex et François Hainard, le 29 septembre.
- *Association pour l'aide à la création littéraire*, avec les auteurs Bernadette Richard, Claude Darbellay, Gilbert Pigeon, Alexandre Caldara, Yves Robert et Thomas Sandoz, et les éditeurs Jasmine Liardet et Pascal Rebetez, le 27 octobre.
- *L'or des sapins*, Maoro Frascotti et Raoul Cop, le 15 décembre.

Expositions

- *Exposition La Chaux-de-Fonds dans les textes* du 17 avril au 31 octobre 2018;
- *Exposition Max-Henri Béguin, une vie de combat* du 21.11.2018 au 30.03.2019;

Autres rencontres et animations

- *Accueil des classes du lycée Blaise Cendrars dans le cadre des journées du patrimoine. Visite de l'exposition La Chaux-de-Fonds dans les textes et présentation de l'histoire du TPR.*

Participation à un colloque

Par la direction

Participation au colloque organisé par l'Université de Neuchâtel et les Archives de la vie ordinaire (AVO), *Entre écrits personnels et discours sur le monde: Correspondances, carnets et récits de voyage*, 8 et 9 novembre 2018. Intervention intitulée: Jeanne et Aldo Martignoni-Donzé : un voyage aux Etats-Unis dans les années 60.

Publications

Par le secteur Recherche et information

Dossier documentaire sur La Maison du Peuple par Sandrine Zaslawsky ayant donné lieu à une publication dans les Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier, No 34, 2018 et dans Arcinfo du 17 octobre 2018.

Par le Département audiovisuel

Aude Joseph, "Une belle industrie neuchâteloise: retour sur une sauvegarde", in *Archives privées*, Bulletin Memoriav n°25, Bern, Memoriav, octobre 2018.

Par le secteur Bibliographie neuchâteloise

Bibliographie neuchâteloise [Ressource électronique] : 2017. Supplément No 7 / établie par Elodie Wälti La Chaux-de-Fonds : Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, 2018, 1 ressource en ligne ; pdf

Commission

La Commission de la Bibliothèque s'est réunie à 2 reprises. Le 26 mars, elle a accepté les comptes et le rapport d'activité 2017. Le 12 novembre, elle a accepté le budget 2019 et a fait connaissance avec la nouvelle directrice. Un débat sur les heures d'ouverture s'est engagé, notamment avec une réflexion sur l'extension au dimanche. Plus de flexibilité est souhaitée.

Statistiques

Personnel

	Nombre de personnes	Nombre de postes
Effectif au 31 décembre 2018		
<u>Bibliothèque de la Ville</u>		
Direction	1	0.80
Personnel régulier	30	19.10
<i>Total</i>	<i>31</i>	<i>19.90</i>
Stagiaires, apprenti-e-s	4	
<i>Total BV</i>	<i>35</i>	<i>19.90</i>
<u>Bibliothèque des Musées (1 personne)</u>		0.50
<i>Total</i>	<i>35</i>	<i>20.40</i>
Personnel temporaire (civiliste, ISP, autres) sur l'année	3	
<u>Bibliothèque des Jeunes</u>		
Personnel régulier	14	6.60
Stagiaires, apprenti-e-s	1	
<i>Total</i>	<i>14</i>	<i>6.60</i>
<u>Centres de documentation (2 personnes)</u>		0.50
<i>Total</i>	<i>14</i>	<i>7.10</i>
Personnel temporaire (ISP) sur l'année	5	

Portail informatique

	2018	2017
Bibliothèque de la Ville		
Sessions (entrées)	37'865	38'038
Utilisateurs	22'777	21'947
Pages vues	90'921	95'268
Bibliothèques des Jeunes		
Sessions (entrées)	4'317	3'146
Utilisateurs	3'022	2'079
Pages vues	10'626	9'100

Prêt de documents et fréquentation

Bibliothèque de la Ville	2018	2017	2016	2015
<u>Documents délivrés</u>				
Lecture publique et salle de lecture (y c. livres électroniques)	213'956	202'438	208'036	201'865
Espace musique	35'393	42'939	47'253	46'796
Recherches (DAV+R&I)	453	378	518	336
Documents d'archives consultés (DAV+R&I)	7'034	2'177	4'617	8'213
Scans effectués depuis le lecteur de microfilms	60	151	120	65
Total BV	256'896	248'083	260'424	257'275
Fréquentation	84'072	89'594	89'891	86'420
Jours d'ouverture	281	281	282	281
Moyenne de fréquentation (personne/jour)	299	319	319	308
Nouveaux lecteurs inscrits	510	610	824	659
Nombre de lecteurs inscrits	14'633	13'732	12'785	13'700
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	5'657	6'135	6'140	6'344
E-ressources : Inscription nouveaux lecteurs	293 / 1574	268 / 1287	287	306
Documents numériques consultés ou téléchargés	72'484	266'772		

Bibliothèque des Jeunes	2018	2017	2016	2015
<u>Documents délivrés</u>				
Lecture publique (y.c. livres électroniques)	126'466	130'554	124'905	126'154
Centres de documentation	4'172	3'845	5'225	4'674
Total BJ	130'638	134'399	130'130	130'828
Fréquentation	29'212	28'389		
Jours d'ouverture BJ1	275	278		
Jours d'ouverture BJ2	266	269		
Moyenne de fréquentation (personne/jour) BJ1	58	56		
Moyenne de fréquentation (personne/jour) BJ2	48	47		
Nouveaux lecteurs inscrits	570	611	642	654
Nombre de lecteurs inscrits	6'236	6'196	6'159	6'845
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	4'902	4'877	4'765	4'899
E-ressources : Inscription nouveaux lecteurs	113	18		
E-ressources : nombre de lecteurs inscrits	165	52		
Documents numériques consultés ou téléchargés	9'505	130		

Récapitulatif final	2018	2017	2016	2015
Total documents BV délivrés	256'896	248'083	260'424	257'275
Total documents numériques BV	72'484	266'772		
Total documents BJ délivrés	130'638	134'298	130'130	130'828
Total documents numériques BJ	9'505	130		
Total documents BV + BJ	469'523	649'283	390'473	388'103

A la Bibliothèque de la Ville, la hausse des documents délivrés en lecture publique (+5%) et dans les archives (+22% en raison d'un fonds spécifique) compense la perte du nombre de prêts enregistrée à l'Espace musique (-17.5%). La fréquentation montre une certaine baisse qu'il s'agit de surveiller mais qui pourrait s'expliquer par un changement de système de comptage. La consultation des documents numériques se stabilise autour des 72'500 consultations, passé l'effet de nouveauté de Press Reader. Il faut souligner que cette prestation est intimement liée à la qualité du réseau informatique qui a rencontré à trois reprises des pannes de plus ou moins longues durées (jusqu'à deux semaines suite au passage au réseau Nemo). Aux Bibliothèques des Jeunes se marque une fréquentation générale en hausse mais une légère baisse des documents délivrés. La consultation des ressources numériques progresse. À noter que 405 usagers en moyenne passent la porte d'une des bibliothèques chaque jour et 10'559 y sont actifs sur l'année.

ARCHIVES COMMUNALES

Personnel

Le service compte deux collaboratrices:

- La directrice des archives communales à 20 %
- Une collaboratrice administrative à 60 %

Aucun civiliste n'a accompli de période d'affectation aux Archives communales, principalement en raison de la réorganisation du service.

Réorganisation du service

Depuis le départ à la retraite de l'archiviste, Madame Sylviane Musy fin août, la gestion des archives communales a été confiée à la directrice de la Bibliothèque de la Ville, Madame Sylvie Béguelin, qui s'occupe de ce service à 20%. Ce rapprochement a pour but de profiter des synergies qui existent entre les deux institutions qui gèrent chacune le patrimoine archivistique de la Ville. La conservation et le traitement des documents sont en effets similaires. De plus, la Bibliothèque de la Ville offre une salle de consultation largement ouverte au public et des infrastructures adaptées aux chercheurs. En mars 2019, un collaborateur spécialisé en archives sera engagé à 60% pour épauler la directrice dans la gestion des archives historiques, dont de nombreux fonds administratifs se trouvent toujours dans les services de la Ville, dispersés dans des locaux souvent inadéquats. L'état des lieux qui a été dressé par l'entreprise Docuteam en 2016 et les recommandations qui en découlent leur serviront de base de travail.

Dépôts

Un nouveau compactus a été installé dans l'un des locaux de stockage libéré par le Musée d'histoire dans le sous-sol de l'Hôtel de Ville. Il accueillera en priorité les registres des finances et de la police des habitants conservés dans les caves du bâtiment situé à la rue de la Serre 23. Celles-ci sont extrêmement humides et mal aérées. L'une d'entre elles a par ailleurs subi une inondation qui a nécessité l'évacuation de 11 caisses d'enveloppes appartenant à la Police des habitants. Elles ont été prises en charges par le relieur de la Bibliothèque de la Ville qui s'est occupé de leur séchage et de leur nettoyage.

Gestion des archives en conformité avec la Loi cantonale sur l'archivage (LArch)

Selon la LArch et son règlement d'application, le Conseil communal est responsable de la gestion des archives. Au niveau pratique, les services gèrent les documents qu'ils produisent selon le principe des dossiers d'affaires tout en respectant un plan de classement couplé à un calendrier de conservation basé sur les obligations légales. Chaque service désigne un responsable des archives qui est l'interlocuteur de l'archiviste communal. Ce dernier n'intervient qu'au moment de l'élimination des documents dont la conservation n'est pas nécessaire et de la prise en charge des archives pérennes.

Une formation aux principes de l'archivage a été dispensée par l'OAEN dans le cadre de la formation permanente organisée par le canton. Le chancelier, la directrice des archives et les secrétaires de direction l'ont suivi. L'implantation du plan de classement au moyen de l'application ArchiClass, mis à disposition gratuitement par l'OAEN, et du calendrier de conservation qui lui est lié commencera par la Chancellerie et les secrétariats de direction.

Tri et évaluation

L'élimination des dossiers de l'Action sociale s'est poursuivie pour l'année 2007 en ce qui concerne les pièces comptables. Pour les dossiers de personnes, le principe d'échantillonnage est appliqué mais les dossiers n'ont pas encore été transférés dans les archives historiques. Avec l'engagement d'un collaborateur fixe, le travail de tri et d'évaluation dans les différents services pourra se poursuivre.

Recherches

Plusieurs recherches généalogiques ont nécessité la consultation des registres anciens de la Police des habitants ou les dossiers de l'Action sociale. Quelques demandes ont concerné les mesures de coercition à des fins d'assistance. L'Office du patrimoine et de l'archéologie a consulté les archives des abattoirs, notamment les procès-verbaux de la commission de construction. Une recherche sur un ingénieur dénommé Pierre ou Jean-Pierre Racine, né autour de 1665 et ayant vécu à La Chaux-de-Fonds, n'a malheureusement pas abouti, contrairement à celle sur le joaillier et décorateur Paul-Emile Brandt (1883-1952) dont un rapport de voyage d'étude très détaillé (1906) a été retrouvé.

Évolution du service

L'état des Archives communales est préoccupant en raison de la vétusté et de l'éparpillement des locaux. Une collaboration avec l'Office des archives de l'Etat de Neuchâtel serait une réelle opportunité de concentrer toutes les archives historiques en un seul lieu, de les mettre en valeur au moyen d'un système informatique commun (Portail des

archives neuchâtelaises) et de les offrir en consultation aux chercheurs dans un cadre sécurisé optimal. L'installation du centre cantonal d'archives à La Chaux-de-Fonds est à l'étude. Une décision officielle devrait tomber au début 2019. Tout reste à accomplir pour organiser de manière professionnelle les Archives communales.

SERVICES GÉNÉRAUX DES MUSÉES

La régie des musées, équipe transversale de régie-conciergerie, est directement subordonnée à l'administrateur du dicastère. Elle est composée de sept personnes (4.6 EPT), épaulée par quelques vacataires, et intervient quotidiennement dans les quatre musées de la Ville et au Zoo. De manière plus ponctuelle, elle apporte son savoir-faire au Musée paysan et artisanal.

En charge de l'entretien des musées, de la conciergerie à la maintenance technique des installations, la régie travaille en parfaite collaboration avec le service des bâtiments et du logement (SBL). Elle collabore également avec les équipes des musées lors des montages et démontages d'exposition et assume la gestion des moyens audiovisuels lors d'événements et manifestations organisés par les institutions. L'équipe intervient aussi pour faire des déménagements et des installations spécifiques et ponctuelles à la demande des musées ou des locataires de salles.

La régie est également responsable de la sécurité et de la sûreté des musées et de leurs dépendances. Elle définit et déploie les stratégies relatives pour toutes les institutions, dirige la gestion des accès, assure la formation du personnel dans ce domaine et pilote le service de piquet des musées.

Spécifiquement pour le MIH, la régie apporte son concours ou pilote techniquement les manifestations et événements, les ouvertures et fermetures du musée (ordinaires et spéciales) ou l'exploitation de la salle Erni.

En dehors de ces attributions quotidiennes et en dépit des coupes budgétaires dans tous les services, plusieurs projets importants ont largement occupé la régie et son responsable.

Parmi ceux-ci, il faut citer:

Lieu	Projet
Bibliothèque des musées	Amélioration de la gestion climatique et suivi des locaux
Dépôts externes	Mise en place de nouvelles procédures de sûreté
Édicule du Conservatoire	Gestion du chantier de réhabilitation en collaboration avec le SBL
MBA	Suivi des chantiers en collaboration avec le SBL
MH	Montage, démontage d'exposition, étude et conception de meuble, de support technique
MH	Aide technique à la conception d'une nouvelle animation qui sera présentée en 2019
MIH	Amélioration de l'éclairage des anciennes vitrines
MIH	Travaux d'étanchéité de la toiture du monte-charge
MIH	Aide montage de l'exposition <i>Femtoseconde</i>
MIH	Mise à jour des outils de diffusion multimédias
Progrès 68	Installation d'appareils de suivi climatique
Zoo	Mise en conformité OIBT des installations électriques
Zoo	Modernisation de toute l'installation électrique du Vivarium
Zoo	Pose de carrelage dans les locaux techniques du Vivarium
Zoo	Pose d'une ventilation dans les locaux techniques du Vivarium
Zoo	Création et installation de la décoration et sonorisation du <i>P'tit Noël</i>

Enfin, à la demande de différents services, la régie des musées a, par exemple, participé à la mise en place de la fête annuelle du personnel (participation au comité d'organisation, construction des décorations et gestion du montage et démontage), installé un déshumidificateur dans le dépôt de la bibliothèque de l'École d'arts appliqués et généré des badges d'identification pour du personnel de la Ville.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Musée

En 2018, le MIH a connu une évolution marquante dans son organisation avec le départ à la retraite du conservateur adjoint actif au sein du musée 40 ans durant. Une nouvelle adjointe a pris sa succession en février, permettant d'assurer un suivi optimal des tâches relevant de la direction et du secteur conservation-restauration en particulier.

L'inauguration de l'exposition thématique *A la femtoseconde près !* a permis de relier l'histoire de la mesure du temps aux développements scientifiques et techniques les plus actuels dans le domaine des horloges atomiques. Cette exposition, élaborée avec la collaboration de membres du Laboratoire Temps-Fréquence de l'UniNE et soutenue par le Canton de Neuchâtel et la Confédération à travers un financement NPR, a pris place sur la Galerie et dans le Beffroi du MIH. Un accent a été mis sur la vulgarisation du contenu par des dispositifs spécifiques (vidéos, audioguide, parcours pour enfants).

La demande de classement du bâtiment au niveau cantonal puis fédéral suit son cours. Plusieurs vitrages extérieurs ont dû être remplacés suite à des brigandages. Dans l'attente des indispensables travaux d'étanchéité de l'ensemble de la toiture, des mesures ponctuelles ont été prises pour limiter les impacts des infiltrations dans les espaces d'exposition. La problématique prend toutefois des proportions telles qu'elle implique le déplacement d'objets et de vitrines.

Sur le plan de la fréquentation, 2018 a été une année test avec le déploiement de la Neuchâtel Tourist Card (NTC), permettant à chaque visiteur séjournant au minimum une nuit dans un établissement du canton de Neuchâtel de bénéficier, notamment, de la gratuité dans la plupart des musées. Le MIH se situe en première place des institutions muséales fréquentées par les titulaires de cette carte.

Enfin, le MIH a été une cheville ouvrière, tout au long de l'année, du suivi et de la rédaction du dossier de candidature Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art, mené sous la direction de l'Office fédéral de la culture et du Ministère français de la culture, en vue de son dépôt au printemps 2019 auprès de l'UNESCO pour une inscription possible sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité à la fin de l'année 2020.

Personnel

La transition à la direction par le renouvellement du poste de conservateur adjoint s'est déroulée de manière optimale. Tous les secteurs du musée ont su tirer profit de ce changement. La baisse du taux d'activité d'un horloger-restaurateur, reportée sur un poste de photographe, a permis de mieux répondre aux besoins internes (inventaire, communication) et d'étoffer nos prestations (reproductions d'œuvres).

Le retard pris dans la gestion de la bibliothèque spécialisée du MIH, en manque chronique de ressources depuis le gel du poste de bibliothécaire en 2015, a pu être partiellement comblé par l'engagement d'une vacataire dédiée à l'indexation des périodiques. Une stagiaire documentaliste a été remplacée en cours d'année. L'équipe des guides et animateurs a été renforcée pour proposer des visites dans un maximum de langues différentes et assurer la tenue des ateliers pédagogiques. Une stagiaire a initié sa formation au secrétariat courant août. La direction a par ailleurs accueilli deux stagiaires en études muséales de l'Université de Neuchâtel, et une stagiaire en communication digitale en formation à Paris. Le Centre de restauration a pour sa part accueilli une stagiaire du CIFOM et deux civilistes.

Collections

Grâce à la générosité des amisMIH, le musée a pu poursuivre l'enrichissement de ses collections par diverses acquisitions réalisées soit directement auprès de personnes privées, soit dans des ventes aux enchères. Ont été acquis :

- 1 horloge de sous-marin soviétique, vers 1990
- 1 montre de poche chronographe avec inscription "production par heure" sur le cadran, vers 1930
- 1 montre du 150^e anniversaire de l'Ecole d'horlogerie du Locle, 2018
- 1 Chronostat L. Leroy N° 1841, vers 1958
- 24 volumes de l'Almanach des horlogers et bijoutiers, 1886-1913
- 1 montre à toc avec cadran "Lépine", signée Lépine, vers 1785
- 1 prototype de montre Enicar à heure universelle, vers 1967
- 1 montre Roskopf Patent "diplôme d'honneur Milan 1906", 1906
- 12 cabinets de pendules neuchâteloises en bois brut, vers 2000
- 1 chronographe primitif signé Henry Robert, vers 1900
- 1 montre Le Phare Electric avec mouvement électromécanique, vers 1950
- 4 plaques publicitaires d'imprimerie en cuivre Exelsior Park, vers 1930
- 1 montre chronomètre à double-face, brevet de 1885, ayant appartenu au Capitaine Thouvenin, vers 1885

- 1 montre Aquastar, Régate, no 500123, vers 1965
- 3 affiches originales "Die gute Schweizer Uhr" (1936), "Damas" (1959) et "Uhrenstatut Ja" (1961)
- 1 carnet de bal avec montre incorporée signé F. Courvoisier, vers 1850
- 1 montre signée Courvoisier Frères, vers 1850

Ces achats représentent une dépense totale de CHF 51'454.16, financés par les amisMIH au travers de la Fondation Maurice Favre. L'acquisition du carnet de bal a en outre bénéficié de la contribution du fonds de rapatriement de pièces de collection de l'Etat de Neuchâtel.

Les collections se sont par ailleurs fortement développées grâce à de nombreux dons, notamment des pièces et documents suivants :

- 1 cloche et 1 couteau ouvre-boîte avec la mention Portescap et Incabloc, vers 1960
- 1 cadran solaire et lunaire de poche, vers 2000
- 1 montre fabriquée à l'occasion du centenaire de la maison Cyma, 1962
- 1 montre de sac à main "captive" Tavannes, 1950
- 1 prototype de l'horloge de table "Secticon", 1960
- 1 appareil à tourner ovale Type T0 avec documentation et plans de construction, vers 1960 (remis à l'atelier)
- 1 lot de documents graphiques, images, archives, concernant les dilatomètres produits par Sadamel SA, 1961
- 1 lot d'archives concernant le "Maser à hydrogène H1" provenant de l'Observatoire de Neuchâtel, dès 1982
- 2 classeurs de notes de M. Maurice Zurcher sur l'étude, l'orientation et le sciage des pierres synthétiques utilisées pour l'horlogerie. Fabrique Jeanneret à Bienne, 1961
- 1 pendule à réveil d'auberge, vers 1900
- 1 lot d'archives de M. René LeCoultre concernant la naissance de la montre à quartz, 1957
- 1 petite montre de poche "souvenir" en or, vers 1900
- 1 porte-clés "shock absorber" Incabloc Vibrograf, vers 1900
- 2 livres de copies de correspondance commerciale d'Amédée Gigon, fabricant d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds, 1897-1900
- 1 montre de poche Omega, vers 1897
- 1 montre Roskopf & Fils Patent (retailed by) Giovanni Realì Magliano Sabino avec support en bois, vers 1910
- 1 fonds d'archives et d'objets liés au développement d'une montre à quartz par l'institut Battelle à Genève pour le compte d'Omega, années 1960
- 1 prototype de la montre Esaquartz, vers 1980
- 1 réveil boîte à musique signé Switana, vers 1955
- 1 montre dame en platine sertie de diamants et saphirs, vers 1920
- 1 montre de poche russe signée Moinija, vers 1970
- 1 compas aux engrenages, vers 1890
- 1 montre connectée de fabrication chinoise, 2018
- 1 montre à répétition à quarts en or de style Breguet, vers 1815
- 1 montre Omega en or, fabriquée à l'occasion du tir fédéral de Berne de 1910
- 167 pendulettes Luxor (Zénith) au Locle, années 1980-2000.
- 59 publicités horlogères entre 1918 et 2000

La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année écoulée est estimée à CHF 51'530.-. Enfin, cinq dépôts à long terme sont venus compléter les collections :

- 1 montre émaillée signée Huaud Le Puisné Fecit, vers 1690
- 1 tabatière émaillée avec montre attribuée à Jean-Abraham Lissignol, vers 1801
- 1 montre chronomètre signée John Arnold avec échappement à détente et balancier en "Z", vers 1778
- 1 montre chronomètre avec thermomètre Réaumur créée par Jacques-Frédéric Houriet, pour Berthoud Frère
- 1 fonds d'archives de l'Union des Branches Annexes de l'Horlogerie (UBAH), 30 m.l.

L'inventaire des objets de la collection et des fonds spéciaux s'est poursuivi grâce au travail fourni par un stagiaire civiliste et notre archiviste, dont le traitement est assuré par la Fondation Maurice Favre.

Exposition de référence

Outre la refonte du fil rouge chronologique, l'exposition de référence s'est vue dotée d'une vidéo introductive. Les visiteurs bénéficient désormais des commentaires – plus ou moins éclairés... – de M. Temps en personne ! Ce protagoniste donne, en deux volets de trois minutes et sur un ton humoristique, des clés de lecture de l'histoire et de la mécanique horlogères. L'exposition de référence principalement dédiée à l'horlogerie mécanique s'est vue complétée par un nouveau volet dédié à l'extrême précision présenté dans les extensions architecturales du MIH que sont la Galerie et le Beffroi. Y sont abordés :

- L'évolution de la précision des horloges mécaniques aux horloges atomiques, en passant par les pendules électromécaniques et à quartz. L'exposition met en tension deux définitions du temps, astronomique d'une part, symbolisée par la grande lunette méridienne de l'Observatoire de Neuchâtel, atomique d'autre part, symbolisée par l'horloge à césium *Oscillatom*.
- Le fonctionnement de différents types d'horloges atomiques des années 1970 à nos jours, par des schémas et des objets décortiqués.
- Les champs d'applications de ces horloges dans la vie quotidienne et dans le domaine de la recherche scientifique, symbolisés par un modèle de satellite Galileo suspendu à dix mètres du sol.

L'exposition a bénéficié de nombreux apports des acteurs neuchâtelois de la recherche et de l'industrie, à même de nous mettre à disposition leurs connaissances et leurs objets, voire leurs prototypes : Laboratoire Temps-Fréquence de l'Université de Neuchâtel, Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique, Oscilloquartz, Spectratime, T4Science. Elle a en outre bénéficié du soutien financier de l'Etat à travers la Nouvelle politique régionale.

Expositions temporaires

- *Nouvelles acquisitions*, du 15 mars 2018 au 28 février 2019. Hommage aux généreux donateurs et soutiens du MIH. Les objets et documents récemment entrés dans les collections du MIH sont traditionnellement présentés au public durant une année dans les trois vitrines murales placées le long de la rampe ouest du musée.
- *Rêves en trois temps*, du 27 juin au 26 août. L'Association Automates & Merveilles a soutenu, dès 2015, un projet de restauration de trois pièces emblématiques des collections horlogères neuchâteloises : une pendule de style Empire retour d'Egypte, au mouvement attribué à Pierre Jaquet-Droz, acquise en 1984 par le Musée d'horlogerie du Locle, un grand planétaire signé François Ducommun de 1817 conservé au MIH depuis 1909 et une horloge astronomique signée Albert Billeter, entrée dans les collections du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN) en 1931. L'exposition itinérante *Rêves en trois temps* a symbolisé le retour « à la maison » de ces trois pièces de prestige après restauration.
- *The british connections*, du 2 novembre au 31 décembre. A l'occasion des 160 ans du British Horological Institute et en guise de prolongement aux conférences sur les relations horlogères anglo-suisse tenues lors de la Biennale du patrimoine horloger, le MIH a présenté sur le promontoire une sélection de pièces anglaises issues de sa collection.
- *L'or des sapins*, du 16 novembre au 25 novembre. Suite au vernissage au MIH de la bande dessinée *L'or des sapins*, signée par l'historien Raoul Cop et l'aquarelliste Mauro Frascotti, une sélection de planches originales a pris place dans l'espace des Pas Perdus.

Expositions à l'extérieur et prêts d'objets

Le MIH a contribué aux expositions suivantes par des prêts de pièces :

- Musée des civilisations de l'Islam, La Chaux-de-Fonds, exposition permanente, prêt d'un astrolabe arabe et d'un globe céleste persan.
- *Excellence et formation*, exposition permanente de la Salle 407 de l'Ancienne Poste du Locle, dès le 6 juin 2018, prêt d'un quartz taillé et d'un barreau B21 du CEH vers 1968.
- *Histoire de la Suisse*, du 1er février 2009 au 31 janvier 2019, exposition semi-permanente, Musée national, Zurich, prêt de trois montres de poche et d'une montre-bracelet.
- Salon International de la Haute Horlogerie, Genève, du 15 au 19 janvier 2018, prêt de la pendule « La Prémonition des tiroirs » de Salvador Dali et Omega, de la pendule Mystérieuse, Jean-Eugène Robert-Houdin et de la reproduction contemporaine miniature de l'Astrarium de Giovanni Dondi.
- *1918: Guerre et Paix*, Nouveau Musée Bienne, 1^{er} février au 15 janvier 2019, prêt d'une montre bracelet militaire à couvercle grillagé.
- *La Chaux-de-Fonds dans les textes*, du 18 avril au 29 septembre 2018, Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds, prêt d'une montre de poche Roskopf Patent.
- *Rêves en trois temps*, exposition de l'Association Automates & Merveilles, Musée d'horlogerie du Locle, du 9 avril au 18 juin 2018 et à Neuchâtel du 1 septembre au 2 novembre, prêt du grand planétaire de François Ducommun.

- *Perfect Time Ahead*, Photoforum, Bienne, du 26 août au 30 novembre 2018, prêt de 9 annonces publicitaires.
- *D'un temps à l'autre / Von Zeit zu Zeit*, Nouveau Musée Bienne, du 3 septembre 2018 au 18 février 2019, prêt de 15 montres et d'une horloge de table.
- *La beauté du temps*, exposition de la Fondation de la Haute Horlogerie, Milan, du 9 au 19 octobre 2018, prêt d'une boîte à oiseau chanteur, d'une pendule en marbre et de la pendule « La Prémonition des tiroirs » de Salvador Dali et Omega.

Animations

- *Sur le coup de midi !* : chaque premier mercredi du mois des courtes visites de 30 minutes portant sur différents espaces de l'exposition de référence ont eu lieu de 12h15 à 12h45.
- *L'automate à café* : chaque premier mercredi du mois, à la suite de la visite *Sur le coup de midi !* une démonstration du l'automate *Turc buvant du café sur un tapis volant* a été réalisée à 12h45.
- Samedi 17 février : participation à la 7^e Nuit de la photo.
- Mercredi 14 mars : présentation de l'exposition *Nouvelles acquisitions*, précédée de l'assemblée générale de l'association des amisMIH.
- Samedi 21 avril : vernissage de l'exposition itinérante *Rêves en trois temps* au Château des Monts.
- Jeudi 26 et vendredi 27 avril : participation aux journées Ecoles au musée.
- Samedi 28 avril au dimanche 6 mai : participation à la Quinzaine du patrimoine scientifique et industriel neuchâtelois (visite des clochers, atelier Jacot et visites guidées).
- Mercredis 2, 9 et 16 mai : organisation des *Mega animations* dans le Parc des musées avec le Service de la Jeunesse.
- Samedi 12 mai et dimanche 13 mai : Nuit des musées neuchâtelois et Journée internationale des musées. Plus de 800 visiteurs ont pu découvrir les expositions et animations spécialement organisées.
- Jeudi 7 juin : vernissage de l'exposition *A la femtoseconde près!*
- Jeudi 21 juin : Fête de la musique au Carillon du MIH avec le Collège musical.
- Mardi 26 juin : ouverture de l'exposition itinérante *Rêves en trois temps* au MIH.
- Mardi 7 au dimanche 12 août : participation à la Plage des Six Pompes avec la présentation du Serpent mécanique et contes.
- Samedi 25 août : A pas contés. Une cinquantaine de participants provenant des sociétés d'amis des musées d'horlogerie de la région se sont rencontrés au Locle.
- Samedi 1 et dimanche 2 septembre : Journées du patrimoine. En collaboration avec l'Office du patrimoine et d'archéologie, des dialogues entre l'architecture et la muséographie du MIH ont été proposés ainsi qu'une table ronde sur la préservation du béton.
- Jeudi 20 septembre : remise du 24^e Prix Gaïa en présence de la Directrice d'Innosuisse Annalise Eggiman. 160 personnes ont rendu hommage à trois lauréats: Paul Clementi (Artisanat, Création), Reinhard Meis (Histoire, Recherche) et Maximilian Büsser (Esprit d'entreprise).
- Vendredi 26 au dimanche 28 octobre : EMC18 – Congrès de la Mars Society Switzerland en relation avec l'exposition *A la femtoseconde près!*
- Samedi 3 novembre : participation à la 8^e Biennale du patrimoine horloger (visites guidées, visites de l'atelier Jacot, présentation du travail de restauration du planétaire de Ducommun et organisation de la CirConférence *The british connections* au Théâtre de l'Heure Bleue).
- Dimanche 4 novembre : 42^e Bourse suisse d'horlogerie.
- Jeudi 15 novembre : vernissage de la bande dessinée *L'or des sapins*.
- Jeudi 22 novembre : vernissage et dédicace des publications *L'heure et plus encore* et *Artisans de la modernité* chez Payot La Chaux-de-Fonds.
- Samedi 8 décembre : Concert du groupe Dashûr.

Relations avec les médias

Des communiqués et des conférences de presse ont ponctué l'année au rythme des expositions et des manifestations, rencontrant un écho régional, national voire international, assurant ainsi au MIH une large couverture médiatique. Des épisodes de l'émission *Objets de culture* de la télévision Canal Alpha tournés en 2017 ont encore été diffusés en 2018. 55 reportages ont été réalisés au MIH, parfois en collaboration avec Tourisme neuchâtelois. Outre les médias locaux et nationaux, mentionnons la présence de journalistes internationaux en provenance de France, Allemagne, Angleterre, Etats-Unis, Chine et Taïwan. La direction a par ailleurs répondu à plusieurs sollicitations médiatiques par téléphone ou par

écrit. L'activité du MIH sur les réseaux sociaux s'est étendue avec l'ouverture d'un compte Instagram. Le partenariat média a été poursuivi avec Watchonista, plateforme en ligne qui traite de l'actualité horlogère et qui met en relation des passionnés d'horlogerie, afin de donner au Prix Gaïa une plus large couverture médiatique et une présence accrue sur les réseaux sociaux.

Fréquentation et recettes

Totalisant 31'733 visiteurs, l'année 2018 a connu fréquentation en hausse par rapport à 2017 (28'831). La part des visiteurs payants s'est accrue également, mais dans une moindre proportion (18'626 contre 18'176 en 2017). La Neuchâtel Tourist Card (NTC), permettant à chaque visiteur séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou parahôtelier du canton de bénéficier, notamment, de la gratuité dans la plupart des musées a rencontré un vif succès. Le MIH se situe en première place des institutions muséales neuchâteloises fréquentées par les titulaires de cette carte.

236 groupes ont visité le musée, ainsi que 94 classes, dont 15 de la ville et 79 provenant de l'extérieur. En outre, 24 classes de la ville ont suivi le programme École-Musée, représentant près de 350 élèves. 378 visites guidées ont été conduites. En plus, 9 visites de l'ancien atelier de mécanique Jacot (Progrès 68) ont été réalisées. 161 enfants ont participé à des ateliers pédagogiques. Deux nouvelles activités ont été proposées (montage d'une pendule et "émaillage") pour renouveler l'offre de médiation qui fera l'objet d'une promotion particulière en 2019.

Le total des entrées représente la somme de CHF 205'497.68. La diminution marquée des recettes par rapport aux exercices précédents (de l'ordre de CHF 50'000.-) s'explique par la mise en circulation de la NTC dont les effets sur la fréquentation ont pourtant été positifs. La raison en est que les revenus liés à ces entrées seront reversés par Tourisme neuchâtelois en février 2019, à hauteur de 50% du billet d'entrée individuel (dans la limite d'une enveloppe budgétaire alimentée par le prélèvement de la taxe de séjour). Avec 4'033 visiteurs au bénéfice de la NTC enregistrés au MIH, ce sont environ CHF 30'000.- qui reviendront au musée. Les différentes autres prestations ont connu une augmentation. Les ventes d'articles à la boutique ont rapporté CHF 130'403.94 (hors TVA), les ventes de services CHF 74'628.54 (hors TVA) et les locations de salles CHF 19'627.- (hors TVA). L'utilisation des salles par différents services de la Ville et les gratuités accordées par le Conseil communal représentent un montant non facturé de CHF 16'752.50.

Centre d'études L'Homme et le Temps (CET)

Bibliothèque et documentation

Le CET répond aux très nombreuses demandes concernant l'horlogerie qui lui sont adressées depuis la Suisse et l'étranger. Parmi ses principaux usagers, il compte des chercheurs, étudiants, amateurs, journalistes, marques horlogères et institutions culturelles. Le CET guide ce public et encadre ses recherches documentaires. Les usagers de la bibliothèque ont fortement augmenté en 2018. 75 consultations ont été enregistrées, de chercheurs provenant principalement d'écoles d'horlogerie, d'universités, de hautes écoles et d'entreprises horlogères. Cette fréquentation, deux fois plus importante que la moyenne des cinq dernières années, démontre les effets conjugués d'un outil de travail adéquat (la Bibliothèque des musées) et des collaborations étroites avec les institutions de formation et les entreprises. Des présentations du CET ont été réalisées à l'intention des étudiants (lycées, hautes écoles, université). En outre, 286 demandes parvenues du monde entier ont été traitées par courrier électronique. L'accroissement de la bibliothèque s'est poursuivi par l'achat de quelques documents ainsi que par le don de divers ouvrages spécifiques à l'horlogerie et à la mesure du temps. L'absence de bibliothécaire (0,25 EPT) depuis 2015 a pu être atténuée grâce au travail minimal de catalogage des nouvelles acquisitions par la bibliothécaire affectée aux musées d'histoire et des beaux-arts. Le traitement des périodiques a été assumé par une collaboratrice scientifique vacataire.

Archives

Le CET conserve de nombreux fonds d'archives, dont le traitement est assuré en majeure partie par du financement externe. En 2018, 12 fonds d'archives manuscrits des XIX^e et XX^e siècles ont été traités et inventoriés. Quatre fonds d'archives ont été complétés. Découlant du transfert des périodiques du MIH à la Bibliothèque des musées en 2017-2018, un important travail de reconditionnement et d'organisation des fonds d'archives dans les réserves a pu être initié. Il se poursuivra en 2019. Un travail de migration de l'inventaire sur une version actuelle de MuseumPlus a été initié et verra son aboutissement en 2019.

Recherche

Outre les recherches effectuées pour des tiers par les documentalistes, l'activité de recherche du MIH s'est concentrée sur la préparation de l'exposition 2019 consacrée à la publicité horlogère et du catalogue qui l'accompagnera. Un corpus de plus de 2'000 documents a été constitué par des stagiaires en muséologie ainsi que par une assistante de l'Institut d'histoire dans le cadre de la convention de collaboration MIH-UniNE.

Publications

2018 a été marqué par la finalisation de quatre importants projets éditoriaux. Le catalogue accompagnant l'exposition *Rêves en trois temps*, constitué d'un coffret de trois ouvrages et d'un DVD a été publié au printemps grâce à l'association Automates & Merveilles. Une étude technique détaillée du mécanisme du planétaire de François Ducommun par Ludwig Oechslin (Die geographische Weltzeituhr von Johann Baptist Homann und Zacharias Landteck und das Planetarium von

François Ducommun) complète cette première publication. Le travail d'édition de l'ouvrage de Stefanie Mahrer, *Handwerk der Moderne: Jüdische Uhrmacher und Uhrenunternehmer im Neuenburg Jura 1800-1914* a été achevé sous la forme d'un bel ouvrage illustré en français sous le titre *Artisans de la modernité. Des horlogers juifs à La Chaux-de-Fonds (1800-1914)*. Finalement, le premier numéro de la série *Trésors des musées*, intitulé *L'heure et plus encore. Montres à complications de la collection du Musée international d'horlogerie* et signé Monika Leonhardt est sorti de presse en français, en allemand et en anglais à la fin de l'année. Des contributions et éditoriaux des conservateurs ont été publiés dans les revues spécialisées, scientifiques ou grand public.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne (CRH)

En plus des travaux réalisés sur des pièces de la collection du musée, les deux artisans du CRH se sont occupés de divers travaux en relation avec les objets: photographies des pièces de la collection, préparation et emballage des objets prêtés à l'extérieur, préparation du matériel pour les ateliers pédagogiques, participation à l'animation Passeport vacances, préparation de pièces pour les travaux de diplôme des techniciens. Ils ont également participé à la rédaction de l'ouvrage *Rêves en trois temps* et collaboré à la préparation et à l'installation des pièces prêtées au Nouveau Musée Bienne pour l'exposition *D'un temps à l'autre / Von Zeit zu Zeit* ainsi qu'à la mise en place de la nouvelle exposition permanente du MIH *A la femtoseconde près!* Plusieurs visites de salons, de musées et d'entreprises ont été organisées cette année dans une optique de formation.

Une conséquente réorganisation des dépôts du musée a eu lieu dès le mois de février et s'est poursuivie pour une durée d'environ six mois. Des déplacements ont été opérés et un important travail d'inventaire via le logiciel MuseumPlus a été effectué par les restaurateurs en collaboration avec la conservatrice adjointe et un civiliste. Un travail de migration de l'inventaire sur une version actualisée du logiciel a été initié et verra son aboutissement en 2019. Les artisans ont également contribué aux différents groupes de travail du musée, en particulier celui consacré au projet relatif à la conception d'une nouvelle montre MIH. Leur collaboration a été également précieuse concernant nos divers besoins sur des collaborations externes. Mentionnons notamment la prise de contacts avec des restaurateurs spécialisés dans d'autres domaines de compétences, une collaboration avec le Musée d'horlogerie du Locle, avec Zénith (donation fonds Luxor) et enfin avec M. Dominique Schenker, préparateur scientifique de l'UniNE, pour la réalisation d'une station pédagogique pour l'exposition *A la femtoseconde près!*

Des stagiaires provenant de diverses écoles et institutions ont contribué aux activités du CRH : deux civilistes pour des travaux d'inventaire des pièces de collection. Une étudiante de l'Ecole technique du Locle a effectué un stage de 3 mois et travaillé sur divers objets de la collection.

Restauration, entretien, conservation de la collection

Les artisans du CRH ont notamment assuré :

- L'entretien et le remontage hebdomadaire des pièces fonctionnelles présentées dans l'exposition permanente.
- L'entretien des horloges installées dans les services communaux.
- L'entretien et la mise à l'heure des horloges du Temple Allemand, de la Bibliothèque, Espacité, Théâtre des Abeilles.

Ils ont exécuté la conservation/restauration totale ou partielle des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente ou ayant fait l'objet de demandes de prêt à d'autres institutions :

- Contrôle et entretien de l'automate Turc buvant du café sur un tapis volant (IV-947)
- IV-612, réparation des serrures du cabinet
- IV-434, mystérieuse, lubrification de l'échappement
- IV-188, retouches pour fonctionnement
- IV-141, constat d'état
- IV-940, Delvart, recherches positionnement aiguilles
- I-251, Albert Pellaton-Favre, aiguillage
- Pendule mystérieuse de Robert-Houdin (IV-76) : contrôle et emballage pour l'exposition au SIHH
- Horloge marine de Ferdinand Berthoud (IV-84) : confection d'une platine en plexi et d'un tube en laiton pour la fixation du disque des heures et du carré de remontage
- Montre bracelet signée Ernest Borel "Flash" (I-2273) : nettoyage complet
- Maser à hydrogène (IV-924) : démontage pour exposition permanente
- Montre de poche "La Semeuse" (I-2907) : réparation
- Horloge timbreuse Pfeiffer (IV-597) : révision de la timbreuse
- Régulateur de précision signé Gafner (IV-150) : restauration (en cours)
- Horloge secondaire Favag : révision complète

- Horloge planisphère Derby (IV-948) : remplacement d'un moteur et installation

Travaux pour l'extérieur

Les artisans du CRH ont notamment fait bénéficier de leurs compétences les projets suivants :

- Projet de restauration de l'Association Automates & Merveilles : rédaction de textes, prises de photos, filming et montage/démontage d'exposition
- Tellurium de François Ducommun du MahN : analyse et devis pour la restauration
- Horloge secondaire Favag (piscine des Mélèzes) : révision complète
- Recherches pour un brevet d'une marque horlogère
- Montre de poche extra plate signée Robert Brandt (I-197) : nettoyage et étude pour une marque horlogère
- Recherches sur les objets de l'Observatoire de Neuchâtel, en collaboration avec le projet LACA de la He-Arc de Neuchâtel
- Maquette de l'échappement de J. J. Huber : construction et fabrication, dans le cadre de la conférence de A. Randall lors de la Biennale du Patrimoine horloger.

Organes liés au MIH

Commission

La composition de la commission a connu quelques modifications. Mme Nathalie Marielloni a rejoint la direction du MIH en début d'année, suite au départ à la retraite de M. Jean-Michel Piguët. M. Cédric Bassin a quitté son poste au CIFOM/ET en seconde partie d'année, un nouveau représentant au sein de la commission devra être nommé en 2019.

A la fin de l'année 2018, la commission du MIH se compose des membres suivants : Jean-René Bannwart, président ; Théo Bregnard, conseiller communal, Xavier Huther, administrateur du dicastère DICI ; ainsi que Mmes et MM. Hélène Leonardi, Marie-Laurence Heinkel (secrétaire), Nathalie Tissot, David Bernard, Fabrice Eschmann, Xavier Perrenoud, Daniel Schulthess, Mario Sessa (vice-président) et Antoine Simonin. Ont assisté avec voix consultative : Régis Huguenin, Nathalie Marielloni (direction MIH), Nicole Bosshart (présidente de la Fondation Maurice Favre), Michel Ditisheim (représentant des amisMIH) ainsi que deux représentants du personnel.

La commission s'est réunie à 3 reprises, les 13 février, 11 septembre et 18 décembre. La collaboration entre les commissions des deux musées d'horlogerie du Locle (MHL) et de La Chaux-de-Fonds s'est poursuivie. M. Antoine Simonin a assisté aux séances de la commission du MHL et M. Pascal Landwerlin (suppléante Mme Dora Huguenin) a assisté avec voix consultative à la commission du MIH.

Conseil scientifique

Le conseil se compose des membres suivants : Mme N. Tissot, présidente ; Mmes N. Marielloni, N. Sougy, L. Reibel ; MM. J.-R. Bannwart, G. Bernasconi, J. Boillat, R. Huguenin, Ph. Mairot, H. Munz, E. Saluz, T. Schenkel et P. Thomann. Le Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année et a poursuivi ses réflexions, en soutenant et appuyant la direction du musée dans ses tâches scientifiques. Il a défini un axe de travail autour de la problématique du patrimoine culturel immatériel et s'est engagé dans un processus de rapprochement du MIH avec l'UniNE à d'autres domaines que l'histoire.

Fondation Maurice Favre

Le Conseil de la Fondation Maurice Favre (FMF) est constitué de huit membres de droit (deux émanent du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'APIAH, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du MIH) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce. M. François Jeanneret a souhaité se retirer après de longues années de présence. La place laissée vacante a été repourvue par M. Alain Ribaux. Les autres membres sont : Mme Nicole Bosshart, présidente, Mme Marie-Thérèse Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. Jean-René Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. Sylvène Aeschlimann, Lise Berthet, Théo Bregnard, Yves Burdet, Nicolas Clerc, Michel Ditisheim, Jacques Favre, Jérôme Favre, Régis Huguenin, Jacques Jolidon et Claude Laesser. Le Conseil s'est réuni le 4 juin. Il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2017. Durant l'année 2018, sous réserve du bouclement définitif encore à venir, les fonds mis à la disposition du MIH par la FMF se montent à CHF 51'454.-.

Association des amisMIH

L'association permet, grâce à son action, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du MIH. Le comité a connu quelques modifications en 2018. Il est composé de Mme Lise Berthet, présidente, M. Michel Ditisheim, vice-président, Mmes et MM. F. Beltrami, I. Brossard, L. Pierbattisti, R. Thiérmard, J.-L. Renk, C. Laesser, D. Olafsson, O. Laesser, J.-M. Piguët, Y. Leiggener, N. Signoroni, M. J.-R. Bannwart, président de la Commission du MIH, N. Marielloni et R. Huguenin, conservateurs, sont invités à participer aux séances du comité.

Les diverses activités proposées par l'association rencontrent toujours beaucoup de succès, mentionnons principalement:

- À Pas Contés : la traditionnelle sortie des amis du Musée d'horlogerie du Locle, du Musée de Villers-le-Lac et du MIH.
- Visites guidées gratuites : tous les premiers dimanches du mois à 10h30. La prestation du guide est offerte et l'entrée au musée est gratuite d'octobre à fin mars.
- Journée et Nuit des musées : les amis y tiennent un stand de boissons et de nourriture préparée par les membres.
- Les CirConférences du Temps : pour la cinquième année consécutive, une conférence a été organisée en novembre par les amisMIH.

L'association compte au total 456 membres, dont 51 membres sponsors. Le montant remis à la Fondation Maurice Favre se monte à CHF 75'000.-. Les amisMIH ont ainsi soutenu par leurs cotisations l'achat de plusieurs pièces pour la collection du musée.

Perspectives

L'année 2019 verra de nouveaux développements dans l'exposition de référence, notamment en ce qui concerne l'espace dédié à la précision de la mesure du temps, et la tenue de la grande exposition temporaire *L'heure pour tous, une montre pour chacun : un siècle de pub horlogère* dans la salle Erni durant l'été.

En plus des habituels temps forts de la programmation du musée, la célébration du dixième anniversaire de la reconnaissance de l'urbanisme horloger des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds à l'UNESCO sera l'occasion d'inscrire le MIH dans des festivités particulières en collaboration avec les musées des beaux-arts et d'histoire. Elle suivra de peu le dépôt de la candidature *Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art* auprès du même organisme en vue d'inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres de la Commission pour leur engagement, ainsi qu'au chef de dicastère, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

L'année 2018 a été riche en transformations pour le Musée, tant au niveau de son organisation, de son bâtiment, de sa programmation, que de ses collections.

David Lemaire, conservateur, est entré en fonctions au 1^{er} janvier, bien qu'ayant déjà œuvré de manière bénévole à l'accrochage de la 73^e *Biennale d'art contemporain* inaugurée fin 2017. L'une de ses premières tâches a eu trait à l'organisation du service. En remplacement du technicien de musée démissionnaire, il a engagé une technicienne à 40% et un technicien à 50%. La démission de la conservatrice-assistante, lui a offert l'opportunité de requalifier le poste en conservateur-adjoint et d'ouvrir un concours auquel près d'une centaine de candidats ont pris part. La lauréate prendra ses fonctions au cours du premier trimestre 2019.

Le bâtiment a également subi des transformations, tout au long de l'été. Les vitraux de la façade nord ont été rénovés et partiellement remplacés. Ces travaux ont nécessité la fermeture des salles du rez-de-chaussée de fin juin à début novembre. Le chantier reprendra au printemps et en été 2019.

En mars, l'exposition *Nouvelle objectivité en Suisse* était la dernière programmée par l'ancienne conservatrice, Lada Umstätter. Le travail scientifique a été réalisé par les conservateurs du Kunstmuseum de Winterthur, partenaire de l'exposition. David Lemaire a assuré l'accrochage et l'adaptation de l'exposition au contexte chaux-de-fonnier, faisant la part belle aux artistes locaux, en particulier les frères Barraud et Charles Humbert. Leurs travaux ont ainsi pu être confrontés à un autre type d'avant-garde que celle de Paris, permettant ainsi de penser une histoire de l'art moins linéaire. Un soutien financier de la Fondation Winterthur-La Chaux-de-Fonds a permis la traduction des textes du catalogue.

Au premier étage, une salle était consacrée à l'Enquête photographique neuchâteloise. Le photographe Serge Fruehauf y exposait les résultats de son mandat : 215 images d'architecture quadrillant la totalité du canton. À travers ses photographies très construites pour apparaître acratopèges, le photographe brossait un panorama des manières de bâtir et d'habiter dans la région. Avec l'aide de la Bibliothèque de la Ville et de sa Société d'amis, un catalogue bilingue a été publié aux éditions Scheidegger&Spiess. Bien relayées par les médias locaux et nationaux, ces expositions ont attiré 3300 visiteurs.

En juin, la fermeture du rez-de-chaussée fut l'occasion d'un réaccrochage complet du premier étage. Traditionnellement dévolu aux collections "permanentes", il accueillait alors deux expositions temporaires, tout en conservant une salle d'art régional autour de Léopold Robert et la salle Junod. Ce réaccrochage initiait les renouvellements futurs de la présentation des collections, dorénavant modifiée au même rythme que les expositions temporaires. L'exposition *Monochromes. L'affaire du siècle* célébrait l'anniversaire des cent ans du premier monochrome de Malevitch, *Carré blanc sur fond blanc* (1918). Ancrée dans l'histoire de l'institution qui, dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, s'attacha aux développements de la peinture abstraite, l'exposition s'appuyait sur les œuvres monochromes offertes par Olivier Mosset et fit appel à douze artistes contemporains romands et suisses qui, aujourd'hui encore, réalisent des monochromes. Elle présentait ainsi un panorama des pratiques et significations diverses que peuvent revêtir de tels travaux. Considérée comme très audacieuse, puisque qu'elle ne présentait que des tableaux entièrement recouverts d'une couleur unique, cette exposition a suscité une grande curiosité de la part du public et a été très largement suivie par les médias. Elle a également permis un repositionnement important du musée comme un lieu majeur en Suisse romande pour questionner et faire vivre l'art contemporain. À l'issue de l'exposition, plusieurs artistes ont offert une œuvre exposée.

L'exposition *Voyages en zigzag. La collection d'Erwin Oberwiler* permettait une contextualisation de la peinture monochrome dans l'ensemble de l'art suisse depuis la fin des années 1950. Puisant dans une riche collection offerte à la Ville (voir plus bas), elle présentait une centaine d'œuvres échantillonnant la richesse et la diversité de l'art contemporain en Suisse. Cette exposition était aussi l'occasion de rendre hommage à l'architecte décédé en 2017, très actif dans le monde artistique. Le très grand nombre d'artistes qu'il a collectionnés et, plus largement encore, de personnalités qu'il a accompagnées au long de sa vie a focalisé sur le musée les regards de toute la scène de l'art helvétique. Malgré leurs dimensions réduites, ces expositions ont attiré plus de 2000 visiteurs durant l'été.

Novembre a initié un cycle de doubles expositions monographiques mettant en regard un artiste suisse et un artiste international plus établi. Paul Noble, artiste britannique, occupait les trois salles de l'extension avec son exposition *Open Shut*. Elaborée avec l'artiste et l'aide logistique de la galerie Gagosian, l'exposition montrait des dessins monumentaux au crayon gris, dessins décrivant l'île imaginaire conçue par l'artiste depuis 1995 et l'exploration de son univers intérieur. La chance de présenter le travail d'un artiste mondialement connu mais peu vu en Europe a contribué à asseoir l'importance de l'institution en Suisse et à l'étranger.

Face à Paul Noble, le travail de peinture de Luisanna Gonzalez Quattrini explorait une autre face de l'idée d'utopie – thème choisi en souvenir d'une importante exposition réalisée par l'ancienne conservatrice. Les tableaux de l'artiste helvético-péruvienne mettent en scènes des personnages incivilisés, régis par leurs instincts. Sa peinture très liquide, à l'opposé de la précision maniaque de Paul Noble, réclame le regard attentif du visiteur pour dévoiler progressivement des scénettes narratives, tantôt humoristiques, tantôt graves. Cette exposition était accompagnée d'un catalogue, rédigé par David Lemaire, publié aux éditions art&fiction. Il inaugurait au sein de cette maison d'édition une collection intitulée *Livres de – Fonds*. Cette première exposition monographique institutionnelle de l'artiste, ainsi que le premier livre consacré à son travail a permis de redonner au musée une place d'arbitre de l'art émergent. Ces deux expositions ont été soutenues financièrement par la Stanley Foundation, la Ernst Göhner Stiftung, la Fondation Bonhôte pour l'art contemporain, le Bureau de contrôle des métaux précieux et la CCAP.

En ce qui concerne l'accroissement des collections, 2018 restera une année unique dans l'histoire du musée, puisque la constitution du fonds Oberwiler, dédié presque exclusivement à l'art contemporain suisse, est venue l'enrichir de plus de

mille œuvres. La donation a été faite par la sœur du collectionneur décédé en raison des liens que, grâce à leur rencontre au MAMCO, il avait noué avec le conservateur. Constituée majoritairement d'œuvres sur papier, cette collection ne présente pas de difficultés particulières de stockage.

Une acquisition mérite également d'être soulignée : celle de l'œuvre de Philippe Gronon, *Verso, "La Vallée de la Stour" par John Constable* achetée conjointement par la Ville et la SaMba. Cette photographie représente le dos du tableau de Constable, restitué en mars 2018 par la Ville aux descendants de ses propriétaires spoliés. Ce geste mémoriel visant, de la part d'une institution, à conserver la trace et l'histoire d'une œuvre passée par ses collections avant d'être rendue a été salué par la communauté artistique et muséale. À tel point que Mémorial de la Shoah à Paris a sollicité un prêt de cette œuvre pour l'exposer en 2019.

Le travail de médiation s'est poursuivi, mettant notamment sur pied un nouveau type de visite, "Viens manger chez moi", visant à permettre aux non-spécialistes d'art de s'appropriier les expositions. De manière générale, la thématique du musée comme bien commun a été largement communiquée. Des tea-time avec les artistes exposés ont également été initiés pour permettre un dialogue informel entre la population et les artistes. Des collaborations avec l'ABC ou le festival des Amplitudes ont également permis d'élargir l'offre événementielle à des projections et concerts.

Le travail de restauration et de conservation préventive a également été poursuivi. Aux interventions de mandataires externes s'ajoutent les travaux de la technicienne en charge des collections et dépôts.

Le musée a été largement relayé dans les médias suisses et internationaux. Outre les actualités ayant trait aux expositions, la nomination du nouveau conservateur a fait l'objet de plusieurs longs portraits et interviews (Le Courrier, Le Temps, Espace2, Réformés) et la restitution du tableau de Constable a trouvé d'importants échos médiatiques (RTS1, Art in America, ArtNet). Les principaux réseaux sociaux sont également régulièrement utilisés.

Expositions, publications et événements

Expositions temporaires

- *Nouvelle Objectivité en Suisse*, 11.03-27.05.2018. Commissaires scientifiques: Andrea Lutz et David Schmidhauser et co-commissaires: David Lemaire et Lada Umstätter. En collaboration avec le Kunstmuseum de Winterthur. Publication: Scheidegger & Spiess, 2017, 232 pages, 215 illustrations. 3313 visiteurs
- *Batirama. Serge Fruehauf. Enquête photographique neuchâteloise*, 11.03-27.05.2018. En collaboration avec la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Publication avec des textes de Thierry Béguin, Jacques-André Humair et Urs Stahel, Zurich : Scheidegger & Spiess, 2018, 152 pages, 215 illustrations. Édition bilingue français-allemand.*
- *Monochromes. L'affaire du siècle*, 01.07-30.09.2018. Commissaire d'exposition: David Lemaire. 2038 visiteurs
- *Voyages en zigzag. La Collection d'Erwin. Oberwiler*, 01.07-30.09.2018. Commissaire d'exposition: David Lemaire.*
- *Paul Noble. Open Shut*, 04.11.2018-03.02.2019. Commissaire d'exposition: David Lemaire. Jusqu'au 31 décembre: 1390 visiteurs
- *Luisanna Gonzalez Quattrini. Accroupissements*, 04.11.2018-03.02.2019. Commissaire d'exposition: David Lemaire. Publication avec un texte de David Lemaire, Art&Fiction Publications, Livres de -Fonds, 112 pages. *

*Note : quand plus d'une exposition est présentée en même temps, le nombre total de visiteurs est mis sur le compte de la plus grande.

Nombre total de visiteurs pour 2018 : 10'330 (9158 entrées non scolaires et 1172 scolaires / 84 classes)

Animations, ateliers, concerts, lectures, projections, conférences, visites

Partenaires institutionnels : Association « Nuit de la Photo », Case à Chocs, Centre de culture ABC, Entrée de Jeux, Festival LUDESCO, Festival Les Amplitudes, La Lanterne Magique – Club de cinéma pour enfants, Lycée Blaise Cendrars, Nouvel ensemble contemporain (NEC), Théâtre populaire romand, Université populaire, sections des Montagnes neuchâteloises et de Bienne-Lyss, Biennale du patrimoine horloger.

- Autour de l'exposition *Nouvelle Objectivité en Suisse*: visites commentées les dimanches, ateliers pour enfants "Bienvenue au jardin", concert du WG trio.
- Autour de l'exposition *Batirama. Serge Fruehauf*: visites commentées, jeux de piste et parcours ludique pour les enfants, concerts dans le cadre du festival Les Amplitudes (quatuor DIOTIMA et ELECTRIC OBJECTS).
- Autour des expositions *Monochromes. L'affaire du siècle* et *Voyages en zigzag. La collection d'Erwin Oberwiler*: visite commentée suivies d'un brunch et projections au cinéma ABC, ateliers de découverte et parcours ludique pour les enfants, conférence à l'Université populaire neuchâteloise.
- Autour des expositions *Paul Noble. Open Shut* et *Luisanna Gonzalez Quattrini. Accroupissements*: visites commentées, "Tea time" rencontre intimiste avec les artistes lors d'une visite suivie d'un thé et des scones.
- Nuit et Journée internationales des musées: visites guidées thématiques, visites de l'exposition temporaire et de la collection, ateliers pour enfants.

- "Viens manger chez moi !" chaque mois, une personnalité chaux-de-fonnière du monde culturel, politique, sportif ou entrepreneurial vous fait découvrir le musée à sa manière, suivi d'un échange autour d'un sandwich.
- "Voyages au cœur des collections" chaque dernier dimanche du mois, un passionné en histoire de l'art propose un éclairage, à chaque fois renouvelé, sur les collections.

Activités complémentaires du conservateur

En plus de son travail régulier, le conservateur a participé à divers jurys nationaux (Prix Mobilier, CEPV, Bourses de la Ville de Genève). Il a dispensé au musée deux séminaires pour l'Université de Genève. Il a représenté la Ville de La Chaux-de-Fonds auprès du Réseau Européen Art Nouveau Network et pris part aux travaux de l'Association des musées suisses. Il a enfin rédigé le catalogue d'exposition *Accroupissements* de Luisanna Gonzalez Quattrini et publié des textes pour la revue du TPR *Le Sonneur* et le catalogue *Uniques* de la Fondation Bodmer aux éditions Flammarion.

Collaboration avec la Société des Amis du Musée des beaux-arts

Le comité de la SaMba s'est réuni à plusieurs reprises sous la présidence des co-présidents Mme Valérie Mathez et M. Angelo Melcarne. Principales activités de la Société : organisation de la remise des prix de la 73^e Biennale d'art contemporain de la SaMba. Voyage culturel traditionnel annuel à Genève. Visites des ateliers d'artistes. Diverses acquisitions pour les collections (voir chapitre Donations/acquisitions). Organisation d'événements autour des expositions temporaires.

Prêts d'œuvres

- Jean-Etienne Liotard, *Marie Liotard*, 1757, pastel sur parchemin / Lorenzo Tiepolo, *Tête de vieillard avec livre*, vers 1770, fusain rehaussé de pastel sur papier / Lorenzo Tiepolo, *Tête de vieillard à la loupe*, vers 1770, fusain rehaussé de pastel sur papier : exposition *Chefs-d'œuvre du pastel dans les collections suisses*, 02.02 au 21.05.18 à la Fondation de l'Hermitage, Lausanne
- Paul Seylaz, *Nature morte aux patates et poireaux*, huile sur toile, 1938 / Aurèle Barraud, *Nature morte*, huile sur toile, vers 1950 / Aimé Barraud, *Nature morte aux pommes et raisins*, huile sur toile, non daté / Henri Lucien Jeanmaire, *Sans titre*, huile sur carton, 1944 / Charles Humbert, *Nature morte aux pommes de terre*, huile sur toile, 1915 / Louis de Meuron, *Fruits*, huile sur toile, 1919 : exposition *Savez-vous planter les choux ?* 09.04.18 au 12.05.19 au Musée Paysan, La Chaux-de-Fonds
- Léopold Robert, *Femme de brigand veillant sur le sommeil de son mari*, huile sur toile, 1827 / *Brigand au fusil*, huile sur toile, 1820 et *Brigand blessé au genou*, huile sur toile, 1823 : exposition *Rome !* 24.04 au 26.08.18 à La Boverie, Liège, Belgique
- Lucien Schwob, *Autoportrait*, huile sur toile, non daté et *Dernière neige*, huile sur toile, 1917
- Charles Humbert, *Autoportrait à l'écharpe*, huile sur toile, non daté / *Les Arums*, huile sur toile, non daté / *A l'atelier (Les amis)*, huile sur toile, 1916 / *Portrait de Lucien Schwob*, huile sur toile, 1916
- Madeleine Woog, *Pivoines*, huile sur toile, non daté / *Branches fleuries*, huile sur toile, non daté / *Autoportrait à la Tanagra*, huile sur toile, non daté
- Philippe Zysset, *Paysage*, huile sur toile, non daté et *Chapelle catholique chrétienne à La Chaux-de-Fonds*, huile sur toile, non daté : exposition *Charles-Edouard Jeanneret et ses amis peintres chaux-de-fonniers*, 16.06 au 26.08.18 à la Villa Blanche – Villa Jeanneret-Perret, La Chaux-de-Fonds
- Auguste Renoir, *Les Collettes*, huile sur toile, vers 1908 et André Derain, *L'Etaque*, huile sur toile, 1906 : exposition *La Méditerranée redécouverte*, 27.09.18 au 13.01.19 à la Fundación MAPFRE, Instituto de Cultura à Madrid, Espagne
- Cady Noland, *Basket of action*, panier en métal avec câbles de démarrage et chaînes métalliques, 1988 : exposition *Cady Noland*, 18.10.18 au 31.03.19 au MMK Museum für moderne Kunst, Frankfurt am Main
- Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier, *Femme assise*, 1933, huile sur toile : exposition *Le Corbusier/Magnelli, une amitié constructive* du 08.11.18 au 03.02.19 à la Galerie Sonia Zannettacci, Genève
- Charles Humbert, *Poésies de Madeleine Woog*, livre manuscrit, 1929 : exposition *Uniques*, 20.10.2018-25.08.2019 à la fondation Bodmer, Genève.

Donations et acquisitions

Donations

Donation de Doris Oberwiler, Thal : Collection de feu son frère Erwin Oberwiler :

- 439 dessins
- 491 gravures

- 71 peintures
- 35 photographies
- 4 sculptures
- 2 objets

Donation de Jacques Ramseyer, Cortaillod :

- Sculptures: André Ramseyer, *Régate*, plâtre, 1973 / *Victoire*, plâtre, 1977. Linogravures: *Baigneuse*, *La Toilette*, *Etoile de mer*, *Couple*, 1950
- André Siron, *Sans titre*, huile sur toile, 1971
- Carlo Baratelli, *Café parisien*, huile sur toile, 1953 et *Porte d'Utrecht*, huile sur toile 1980

Donation de Wally Staempfli, Bâle :

- Jean Ducommun, *Sans titre*, huile sur toile, 1942

Donation d'Evelyne Perregaux, La Chaux-de-Fonds :

- Jean-Paul Perregaux, *Sans titre*, acrylique sur toile, 1977 et *Sans titre*, acrylique sur toile, non daté

Donation de Mireille Reusser :

- Charles Barraud, *Sans titre*, huile sur toile, 1941

Donation de l'artiste Denis Roueche :

- *Feuille à rouler*, sérigraphie, 2016

Donation de l'artiste Alain Jaquet :

- Selon croquis 14.04.11 Tornac, dessin, 2016
- Dopo Il Fuoco Baia Cea Sardegna, dessin, 2012
- Lecture du jour sous la pluie du Morvan, gravure, 2004

Donation de l'artiste Frédéric Gabioud, Prilly :

- *Miobrill*, acrylique sur toile, 2018

Donation de l'artiste Jérôme Hentsch, Genève :

- *Heaven's gate*, acrylique sur toile, 2016

Donation de l'artiste Ian Anüll, Zürich, en enrichissement du fonds Mosset :

- *Ohne Titel*, huile sur toile, non daté

Donation de l'artiste Royden Rabinowitch, Canada :

- Stan + Ollie or Secular Ethics, 9 dessins au pastel gras et graphite sur papier quadrillé, 2018

Legs de Jacques Comincioli, Wettingen :

- Six peintures de Charles Barraud, trois d'Aurèle Barraud, une d'Aurèle Barraud et sept de Max-Robert Theynet

Acquisitions

Œuvres d'artistes de la Biennale, acquis par la Société des amis du Musée des beaux-arts :

- Sébastien Mettraux, *Sans titre*, diptyque (acrylique sur toile), 2017
- Natacha Donzé, *Glow of attraction*, acrylique sur toile, 2017
- Yannick Lambelet, *Lettre à ma muse*, acrylique sur toile, 2017

Société Suisse de Gravure :

- Loredana Sperini, *Yellow Sunday, pink kiss*, 2017, lithographie, 2 planches
- Silvia Buonvicini, *Sans titre*, 2017, pyrogravure sur Plexiglas
- Wade Guyton, *Sans titre*, 2017, lithographie en couleur

Acquisition conjointe de la SaMba et de la Ville :

- Philippe Gronon, *Verso, "La Vallée de la Stour" par John Constable*, 2018, photographie, exemplaire unique.

Conservation, restauration et inventaire

Une restauratrice a établi des constats d'état pour des œuvres en prêt à des musées et pour les tableaux de l'exposition "Nouvelle Objectivité en Suisse". Elle a également effectué un traitement par anoxie de deux œuvres de cette même exposition.

Une seconde a restauré une pièce en porcelaine faisant partie d'une sculpture de l'artiste de Paul Noble, dégât intervenu lors du transport.

L'assistante de collections a procédé au tri, dépoussiérage et conditionnement des objets pour les expositions temporaires, d'œuvres en prêt à l'extérieur et de donations diverses, particulièrement la collection d'Erwin Oberwiler, composée de plus de mille objets.

Ajout de données dans le nouveau logiciel d'inventaire MuseumPlus : création d'environ 1143 fiches complètes, entrées de 24 adresses, 197 auteurs/intervenants, 21 expositions (internes et externes) et modifications de plus de 2500 fiches (ajout de photographies, genres d'œuvres, biographies, corrections diverses).

Commission

La Commission du musée s'est réunie quatre fois sous la présidence de M. Claude-André Moser. Elle a examiné le rapport d'activités, les comptes et remarques 2017 et entériné le budget 2017.

Elle a pris part à des discussions concernant des points divers, notamment: l'engagement de deux personnes se partageant le poste de Technicien de musée (l'une d'elle est le porte-parole du personnel du MBA), le programme des expositions, des événements et des publications en cours et futures, l'avancement du catalogue Olivier Mosset, le suivi du legs Jimenez (entre 20 et 30 tableaux), le bilan positif de la 73^e Biennale, le rôle du musée dans le cadre de la Nuit de la Photo, le déroulement de la restitution du tableau de John Constable agendé le 12 mars, la collection d'œuvres d'art de l'Etat de Neuchâtel, l'accueil du nouveau membre de la commission : Mme Cecilia Modolo (enseignant au CIFOM-ESTER), la présence du musée à ArtGenève 2019, la mise en place et l'évolution d'un rapport concernant les synergies entre les musées, les budgets 2018 et 2019 et les comptes 2017, le détail des travaux concernant le remplacement des verrières au rez-de-chaussée et enfin le rôle de la commission de gestion.

Bibliothèque et archives

- Notices importées d'Easypump : 39 (2017) ; 42 (2018) ; Notices créées : 7 (2017) ; 42 (2018) ; Notices indexées : 37 (2017) ; 56 (2018) ; Notices tirées de RERO : 219 (2017) ; 114 (2018) ; Total des notices : 8990 (2017) ; 9188 (2018).
- Archivage photographique des expositions temporaires par les photographes Pierre Bohrer, Victor Savanyu, Prune Simon-Vermot et Gaspard Gigon.

Bâtiment et équipement

- Préparation pour la pose des nouvelles fenêtres
- Restauration des vitraux côté rue des musées
- Préparation pour la mise en place de la nouvelle verrière du toit et de la tourelle.

Personnel

Départs et engagement

- Départ de la conservatrice assistante au 31 décembre. Son poste a été remis au concours sous l'intitulé Conservateur/trice adjoint/e.
- Engagement de deux techniciens de musée, l'un à 50% et l'autre à 40% pour le remplacement du poste au préalable à 90%.

Contrats à durée déterminée

- Engagement d'une personne pour le remplacement du congé sabbatique de six mois de l'hôtesse d'accueil.
- 4 stagiaires en histoire de l'art ont effectué un stage d'une durée de 1 à 4 mois comme collaborateur/trice scientifique.
- Un civiliste a effectué son service comme assistant à la médiation culturelle et à la gestion des collections pendant 2 mois.

Formation du personnel

- Institut National du Patrimoine "Convoyer les œuvres d'art, module de perfectionnement: accompagner les œuvres en mouvement – procédures et usages": collaboratrice scientifique

CAI - Collection d'arts industriels et Fonds anciens de l'École d'arts appliqués (EAA CIFOM)

Locaux et conservation

Un humidificateur a été installé début novembre dans le local de la CAI pour pallier au taux de sécheresse récurrent pendant l'hiver.

Acquisitions

Pas de dons cette année mais, en guise d'acquisitions, quelques transferts de pièces anciennes en provenance de la classe de bijouterie.

Inventaire

L'inventaire de la collection sur MuseumPlus, logiciel commun aux musées de la Ville de La Chaux-de-Fonds est à bout touchant (937 items à ce jour). Quant au catalogage dans RERO, via le Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) des ouvrages du Fonds Ancien, il est terminé.

La Section Musées et collections de la Collections d'art de la Confédération (Département fédéral de l'intérieur / Office fédéral de la culture) nous a demandé de rechercher des pièces achetées lors d'une exposition d'arts appliqués à Lausanne en 1922 et aussitôt déposées à l'École d'art. Grâce aux documents fournis en annexe nous avons pu identifier la présence de la plupart d'entre eux, confirmer leur dépôt en marge de notre collection et, sur la demande de la Confédération, les rendre à leur propriétaire.

Visites de classe

Dans la perspective de mise en valeur de la CAI dans le cadre de l'enseignement et selon une habitude bien ancrée désormais, toutes les classes de 2e année de l'EAA ont bénéficié d'une visite conduite par la responsable et ont reçu une information ciblée et complète sur son histoire, son contenu, ainsi que sur les conditions de conservation et d'utilisation dans le cadre de leurs études. Cette visite a lieu dans le premier trimestre de l'année civile.

Recherches

La responsable a été sollicitée pour des recherches sur le contenu de la CAI, des Fonds anciens et des Archives de l'EAA, notamment en lien avec d'anciens élèves comme Charles Lauper, Henriette Grandjean, Paul-Emile Brandt et toujours bien sûr Charles-Edouard Jeanneret.

Prêt et exposition

Deux pièces ont été prêtées dans l'exposition « A la recherche d'un style – 1850 à 1900 » (du 23.03 au 15.07 2018), au Musée National suisse de Zürich. Il s'agit d'une boîte de montre gousset émaillée, dans le style sapin, réalisée pour l'Exposition internationale de Milan en 1906, ainsi que le catalogue « Compositions décoratives pour boîtiers de montres faites par un élève au cours de ses études » (1904). Ajoutons également qu'un chapitre de cette exposition présentait succinctement l'histoire de quelques écoles d'arts appliqués, dont celle de La Chaux-de-Fonds, première du genre en Suisse.

Après les œuvres du verrier Schneider, dont nous possédons quelques beaux exemplaires dans le style Art nouveau, ce sont actuellement, sous le titre « Petite table sois mise », les arts de la table et les arts du feu (assiettes, plat, bol, verre, cuillère, pot à lait, etc.) du premier quart du 20e siècle qui occupent la vitrine dans la bibliothèque.

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2018 en bref

L'année 2018 a été marquée par la fin de l'exposition *Fado* et l'ouverture de l'exposition *18-68. Quelle histoire !?*. Au point de vue de la fréquentation, ce sont 6'987 visiteurs qui ont franchi les portes du MH en 2018, soit une diminution importante par rapport à 2017 (8'528). Différentes raisons peuvent l'expliquer, en particulier le succès exceptionnel de la double exposition *Juifs de Suisse et Juifs de La Chaux-de-Fonds*, présentée en 2017, et les conditions météorologiques, particulièrement clémentes durant l'été et l'automne.

L'année a également été marquée par un changement de direction, suite au départ en retraite de la conservatrice. Le passage de témoin a pu être fait en grande partie avant la succession elle-même (1^{er} octobre 2018), mais a tout de même entraîné une surcharge de travail liée à la prise de fonction. Par ailleurs, au terme de l'année, les deux postes de collaborateurs scientifiques en CDmax sont arrivés à leur terme. L'un des deux a été transformé en CDI, toujours à 50%, tandis que le second n'a pas été renouvelé. Le poste de collaboratrice scientifique à 50% en CDI a quant à lui été transformé en poste de conservatrice assistante à 60%. Ces profondes mutations ont également nécessité un important travail de réorganisation du service. Désormais, tous les postes sont à durée indéterminée, mais malgré tout, la situation reste fragile et le personnel est fortement sollicité, notamment en raison de la diminution de 0,3 EPT.

Commission

Président : M. David Jucker, vice-président : M. Christophe Stawarz, secrétaire : Mme Ariane Maradan, membres : Mme Sandrine Keriakos Bugada, MM. Patrick Dubois, Bertrand Leitenberg et Rudolf Schlaepfer. Un-e représentant-e du personnel participe également aux séances.

La commission a tenu cinq séances (15 février, 12 mars, 19 avril, 28 août, 31 octobre). Elle a traité des questions budgétaires, des expositions temporaires et animations, mais également du renouvellement du poste de conservateur du musée et de l'équipe scientifique.

Fréquentation

Le musée a accueilli un total de 6'987 visiteurs (5'100 adultes et 1'887 enfants) au 31 décembre 2018, soit une baisse par rapport à 2017 qui avait accueilli 8'528 visiteurs.

Voici quelques éléments statistiques :

- 98 classes (100 en 2017), dont 23 classes pour Ecole-musée
- 16 groupes : (20 en 2017), dont 12 groupes d'un cursus allophone
- 962 participants aux visites guidées (648 en 2017)
- 40 animations avec 1539 participants (2'080 en 2017)
- 121 personnes ont participé à des animations "hors les murs" de l'exposition temporaire
- 55 visites guidées gratuites (visites guidées thématiques du dimanche matin, de l'expo temporaire, des amuse-bouche historiques)
- 1 anniversaire avec 6 enfants.

Concernant la provenance des visiteurs, sur 5'944 personnes interrogées, 3'969 viennent de La Chaux-de-Fonds, 86 du Locle, 267 du reste du canton, 253 de France, 101 d'Italie, 223 du canton de Vaud, 189 du canton de Berne, 63 de Genève et 32 de Fribourg.

Parmi les visiteurs bénéficiant d'une entrée avec une carte spéciale, on peut noter que la carte Raiffeisen est toujours la plus représentée avec 212 visiteurs. Les entrées avec cette carte sont remboursées au musée selon un prix d'entrée moyen. Par ailleurs, 336 visiteurs ont accédé au Musée grâce à la NE Tourist Card.

Expositions temporaires

Exposition "Fado" (15 septembre 2017 au 28 janvier 2018)

L'exposition a été prêtée par le Musée du Fado de Lisbonne dans le cadre des animations *Olá Portugal 2017*, en collaboration avec les *Vivamitiés*. Durant toute la durée de cette exposition, le musée a accueilli 2'128 visiteurs.

Exposition "18-68. Quelle histoire !?" dès le 3 mai 2018

Il s'agit d'un coup de projecteur sur 3 années-clés (1918 - 1968 - 2018) d'un siècle écoulé à La Chaux-de-Fonds. L'année 2018 marque un double anniversaire : le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale et de la grève générale en Suisse (1918) ainsi que le cinquantenaire de mai 1968, point culminant d'une révolution qui touche la politique, les rapports sociaux, les mœurs, la mode et dont les manifestations secouent l'Europe entière. L'exposition rétrospective, prospective et interactive se structure autour de quatre thématiques, la vie quotidienne, le travail, la politique et les loisirs, analysées sur les trois années-clés que sont 1918, 1968 et 2018. En guise d'introduction, un film de 10 minutes,

création originale signée Robin Erard, évoque une famille autour de la table de la cuisine aux trois époques différentes. Du 3 mai au 31 décembre, le musée a accueilli 4'820 visiteurs.

Médiation culturelle

De nombreuses animations ont eu lieu tout au long de l'année pour permettre au public de découvrir le musée de différentes manières. On peut relever :

- La participation au programme *Générations au Musée (GaM)* –du Pourcent culturel Migros, avec un reportage sur Canal Alpha et un article dans le Migros Magazine.
- La participation à des événements extérieurs comme la Nuit des Musées, la Journée internationale des Musées, la Fête du sport de l'Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds (EOCF), les journées des écoles au Musée du GMN, la Nuit de la Photo.
- Les animations pour les anniversaires. Trois options sont proposées aux enfants dès 10 ans: la construction d'une lanterne magique, un jeu de rôle avec un scénario spécialement adapté par le MH du jeu *La Chaux-de-Fonds 1904* ou le développement de photos à l'ancienne.
- Les visites guidées gratuites du dimanche matin rencontrent un succès grandissant. Le nombre de visiteurs adultes et enfants augmentent régulièrement. Les visites thématiques (l'hiver à La Chaux-de-Fonds, le 1er mars, le 1er mai, les migrations) rencontrent un vif succès.
- La mise en place d'une activité pour les enfants du parascolaire permettant aux tout jeunes enfants de visiter le musée avec une activité adaptée à leur âge. Il s'agit de boîtes mystère dont il faut deviner le contenu par le toucher puis expliquer l'usage.
- La poursuite des travaux du groupe de travail avec des enseignants de français langue étrangère (Ecole Mosaique, RECIF, ESTER et EOCF) en vue de la mise à disposition d'activités d'apprentissage du français en lien avec l'histoire de la ville, le musée et ses collections. Les écoles de français langue étrangère visitent régulièrement le musée et la collaboration avec ces institutions est très bonne.
- La mise en place de visites à midi appelées "amuse-bouche historiques" sont proposées avec un éclairage sur trois aspects de l'histoire de la ville.

Le musée met aussi en place de nouvelles activités afin de répondre aux besoins et demandes des publics; notamment :

- La collaboration avec une classe de 8e année qui a participé aux Journées du patrimoine 2018 et qui prépare un parcours ludique pour les familles au Musée.
- La collaboration fructueuse avec le Service de jeunesse a permis la mise en place d'un projet dans le cadre de la Semaine d'action contre le racisme et des Animations de quartier le mercredi après-midi dans le Parc des Musées. Un groupe de jeunes de la Smala travaille à la mise en place d'une Escape room au Musée.

De nombreuses activités de médiation culturelle sont également proposées dans le cadre des expositions temporaires. (Voir le détail sous cette rubrique).

Relations avec les écoles

23 classes sont venues dans le cadre du programme Ecole-Musée. On constate une très bonne fréquentation des classes du cycle 1, les classes des cycles 2 et 3 ont été moins nombreuses durant l'année 2017-2018. L'Ecole obligatoire est en train de repenser le programme afin de l'adapter au mieux aux réalités des classes.

Les classes du secondaire 2 viennent de plus en plus ainsi que les écoles de français langue étrangère (134 adultes non-francophones). Le MH participe aussi à la nouvelle mouture des joutes pour le cycle 1 appelée "Fête du sport" (4 classes, 69 élèves). On constate un élargissement de la provenance de ces classes avec des visites de classes vaudoises.

Des visites pour les enseignants sont proposées en amont des expositions temporaires.

Le MH a accueilli une petite exposition de travaux d'élèves d'une classe de 6^e année dans le cadre d'un travail de stage d'une étudiante de la HEP.

Dans le cadre de la Journée Unesco du Lycée Blaise-Cendrars, une visite spéciale a été menée en binôme par la conservatrice-restauratrice et la conservatrice pour une classe de première année de lycée: la conservatrice-restauratrice leur a présenté son métier et la diversité de ses tâches au sein de l'institution, puis la conservatrice a évoqué avec eux les coulisses du musée en se basant sur la conception de l'exposition temporaire actuelle.

Promotion et communication

La promotion des expositions et animations du musée s'est faite par divers moyens :

Papier

- Affichage culturel F4 en Ville de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
- Affiches A3 diffusées dans les Montagnes neuchâteloises, le Littoral, les musées, les offices du tourisme et des commerces
- Flyers distribués dans les musées, offices du tourisme, écoles, services communaux, hôtels et campings

- Annonces dans des revues et magazines
- Articles de presse suite à des communiqués de presse
- Brochure du BLS en allemand (annonce avec les autres musées de la ville et le zoo)

Internet

- Site internet de la Ville
- Infolettre mensuelle diffusée via le site internet de la Ville
- Site internet du BLS
- Agendas culturels (Sortir.arcinfo, Temps libre, Loisirs.ch, Tourisme neuchâtelois, etc.)

Smartphones

- Présence sur plusieurs applications (Cultural Network, Pindex, museums.ch)

Radio

- Sylviane Musy dans La Matinale de RTN avant sa retraite

Télévision

- Plusieurs reportages de Canal Alpha sur nos expositions temporaires

Presse

- Une vingtaine d'articles de la presse régionale et spécialisée ont parlé du musée et de ses expositions cette année.

Publications

Le guide de visite de l'exposition *18-68. Quelle histoire !?* a été rédigé par l'équipe scientifique et est accompagné du DVD du film d'introduction de Robin Erard.

Le MH est désormais présent sur Wikipédia, grâce à une notice très complète:

https://fr.wikipedia.org/wiki/Mus%C3%A9e_d%27histoire_de_La_Chaux-de-Fonds

Personnel

A fin 2018, le tableau du personnel se présentait ainsi :

- conservateur, chef de service : 80%;
- assistante administrative : 50%;
- 1 conservatrice-restauratrice: 80%;
- 3 collaborateurs scientifiques à 50% (1 CDI, en congé maternité depuis fin septembre, et 2 CDmax jusqu'à fin 2018);
- 3 hôtesse d'accueil à 50%;
- 2 surveillants à 25%;
- 1 médiatrice culturelle: 25%;
- 1 stagiaire en conservation-restauration à 40%, pour 4 mois (novembre-décembre 2018, janvier-février 2019).

Polyvalence du personnel

Les tâches des hôtesse sont extrêmement variées, puisqu'elles effectuent des traductions en anglais, allemand et italien. Elles participent aussi activement à la gestion de la boutique (inventaires, commandes, mise en place et vente) et de la cafétéria et elles contribuent au site internet et aux publications sur Facebook.

La conservatrice-restauratrice a encore une fois activement participé à la conception et à la réalisation des décors de la fête du personnel, ainsi qu'au montage-démontage de celle-ci avec les Services généraux des musées et d'autres services communaux. Elle est responsable de la gestion des dépôts en ce qui concerne le stockage des objets. Enfin, elle est responsable du groupe PBC pour les institutions.

Service civil

Quatre civilistes ont été engagés au MH cette année : du 12 mars au 20 avril, du 23 avril au 18 mai, du 3 au 28 septembre et du 15 octobre au 21 décembre. Ils ont aidé à plusieurs niveaux: rangement de la bibliothèque, scannage de

photos et de cartes postales, saisies sommaires dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus, travaux administratifs, recherches documentaires.

Formation du personnel

- Formation HE-Arc en conservation-restauration, 18 avril, "Nettoyage cryogénique des métaux" (conservatrice-restauratrice);
- Formation interne "Sécurité personne seule aux dépôts" (conservatrice-restauratrice et collaborateur scientifique);
- Formation sur le thème de la Culture inclusive, 2 décembre (médiatrice culturelle);
- Formation interne "Sécurité personnel MH", 22 octobre (ensemble personnel MH);
- Formation interne "pratique en cas d'incendie", avec exercice en camion équipé, 1er novembre (ensemble personnel musées);
- Cours ICOM : Votre boutique de musée, 19 mars (assistante administrative);
- Cours ICOM : Les médias sociaux et participatifs au musée : une introduction, 18 mai (assistante administrative);
- Cours ICOM : Gestion de projet d'exposition, 10 septembre (conservateur).

Gestion des collections

MuseumPlus : statistiques, protocoles et généralités

1'158 nouvelles entrées ont été faites dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus :

- 840 fiches "Minimales" (= inventaire normal) : ce lot est constitué de 380 objets conservés en dépôt, le reste (460) étant constitué de photographies ou cartes postales.
- 318 fiches "Sommaires" : pré-inventaire et scannage de cartes postales ou photographies.

Collaboration avec Mus-e : thésaurus

La participation des collaborateurs scientifiques à quelques séances annuelles à Valangin permet d'échanger sur des problématiques communes en termes de pratiques d'inventaire et de thésaurus. Le suivi des modifications du thésaurus Mus-e (catégories et fonctions) suit son cours même si les présences du MH à Valangin sont espacées. Cette collaboration sert à l'utilisation d'un thésaurus commun (Mus-e) entre le musée et le GMN notamment.

Collection pédagogique

La collection pédagogique s'est enrichie de quelques objets, issus des collections du MH (triplets ou objets non inventoriés) ou remis par des donateurs qui avaient accepté le passage de leurs dons en collection pédagogique. Leur utilisation permettra de donner un relief particulier aux actions de médiation avec les enfants.

Le musée invisible

Afin de valoriser le travail d'inventaire et de rendre visible des objets inédits de la collection, les collaborateurs scientifiques rédigent des notices développées illustrées de photographies. Ces notices sont diffusées sur la page Facebook, l'infolettre et le site internet du musée. Deux notices ont été réalisées en 2018 (catelles de poêle illustrées, couronne de laurier et photographie de gymnastes).

Une page internet du MH fait également le lien avec les objets de sa collection qui sont présentés sur le site internet des Images du patrimoine.

Dons et achats

Le travail sur les nombreuses propositions reçues continue, tant pour celles de l'année que pour les précédentes encore en traitement. 37 propositions d'acquisition sont arrivées en 2018 : 13 dons et 3 achats ont été acceptés et finalisés ; 12 ont été écartés et 9 restent à traiter. Certains dons ont été proposés à d'autres institutions.

Acquisitions abouties 2015-2018 :

- Don 2018 de 8 plans des architectes chaux-de-fonniers Jean-Ulysse Debely et Gustave Robert pour la construction d'une villa-fabrique pour la famille de Louis Jeanneret, 1914-1918 (Martine Hellmüller-Jeanneret, Wädenswil, transféré par les Archives de la vie ordinaire)
- Don 2018 de 3 photographies aériennes de La Chaux-de-Fonds (1920-1923) et de 3 cartes postales (1960-1970) aux armoiries de la Ville (Service de l'urbanisme et de l'environnement, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2018 de 2 porte-paquets tamponnés "RehWagen La Chaux-de-Fonds" (feu Mme Claudine Sandoz, Le Locle)
- Don 2018 d'une photographie encadrée avec les membres fondateurs de la Société d'éducation physique de la ville et d'une autre photographie d'un groupe d'hommes devant le MBA (Gladys Liechti, La Chaux-de-Fonds)

- Don 2018 d'une banderole "un vote populaire se respecte" pour la tête du cortège de soutien à l'hôpital en février 2017 (Yves Strub, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2018 d'un t-shirt "urbanisme horloger" de 2009 (SUE, José Esteras)
- Don 2018 de matériel promotionnel divers lié à la balade gourmande de La Chaux-de-Fonds (Sylviane Musy, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2018 d'objets liés à la vie quotidienne des années 1960-1970 (Pascal et Danièle Sandoz, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2018 Plan de LCDF avec nouvelles maisons après incendie de 1794, réédité en 1866 (Sylviane Musy, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2018 d'archives professionnelles et personnelles de Tell Jacot, ancien conservateur du MH (Madeleine De Seidlitz, Neuchâtel) – sera constitué en fonds Tell Jacot à la bibliothèque du MH.
- Don 2018 – 34 photographies et 4 cartes postales publiées dans l'ouvrage "Les Bâtisseurs d'espoir" (Maeva Melissa Volontario, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2018 – 7 gravures de La Chaux-de-Fonds de la deuxième moitié du 19^e siècle (Carine Bettosini, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2018 – épinglette "la Vivacité" de l'Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises (1992-1996), (Office du Tourisme LCDF)
- Don 2017 d'une photographie anonyme de l'Av. Léopold-Robert depuis l'ouest, vers 1900-1910 (Service des bâtiments et du logement)
- Don 2017 d'un lot de 11 objets liés au sport à La Chaux-de-Fonds (Service des sports, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2017 d'un plan de La Chaux-de-Fonds avec les nouvelles maisons après l'incendie de 1794 (Sylviane Musy, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2017 d'une ancienne photographie représentant un aïeul à cheval de la donatrice (Michèle Guigoz, Sommentier)
- Don 2017 d'un sac plastique "Réseau Centre-Ville" (Sylviane Musy, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2017 d'un plan de reconstruction de La Chaux-de-Fonds après l'incendie, vraisemblablement de Moïse Perret-Gentil, (Christiane et Maurice Perroset La Chaux-de-Fonds)
- Don 2017 de plusieurs étiquettes de bouteilles de bière et différents objets promotionnels liés à la brasserie La Comète Sàrl (Roman Winiger, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2017: 26 cartes postales liées, au cortège historique de 1910, au cortège l'Armistice de 1918 et du triangle à neige (Jean Nordmann, Bâle)
- Don 2017: broche-médaille neutre représentant l'Av. Léopold-Robert, vers 1960-1970 (Danièle Sandoz, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2016 d'un parchemin enluminé avec les noms des bénévoles ayant œuvré à la rénovation de la crèche de la mission catholique Italienne, 1971 (Giovanni Emilio Marsico, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2016 d'élément du costume de la Société de chant La Pensée et deux bannières de la société de gymnastique L'Abeille (Josiane Christe, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2016 d'un téléphone filaire de marque "TRITEL", série spéciale La Chaux-de-Fonds et d'une machine à clavier à 6 roues pour téléphone à disque (Pascal Sandoz, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2016 d'un lot de plus de 60 éléments de jeu et jouets ayant appartenu à la famille Grosjean (liée à la donatrice), qui habitait la maison dite "des arbres" entre 1880 et 1970 (Famille Aubert-Grosjean, La Chaux-de-Fonds)
- Don 2016 de 64 objets et documents ayant trait à la vie culturelle, associative et économique de la ville (Lionel Breitmeyer, Genève)
- Achat 2018 de 2 cartes postales (Ansichtkartensammler Vereinigung, Lausen)
- Achat 2018 du "pavé 68-18" (association U-Zehn, Neuchâtel)
- Achat 2016 de 3 cartes postales (Walter Fuerst Philately, Morat)
- Achat 2015 de 9 cartes postales (Ansichtkartensammler Vereinigung, Lausen)

Dépôts

Dépôt 1

La conservatrice-restauratrice a pu terminer le rangement du mobilier post sinistre et a pu vider les couloirs d'accès au fond du dépôt, essentiellement grâce à la place libérée par les cartons emmenés au D2. Par contre, elle manque encore de place pour organiser ce mobilier de façon rationnelle. La conservatrice-restauratrice et le collaborateur scientifique ont continué à emmener des cartons pour inventaire du D1 au D2.

Dépôt 2

Le constat état-nettoyage/restauration-stockage d'environ 400 objets a été effectué par la conservatrice-restauratrice.

Le travail de traitement des objets stockés en quarantaine avance bien, ce qui a permis de rapatrier des cartons du D1.

Un Insectron (destructeur d'insectes) a été maintenu dans le dépôt, principalement dans la salle recevant les objets composites, certains objets reçus en dons s'étant avérés susceptibles de contenir une potentielle infestation. Actuellement, rien n'a été décelé.

Entretien des collections

Poursuite du nettoyage et de la consolidation sur les documents en papier; restaurations des objets destinés à l'exposition *18-68. Quelle Histoire* et début de traitement des objets pour la future exposition temporaire de 2019. Traitement des objets et documents reçus en don. La restauration de la bannière du syndicat des faiseurs de ressorts datant de 1900, confiée pour restauration à la spécialiste du textile qui était déjà intervenue sur un drapeau syndical en 2016, a été finalisée en début d'année, et la bannière est exposée dans l'exposition temporaire.

Protection des biens culturels (PBC)

Dans le cadre de sa fonction de responsable pour les musées dans le groupe de la Protection des biens culturels (PBC), la conservatrice-restauratrice a organisé et encadré avec le responsable de la Protection civile (PCi)-PBC l'exercice 2018 pour l'équipe PBC de la PCi, exercice qui a permis la refonte des fiches d'évacuation des objets prioritaires, et la mise à jour des listings du MH et du MBA ainsi que des fiches correspondantes. Ce travail va se poursuivre en 2019.

Ils travaillent aussi à la refonte du vade-mecum PBC ainsi qu'à la préparation d'un exercice de gestion de sinistre pour le personnel de la ville (comme celui effectué en 2013).

Suite à une inondation au MHNC, local entomologie, la conservatrice-restauratrice, en qualité de collaboratrice et aussi de responsable, est intervenue sur site (gestion de sinistre) puis a participé activement à la rédaction des rapports assurance et interne, ainsi qu'au débriefing.

Les tâches PBC mobilisent une centaine d'heure/année de la conservatrice-restauratrice.

Entretien du bâtiment

Le mur et la corniche de l'escalier entre le rez-de-chaussée et 1^{er} ont été ré-enduits, ceux-ci ayant bougé depuis la rénovation (fissures et cloques).

Les joints en bas de façade ouest du bâtiment ont dû être refaits, leur délitement ayant occasionné à plusieurs reprises des inondations par infiltration dans les salles du sous-sol.

Bibliothèque des musées

- Quatre ouvrages en lien avec l'histoire régionale ou les collections ont été acquis.
- Quelques ouvrages remis gratuitement soit à titre de justificatifs de la fourniture d'images par le MH, soit à titre d'échanges de publications.
- 2 notices importées d'Easypump, 132 notices créées, 46 notices indexées, 36 notices tirées de RERO. Le total des notices réalisées est de 6'706.

Le travail est réalisé par une bibliothécaire, détachée par la BV, en charge des collections du MIH et du MH.

Recherches documentaires

Comme les années précédentes, les recherches documentaires concernaient principalement des demandes de reproduction d'images. Cette année, des images ont été fournies pour la télévision, pour diverses publications tant en Suisse qu'à l'étranger et pour les autres services de la Ville.

En raison de la charge de travail de l'équipe du musée, les recherches documentaires sont strictement limitées à des demandes en relation avec des publications (ouvrages, articles de presse, médias divers) et aux thèmes sur lesquels le MH peut apporter des réponses en y consacrant peu de temps. Suivant les cas, les demandes sont transférées à d'autres services (MIH, BV, Contrôle des habitants, Etat civil des Montagnes).

Espaces non-muséographiques

L'équipe de l'accueil s'est attelée à diversifier les articles en vente à la boutique : savons artisanaux, miel, bijoux artisanaux, articles de la boutique en vrac "Le Silo", jouets, livres et cartes postales. L'attractivité de la boutique par son offre et sa présentation est nécessaire pour garantir un montant des ventes conforme au budget.

L'espace extérieur devant le musée a été utilisé à la belle saison pour proposer une terrasse temporaire avec trois petites tables et des chaises, ainsi que des chaises longues et une boîte à livres migrants. Cette façon d'animer le parc a connu un beau succès et de nombreuses personnes sont ainsi entrées dans le musée, après s'être arrêtées à la terrasse.

Société des amis du Musée d'histoire (SAMH)

L'effectif de la SAMH reste stable avec un peu plus de 400 membres. La SAMH est très active au travers de sa propre programmation qui est soit réservée à ses membres soit ouverte au public. En plus de ses propres activités, la SAMH finance diverses actions de médiation organisées par le musée.

INSTITUTIONS ZOOLOGIQUES

Zoo du Bois du Petit-Château

Quelle satisfaction lorsque le Conseil général a voté en février le crédit pour la réalisation de l'enclos des Loutres cendrées! Les travaux ont pu débuter avec un peu de retard en fin d'année et se poursuivront en 2019. Avec le vote en fin d'année validant le déménagement du Musée d'histoire naturelle sur le site du Bois du Petit-Château, les Institutions zoologiques voient l'avenir avec enthousiasme.

Animaux

Introduction

Au Zoo, l'année a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle espèce ; il s'agit de deux Chiens viverrins en provenance d'Hollande et placés par la fondation Animal Advocacy and Protection qui recueille des animaux sauvages détenus par des particuliers pour les replacer dans des parcs zoologiques. Ce couple a intégré un enclos dédié aux espèces invasives et cohabite avec un Raton laveur. Une deuxième femelle Raton laveur est arrivée en fin d'année et intégrera également cet enclos. La cohabitation entre les deux espèces se passe bien. Plusieurs animaux âgés nous ont quittés cette année : la femelle Porc laineux âgée de 12 ans, la femelle Sanglier de 18 ans, le mâle Mouflon de 18 ans ainsi que la Brebis d'Ouessant d'une quinzaine d'années. Une jeune femelle Sanglier est venue remplacer la vieille laie décédée et a rejoint l'autre femelle. Elles ont vécu un automne mouvementé avec le début des travaux pour les Loutres cendrées juste à côté de leur enclos. Des mesures ont été prises pour leur assurer un maximum de tranquillité (fermeture de l'accès au public, bâches sur une partie du grillage de l'enclos). De grosses pertes chez les canards de la grande mare par prédation (Renard roux et Fouine d'Europe) ont obligé l'équipe à électrifier le tour de l'enclos, mais la protection n'est pas encore suffisante et d'autres mesures devront être prises. Plusieurs naissances sont venues égayer le printemps chez les Chèvres naines, Moutons d'Ouessant, Ânes, Bouquetins des Alpes, Mouflons de Corse, Cerfs élaphe, Oies de Toulouse et Loutres cendrées.

La poursuite des travaux au vivarium continue d'améliorer les conditions de vie des animaux et les retours extrêmement positifs des visiteurs sont très encourageants. Une seule naissance au vivarium cette année avec deux Serpents ratier du Japon (*Elaphe climacophora*) ; l'objectif est toujours de reproduire uniquement des animaux dont le placement ultérieur est assuré. Un nouveau pensionnaire a fait parler de lui dans les médias : 1 Héloderme perlé (*Heloderma horridum*), un des seuls lézards venimeux au monde. En prêt du Zoo de Zürich, il partage un terrarium avec deux jeunes Iguanes noirs nés en 2016 au vivarium.

Inventaire

Au 31 décembre, le parc zoologique présentait 161 animaux (mammifères et oiseaux) de 41 espèces ; le vivarium (y compris locaux techniques) abritait 202 animaux (invertébrés, poissons, amphibiens et reptiles) de 69 espèces. Les animaux d'élevage (Cochons d'Inde, Rats, Souris, insectes, certains poissons), utilisés pour le nourrissage d'autres espèces au sein du Zoo, ne sont pas pris en compte.

	Au 01.01.2018		Au 31.12.2018	
	Nb d'espèces	Nb d'individus	Nb d'espèces	Nb d'individus
Amphibiens	8	27	10	28
Invertébrés	11	14	6	8
Mammifères	18	84	19	80
Oiseaux	23	94	22	81
Poissons	6	18	6	57
Reptiles	49	116	47	109
Total	115	353	110	363

	Amphibiens	Invertébrés	Mammifères	Oiseaux	Poissons	Reptiles	Total
Naissances	0	0	25	1	0	2	28
Entrées	6	0	4	8	40	11	69
Sorties	0	0	18	3	0	8	29
Morts	5	6	15	19	1	12	58

- Mammifères: 80 individus de 19 espèces au 31 décembre 2018.

Espèces de la faune sauvage européenne : Bouquetin des Alpes, Cerf élaphe, Chien viverrin (faune invasive), Daim, Fouine, Loutre d'Europe, Lynx eurasién, Mouflon de Corse, Ours brun, Raton laveur (faune invasive), Renne, Sanglier.

Espèce sauvage exotique : Loutre cendrée (but pédagogique : Loi sur le commerce et la détention d'animaux sauvages).

Espèces domestiquées : Alpaga, Âne, Chèvre naine, Lama, Lapin bélier français, Mouton d'Ouessant.

- Oiseaux : 81 individus de 22 espèces au 31 décembre 2018.

Espèces de la faune sauvage européenne : Canard colvert, Chevêche d'Athéna, Chouette hulotte, Cygne tuberculé, Fuligule morillon, Fuligule nyroca, Grand-duc d'Europe, Grand Tétrás, Harfang des neiges, Nette rousse, Pilet d'Europe, Sarcelle d'hiver.

Espèces domestiquées : Canard de Poméranie, Canard muet, Oie cendrée (Oie de Toulouse).

Espèces d'ornement : Cacatoès rosablin, Calopsitte élégante, Canari (Serin des Canaries), Diamant mandarin, Inséparable rosegorge, Oie cygnoïde, Perruche ondulée.

Nouveaux pensionnaires

Au parc zoologique, 2 Chiens viverrins en provenance du Zoo d'Overloon en Hollande sont arrivés au mois d'avril. Une jeune femelle Raton laveur du Refuge de L'Arche en France est arrivée au mois de novembre et rejoindra l'enclos dédié aux espèces invasives. A nouveau, plusieurs oiseaux exotiques abandonnés ou trouvés dans la nature ont été réceptionnés. Malgré les avis de recherche pour retrouver les propriétaires, aucun n'a pu retrouver son foyer. Une partie a intégré le cheptel du Zoo et d'autres ont été replacés.

En fin d'année, le vivarium a accueilli plusieurs espèces du Centre nature des Cerlataz : une quarantaine d'Aprons du Rhône (*Zingel asper*), 1 Axolotl (*Ambystoma mexicanum*), 1 Gecko léopard (*Eublepharis macularius*) ainsi que plusieurs autres poissons. Quelques individus ont été récupérés en urgence car les propriétaires ne pouvaient plus s'en occuper : 4 Geckos léopard (*Eublepharis macularius*) et 1 Boa de Dumeril (*Acranthophis dumerilii*). Les animaux des espèces suivantes ont été accueillis pour compléter le cheptel : 5 Dendrobates d'Anthony (*Epipedobates anthonyi*), 2 Anolis vert (*Anolis carolinensis*), 2 Vipères du Gabon (*Bitis gabonica*) et un Hétéroderme (*Heloderma horridum*).

Naissances

Au parc zoologique : 1 Âne commun, 11 Chèvres naines, 4 Mouflons de Corse, 1 Mouton d'Ouessant, 4 Bouquetins des Alpes, 3 Cerfs élaphe, 1 Loutre cendrée et 1 Oie de Toulouse. Au vivarium : 2 Serpents ratier du Japon (*Elaphe climacophora*).

Décès

Au parc zoologique, chez les mammifères : 1 Raton laveur (pancréatite), 1 Sanglier (âge), 2 Cerfs élaphe (jeune après une semaine et une euthanasie d'un petit trop chétif), 2 Chèvres naines (un jeune de quelques jours et une femelle de 16 ans), 1 Bouquetin des Alpes (sortie de matrice après mise-bas), 6 Mouflons de Corse (5 abattages pour la viande pour les carnivores du Zoo et une euthanasie pour âge), 1 Mouton d'Ouessant (âge), 1 Porc laineux (âge). Chez les oiseaux : 1 Grand Tétrás (arrêt cardiaque), 1 Oie de Toulouse (cause inconnue), 1 Oie cygnoïde (prédation), 2 Canards mandarins (prédation), 2 Canards carolins (prédation), 1 Canard colvert (prédation), 1 Grand-duc d'Europe (euthanasie, âge), 1 Chouette hulotte (prédation), 4 Perruches ondulées (âge et accident), 1 Diamant mandarin (cause inconnue), 4 Canaris (tumeur et âge).

Au vivarium : 1 Scorpion noir à queue jaune (*Euscorpius flavicaudis*, cause inconnue), 1 *Heterometrus* (cause inconnue), 1 Tarentule mexicaine (*Brachypelma smithi*, traitement acaricide), 1 Mygale saumonée (*Lasiodora parahybana*, âge), 1 *Lasiodora difficilis* (traitement acaricide), 1 *Poecilotheria fasciata* (cause inconnue), 1 Canthigaster à selles (*Canthigaster valentini*, changement d'aquarium), 5 Grenouilles poison (*Excidobates mysteriosus*, problème de maintenance), 1 Tortue grecque (*Testudo graeca*, sortie d'hibernation), 1 *Uromastix dispar* (occlusion), 1 Python améthyste (*Morelia amethystina*, septicémie), 2 Pythons royaux (*Python regius*, infection bactérienne), 1 Boa de Duméril (*Acranthophis dumerili*, septicémie), 1 Boa des jardins (*Corallus hortulanus*, cause inconnue), 2 Serpents des blés (*Pantherophis guttatus*, cause inconnue), 2 Couleuvres vipérines (*Natrix maura*, mortalité juvénile), 1 Vipère à cornes (*Cerastes cerastes*, accident, coincée dans décor).

Échanges, ventes et dons

Au parc zoologique, 3 Oies de Toulouse ont été placées au Centre de réadaptation des rapaces à Genève par manque de place. Un jeune Cerf mâle a été donné au Zoo de La Garenne et 2 femelles ont été placées chez un particulier. Les 10 petites Chèvres naines de l'année ont été vendues à des particuliers. Deux femelles Bouquetins des Alpes ont été placées au Zoo des Marécottes et 1 Mouflon de Corse mâle au Zoo de Servion.

Au vivarium, 4 Iguanes noirs (*Ctenosaura palearis*) sont partis au Zoo de Neuwied en Allemagne. Un *Porthidium lansbergii*, 2 Vipères à cornes (*Cerastes cerastes*) et 1 Vipère du Levant (*Macrovipera lebetina*) ont été cédés à des particuliers car il s'agissait d'espèces détenues dans les locaux techniques.

Programmes de conservation d'espèces menacées d'extinction

Au parc zoologique, programme de reproduction EEP de la Loutre d'Europe (European Endangered species : *Lutra lutra*) : une femelle (même situation qu'en 2017). Livre d'élevage ESB du Lynx eurasiens – sous-espèce des Carpathes (European Studbook : *Lynx lynx carpathicus*) : une femelle ESB du Zoo de Karlsruhe (D) et deux femelles du Zoo d'Ostrava en Tchéquie.

Au vivarium, livre d'élevage ESB du Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (European Studbook : *Osteolaemus tetraspis*) : deux individus de 2013 du Zoo Vivarium de Darmstadt (D) et du Tierpark de Berlin (D) (même situation qu'en 2017).

Travaux effectués au Zoo

Travaux réalisés par les ateliers de la Ville ou les services généraux des musées

Construction d'une dalle en béton pour l'installation d'une nouvelle volière de soins ; agrandissement de l'ancien enclos des Porcs laineux pour accueillir les Sangliers ; construction d'une nouvelle maison pour les Cochons d'Inde ; construction d'un mat de grimpe pour les Ratons laveurs ; construction de supports pour électrifier la grande mare ; fabrication d'une nouvelle tirelire pour les Loutres ; poursuite de la remise en état de l'électricité dans tout le site (parc et vivarium) selon rapport OIBT ; finalisation des plans et suivi du chantier pour l'enclos des Loutres cendrées ; rénovation complète des terrariums du pavillon III côté nord ; peinture en gris du pavillon III ; construction d'un nouveau terrarium dans l'angle sud pavillon II (pour les *Morelia viridis*) ; pose d'une ventilation dans les locaux techniques du vivarium ; pose de carrelage dans le local rénové pour les espèces venimeuses (locaux techniques).

Travaux réalisés par des entreprises privées

Démolition de l'ancien enclos des Sangliers ; début construction du nouvel enclos des Loutres cendrées ; ouverture du mur et installation d'une vitre dans la volière des perroquets ; entretien complet des toits ; installation de crochets à neige sur le toit du bâtiment des Lynx ; maçonnerie pour nouveaux terrariums dans les pavillons II et III ; pose de nouvelles portes pour l'accès aux locaux techniques et à l'intérieur de ces locaux ; pose d'un nouveau revêtement sol à l'entrée des locaux techniques.

Travaux réalisés par l'équipe du Zoo

Mise en place de la première partie des panneaux de signalétique ; aménagement du nouvel enclos pour les Ratons laveurs et les Chiens viverrins ; réparation du chemin de l'enclos des Daims ; démolition d'une partie de l'enclos des Sangliers avant l'intervention de la PCi ; aménagement du nouvel enclos pour les Cochons d'Inde ; électrification de la grande mare ; pose des supports pour l'abri du Cerf mâle ; pose d'un sol pour une volière de soins ; pose d'une barrière provisoire pour l'enclos de la Loutre d'Europe ; pose de tubes au sol pour tenir le grillage dans l'enclos des Sangliers ; peinture du nouveau local d'élevage des rats et souris ; aménagement des nouveaux terrariums des pavillons II et III ; renforcement de l'escalier d'accès aux locaux techniques. Il est à noter que le vivarium n'a pas été fermé pour des révisions annuelles car la finition des nouveaux terrariums dans les pavillons II et III a occupé une partie de l'année.

Station de soins pour animaux sauvages indigènes

La station de soins du Zoo de La Chaux-de-Fonds recueille les animaux de la faune sauvage blessés ou incapables de se débrouiller seuls. Elle a pour objectifs de recueillir, soigner et relâcher dans leur milieu naturel les animaux sauvages indigènes et de sensibiliser le public à la sauvegarde de la faune sauvage et des milieux naturels. Les missions de la station de soins sont d'autant plus importantes qu'une majorité des animaux apportés le sont pour des raisons liées aux activités humaines (chat domestique, route, collision contre des vitres). Cette année, ce sont 580 individus qui ont été réceptionnés, en grande partie des oiseaux et des mammifères : moineaux, Martinets noirs, hérissons, écureuils, chauves-souris. Les animaux sauvages blessés arrivent souvent dans un état critique compromettant les possibilités de guérison. L'année a été marquée par plusieurs très jeunes musaraignes qui ont nécessité l'utilisation des plus petites tétines à disposition pour les biberonner. Le taux de retour dans la nature oscille, selon les années, autour des 50%, ce qui est en adéquation avec les taux des autres centres de soins. Le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN-NE) a renouvelé son soutien à la station de soins avec une aide financière de CHF 5'000.- L'autre don important provient de la Protection suisse des animaux (PSA) pour un montant de CHF 9'841.90 (CHF 3'919.65 pour les hérissons et CHF 5'922.25 pour les oiseaux sauvages).

Animaux	Nombre
Oiseaux	410
Mammifères	167
Reptiles	1
Amphibiens	1
Insectes	1

Statuts	Nombre
Relâchés	265
Morts	186
Euthanasiés	71
Transférés	31
Encore en soins	27

Animations, cours et visites guidées

Plusieurs animations ont été organisées conjointement avec le Musée au sein du Zoo. Elles sont nommées dans le chapitre du musée. Le nombre des autres animations sont présentées dans le tableau ci-dessous, classées par activités et secteurs ; elles ont réunis 62 adultes et 379 enfants au parc zoologique, 131 adultes et 497 enfants au vivarium.

	Activités						
	Anniversaire	Visite guidée	Stage	Pass. Vacances	Fête du sport	Concours	Cours
Zoo	13	8	8	9	2	4	0
Vivarium	12	20	1	15	2	0	3
Total	25	28	9	24	4	4	3

Communication

Le Zoo a eu une bonne couverture médiatique durant l'année 2018. On peut citer notamment : la naissance d'un loutron et l'arrivée des Chiens viverrins, la journée de la Loutre et le rapport sur le nouvel enclos des Loutres cendrées.

Personnel

Le taux d'activité de l'entier du personnel du Zoo est identique à l'année précédente, mais les différentes fonctions des employés ont été réévaluées et ont changé d'appellation. L'équipe du Zoo est composée à présent d'une responsable secteur zoologique (anciennement responsable gardienne d'animaux) à 85%, de 8 soigneurs animaliers (anciennement gardiens d'animaux) à différents taux d'activité (entre 45% et 100%) et d'un agent technique (anciennement aide-gardien d'animaux) à 100%. Un service de piquet pour les week-ends et les jours fériés a été mis en place selon la réglementation en vigueur. Une aide-gardienne d'animaux, engagée à 60% pour remplacer une gardienne d'animaux en congé maternité jusqu'au 19 juin, a poursuivi son activité durant juillet et août à 50%. Deux autres aides-gardiens ont occupé les 50% restant durant les mêmes deux mois. Deux soigneurs animaliers, respectivement à 100% et 90%, ont fait une demande de baisse de leur taux d'activité de 10% chacun. Cette baisse est entrée en vigueur au 1^{er} décembre et a été compensée par l'engagement d'une aide-soigneuse animalière à 20% jusqu'en juin 2020. Un soigneur animalier à 100% en fonction depuis 33 ans à la Ville et 30 ans au Zoo a fait une demande de retraite anticipée au 31 décembre. Quatre personnes s'alternent pour le travail de vacataire le week-end et les jours fériés. L'équipe fixe est renforcée par une équipe de bénévoles entre avril et septembre pour gérer l'afflux d'animaux à la station de soins, certains poursuivent leur activité tout au long de l'année. Les deux apprentis ont obtenu leur CFC de gardien d'animaux et une nouvelle apprentie a débuté en août pour l'obtention du CFC en deux ans. Deux civilistes effectuent en simultané leur affectation au Zoo durant toute l'année. Cette année, six personnes différentes se sont succédé. Onze personnes ont été accueillies pour des stages-découverte d'une journée. Un apprenti gardien d'animaux d'une autre institution a fait un stage de deux semaines. Un jeune de moins de 14 ans est venu sept après-midis au parc et au vivarium dans le cadre de stages payants. Depuis cette année, une vétérinaire ayant travaillé à la Ménagerie des Plantes à Paris et ayant de l'expérience avec les animaux sauvages suit le cheptel à raison de deux visites mensuelles.

Perfectionnement-formation

Une soigneuse animalière a participé au colloque de l'Association francophone en soins animaliers (AFSA) du 9 au 12 avril au parc animalier du Pal (F). Cette même soigneuse est désormais administratrice au sein du comité de l'AFSA. La responsable secteur zoologique s'est rendue en Angleterre au "Vale Wildlife Hospital" pour suivre un cours sur les soins aux hérissons et faire un stage dans l'hôpital du 27 octobre au 2 novembre. Un soigneur animalier s'est rendu en Inde pour le "Bear Husbandry Workshop" du 3 au 6 décembre.

Musée d'histoire naturelle

Le Musée d'histoire naturelle (MHNC) a terminé l'année 2018 sur une excellente nouvelle : le 27 novembre, le Conseil général a accepté à l'unanimité le rapport relatif à la rénovation du bâtiment de l'Ancien-Stand pour y implanter le MHNC. Cette réussite est le fruit d'une belle collaboration entre plusieurs personnes et services (SBL, SUE, SRH et SFin). Que toutes ces forces soient ici vivement remerciées, tout comme le Bureau de contrôle des métaux précieux pour son don fort généreux d'un million de francs en faveur de ce projet. La réhabilitation de l'Ancien-Stand permettra de redéployer le Musée dans de nouveaux locaux et de présenter de nombreuses améliorations structurelles sur le site, tant pour les visiteurs que pour le personnel du zoo.

Les locaux actuels du Musée d'histoire naturelle sont restés fermés au public sauf pour quelques animations, assemblées ou séances. Plusieurs activités hors les murs ont à nouveau pu être organisées. L'équipe scientifique a répondu à de nombreuses demandes de prêts et d'identifications diverses, ce qui démontre une fois de plus le rôle essentiel que joue le musée en tant que pôle scientifique de la Ville au service de la population. Le démontage des dioramas arrive à son terme

alors que le travail d'inventaire et de conditionnement des collections a bien progressé. Le bail avec La Poste a été prolongé jusqu'à fin juin 2020.

Collections

Généralités

Le musée a dû faire face à une attaque d'Anthrènes. M. R. Porret, Inspecteur sanitaire auprès du SUE, a effectué les fumigations nécessaires pour leur élimination. Le local d'entomologie a subi une inondation le 25 septembre. Au vu de l'ampleur des collections à déplacer, l'inondation a nécessité la mise en place partielle du plan PBC : mobilisation immédiate d'une dizaine de personnes (personnel des musées et un membre PCi, formés à la PBC) afin de sécuriser les collections concernées. Cet événement a fait l'objet d'un débriefing, le 22 novembre, avec toutes les personnes concernées afin d'être mieux préparé dans le cas d'un futur éventuel sinistre.

De nouveaux locaux adéquats pour le stockage des collections ont été trouvés. Il s'agit des abris antiatomiques sous les établissements scolaires de la Citadelle et dans ceux de Numa-Droz. Un nouveau local au dépôt mutualisé D2 sera également utilisé par le MHNC.

Contrôle, inventaire, conservation et conditionnement des collections

Une partie de l'équipe scientifique du Laténium s'est penchée sur la collection archéologique. Il ressort qu'elle est de qualité diverse et variée mais qu'elle contient des objets de grande valeur. Tous les spécimens de mammifères conservés sur la mezzanine ont été mis en châssis. Les spécimens ostéologiques ont tous été nettoyés et conditionnés. Une vingtaine de grenouilles d'Angola a été réhydratée, reconditionnée dans une solution de conservation à long terme et étiquetée. Les layettes de minéralogie ont été entièrement conditionnées et sont prêtes pour le déménagement. Les inventaires des collections de personnes, comprenant les collections hors naturalia, ont été reclassés et sont en cours de mise à jour. Les inventaires de l'herbier Béguin et de celui de Monard ont été commencés, avec photographie, un nouvel étiquetage, une amélioration du conditionnement et une stabilisation des spécimens.

Conservation-restauration / Taxidermie

Tous les montages ostéologiques ainsi que les crânes ont été dépoussiérés. Deux chacals et un babouin ont bénéficié d'un nettoyage en profondeur. Une restauration de la queue d'un castor en montage ostéologique a été effectuée. L'Eléphant d'Asie est en cours de restauration et les cornes du rhinocéros ont été mises en sécurité et remplacées par des moulages.

Seuls 4 spécimens ont été taxidermisés (1 Martinet alpin, 1 Venturon montagnard, 1 Autour des palombes et 1 Bécassine sourde).

Fonds iconographique

Le catalogue de photographies animalières, créé l'an passé grâce à des documents en provenance de photographes régionaux (P. Huguenin-Margand et Y. Bilat), a été enrichi de 300 photographies d'oiseaux et de mammifères du Jura.

Mme Catherine Ducommun-Naguy est venue au musée le 9 janvier et a repris les croquis qui n'ont pas été intégrés dans les collections, la convention de donation a été complétée suite à cette visite.

Une réflexion en concertation avec le Musée des Beaux-Arts a débuté concernant la conservation de la grande fresque de Claude Loewer (1917-2006) qui constitue actuellement le mur est de l'entrée du musée.

Deux tableaux trouvés dans une armoire ont été expertisés par le MBA. Il s'est avéré que l'un d'entre eux semblait être un prêt de la Confédération sans toutefois qu'aucun document ne l'atteste. Le tableau a été restitué à l'Office fédéral de la culture.

Prêts et mise à disposition d'objets

Le musée a mis à disposition des animaux et végétaux de la collection de prêts pour un cabinet de curiosités à la Bibliothèque de la Ville. Pour l'exposition "Ours" du Laténium, le MHNC a prêté un montage d'Ours brun, la vertèbre blessée et le crâne de l'ourse du Bichon ainsi que le moulage dudit crâne. Cinq animaux du potager sont partis en villégiature au Musée paysan et artisanal pour l'exposition "Savez-vous planter les choux?". Le MHNC a prêté un Lynx d'Eurasie à la Ferme Robert. Dans le cadre des nombreuses collaborations entre le haut et le bas, le Museum de Neuchâtel a emprunté un ourson polaire et deux manchots (Cap et Magellan) pour l'exposition "Pôles, feu la glace". Finalement, l'ours étant à l'honneur cette année, le Centre Nature des Cerlèzes a hébergé un Ours brun du MHNC le temps de son exposition sur le retour des grands prédateurs.

La Professeure Annick Schnitzel du Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux de l'Université de Lorraine est venue réaliser des prélèvements sur le Loup de Pouillèrel.

Activités scientifiques et naturalistes

Ornithologie

La découverte d'un nid d'Aigle royal dans le canton de Neuchâtel après près de 200 ans d'absence a constitué l'évènement ornithologique de l'année. Cette découverte faite par le conservateur-adjoint et un collaborateur du MHNN a largement été reprise par les médias romands.

Au 31 décembre 2018 la base de données ornithologique cantonale (créée en 1997) comprenait 361'167 items. Elle a été enrichie de 28'463 (27'990 en 2017) entrées saisies directement par les observateurs sur le site www.ornitho.ch.

Le conservateur-adjoint a participé à une conférence de presse, vendredi 20 avril à la Cité Beau-Site de La Chaux-de-Fonds pour une présentation du projet « Réseau espaces verts en Ville de La Chaux-de-Fonds... sous l'aile du Rougequeue à front blanc », en présence de Valéry Uldry, chef de projet, Philippe Carrard, SUE de La Chaux-de-Fonds et de Jean-Daniel Laesser & René Wüthrich, jardiniers de la Cité Beau-Site. Plantation de 21 arbres. L'exposition consacrée à cet oiseau a été déplacée du Parc des Crêtêts au Bois du Petit-Château et inaugurée sur ce site le 3 mai.

L'Assemblée générale du Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises du 24 avril a réuni 24 personnes au MHNC.

La section *Protection des martinets* a mis à disposition de bâtiments communaux et privés plusieurs dizaines de nichoirs artificiels en compensation de la perte de sites de nidification due aux rénovations ou reconstructions. Plus de 150 nichoirs ont été fabriqués ; une classe des Forges en a monté une série supplémentaire de 50, la menuiserie communale ayant débité le bois nécessaire. Le groupe assure chaque année de très nombreux conseils, des interventions sur le terrain, souvent en collaboration avec les services communaux et la station de soins du Zoo du Bois du Petit Château.

Mammalogie

Une part importante de l'activité du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO-NE), qui a son siège au MHNC depuis 1990, consiste à informer la population. Il agit sur mandat cantonal du SFFN (Service de la faune, des forêts et de la nature). Cette année, 78 interventions ainsi que 94 pré-expertises pour des demandes de permis de construire ont occupé les collaborateurs de Chiroptera Neuchâtel – CCO. Ces demandes d'intervention proviennent essentiellement de particuliers, de gérances immobilières ou de corps de métiers du bâtiment. Ainsi, les collaborateurs ont consacré 996 heures à l'étude et à la protection des chauves-souris dans le canton. Quarante et une chauves-souris ont été envoyées à la station de soins du Zoo du Bois du Petit-Château suite à des interventions du CCO-NE.

Durant l'année 2018, près de 104 animaux reçus à la station de soins ont été saisis dans la banque de données du projet *Atlas des mammifères*.

Le MHNC a participé à l'opération "Hérisson, y es-tu?" organisée dans le cadre de "Nos voisins sauvages". Pendant une semaine, le personnel du musée s'est employé à recenser les hérissons du quartier de l'Est au moyen de tunnel à traces.

Protection des amphibiens

Du 29 mars au 31 mai, la 10e saison de suivi a permis à une vingtaine de bénévoles, dont certains membres des Institutions zoologiques et civilistes, de contribuer à la sauvegarde de 9024 batraciens, dont 7590 Tritons alpestres, 1060 Grenouilles rousses, 132 Crapauds communs et 242 Grenouilles vertes. Ces nombres constituent des records absolus depuis le début de nos travaux sur le terrain. Un rapport ad hoc a été envoyé aux autorités et services communaux et cantonaux, ainsi qu'aux associations Pro Natura et WWF. La réalisation prévue en 2018 de quelques travaux d'amélioration longtemps espérés du canton n'a pu être entreprise.

Algologie

Le laboratoire d'algologie est intervenu dans les activités suivantes. Qualité biologique des eaux 1) Canton de Neuchâtel (bassin de l'Areuse ; suivi mensuel du phytoplancton du lac de Neuchâtel ; nuisances au lac des Taillères ; suivi de la Ronde) ; 2) Canton du Valais (les Drances ; lac de Montorge) ; 3) Canton de Fribourg (bassin de la Glâne et de la Neirigue) ; 4) Canton du Jura (sédiment rouge dans la source d'un affluent du Tiergarten). Recherche : 1) étude comparative du Doubs et de l'Allaine dans le Jura ; 2) projet de banque de données sur les diatomées suisses pour la Confédération. Formation : 1) opérateurs de terrain pour les prélèvements quantitatifs de diatomées (notre standard a été retenu pour les programmes NAWA de la Confédération) ; 2) mise au courant de l'actualité algologique en Suisse pour une collègue de Berne. Animation scientifique : participation aux 17èmes journées d'étude des espèces critiques pour l'indice diatomique suisse DI-CH. Collections algologiques déposées au MHNC : les études réalisées cette année ont permis d'enrichir la collection d'algues par 74 échantillons de référence : 20 (Valais), 20 (Fribourg), 24 (Neuchâtel), 1 (Berne), 7 (Jura), 1 (Thurgovie), 1 (Belgique). Congrès : communication sur le lac de Neuchâtel au 38e colloque de l'ADLaF à Meise (Belgique).

Animations

Malgré les lourdes tâches liées à la réalisation du projet de nouveau musée, à la préparation du déménagement et au recensement des collections, plusieurs animations – qui constituent l'une des spécificités du MHNC – ont été organisées. Il s'agit de 1) le réveil des Oiseaux le 28 avril : 24 participants, 2) la Fête de la nature le 26 mai, 3) la Journée de la Loutre

le 30 mai : 350 participants, 4) la Nuit des chauves-souris le 25 août : ~100 participants, 5) les Animarionnettes, du 6 au 21 octobre, 6) le P'tit Noël du Zoo le 16 décembre : ~1'000 participants.

Dans le cadre du développement des collaborations avec le Parc naturel régional du Doubs, un mandat a été octroyé à Valéry Uldry le 18 décembre. L'objectif est d'élaborer une animation dans les alentours du site du Bois du Petit-Château sur le thème général de la faune régionale. Ce mandat est financé conjointement par le MHNC et le PNRD. Il est convenu que cette animation débute au printemps 2019.

Conférences

Le conservateur-adjoint a donné un exposé sur les chauves-souris à la salle des fêtes de Champ-du-Moulin le 30 septembre pour le Lion's club de La Chaux-de-Fonds devant une cinquantaine de personnes. L'ancien directeur des IZ, Marcel S. Jacquat, a présenté une conférence au MHNC le 21 novembre, organisée par la SNSN, ayant pour thème la mission scientifique suisse en Angola (MSSA). De plus, deux conférences ont été organisées pour les membres de la SAMHNC au MHNC les 4 octobre (Patricia Huguenin ; *La nature amoureuse*) et 12 novembre (Yves Bilat ; *Ballet nocturne*).

Éditions

Éditions de la Girafe

L'ouvrage *Ballet nocturne* réalisé par le biologiste et photographe Chaux-de-fonnier Yves Bilat est sorti de presse le 25 mai, produit en collaboration avec les Editions Rossolis. Financé par les Editions de la Girafe et le Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO), la Loterie romande, les fondations Ernest-Göhner, Famille Sandoz et du Casino de Neuchâtel, il permet d'aller à la découverte du monde nocturne propre à ces mammifères volants par le biais de 144 pages et 101 photos.

En automne, a paru un Petit cahier No 21 de 75 pages consacré à la récente découverte et à la transcription par Marcel S. Jacquat de 27 lettres d'Abraham Gagnebin, de La Ferrière, à son confrère Carlo Allioni, à Turin. Il est enrichi d'un appareil de 290 notes infra-paginales permettant de remettre ces documents (datant de 1752 à 1778) dans leur contexte scientifique du XVIIIe.

Info-COMONE (Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises)

Trois bulletins ont été publiés (n° 124 mars, no 125 juillet, no 126 décembre), en couleur, avec respectivement 40, 36 et 36 pages (tirage : 210 ex.). À noter que le titre de la publication a changé à partir du No 125 et est devenu Info-CENAMONE (CERcle NATuraliste des MONTagnes NEuchâteloises). Le comité de l'association, basée au Musée, a décidé d'ouvrir la revue à d'autres cercles naturalistes et traitera dorénavant, en plus de l'ornithologie, des actualités ayant trait aux amphibiens, mammifères et autres animaux de la région.

Publications

- Bilat Yves (2018): *Ballet nocturne*. Editions de la Girafe, Musée d'histoire naturelle, La Chaux-de-Fonds. 144 pp.
- Marcel S. Jacquat (2018): *Correspondance d'Abraham Gagnebin de La Ferrière, Ancien Evêché de Bâle, avec Carlo Allioni, Torino, Italie. 9 février 1752 – 16 août 1778. Transcriptions et notes*. Editions de la Girafe, Musée d'histoire naturelle, La Chaux-de-Fonds. Petit cahier No 21. 76 pp.
- Valéry Uldry, Thierry Bohnenstengel & Christophe Jaberg (2018), *Influence de la structure du paysage sur la composition des peuplements de chauves-souris dans les secteurs d'implantation des parcs éoliens du Jura neuchâtelois et nord-vaudois*. Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences naturelles, Tome 138 83-103.
- Christophe Jaberg, Rachel Ahlin, Rémy Pétremand & Thierry Bohnenstengel (2018), *Utilisation de l'habitat et des ressources trophiques par les chiroptères à proximité des futurs parcs éoliens du Haut Val-De-Travers (Jura Suisse)*. Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences naturelles, Tome 138 105-122.
- Hajduk, G. K., Cockburn, A., Margraf, N., Osmond, H. L., Walling, C. A. and Kruuk, L. E. (2018), *Inbreeding, inbreeding depression, and infidelity in a cooperatively breeding bird*. *Evolution* 72(7) 1500-1514.
- De plus, quatre articles réalisés ou co-réalisés par le conservateur-adjoint ont paru dans Info-COMONE 124 à 126.

Visites, réunions, assemblées, séminaires, congrès, mandats

Réunions, assemblées, séminaires

Le Musée a participé aux activités suivantes : à la 5e réunion romande des collaborateurs de la Station ornithologique suisse et de la Centrale ornithologique romande à Tramelan le dimanche 11 mars, à plusieurs réunions du groupe Presta ainsi qu'à une séance de travail consacrée à la protection des rapaces en falaises au SSFN à Couvet le 14 mars, à l'AG du Comone le 24 avril, à l'AG de Pro Natura le 25 avril, à l'inauguration de l'exposition sur le Lynx à la Ferme Robert le 28 avril, à l'inauguration de l'exposition *Ours* du Laténium le 29 mars, à la réunion annuelle des conservateurs et conservatrices des musées d'histoire naturelle de Suisse et du Liechtenstein le 1er juin, à l'inauguration des aménagements effectués à la Grotte de Cotencher par l'OPAN le 5 juin, à l'assemblée du Groupement des musées neuchâtelois à Môtiers le 6 juin et à La Chaux-de-Fonds le 7 novembre, à l'inauguration de l'exposition Gelyella à la Maison de la Nature de Champ-du-Moulin le 16 juin (exposition soutenue financièrement par le MHNC), à l'inauguration de

l'exposition Pôles du MHNN le 8 septembre et, finalement, à l'inauguration de la plaque Emile Argand à Neuchâtel le 12 septembre.

Les AG de Chiroptera, de la Société des Amis du MHNC (SAMHNC), du Comone ont eu lieu au MHNC respectivement les 23 février, 28 mars et 24 avril.

Visites d'externes au MHNC

Le 28 juin, l'équipe du Laténium a effectué une visite au MHNC dans le but de découvrir la chaîne de traitement des collections en vue du déménagement, visite suivie d'un repas regroupant le personnel des deux musées.

Mandats, comités

Le conservateur-adjoint est membre du comité du CENAMONE (ex COMONE) ainsi que du comité de Chiroptera-NE (Protection des chauves-souris), deux associations qui ont leur siège au MHNC.

Communication

Une refonte complète des sites du musée et du zoo a commencée et sera finalisée en 2019. Quatre infolettres des IZ ont été envoyées en avril, mai, juillet et décembre pour annoncer les animations et informations spécifiques.

Activités médiatiques

Le musée a eu une bonne couverture médiatique durant l'année 2018. On peut citer notamment la découverte de l'Aigle royal (14 médias). Le projet IZoo18 a également attiré l'attention non seulement des médias régionaux, mais également de la RTS qui a consacré une émission Couleurs locales et le journal du 12h45 à ce sujet. Par ailleurs, les ornithologues du musée ont participé activement à l'écriture de la série d'été d'ArcInfo baptisée "A tire d'aile" qui compte 12 articles, diffusés entre juillet et novembre, traitant chacun d'une espèce d'oiseau des montagnes neuchâteloises. Le dernier présentait la photographie animalière Patricia Huguenin qui a illustré ces articles de ses photos.

Personnel

À la fin de l'année, l'équipe du MHNC était composée d'un conservateur-adjoint, responsable du secteur muséal, à 75% (qui a pris sa retraite au 31 décembre), d'une assistante administrative à 50%, de trois collaborateurs scientifiques (CDmax 90% fin 2018, CDI 20% + CDmax 50% fin 2019 et CDI 30% + CDmax 20% fin 2019), de deux conservatrices-restauratrices (CDMax à 20% fin 2018 et 60% CDmax fin 2019) et d'un assistant en information documentaire (10% pour 1 mois). Deux civilistes (6 mois chacun) ont également participé aux différentes tâches.

Commission des institutions zoologiques (CIZ) - Législature 2016-2020

M. Laurent Duding (président), M. François Ochsner (vice-président), Marc Schafroth (secrétaire). Autres membres : Mmes Nicole Bosshart et Janine Bärtschi ; MM. Henri Oppliger, Marc-Vincent Porret, Fernando Soria et Yvan Matthey. Prise du PV: Mme Danièle Sandoz (ass. administrative IZ). Un représentant du musée, un représentant du zoo et un représentant de la SAMHNC assistent aux séances.

La CIZ s'est réunie à cinq reprises: 11 janvier, 28 mars, 20 juin, 23 octobre et 5 novembre. Elle s'est penchée sur les questions budgétaires et également sur les deux rapports très importants, à savoir en début d'année celui sur le nouvel enclos pour les loutres cendrées et tout au long de l'année le rapport IZoo18 qui a mené à la présentation au Conseil général le 27 novembre avec une acceptation dudit rapport.

Sécurité, espaces publics et énergies (DSEPE)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Administration sécurité

L'administrateur de la sécurité est rattaché directement au conseiller communal en charge du dicastère. Il est en charge du budget et des comptes ainsi que de la facturation, en appui des chefs de service. De plus, il participe aux différentes réunions de coordination. Son intégration dans les divers services, afin de libérer les différents acteurs d'un maximum de tâches administratives, fonctionne à satisfaction des chefs de service.

Le nouveau plan comptable MCH2, mis en place le 1^{er} janvier 2015, qui introduit la séparation des centres de charge des services du feu, service ambulancier et missions de secours, en tenant compte de la nouvelle loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS), donne entière satisfaction et apporte une meilleure transparence dans les comptes de fonctionnement.

L'année 2018 fut particulièrement enrichissante sur le plan humain. L'établissement du budget 2018 a demandé beaucoup de réflexions afin de remplir les demandes des autorités communales sans préteriter les services et les besoins des citoyens.

La gestion du Kardex sanitaire (contrôle du stock) apporte un soutien important au personnel et une meilleure gestion du stock. Ce système évite les commandes excessives en grande quantité et la destruction de matériel pour cause de nouvelles normes sanitaires ou de dates d'expiration. Il répond aussi aux normes IAS. La gestion du Kardex sapeurs-pompiers permet de contenir les dépenses importantes lors d'achat d'équipement, en particulier les tenues de feu. Le Kardex habillement a l'avantage de ne pas subir la gestion de dates de péremptions.

La mise en place de la nouvelle tarification du service ambulancier ainsi que le transfert des appels 144 auprès de la Fondation Urgences Santé (FUS)-Vaud induisent une part non négligeable de travail supplémentaire pour le service administratif. Le nouveau programme de gestion des interventions ambulances, mis en place durant le 4^{ème} trimestre 2017, apporte une meilleure clarté pour la facturation et le travail supplémentaire de contrôle. Une modification des chemins du suivi de l'intervention a été faite durant le dernier trimestre 2018 afin de pouvoir gérer plus rapidement la facturation.

Le système de mise à disposition des gobelets réutilisables fonctionne bien. Différentes sociétés locales, bars et services de la Ville les ont adoptés. Il en ressort une grande satisfaction des utilisateurs, tant à la Fête de Mai qu'en interne des services.

L'administrateur sécurité gère, avec le commandant du SISMN, l'ensemble des commandes et des factures des missions de secours du canton de Neuchâtel ainsi que la validation de celles-ci pour le paiement auprès de l'ECAP. Cette gestion mise en place depuis le 1^{er} janvier 2017 fonctionne à satisfaction auprès de l'ECAP.

L'administrateur sécurité, en collaboration avec le groupe de la santé et de la sécurité au travail de la Ville, gère les nombreux dossiers soumis par les chefs de service. Il gère également, en collaboration avec les responsables d'école, les formations « prévention incendie-évacuation » des collèges de notre ville ainsi que la formation de certains services. Il contribue aussi à la formation du personnel des entreprises, reliées au SIS, pour les consignes incendie et évacuation en cas d'incident. Depuis 2013, il contribue, en collaboration avec l'ECAP et un membre de la prévention incendie de la ville, à la campagne de prévention incendie pour les élèves de 7^{ème} HarmoS. Cette instruction remporte un franc succès, tant par la participation des classes que par les réactions constructives des enseignants et élèves.

Préambule

Fin 2016, le Conseil général adoptait un rapport de réorganisation de la Sécurité publique avec un développement important de sa structure et de ses capacités opérationnelles. La réorganisation a débuté en 2017 et a continué à être consolidée en 2018.

La présence sur le terrain a été renforcée, ainsi que le nombre de contrôles. Toutefois, le point marquant de 2018 est la difficulté de recrutement et de fidélisation du personnel.

Articulation du service

Personnel

Le personnel de la Sécurité publique a passé une année de stabilisation organisationnelle, après deux ans de changements importants. La remise des commandements de payer à une entreprise privée leur a rendu des disponibilités sur le terrain pour de nouvelles missions, telles que le contrôle de zones où le trafic est limité aux riverains.

Formation et instruction

La Sécurité publique dispense la formation sur la régulation du trafic dans le cadre de l'école de police intercantonale à Colombier, de même qu'au profit de la protection civile. Ainsi, les assistants de la Sécurité publique et les policiers sont formés par nos soins, en collaboration avec du personnel de la Sécurité urbaine de Neuchâtel. 90 heures d'instruction ont été données. De même, des agences de sécurité privée sont régulièrement intéressées à former leur personnel selon les standards officiels et se tournent directement vers la Sécurité publique dans ce but. Toutefois, la Sécurité publique n'a pas eu de tels mandats en 2018.

Mutations

La structure opérationnelle de la Sécurité publique n'a pas été touchée depuis 2017. Outre le secteur administratif, il existe désormais la brigade d'intervention et la brigade auxiliaire.

L'effectif peine toutefois à être stabilisé. En effet, la brigade d'intervention est dotée de 13 EPT, mais seuls 10.7 EPT sont effectivement pourvus au 31 décembre 2018. De même, la brigade auxiliaire est dotée de 6 EPT dont seul 4.8 EPT sont effectivement pourvus.

A ce sujet, on relève la démission de quatre personnes. Pour deux autres, les rapports de service ont dû être interrompus. Au contraire, seules trois personnes ont pu être engagées durant l'année 2018.

En parallèle, des difficultés toujours plus grandes touchent le recrutement. Ainsi, il est difficile de combler les rangs, ce qui impacte fortement les capacités opérationnelles de la Sécurité publique, notamment en termes de présence sur le terrain et d'ampleur des contrôles.

Enfin, les activités de la Sécurité publique de gestion de la signalisation routière ont pu être transférées aux services techniques. Ce regroupement des compétences d'ingénierie routière dans ce service est cohérent puisqu'il permettra d'ajouter les expertises normatives indispensables aux équipements, ce qui a toujours fait défaut jusqu'à présent en Ville de La Chaux-de-Fonds.

Organigramme

L'organigramme et la structure hiérarchique du service n'a pas été modifiée.

Activités du service

Dénonciations

En 2018, le service a traité les infractions suivantes :

- 26'007 amendes (21'392 en 2017, soit une augmentation de 21.6%)
- 3 mises en fourrière dans le cadre des mesures hivernales (25 en 2017, soit une baisse de 92%)
- 56 mises en fourrière durant le reste de l'année (83 en 2017, soit une baisse de 32.5%)
- 140 PV pour des infractions aux règles de la circulation routière (104 en 2017, soit une augmentation de 34.6%)
- 21 PV pour diverses infractions (10 en 2017, soit une augmentation de 110%)
- 12 Rapports de police/mandats d'investigation (nouvelle tâche, pas de statistique des années précédentes)

Corps de volontaires de la Sécurité publique

Les volontaires de la Sécurité publique ont été engagés durant 705 heures au profit des manifestations se déroulant en ville.

Patrouilleurs scolaires

Un collaborateur du domaine administratif gère ce groupe qui se compose de 40 patrouilleurs présents sur 28 postes répartis aux abords des collèges et sur les chemins principalement utilisés pour se rendre à l'école.

Circulation et parage

Du côté des manifestations et autres événements dans la région, 92 d'entre eux ont nécessité un service d'ordre par la Sécurité publique (78 en 2017), représentant un total de 1'612 heures (3'329 en 2017). Une attention est portée, lors de l'organisation de ces services d'ordre, sur la nature de la mission qui est donnée à la Sécurité publique qui doit bien être d'aspect sécuritaire. Il s'agit de ne pas se substituer à l'organisateur d'une manifestation en gérant d'autres aspects, comme le stationnement, par exemple. Ceci explique en partie la baisse des heures effectuées. L'autre explication est une année sans grosses manifestations de type Braderie. Enfin, le service d'ordre visant à stationner le public du HCC lors des matchs, auparavant assuré par des volontaires, a été abandonné. Ne s'agissant pas d'une mission de la Sécurité publique, ce service d'ordre est tenu, à ce jour, par du personnel du HCC. Cela représente une économie de plus de 800 heures de travail, qui étaient une charge nette pour la Ville puisqu'il s'agissait de personnel supplémentaire payé à l'heure.

Le temps ainsi gagné a pu être mis à profit pour, notamment, contrôler le trafic dans les zones restreintes aux riverains. 2018 a été la première année où cette compétence a été donnée par le canton aux services communaux de Sécurité publique. 95.5 heures ont été passées à cette activité, sans compter la formation sur le terrain à cette nouvelle tâche. De même, les contrôles aux alentours des écoles se montent aussi autour des 100 heures sur l'année, lors de campagnes spécifiques dédiées à cette mission. La présence est en réalité supérieure sans qu'il soit possible de la quantifier, grâce à la présence quotidienne des agents dans le terrain, dont les patrouilles passent nécessairement aux abords des collèges également.

En termes de mesures hivernales, l'hiver 2017-2018 a nécessité 17 sorties, contre 8 l'hiver précédent. Elles ont généré 4'108 amendes d'ordre et 3 mises en fourrière (respectivement 2'360 et 3 durant l'hiver précédent). Ceci valide donc, une nouvelle fois, le bien fondé du changement de système opéré durant l'hiver 2016-2017, abandonnant autant que possible les mises en fourrière au profit des amendes d'ordre. L'effet sur le respect des mesures hivernales par la population est grandement meilleur et le déneigement est ainsi plus aisé.

Commandements de payer

Depuis fin 2017, les commandements de payer (CP) ont été externalisés à une entreprise privée.

Durant l'année 2018, 16'069 CP ont été transmis à la Sécurité publique par l'office des poursuites (14'283 en 2017, 14'096 en 2016 et 13'318 en 2015), démontrant une nouvelle fois l'augmentation constante de leur nombre.

Sur les 16'069 CP, 2'328 ont pu être remis à leur destinataire au guichet de la Sécurité publique et 12'709 ont été transmis à l'entreprise privée pour traitement. Le solde de 1'032 représente le dernier envoi de l'office des poursuites à l'intention de la Sécurité publique et dont les CP sont en cours de traitement.

Il faut constater que le travail fourni par l'entreprise privée chargée de la remise des CP est de grande qualité et donne entière satisfaction.

Actes judiciaires et retraits de plaques

Avec l'entrée en vigueur de la LPol 2015, ces deux activités ont été remises à charge des communes. Dès 2017, les actes judiciaires sont délivrés par la même entreprise privée que pour les CP. 4 documents ont néanmoins été délivrés par la Sécurité publique dans des cas difficiles.

Le nombre total de retraits de plaques ordonnés par le SCAN se montait en 2018 à 200 (214 en 2017), dont 145 pour La Chaux-de-Fonds.

Mandats de prestations

La Sécurité publique déploie ses activités sur plusieurs communes environnantes :

Val-de-Ruz

Le mandat de prestations représente 2'030 heures et porte principalement sur le contrôle du stationnement et l'occupation du terrain par une présence en uniforme. Des commandements de payer sont également transmis à la Sécurité publique pour des cas difficiles. Les autorités de Val-de-Ruz se disent très satisfaites de la collaboration mise en place.

La Sagne

Ce mandat représente une somme annuelle de 30 heures constituées de contrôles de stationnement et de présence, ainsi que de services d'ordre.

Les Ponts-de-Martel

Ce mandat représente 18 heures de contrôle, ainsi qu'un nombre variable d'heures relatives aux manifestations, courantes dans ce village.

Brot-Plamboz

Ce mandat représente une somme annuelle de 10 heures et porte sur le contrôle du stationnement et les retraits de plaques.

Gestion administrative

Gestion du domaine public

Terrasses :	102, représentant plus de 2'941 m ² de domaine public alloué
Etablissements publics :	233
Permissions tardives :	241
Panneaux mobiles/étalages :	84 panneaux / 25 étalages
Feu d'artifice autorisé :	1
Matches au loto organisés :	17

Gestion du port de Maison-Monsieur

Places totales :	53
Place vacante :	0
Liste d'attente :	2 demandes
Résiliations :	7

Guichet unique

Objets trouvés :	798 objets reçus
------------------	------------------

Montants encaissés :

Amendes d'ordre	CHF 13'582.00
Fourrières	CHF 21'750.00
Taxes de places	CHF 1'480.00
Frais administratifs	CHF 2'140.00
Cartes journalières CFF	CHF 87'906.00
Service de la faune	CHF 545.00
Police de proximité	CHF 15'657.00
Permis de séjour	CHF 1'180.50
Autorisations zone bleue	CHF 2'100.00
Location DP	CHF 7'735.00
Factures communales	CHF 740.00
Total	CHF 154'815.50

Taxis

Concessions A :	5
Nombre de chauffeurs	52
Nombre d'immatriculations	27
Concessions B :	5
Nombre de chauffeurs	11
Nombre d'immatriculations	12

Manifestations

Outre le travail donné dans le terrain, la gestion des manifestations représente également une charge de travail importante pour le secteur administratif. 228 préavis ont été rédigés à l'intention du SCAV pour des manifestations publiques en ville de La Chaux-de-Fonds.

Marché

La mise en place du marché et sa gestion administrative représente une activité importante du service. Lors de ces engagements, la taxe communale y relative est également encaissée. Dès lors, ces missions réunies représentent plus de 526 heures annuelles et un montant de CHF 46'945.00 est encaissé à cette occasion.

Chantiers, échafaudages, fonds privés et aménagements

La Sécurité publique s'assure de la conformité de la signalisation posée lors des chantiers. De plus, elle est consultée pour des questions de trafic dans le cadre des réalisations sur le territoire communal. Ainsi, en 2018, la Sécurité publique a pu terminer le renouvellement de la signalisation lumineuse de l'avenue Léopold-Robert entrepris en 2016, au terme d'un long et difficile processus d'optimisation et de réglages.

D'autre part, la réfection de l'axe Crêt-Manège a mobilisé, à l'image de ce qui s'est déjà passé en 2017, un grand nombre de ressources du service durant la période concernée.

Bennes et échafaudages :	17
Préavis pour fouilles :	200
Sanctions de fonds privés :	6 demandes
Grands aménagements :	Remplacement des feux lumineux de l'avenue Léopold-Robert Axe Crêt-Manège

Conclusion

La réorganisation entreprise en 2017 a été menée à son terme avec succès pour ce qui concerne la structure du service. Toutefois, des difficultés persistantes en lien avec le recrutement et la fidélisation du personnel a été mise en lumière dans le courant de l'année 2018. L'étude de ce phénomène sera initiée dès le début 2019.

L'évolution des missions reste d'autre part un point d'attention majeure pour la Sécurité publique. Des tâches et compétences judiciaires supplémentaires sont à nos portes (auditions, rapports de police, mandats d'investigations, etc.) et représente un défi pour le personnel, qui n'a pas été engagé ni formé à cette fin, ainsi que pour la charge de travail globale du service.

Enfin, il s'agira de renouveler totalement le système électronique de saisie des amendes d'ordre. En effet, les appareils actuels sont en fin de vie et leur remplacement est prévu courant 2019.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Préambule

Le Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâtelaises assume les secours dans le domaine feu, inondations et dégâts naturels sur les districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle et étend ses activités sur l'ensemble du territoire cantonal dans le domaine préhospitalier ainsi que pour les missions particulières dites de secours.

Les contraintes multiples, travail 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, formations exigées, normes de qualité, standard de sécurité, concurrence salariale, gouvernances multiples, difficultés financières des collectivités, etc., impliquent une réactivité permanente du service. L'année 2018, outre de remplir les missions de secours qui lui sont dévolues, a vu le service modifier sa structure de conduite et adapter les processus de contrôle qualité.

La reconnaissance de l'Interassociation de Sauvetage (IAS), avec compléments qui devront encore être fournis, et le départ à la retraite d'un membre de l'état-major (EM) ont conduit à une nouvelle répartition des responsabilités et des tâches de l'EM, notamment par l'engagement d'un ambulancier diplômé ES en qualité de responsable médicoteknique, qui assumera la responsabilité de la qualité et de la conduite opérationnelle du domaine préhospitalier. Il assumera également le piquet cantonal d'ambulancier chef des secours.

Plusieurs départs ont été enregistrés cette année (2 départs en retraite et 4 interruptions de relations professionnelles).

Le domaine de la prévention incendie, qui représente 1 EPT, a été transféré au SUE.

Le nombre d'interventions dans le domaine préhospitalier démontre une augmentation significative d'activité de plus de 9%.

Missions préhospitalières :

- 2'832 missions primaires (P1; P2; P3), augmentation de 215 missions (+7,5 %)
- 738 missions secondaires (S1; S2; S3), augmentation de 110 missions (+6,7 %)
- 84 déplacements stratégiques,

pour un total de 3'654 missions.

L'augmentation est similaire dans les missions primaires et secondaires. En outre, le service a effectué 84 déplacements stratégiques afin de renforcer une région qui était surchargée.

Cela représente une moyenne de 10 missions préhospitalières par jour. Cette augmentation de missions est plus marquée que la progression observée ces dernières années qui était de 2 à 3 % annuels. Le nombre d'ambulances nocturnes (de 19h00 à 07h00) est en moyenne générale annuelle de 2,55 sorties pour deux ambulances opérationnelles.

Missions incendie, inondations et missions de secours :

- 490 feux, inondations, dégâts de la nature (+ 37 %)
- 102 en missions de secours (+23%)
- 175 missions communautaires (+8,7 %),

pour un total de 767 missions du domaine du feu, soit 2,1 missions par jour.

Tous les types de missions sont en augmentation.

Le service a répondu à 4'421 missions d'aide et de secours en 2018, ce qui fait en moyenne à 12,1 missions journalières.

Personnel

Effectif du corps :

Médecin conseil	Dr W. Hanhart en remplacement du Dr X. Delgadillo
SISMN sapeurs-pompiers/ambulanciers professionnels	41 dont 7 dédiés aux ambulances
SISMN personnel en formation	13 dont 6 sapeurs-pompiers et 7 ambulanciers
Sapeurs-pompiers volontaires secteur Doubs	16
Sapeurs-pompiers volontaires secteur Marais	21
Sapeurs-pompiers volontaires secteur Villes	53
Sapeurs-pompiers volontaires secteur Vallée	13
Total	157 (sans compter les recrues)

Nous constatons une évolution négative de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires. En effet, année après année nous enregistrons des démissions que les campagnes de recrutement ne permettent pas de combler (voir tableau ci-dessous). Cette tendance est observée dans l'ensemble des corps de défense incendie du canton.

Année	Incorporations	Démissions	Évolution +/-
2015	11	37	-26
2016	11	30	-19
2017	13	72	-59
2018	19	43	-24
Totaux	54	182	-128

Absentéisme

Les heures d'absentéisme pour des raisons de maladie et d'accident sont une nouvelle fois en augmentation. Pour 2018, on en dénombre 5'719, soit + 10 % par rapport à 2017. Cette augmentation s'explique, entre autres, par des absences de longue durée, en particulier d'un collaborateur qui a été absent durant 9 mois et de deux plus de 4 mois.

Gestion des heures

L'absentéisme, le départ de 6 collaborateurs, l'augmentation des interventions, les formations continues obligatoires et le sous-effectif de personnel formé ont impacté la production d'heures supplémentaires et leur restitution. Pour la deuxième année consécutive, le nombre d'heures produites dépasse largement le nombre d'heures restituées (+ 1'519), avec pour effet un report d'heures toujours plus important. A l'avenir, le Conseil communal autorisera le service à payer les heures supplémentaires produites en cas de remplacement, ce qui devrait contribuer à réduire le solde reporté en fin d'année.

	2017	2018
Report année précédente	2'527	3'343*
Heures supplémentaires effectuées	5'860	6'102
Heures restituées	4'990	4'583
Solde (report année suivante)	3'397	4'862

	2017	2018	Evolution
Solde (report année suivante)	3'343*	4'862	+1'519

*correction vacances, paiement d'HS et diminution du temps de travail

Alarme du piquet de la réserve

Le personnel de piquet a été alarmé 355 fois (- 37) et celui de réserve (remplacement en cas de maladie) a été sollicité à 44 reprises (-1) pour compléter l'effectif.

Entretien

Durant l'année, et comme pour les années précédentes, le personnel du poste permanent procède aux travaux d'entretien suivants :

Véhicules et matériel :	Petites réparations / Contrôle et entretien de tout le matériel et des agrégats / Désinfection des ambulances et de leur matériel / Remplissage des bouteilles d'oxygène médical (O ₂).
Protection de la respiration :	Tous les appareils pour la protection de la respiration (PAR) de la région de défense incendie des Montagnes neuchâteloises RDISMN, soit environ 120 appareils, sont entretenus et contrôlés après chaque intervention ou exercice et contrôlés périodiquement.
Nettoyage des locaux :	Tout le secteur technique de la caserne (garages, atelier, stock, remplissage oxygène (O ₂), local protection respiratoire (PAR)).

Durant l'année, le mécanicien du service procède aux travaux d'entretien suivants :

Atelier mécanique :	Service des véhicules hors agrégats spécifiques (échelle par exemple), expertises, dépannage et réparations, modifications des aménagements intérieurs pour la RDISMN, remplacement du moteur sur une ambulance, travaux de carrosserie sur les ambulances.
---------------------	---

Le service a également suivi la construction d'une ambulance commandée en 2017 et réalisé un marché public pour le remplacement d'un moyen de sauvetage, sous mandat de l'ECAP.

Technique, télécommunications et extranet

Le solde de tablettes pour les véhicules sapeurs-pompiers a été mis en service durant l'année.

La mise en service du système informatique du nouveau véhicule de commandement s'est poursuivie, sans toutefois arriver à une solution définitive, et continuera donc en 2019.

Concernant la refonte du site extranet par la réalisation d'une application web, plusieurs points techniques ont été discutés avec le SIEN, notamment l'accessibilité pour le personnel volontaire et les contraintes de sécurité liées, raison pour laquelle le projet a pris du retard. Le développement proprement dit devrait démarrer au 1^{er} semestre 2019.

Cellule d'aide à la conduite d'intervention

La cantonalisation de la cellule d'aide à la conduite d'intervention a été finalisée. Un seul véhicule (celui du SISMN) est désormais actif pour l'ensemble du canton et desservi par du personnel de la PCI. La formation de ce personnel est assurée par le SSCM pour la base et par l'OPCMN et le SISMN pour les spécificités sapeurs-pompiers. Quelques petites modifications ont été réalisées sur le véhicule suite à des expériences opérationnelles. Plusieurs nouveaux astreints ont pu être intégrés, alors que quelques départs de personnes dans la section ont été comptabilisés.

Au niveau interventions, elles sont au nombre de 6 pour l'ensemble du canton (La Brévine, Gorgier, La Neuveville, Le Locle, Les Brenets et La Chaux-de-Fonds), dont 1 intervention annulée.

Formation

Formation continue :

L'année 2018 a été axée sur :

- la fin de la formation pour les interventions dans les tunnels routiers, la formation pour les interventions dans le domaine ferroviaire sur les infrastructures et tunnels, la formation des cadres, le cours d'officier II (chef d'intervention), le cours d'officier I ainsi que le cours de chef de groupe
- l'élaboration du nouveau concept cantonal d'intervention avec le système Cold Cut Cobra
- la mise à niveau, pour les ambulanciers, des protocoles et la participation au cours de formation continue de la COMUP
- la formation pour le brevet fédéral de techniciens ambulanciers.

Titres et diplômes 2018 :

Reconnaissance de technicien ambulancier ES-ASUR	3 personnes
Brevet fédéral de technicien ambulancier	2 personnes
Brevet fédéral de sapeur-pompier-professionnel	2 personnes

Formation sanitaire :

Ecole ES-ASUR :	3 personnes école ES 2017 – 2020
Ecole Medi :	2 personnes école 2018 - 2019 2 personnes école 2018 - 2021
Ecole interne au brevet TA :	2 personnes école 2017 – 2018 1 personne école 2018 – 2019
Formation FSEA :	1 personne
Formation interne : l'instruction interne	tout le personnel des sections d'interventions a suivi
Formation continue COMUP :	20 personnes aux cours Amok 22 personnes aux cours prise en charge psychiatrique
Instructeur et formateur dans divers cours :	2 personnes pour la formation de TA 2 personnes formation des gardiens de piscine 2 personnes formation des forestiers-bûcherons 3 personnes formation DPMA
En stage dans notre service :	1 personne de l'école ESAMB 22 personnes en pré-stage préhospitalier 6 personnes premiers-répondants des SP des Marais

Formation feu :

Ecole ELSP	3 personnes école 2018 – 2020
Expert pour les examens SPP	2 personnes
Tunnel S1 :	2 personnes
Tunnel S2 :	2 personnes
Tunnel Rail :	6 personnes
Secours routier poids lourd :	3 personnes
Module véhicules interne :	1 personne
Module GRIMP :	11 personnes
Module pilote bateau :	9 personnes
Formation interne :	tout le personnel des sections d'interventions a suivi l'instruction interne dans les différents domaines
Instructeur et formateur dans divers cours :	2 personnes expertes examen ELSP 3 personnes cours officier 2 1 personne cours ABC 1 personne cours radioprotection 3 personnes aéroport des Eplatures 2 personnes pour le module véhicules SISMN 1 personne pour le module sanitaire ALSP 2 personnes pour le cours officier II 2 personnes pour les journées techniques SP 1 personne pour la formation Cobra 1 personne pour le nouveau tonne-pompe ECAP

Objectif 2019

- La formation continue feu et sanitaire
- La finalisation de la mise en application des nouveaux actes médicaux délégués pour les ambulanciers ES
- La formation des aspirants sapeurs-pompiers professionnels
- La formation des ambulanciers ES
- La formation des techniciens ambulanciers.

Conclusion

Le service maintient ses axes d'effort sur la réalisation de ses missions, la fidélisation de son personnel ainsi que le respect des standards de sécurité et qualité qui lui sont imposés à un coût maîtrisé.

L'augmentation du nombre des interventions de cette ampleur est difficilement explicable, mais est certainement multifactorielle (vieillesse de la population, fragilisation de notre société, augmentation des activités humaines et sociales, dérèglement climatique, organisation hospitalière). Cette tendance est à surveiller dans les années futures.

ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES (OPCMN)

Généralités

Pour 2018, les faits marquants sont les suivants :

- La nomination du Commandant a.i. au poste de Commandant de l'OPC est intervenue en début d'année
- La réforme cantonale s'est poursuivie et a abouti à l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2019, d'un nouveau règlement d'application de la loi cantonale. Les implications majeures concernant l'OPCMN sont, pour le personnel professionnel, des modifications de fonction et l'obligation de détenir au minimum le certificat d'instructeur à temps partiel. La modification du nombre de jours annuels du personnel de milice ainsi qu'une nouvelle répartition des tâches stratégiques viennent s'ajouter aux changements
- Une collaboratrice administrative du service, a fait valoir son droit à la retraite. Ce départ a conduit à une réflexion dans le but d'augmenter l'efficacité de ce secteur. L'aboutissement de cette étude a mené à la conclusion d'une convention entre le SISMN et l'OPCMN avec comme objectifs, la réunion du personnel sous la même autorité et un accord sur les prestations
- Le personnel de la protection des biens culturels (PBC) issu de l'OPCMN et le personnel des institutions muséales de la ville de La Chaux-de-Fonds, ont renforcé leur collaboration en matière d'instruction, de planification et de maîtrise d'événements.

Instruction de l'OPCMN

Au niveau de l'OPC, l'instruction suivante a été réalisée :

- Appui : l'ensemble du personnel a été engagé lors d'une intervention au profit de la collectivité (IPPC)
- Assistance : les cadres ont suivi 2 jours de cours préparatoires. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 8 jours de cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 69 participants et 157 jours de service
- Collaborateurs d'Etat-major, domaine qui ne compte pas de cadres : le personnel a suivi 2 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 26 participants et 51 jours de service
- Préposés au matériel, domaine qui ne compte pas de cadres : le personnel a suivi 25 jours de cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 21 participants et 52 jours de service
- Préposés aux constructions, domaine qui ne compte pas de cadres: le personnel a suivi 13 jours de cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 19 participants et 42 jours de service.

Au niveau du GIR, l'instruction suivante a été réalisée :

- Appui : les cadres ont suivi 3 jours de cours préparatoires. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 5 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 25 participants et 125 jours de service
- Assistance : les cadres ont suivi 1 jour de cours préparatoire. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 5 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 11 participants et 48 jours de service
- Protection des biens culturels : les cadres ont suivi 4 jours de cours préparatoires. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 3 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 14 participants et 33 jours de service
- Aide à la conduite : les cadres ont suivi 2 jours de cours préparatoires. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 11 jours de cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 14 participants et 36 jours de service
- Subsistance : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 47 jours de cours de répétition divisés en plusieurs séminaires. Au total, cela représente 21 participants et 108 jours de service
- VSS – DPMA : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 5 jours de cours de répétition divisés en plusieurs jours d'instruction. Au total, cela représente 22 participants et 88 jours de service

Au total, l'OPCMN a mis sur pied 52 cours de répétition, ce qui représente 89 jours de cours. 242 participants ont suivi un de ces séminaires. Le total des jours de service se monte à 740.

Interventions au profit de la collectivité (IPPC)

- L'aide à la Police neuchâteloise lors du Tour de Romandie a mobilisé 22 astreints de l'OPCMN pendant 1 jour. Au total 22 jours de service ont été effectués
- La destruction du parc des sangliers au zoo du Bois-du-Petit-Château, en ville de La Chaux-de-Fonds, a mobilisé 125 astreints issus du service de l'appui de l'OPC, pendant 17 jours d'intervention divisés en plusieurs sessions. Au total, cela représente 265 jours de service.

Interventions

- Du 3 au 6 janvier de même que le 12 janvier, la tempête Eleanor a nécessité une mise sur pied par ORCCAN. Tous les domaines du GIR hormis le DPMA ont été impactés. 46 miliciens et 3 professionnels ont répondu présents, ce qui représente 94 jours de service
- Le 11 avril, un incendie dans la vieille ville de La Neuveville a mobilisé le domaine de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers. 2 miliciens et 2 professionnels ont répondu présents, ce qui représente 4 jours de service
- Le 17 mai, une pollution à la STEP du Locle a mobilisé le domaine de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers. 4 miliciens et 2 professionnels ont répondu présents, ce qui représente 6 jours de service
- Le 24 août, un incendie aux Brenets a mobilisé le domaine de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers. 3 miliciens et 1 professionnel ont répondu présents, ce qui représente 4 jours de service
- Le 26 octobre, une fuite chimique dans une entreprise de La Chaux-de-Fonds a mobilisé le domaine de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers, de la subsistance et du VSS-DPMA. 18 miliciens et 1 professionnel ont répondu présents, ce qui représente 19 jours de service.

Cours de base, de cadres et de perfectionnement

Le personnel cité, ci-dessous, a suivi 1 cours de base et a été incorporé dans l'OPCMN :

- Appui : 3 pionniers
- Assistance : 2 préposés
- Collaborateur EM : 2 collaborateurs
- Constructions : 5 préposés
- Matériel : 2 préposés
- Subsistance : 1 cuisinier.

Personnel astreint ayant suivi 1 cours de cadres :

- Chef de groupe appui: 1 pionnier.

Les chiffres présentés, ci-dessus, sont faibles car, en raison de la vacance du poste de responsable de l'instruction cantonal (SSCM) et du refus du budget cantonal en début d'année, le SSCM a pris la décision d'annuler pléthore de cours.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des volontaires inscrits directement lors de leur cours de base car notre logiciel ne permet aucune vision.

Effectif

- Effectif global de l'OPCMN : 444 astreints.

Nous nous efforçons d'améliorer le niveau de préparation opérationnelle de l'ensemble du personnel de l'OPC. Au niveau du GIR, nous formons le personnel avec un objectif d'autonomie totale.

Formation continue et engagement du personnel professionnel au profit des cours cantonaux

Commandant :

- La participation en qualité de chef de classe dans les cours de spécialistes Aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers, DPMA et en faveur de préposés à l'assistance a duré au total 22 jours
- Lors de formation continue, la participation en qualité d'élève s'élève à 4 jours.

Le décompte final de l'implication au profit des cours cantonaux s'élève à 26 jours.

Responsable matériel :

- L'implication en qualité de chef de classe pour le domaine de l'appui et du matériel représente 16 jours
- 4 jours de formation continue complètent le nombre de jours au profit des cours cantonaux.

Le décompte final s'élève à 20 jours.

Responsable des constructions :

- L'implication en qualité de chef de classe pour le domaine de l'assistance représente 12 jours
- 2 jours de formation continue complètent le nombre de jours au profit des cours cantonaux
- 45 jours de formation à l'école d'instructeur.

Le décompte final s'élève à 59 jours.

Le personnel professionnel de l'OPCMN a été engagé au total 150 jours.

Engagement du personnel professionnel en faveur de tiers

Commandant :

- 13 jours lors de séminaires de commandants au profit du projet de réforme et du SSCM.

Responsable matériel :

- Participation à 7 jours de cours en qualité de chef de classe au profit de la région protection civile du Jura bernois.

Au total, le personnel professionnel a été engagé 20 jours au profit de tiers.

Ouvrages de protection

Les divers contrôles périodiques des constructions, ainsi que les contrôles d'abris selon les conventions de maintenance signées avec les communes, ont été effectués dans le respect de la législation et des normes fédérales en vigueur.

Travaux réalisés :

- Arsenal Le Corbusier, Le Locle : la désaffectation est terminée et le local a été remis à la ville du Locle en juillet
- Local au collège Le Corbusier, Le Locle : la fin du bail est intervenue à fin octobre, dans un but d'économie.

Matériel et véhicules

Tant le matériel que les véhicules sont entretenus, contrôlés et suivis régulièrement en respect avec les normes fédérales en vigueur.

2 véhicules ont été présentés au contrôle subséquent du SCAN. Ils ont passé l'expertise sans encombre.

L'organisation est dans l'attente d'un véhicule de transport de personnes neuf qui sera livré début 2019, en remplacement d'une jeep Toyota qui honore 30 ans de service.

Objectifs 2019

- L'objectif principal consiste à recruter du personnel professionnel, afin de retrouver une stabilité dans le service
- Poursuivre les efforts afin de garder une protection civile qui donne satisfaction aux autorités, aux partenaires, aux personnels, professionnel et milicien, et à la population dès qu'elle en a besoin en tenant compte des évolutions apportées par la réforme cantonale
- Rester performant dans la formation du personnel et dans le renforcement du personnel GIR.

Conclusion

Les changements dus à la perte d'un EPT, par rapport à 2016, se sont avérés réalisables grâce à la motivation envers l'institution de la part de chacun des collaborateurs professionnels de l'OPCMN. A noter que la grande majorité du personnel milicien est également sensibilisé à la cause et fait part d'une motivation intacte. Chacun va continuer à mettre en œuvre tout ce qui est en son pouvoir pour relever les défis qui attendent l'organisation.

SERVICE DES ESPACES PUBLICS

Commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie

Au cours de l'année 2018, la Commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie s'est réunie à 8 reprises dont une séance commune avec la Commission de Sécurité publique et une séance avec la Commission financière.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- Rapport en réponse à la motion de M. Julien Gressot du 29 août 2017 intitulé "Pour "ne pas détruire le tissu associatif de notre ville""
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 10'580'000.- pour le traitement des micropolluants à la station d'épuration
- Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit pour la participation financière à l'adaptation des passages à niveau dans le cadre du projet de la réouverture de la gare ferroviaire de La Chaux-de-Fonds – Fiaz
- Rapport sur les comptes et la gestion 2017
- Rapport relatif au changement d'affectation "Scierie des Eplatures", bien-fonds 430, 1671, 1672, 2918, 7365 et 7682 du cadastre des Eplatures et à la modification des plans d'alignement no 25, sanctionné le 4 mai 1948 et no 54, approuvé le 5 mars 1963
- Rapport à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 1'950'000.- TTC pour la réfection totale et l'agrandissement des ascenseurs de la Gare à la rue du Commerce 30
- Rapport relatif à la demande des crédits d'engagement suivants :
 - CHF 13'814'000.- pour les services techniques (centre 712)
 - CHF 5'470'000.- pour les services techniques (centre 721)
 - CHF 6'880'000.- pour le service des eaux (centre 911)pour la réalisation du programme 2018-2021 d'entretien constructif des voies de circulation, des canalisations d'eau potable et d'évacuation des eaux
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 850'000.- pour le remplacement du couplage chaleur-force (CCF) et de la microturbine à la station d'épuration
- Rapport du Conseil communal relatif à la modification de l'article 65 du règlement de police en lien avec le déplacement du marché sur la place de la Carmagnole
- Rapport du Conseil communal relatif au développement futur du site du Bois du Petit-Château et à des demandes de crédit de :
 - CHF 5'719'000.- TTC pour la rénovation de l'Ancien Stand et l'implantation du Musée d'histoire naturelle, dont CHF 3'419'000.- d'investissement net
 - CHF 800'000.- TTC pour la requalification du parvis du Zoo
 - CHF 360'000.- TTC pour l'entretien des murs de soutènement du bien-fonds n°16913 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
- Budget 2019.

Elle a également été informée ou a traité les dossiers suivants :

- Présentation des mécanismes actuels de financement des déchets et enjeux futurs
- Activités de valorisation thermique des déchets par VADEC+ La Chaux-de-Fonds
- Viteos SA – Présentation des activités, de la stratégie et des enjeux futurs de l'entreprise.

Service des espaces publics

L'exercice 2018 a été marqué par plusieurs restructurations intra-sectorielles. Ainsi, la serrurerie a fusionné avec la signalisation pour devenir le *secteur serrurerie et signalisation*. En parallèle du transfert de l'entretien du mobilier urbain du secteur vert à la menuiserie, cette dernière a fusionné avec la peinture pour former le *secteur mobilier, jeux et marquage*. Les objectifs de ces regroupements, soit l'amélioration de la synergie ainsi qu'une gestion des pics d'activité optimisée grâce à l'entraide mutuelle au sein du même secteur, sont pleinement atteints.

Au niveau du personnel, l'année a été marquée par de nombreux départs-arrivées, parmi lesquels on relève les départs du voyer-chef ainsi que du responsable du secteur vert. Ces deux personnages historiques du service ont été remplacés par leur adjoint qui, à leur tour, ont été remplacés par l'engagement à l'externe pour le premier et par une promotion en interne pour le second.

Parmi les autres départs, on compte :

- 5 départs à la retraite
- 3 démissions
- 4 licenciements

Après l'observation de la période de carence demandée par le Conseil communal, 13 des collaborateurs ont été remplacés alors que le dernier le sera au début de l'année 2019.

Trois collaborateurs sont malades de longue durée. Dès le moment où les indemnités journalières ont pu être perçues, les collaborateurs concernés ont été remplacés en contrat à durée déterminée.

Le service a accueilli 11 personnes en placement pour des durées allant de quelques semaines à plusieurs mois. Deux civilistes ont travaillé au sein du service pour des durées de cinq semaines.

Domaine voirie

Secteur chantiers

Entretien des chaussées - Ville et environs

Le service a réalisé, par ses propres moyens ou par l'intermédiaire d'entreprises externes, divers travaux d'entretien routier, aussi bien sur les routes urbaines qu'extra-urbaines. Sur les premières, il s'agissait essentiellement de l'entretien courant (mise à niveau de la fonte de voirie, colmatage des fissures, remplissage des nids de poules, petites découpes, fraisage, etc.). De plus, diverses portions de routes ont été réfectionnées avec la technique de l'enrobé coulé à froid (ECF) qui permet de rallonger leur durée de vie de plusieurs années.

A l'extérieur de la ville, il a été procédé à la réfection de routes par la technique du surfacage. Cette année, les interventions se sont concentrées sur diverses routes du Valanvron, de la Joux-Perret, du Vuillème, de Boinod, de la Chapelle-des-Bulles et des Reprises.

- Enrobé coulé à froid : 5'400 m² (16'000)
- Enrobé coulé à froid en couche ultra-mince (Mini-Mac): 8 jours de travail
- Petits rhabillages et bouchage de nids de poules (blow-patcher): 24 jours de travail
- Colmatage des joints à la lance thermique : 11'000 ml (15'000)
- Reflackage en enrobé : 306 t (190)
- Mise à niveau de regards : 63 pièces (97)
- Surfacage : 7'500 m² (7'000)

Deux escaliers ont été complètement refaits (escaliers de la Capitaine et du Cours-Supérieur).

Entretien des trottoirs

Le service a la charge de l'entretien courant des trottoirs publics, d'une part, et de l'entretien de certains trottoirs privés par le biais d'un contrat d'entretien, d'autre part. L'entretien consiste à recouvrir le trottoir d'un enrobé coulé à froid (ECF), après avoir rebouché les trous et colmaté les fissures.

Surfaces totales de trottoirs réfectionnés : 3'987 m² (6'531)

Surfacage à l'abonnement : 3'487 m² (3'523)

Surfacage des trottoirs publics : 500 m² (3'008)

Chemins pédestres

Le service a réalisé l'entretien de chemins pour les Sentiers du Doubs ce qui a nécessité 240 heures d'intervention. Le personnel du service a été renforcé par l'engagement d'un civiliste.

Un civiliste a également été engagé pour la réfection, en pavés, de la place de la Colombe, le mur en pierres sèches du cimetière ayant été repoussé à l'année prochaine.

Maçonnerie, travaux extérieurs

Durant l'année 2018, le service a réalisé les travaux suivants :

- Réfection du ponton de l'étang de Bonne-Fontaine
- Réfection de l'étang du CMND

- Construction d'un mur en moellons à la rue St-Hubert
- Désaffectation d'un massif du cimetière des Eplatures
- Pose de flanches sur la rue Numa-Droz pour les passages piétons (37 pièces)
- Pose de flanches pour la signalisation verticale
- Réfection d'un chemin en grave stabilisée aux Convers
- Réfection du pavage de la place de la Colombe
- Réparation des dégâts neige pendant la période hivernale (98 pièces)
- Construction d'un mur de protection en éléments préfabriqués en béton pour le local à papier
- Réfection de la place de jeux au Châtelot
- Réparation des escaliers Régionaux-Reuse
- Réfection complète (dégrappage de l'enrobé existant, exécution de la planie, pose de caniveaux et pose d'enrobé) d'une portion de 250 m² de la rue des Cheminots
- Entretien et pose de caniveaux en béton au passage de la Bonne-Fontaine
- Exécution de diverses réparation en enrobé sur les routes et trottoirs, en territoire urbain comme aux environs
- Réfection des accotements en grave stabilisés de la route du Cerisier
- Fabrication de diverses pièces moulées
- Exécution de diverses réparations dans les cours de collèges
- Suppression d'un chemin au Parc Gallet et son remplacement par de la grave
- Pose de plusieurs robidogs au Parc Gallet
- Exécution de travaux d'entretien des canaux et accompagnement des services techniques.

Déblaiement de la neige

Les chutes de neige ont atteint 283 cm (149) de neige cumulée.

L'engagement du dispositif de déneigement a été le suivant :

- Alarme générale (A40) : 9 fois (4)
- Alarme personnel secteur vert (A41) : 20 fois (0)
- Alarme intermédiaire (A43) : 13 fois (11)
- Alarme escaliers week-end (A44) : 6 fois (3)
- Alarme escaliers semaine (A45) : 20 fois (12)
- Déneigement et salage des routes noires : 118 fois (70)
- Déneigement et gravillonnage nord-sud de la Ville : 37 fois (21)
- Déneigement et gravillonnage aux environs : 46 fois (12)
- Déneigement et traitement des trottoirs : 44 fois (23).

Un total de 3'947 m³ (2'140 m³) de neige a été déposé à la décharge.

Les quantités suivantes de matériaux de déverglage et antidérapants ont été achetées :

Chlorures de sodium (sel) :	2'116 t (992)
Chlorure de calcium :	15 t
Chlorure de magnésium :	24 t
Gravier :	464 m ³ (152)
Stop Gliss Bio :	500 m ³ (170).

Secteur logistique

Curage, canalisations

Durant l'année 2018, le service a procédé à la visite et au curage des canalisations et des collecteurs de la partie sud de la ville (le nord est effectué durant les années impaires). Des travaux pour tiers tels que vidange de fosses septiques, fosses à graisse, etc. ont également été effectués, ce qui représente 3'157 heures de travail.

Manifestations

L'année 2018 n'ayant pas eu de manifestations d'envergure telles que le Tour de Romandie, la Braderie ou Vivamitiés, le service a participé, en livrant ou en mettant à disposition du matériel divers (roulottes WC, barrières Vauban, tables, podium et gradins), à 70 événements de petite à moyenne importance.

En plus du soutien logistique susmentionné, lors de certaines manifestations (Carnatchaux, Fête de Mai, Plage des Six-Pompes, 1^{er} Août), le service a procédé au nettoyage des places et des rues et à la dépose et pose du mobilier urbain et de la signalisation verticale.

En association avec d'autres services de la Ville, le service des espaces publics a co-organisé la Fête de Mai, la Fête du personnel et la Trotteuse Tissot.

L'ensemble de ces manifestations représente un total de 2'545 heures de travail.

Secteur nettoyage

En plus de l'entretien courant, les travaux particuliers suivants ont été réalisés:

- Lavage de tous les abris bus (2 x par année)
- Lavage de tous les conteneurs enterrés
- Lavage de tous les écopoints
- Désherbage à la machine à mousse. Travaux exécutés par deux équipes de deux collaborateurs durant 4 mois
- Pose des pare-neige (600 pièces)
- Pose des jalons, à la main et avec la machine à jalons (5'500 pièces)
- Nettoyage des berges de la Ronde suite aux orages (3 x 1 semaine en été)
- Brossage de la Ville. Les brosseuses ont travaillé du 15 mars au 30 novembre
- Exécution de divers travaux de nettoyage suite aux manifestations (Carnaval, Six-Pompes, Trotteuse, etc.)
- Introduction systématique d'une brosseuse au service de place (nettoyage du centre-ville les week-ends).

Secteur déchets

Durant l'année 2018, le secteur des déchets a collecté les quantités suivantes de déchets:

Ordures ménagères (sacs taxés) :	5'782 t	(5'796)
Entreprises taxées au poids :	1'782 t	(1'667)
Encombrants incinérables :	1'200 t	(1'078)
Encombrants incinérables (nombre d'interventions) :	4'824	(4'547)
Papier :	886 t	(911)
Carton :	944 t	(891)
Déchets verts (compost) :	2'111 t	(1'971)
Verre :	1'136 t	(1'124)
PET :	10 t	(10)
Aluminium et boîtes de conserve :	59 t	(58)
Ferraille ménagère mélangée :	96 t	(86)
Huiles usées :	22 t	(23)
Piles :	1.6 t	(1)
Petits électroménagers :	5 t	(6)
Déchets spéciaux des ménages :	0 t	(0)
Appareils électriques SWICO :	12 t	(14)
Gros électroménagers (dont 202 appareils frigorifiques) :	518 pces	(506)

Déchets urbains

Après une forte diminution en 2017 (- 18 %), la quantité de déchets urbains combustibles (corbeilles publiques à déchets et nettoyage des écopoints) continue à diminuer, mais de manière moins marquée, en 2018. Ainsi, avec les cinq fourgons dédiés à cette mission, 544 tonnes de ces déchets ont été collectés en 2018 contre 556 tonnes en 2017.

La quantité totale d'ordures ménagères (sacs taxés et entreprises taxées au poids) et des encombrants incinérables (9'307 t en 2018) est en hausse de 2.3 % en comparaison de l'année précédente (9'096 t en 2017).

Déchets recyclables

La quantité de déchets recyclables (papier, carton, déchets verts, verre, PET, aluminium et boîtes de conserve, ferraille, huiles, piles, petits et grands électroménagers, appareils électriques SWICO) est de 5'324 tonnes et présente une augmentation d'environ 4 % au regard de l'année 2017 (5'117 t).

Incivilités

Selon les observations réalisées tout au long de l'année, il est possible de conclure que le taux des incivilités est inchangé par rapport aux années précédentes.

Conteneurs enterrés pour ordures ménagères

Durant l'année, 13 conteneurs enterrés dédiés au ramassage des ordures ménagères et 2 conteneurs provisoires en surface ont été posés. Ainsi, le nombre total de conteneurs ou moloks dédiés au ramassage des ordures ménagères des personnes physiques, en service sur le territoire urbain est de 319 pièces (302 enterrés et 17 provisoires en surface). En plus, 20 conteneurs enterrés réservés à l'usage exclusif des entreprises propriétaires sont également en service et 3 conteneurs provisoires en surface. La mise à l'enquête concernant 19 conteneurs en surface, de nouvelle génération, est en cours.

La proportion de la ville desservie en points de collecte des ordures ménagères est estimée entre 75 et 80 %.

Ecopoints

Le territoire de la Ville compte 14 écopoints⁺ et 19 écopoints simples, tous enterrés. Le nombre total de conteneurs enterrés dédiés au ramassage des déchets valorisables est de 112 pièces.

Pour la collecte de ces déchets, il reste encore à construire environ 5 écopoints, pour un total de 15 conteneurs enterrés.

Personnes à mobilité réduite

Le nouveau règlement d'exécution sur les déchets, entré en vigueur en 2014, a permis de définir des critères plus sévères pour la prise en charge des ordures ménagères au pied des immeubles des personnes à mobilité réduite. Ainsi, les demandeurs doivent présenter une demande écrite accompagnée d'une attestation médicale pour bénéficier de ce service gratuit.

Le nombre de personnes concernées est resté identique cette année par rapport à 2017, 71 personnes bénéficient de ce service. A court terme, des moyens humains et financiers supplémentaires devront être mis en place afin d'assumer ce service dans de bonnes conditions.

Déchetterie intercommunale

Tableau 1 : Déchets principaux réceptionnés

Déchets réceptionnés	Encombrants incinérables	Papier	Carton	Verre	Ferraille	Inertes	Bois	Appareils électroménagers et électroniques	TOTAL
Particuliers	485 t (456)	308 t (325)	490 t (484)	311 t (323)	315 t (299)	252 t (255)	701 t (675)	27 t (32) ⁽¹⁾ 48 t (53) ⁽²⁾ 130 t (131) ⁽³⁾	3'067 t (3'033)
Entreprises	18 t (20)					3 t (4)	10 t (15)		32 (39)
TOTAL	503 t (476)	308 t (325)	490 t (484)	311 t (323)	315 t (299)	255 t (259)	711 t (690)	205 t (216)	3'099 t (3'072)

⁽¹⁾ Gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, etc.).

⁽²⁾ Petits appareils électroménagers.

⁽³⁾ Appareils électroniques et HiFi.

Tableau 2 : Déchets secondaires (en poids total) réceptionnés

Déchets réceptionnés	Biodéchets	Aluminium Fer blanc	Plastique	PET	Capsules à café	Habits	Déchets spéciaux & huiles	Bougies	TOTAL
Particuliers	56 t (56)	30 t (35)	34 t (34)	45 t (49)	8 t (9)	139 t (151)	49 t (49)	1 t (1)	362 t (384)

La quantité totale de déchets déposés en 2018 par les particuliers et les entreprises des communes partenaires et utilisatrices (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Sagne, Les Planchettes et Le Cerneux-Péquignot) est de 3'460 tonnes (3'453 t), ce qui représente environ 68 kg par habitant. En comparaison à l'année précédente, la quantité de déchets

déposés a **augmenté de 0.2 %**. La part des déchets recyclables est de 2'702 t, soit 78 %, le solde étant constitué par les encombrants incinérables et les déchets inertes déposés en décharge.

Dans l'absolu, l'augmentation du tonnage se monte à 7 tonnes, ce qui montre une certaine stabilité au niveau du contrôle et de la mise en application des directives fournis par l'équipe d'exploitation.

Taux de recyclage

En tenant compte des déchets récoltés sur le territoire communal et de la part chaux-de-fonnière de la déchetterie intercommunale, calculée au prorata des habitants, le taux de recyclage (déchets valorisables / déchets incinérables) est de 45 %, identique à l'année 2017.

Infrastructure et équipements

En juillet 2017, le nouveau compacteur de déchets à rouleau a été réceptionné en remplacement de la chargeuse télescopique mise hors service suite à l'endommagement de la boîte à vitesse. Le compactage des déchets dans les bennes est, comme attendu, sensiblement meilleur avec le compacteur à rouleau, ce qui se traduit par une réduction des transports (54) et, par conséquent, une réduction des coûts estimée à CHF 7'500.-/an. De plus, grâce à cette nouvelle machine, le compactage est réalisé, non plus depuis les quais, mais depuis la zone réservée au sud. Il n'y a ainsi plus de mélange de mode de circulation (piéton, automobile, professionnel), ce qui induit une nette amélioration de la sécurité.

OLED (ordonnance fédérale sur la limitation et l'élimination des déchets)

L'OLED, dont certaines dispositions entrent en vigueur au 1er janvier 2019, a appelé les entreprises de plus de 250 EPT à sortir du monopole communal pour la récolte des déchets urbains. Sur la base des directives cantonales, le service a dû informer ces entreprises qu'elles n'étaient plus soumises à la taxe de base et qu'elles devaient trouver un prestataire pour la récolte et l'élimination des déchets. Après les avoir informées, il leur a été proposé de continuer à bénéficier des prestations du service des espaces publics, ceci aux conditions du marché actuel. A ce jour, la collaboration avec la plupart d'entre elles est en voie d'être poursuivie.

L'OLED précise que pour les entreprises de moins de 250 EPT, la possibilité de sortir du monopole s'offre à elles, uniquement si elles font partie d'un groupe qui comprend plus de 250 EPT et que son ensemble est autonome pour la gestion des déchets.

Secteur vert

Le service a bénéficié d'une nouvelle année particulièrement chaude et de très bonnes conditions pour travailler dans nos parcs. Pour la taille des arbres, les employés ont pu avancer de manière importante jusqu'à mi-décembre, ce qui est assez rare. Durant l'été, les arrosages ont été nécessaires vu les rares précipitations, ceci jusqu'à la fin de l'automne. Bien des plantes ont souffert du manque hydrique malgré les arrosages. Certains effets risquent d'apparaître ces prochaines années sur nos arbres. La continuité du secteur vert est assurée par la mise en place de nouveaux cadres, suite au départ du chef jardinier qui a pris une retraite anticipée, en fin d'année, après 33 ans d'activité.

Personnel

Un apprenti horticulteur A (plantes en pots) quitte le service après 3 ans de formation et obtient de belle manière son CFC d'horticulture A plantes en pots. Félicitations. Un nouvel apprenti a été engagé.

Le chef jardinier prend une retraite anticipée après 33 ans d'activité, son adjoint (responsable des cultures) le remplace, un chef d'équipe passe comme adjoint au chef jardinier et un employé devient chef d'équipe.

Le secteur a accueilli 7 (3) personnes provenant de l'action sociale et 0 (1) personne venant de l'Office des emplois temporaires qui ont pu travailler plusieurs mois dans notre service. Pour les travaux d'intérêts généraux 8 (16) personnes ont effectué 64 heures (1'600) de travail, 5 (3) autres ne se sont pas présentés.

Abattages, soins aux arbres

Pour assurer la sécurité dans nos allées et parcs publics, les bûcherons ont procédé à l'abattage de 41 (22) arbres malades. Les interventions ont été menées à différents endroits : au Bois du Petit-Château, aux rues des Electrices, du Docteur-Coullery, de Chasseral, de la Fontaine, des Arpenteurs, des Crêtets, du Locle et Blaise-Cendrars, aux Allées, au Courtil-du-Sautier, à Polyexpo, aux collèges des Foulets et des Forges, à la piscine des Mélèzes, aux Parcs des Crêtets et Gallet ainsi qu'au Parc des Musées.

Pour maintenir la longévité des vieux arbres, la campagne de nettoyage se poursuit en mandatant une entreprise spécialisée d'arboristes-grimpeurs pour l'entretien des grands arbres. Les élagueurs-grimpeurs sont intervenus au Courtil-du-Sautier (frênes), rue Moïse-Perret-Gentil (érables), rue des Montagnons (peuplier), Jardin des Sandoz (hêtre), rue Stavay-Mollondin (frênes), rue du Grenier (érable), école d'Arts appliqués (hêtre et érables), Parc des Crêtets (frênes) et boulevard des Endroits (érable).

Plantation d'arbres

Un seul (0) parrainage d'arbre a eu lieu cette année au Parc Gallet. Le secteur a planté en tout 51 (38) arbres-tiges. Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres aménagements, le service a remplacé 4 (6) tiges fruitières (dégâts dus aux campagnols), planté 3 (0) rosiers, 165 (31) arbustes, 2 (8) plantes grimpantes et 570 (540) vivaces.

Plantation des massifs

Pour cette saison, l'équipe des cultures a produit un peu plus de fleurs que l'année dernière. Le magasin fonctionne bien, les gens apprécient le personnel et les conseils qu'ils reçoivent.

L'équipe de production a préparé des fleurs pour l'ensemble des décorations florales de la Ville, des bureaux et des réceptions. Cette saison, ce sont quelque 168'000 (165'500) plantes qui ont été cultivées.

Au printemps, dans les deux nouvelles serres, ont pu être cultivées de manière très homogène 41'000 (43'500) plantes bisannuelles de très belle qualité dont plus de 28'000 (28'000) pour le cimetière, telles que pensées, pâquerettes, myosotis, etc. Comme l'année précédente, le service a également cultivé des tulipes et des jonquilles qui ont été bien appréciées dans les bureaux. L'emploi de davantage de bulbes pour les massifs permet d'allonger la période de floraison, ce qui est très apprécié de la population.

Pour la saison estivale, l'équipe des cultures a préparé 89'500 (88'350) plantes annuelles telles que géraniums, bégonias, tagètes, cléomes, pétunias et autres.

A l'automne, dans 7 (3) massifs en Ville, le service a planté 17'500 (15'000) bulbes, dont 600 (600) pour le cimetière. Pour agrémenter les bureaux de l'administration, l'équipe de production a cultivé 3'500 (3'000) plantes vertes et fleuries ainsi que pour d'autres demandes destinées à des décorations officielles. Pour 6 (7) d'entre elles, les prestations ont été facturées et dans 26 (22) cas, elles ont été offertes.

L'équipe de production a également passé 180 (150) heures de travail hors culture pour la préparation de terre pour l'ensemble du SEP.

Aménagements

Au Bois du Petit Château, le service a pu présenter l'exposition en faveur de la sauvegarde du rouge-queue à front blanc. Comme en 2017, au Parc Gallet, elle a rencontré un franc succès. Au CMND, le petit étang a été réaménagé; les bois devenant trop vieux, ils ont été remplacés par des blocs calcaires. La place de jeux a été refaite aux normes avec un nouveau multi-jeux. La rue des Sagnes a été refaite, en automne, avec des bordures en granit et le service a replanté des arbustes et plantes vivaces dans les petits îlots verts. 6 arbres ont été plantés sur le tronçon refait de la rue de l'Avenir, face à la synagogue.

Le service et l'extérieur

Selon les travaux demandés par la gérance des immeubles, des forfaits d'entretien ont été fixés qui simplifient le travail du service et fonctionnent bien, représentant 300 heures sur les différents jardins. L'équipe de faucheurs a suffisamment de travaux le long des routes, parcs, prairies. Lors des foins, l'équipe a pu livrer 235 (300) petites balles de foin et regain pour les animaux du Bois du Petit-Château.

A l'automne, les jardiniers ont ramassé et évacué la majorité des feuilles mortes au centre de compostage, le reste des feuilles étant mis dans les haies, sous de gros arbres. Sur l'ensemble de l'année, 185,5 tonnes (111,97) de déchets verts ont été livrées.

L'entretien du Jardin Amélie-Sandoz a nécessité 120 heures (124) de travail, celui de la Maison Blanche 162 heures (201) et celui du jardin d'Esprit de famille 31 heures (60).

Entretien des bâtiments et mécanique

L'entretien des véhicules est fait par les mécaniciens des ateliers du SEP.

Acquisitions

Le matériel courant (casques et cordes de sécurité pour la taille) a été renouvelé et les machines suivantes acquises :

1 transpalette, 1 débroussailleuse Husqvarna 525, 2 Dacia Dokker (remplacement), 1 machine pour désherbage à eau chaude. Les écrans thermiques ont été remplacés aux serres du cimetière.

Centre funéraire

Les incinérations de personnes domiciliées en Ville représentent le 92.33 % (87.57 %) et les inhumations le 7.67 % (12.43 %) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 520 (477) personnes et 288 (281) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du Centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la Ville incinérées en 2018 et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 18.77 % (20.6 %). Le taux des urnes reprises par les familles en 2018 est de 29.54 % (31.08 %).

En septembre, les installations ont bénéficié d'un service périodique qui a nécessité des travaux d'entretien de la maçonnerie intérieure du four et des corps de chauffe. Les crémations ont été interrompues durant 3 jours et demi, au cours desquels les défunts ont été acheminés à Neuchâtel.

Le four crématoire du centre funéraire de Beauregard à Neuchâtel a dû procéder à une petite révision technique et a ainsi arrêté son activité pendant une semaine durant laquelle les incinérations ont été confiées au service en septembre.

Ce même crématoire a subi une panne importante le 21 décembre. Les incinérations ont alors, à nouveau, été confiées à la Ville de La Chaux-de-Fonds jusqu'à la fin de l'année.

Cimetière de la Charrière

Incinérations	Personnes de la Ville	325 (296)
	Personnes externes	778 (825)
	Personnes de la Ville (ossements)	0 (0)
	Personnes externes (ossements)	0 (0)
Inhumations	Personnes de la Ville	27 (35)
	Personnes externes	2 (1)
Exhumations	Personnes de la Ville	0 (0)
	Personnes externes	0 (0)

Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personnes de la Ville	0 (7)
	Personnes externes	0 (1)

Matières anatomiques

Provenant des hôpitaux de la région	0 (1)
-------------------------------------	-------

Entretien des tombes

L'entretien de 1'253 (1'309) tombes sur abonnement a été effectué, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs quelque peu inférieur aux années précédentes.

257 (208) ordres de travail, dont 87 (85) mises en terre d'urnes ont été exécutés. Le service a procédé à 95 (39) annulations de concession. Le solde représente divers travaux et entretien de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est similaire aux années précédentes. Elles nous sont fournies exclusivement par le Centre horticole du secteur vert, hormis quelques petits arbustes et plantes vivaces.

Aménagements

Au Cimetière de la Charrière, l'ensemble des haies de thuyas et quelque 140 arbres ont été taillés. Dans les massifs VI et IX, les chemins d'accès aux tombes d'inhumation ont été créés. Environ 30 mètres de bordure et 20 m² d'enrobé ont été posés. De nouvelles séries de thuyas ont été plantées dans ces massifs pour constituer la suite des haies de ces secteurs.

Conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les sépultures et le règlement sur le cimetière et le centre funéraire, la décision a été prise de désaffecter le massif IV comportant 1'069 tombes d'inhumation d'adultes, enterrés entre 1951 et 1960. Les communes étant tenues de pourvoir au bon entretien du cimetière, les motifs en sont la sécurité, l'état de vétusté de ce massif pouvant présenter des dangers par la chute de pierres tombales, et les coûts d'entretien. Le public a été informé par voie de presse et par des panneaux indicateurs posés à l'entrée du cimetière et à l'entrée du massif concerné. Les familles ayant un contrat auprès de notre service pour l'entretien de leur tombe ont été avisées par lettre individuelle. Les travaux de désaffectation ont eu lieu d'octobre à décembre, tous les éléments en surface, tels que monuments, haies et arbustes ou bordures des chemins, ont été enlevés. Il n'y a pas eu d'exhumations, n'ayant reçu aucune demande de la part des familles. Ainsi tous les ossements sont restés en terre de même que les urnes déposées dans ces tombes, hormis quelques-unes dont les familles ont demandé le déplacement ou la reprise par leurs soins. En ce qui concerne les bordures des chemins, ces dernières étant en granit, elles ont toutes été récupérées et seront réutilisées lors de la création des chemins des nouveaux massifs.

Des réparations ponctuelles ont été réalisées sur les différents chemins qui présentaient des dégâts.

Domaine des ateliers

Secteur mécanique

Le responsable du secteur mécanique a pris sa retraite au 31 décembre 2018. Son remplacement a été effectué par un avancement en interne.

Le secteur mécanique s'est occupé de la réparation, révision et de l'entretien des véhicules et engins du service des espaces publics, ainsi que de ceux du service des sports, du Bois du Petit-Château, de la STEP, etc.

Parmi ces travaux, on distingue :

- L'entretien et l'expertise de 17 camions, 7 tracteurs, 4 remorques, 12 fourgons, 2 voitures, 1 jeep, 5 fraises, 1 véhicule léger, 4 tondeuses, 2 brosses et 2 engins de manutention
- Le remplacement de l'Unimog N°13 par un Unimog U430, neuf, immatriculé le 31.08.2018. Ce dernier est équipé d'une lame à neige, d'une saleuse et d'une épareuse. L'ancien véhicule a été vendu à un privé
- Le remplacement du fourgon Ford N°14 par un fourgon Iveco immatriculé le 27.03.2018. L'ancien fourgon a été racheté par le fournisseur
- Le remplacement de la brosse N°4 par une nouvelle brosse de marque Bucher City-Cat 2020. L'ancienne a été rachetée par le fournisseur
- Le remplacement du tracteur Züko N°25 par un John Deer Progator. L'ancien tracteur a été vendu à une entreprise
- Le remplacement du fourgon Piaggio N°18 par un fourgon Dacia, immatriculé le 14.09.2018. L'ancien fourgon est conservé pour les pièces de rechange
- Le remplacement de la voiture N°3 (SBL) par une voiture de marque Ford, immatriculée le 9.11.2018. L'ancienne voiture a été reprise par le fournisseur
- La voiture N°1 (SBL) a été remplacée par une voiture de marque Ford immatriculée le 6.12.2018. L'ancienne a été vendue à un privé
- La réparation et l'entretien de l'outillage des ateliers et de la voirie. Le banc de freinage a été réparé durant le mois de décembre suite à des problèmes de roulements, chaînes de transmission et remplacement de diverses pièces
- L'installation de nouvelles balises GPS sur les véhicules non équipés jusque-là. Actuellement, le nombre qui en sont équipés se porte à 42.

L'année a été marquée par l'accident de la brosse N°1 qui a été entièrement détruite (dégât total) et qui sera remplacée par un véhicule neuf en 2019. 9 véhicules appartenant à des privés et 13 de nos véhicules ont été endommagés et réparés en interne.

Secteur serrurerie et signalisation

Travaux de serrurerie

L'atelier de serrurerie a effectué différents travaux pour les services suivants :

Travaux internes au service des espaces publics

- Entretien du parc des véhicules et d'agrégats (engins neige, camions, fraiseuses, bennes, etc.)
- Remise en état de dégâts causés par le déneigement
- Fabrication et pose de la barrière de l'escalier de la Capitaine, de la place St-Hubert
- Entretien et réparation de l'outillage de la voirie (pelles, pioches, barrières Vauban, etc.)
- Aménagement, identification et entretien des conteneurs enterrés
- Réparation, modification et entretien des corbeilles à déchets en ville
- Fabrication de 200 accoudoirs pour les bancs à pied béton
- Fabrication et pose d'1 bovi-stop au Bas-des-Brandt
- Réfection des 3 bovi-stop à La Barigüe
- Réfection totale de 3 abris bus (Eplatures-Jaunes, Lycée Blaise-Cendrars, Crêtets)
- Remise aux normes de la barrière située autour de l'étang Numa-Droz
- Entretien des bennes de la déchetterie et entretien courant des installations
- Fabrication d'une barrière autour du conteneur enterré Promenade – Hôtel-de-Ville

- Entretien des places de jeux
- Fabrication et pose de supports pour la signalétique du cimetière.

Travaux pour le Bois du Petit-Château

- Fabrication et pose de nouveaux terrariums au vivarium
- Aménagement d'un enclos pour les sangliers.

Travaux pour les services techniques

- Fabrication et pose d'une barrière au collège de la Promenade
- Réfection de la barrière au temple de l'Abeille
- Aménagement du parking îlot A du quartier Le Corbusier
- Mise en place des panneaux de chantier.

Travaux pour le service des bâtiments et du logement

- Montage et démontage deux fois par an de la couverture de la rue du Collège
- Fabrication et pose de l'abribus à l'Orée-du-Bois
- Divers aménagements aux Anciens Abattoirs.

Travaux pour la Sécurité publique

- Fabrication de totems pour les zones 30 et zones de rencontre
- Aménagement de la remorque des peintres
- Fabrication de chablon pour le marquage des routes.

Travaux pour le service de l'urbanisme et de l'environnement

- Entretien des totems pour les piétons
- Fabrication de flanches pour potelets.

Travaux de signalisation verticale

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la signalisation verticale est gérée par le responsable de la serrurerie, ce qui a nécessité une période de formation sur les différentes réglementations ainsi que sur les spécificités de la ville (par exemple pour le déneigement, les manifestations, les différents travaux, etc.).

En plus de l'entretien ordinaire de la signalisation et des manifestations courantes, le secteur de la signalisation verticale a effectué les travaux suivants :

- Analyse sur le terrain, demandes d'offres et contrôle, pour toutes les acquisitions de signalisation
- Pose de la signalisation définitive suite au réaménagement des rues du Crêt et du Manège
- Pose de la signalisation suite au réaménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville
- Pose de la signalisation suite au réaménagement de la rue des Sagnes
- Pose et dépose de signalisation provisoire et de déviations pour les divers chantiers tout au long de l'année, particulièrement pour le chantier Crêt-Manège
- Pose et dépose des panneaux d'affichage politique temporaires tout au long de l'année
- Pose de signalisation fixe dans le cadre des chantiers de réfection de rues
- Planification, pose et dépose de la signalisation mobile sur plots pour les mesures hivernales
- Pose et dépose des ralentisseurs de trafic provisoires, en collaboration avec la serrurerie
- Pose de la signalisation pour les passages piétons sur l'entier de la rue Numa-Droz
- Pose de la signalisation à la rue de Bel-Air, suite au passage d'un secteur à 40 km/h.

Secteur mobilier, jeux et marquage

Travaux de menuiserie

La fusion du secteur de la menuiserie avec celui de la peinture ainsi que le transfert de l'entretien du mobilier urbain a permis des synergies et une meilleure organisation des travaux. Le résultat est une meilleure qualité de service à la population et ce regroupement permet d'aborder la nouvelle année dans de bonnes conditions structurelles. Ce succès résulte d'une coordination organisationnelle et budgétaire entre les ateliers de menuiserie, de peinture et marquage routier, du mobilier urbain et des places de jeux.

L'atelier de peinture a instauré une nouvelle méthodologie de travail pour répondre efficacement aux demandes externes et aux urgences. L'outillage a été amélioré et les locaux sont en cours d'assainissement pour une sécurité au travail accrue. Un nouvel inventaire hiérarchisé est en cours de finalisation qui référence tout le mobilier urbain courant. La prochaine étape sera la mise en place d'un système d'identification par l'impression ou la gravure de codes (QR, Data matrix) sur les objets.

Une coopération grandissante avec le service de l'urbanisme et de l'environnement est à souligner. Le service compte maintenant un délégué BPA à la sécurité pour l'évaluation de l'ordre et de la fiabilité des places de jeux.

L'initiation du projet « MobiFix » (enregistrement de la marque en cours d'évaluation) offrant un banc compatible avec les besoins d'installations fixes ou mobiles sera finalisée en 2019. La motivation des équipes sera également développée l'année à venir ainsi que de nouvelles méthodes de travail afin de l'optimiser.

L'atelier de menuiserie a effectué divers travaux pour différents services communaux, à savoir :

Travaux internes au service des espaces publics

- Modification de 10 bancs mobiles rouges existants, pour la nouvelle version autoclavée verte
- Fabrication d'un chariot pour le stockage de l'agrégat fraiseuse d'un tracteur
- Pose d'une protection pour le local papier
- Pose d'une main courante provisoire pour l'escalier de la Capitaine
- Fabrication et pose d'un nouveau ponton à l'étang de Bonne-Fontaine
- Réparation des dégâts occasionnés aux WC handicapés lors de la Plage des Six-Pompes
- Réparation des dégâts à la porte du garage de la Combe-à-l'Ours et entretien complet de la peinture
- Entretien de la peinture des places de jeux
- Entretien général de tous les abris à conteneurs de la ville (réglage des portes, réparation de la toiture, entretien de peinture, nettoyage)
- Entretien général des abris bus dont les bancs intérieurs sont démontés et rénovés en atelier
- Fabrication et pose du décor pour le studio photo de la Fête du personnel de la Ville
- Réparation des dégâts de la porte du garage de la Boucherie touchée par un camion
- Fabrication de 500 lames de bancs pour les bancs de la Ville
- Réparation de la balançoire de la place de jeux des Tourelles
- Entretien général des jeux et des places de jeux
- Fabrication et pose d'un nouveau bac à sable de la place de jeux des Tourelles
- Rénovation complète du biotope du CMND
- Entretien général de tous les bancs fixes et mobiles de la Ville
- Débitage de 2'000 lambourdes qui servent de support pour le four crématoire.

Travaux pour le service des sports

- Réparation du jeu Hobbyland au stade de football des Forges, remplacement des planches cassées
- Entretien général et réparations des dégâts de la piste Vita
- Fabrication et pose d'étagères pour le bureau du chef du service.

Travaux pour le service de la jeunesse

- Fabrication d'un meuble à livres pour la structure parascolaire à la rue de la Charrière 2bis
- Fabrication et pose de parois et portes pour la création d'un local déchetterie à la rue de la Serre 12
- Fabrication et pose de porte-gobelets pour la structure parascolaire à la rue du Doubs 34
- Coupe de panneaux pour la création de fresques peinture
- Fabrication de porte-gobelets pour les locaux de la rue de la Serre 12.

Travaux pour les Musées

- Transport et montage de l'exposition temporaire du MIH "Rêves en trois temps" par Polygone, au MHL suite MIH et Musée de Neuchâtel
- Remplacement et remise à neuf des 52 bancs du parc des Musées
- Découpe de 50 nichoirs pour martinets COMONE.

Travaux pour la Sécurité publique

- Fabrication et pose de mobilier de bureau pour un responsable des agents.

Travaux pour le service des bâtiments et du logement

- Démontage et remontage du caisson en bois de protection de la fontaine au pied d'Espace.

Travaux pour le Bois du Petit-Château

- Fabrication d'un mât pour l'enclos des rats laveurs
- Fabrication d'une maison pour l'enclos des cochons d'Inde
- Finition des travaux de menuiserie et divers aménagements pour le troisième pavillon du vivarium
- Réparation de dégâts suite à un cambriolage au local de soins du vivarium.

Travaux pour les services techniques

- Fabrication de 30 piquets de marquage pour le secteur géomatique.

Travaux divers

- Fabrications de 13 bancs pour pose sur radiateurs à la bibliothèque des jeunes
- Aménagement du mobilier pour le poste de travail du chef du secteur mécanique du service des espaces publics
- Fabrication de 3 plateaux de table pour la salle de conférences de la STEP
- Fabrication d'un iPad géant pour exposition au centre d'orthophonie.

Travaux de mobilier urbain

- Réaménagement et mise en place de l'atelier de peinture
- Réfection de 40 poubelles de la Ville avec laque de finition résistante
- Réfection de 30 chiens béton pour le secteur vert
- Réfection en atelier des jeux démontés pour la période hivernale
- Réfection de 30 bancs mobiles
- Mise en peinture verte de 400 lames de bois brut pour les bancs mobiles et fixes de la Ville
- Réfection complète de la peinture du troisième pavillon du vivarium
- Réfection complète de la peinture d'une volière au Bois du Petit-Château
- Traitement de 30 couvercles en bois pour les serres de la Ville.

Travaux de marquage routier

Grâce à une météo favorable, en plus des travaux effectués de jour, les 3 équipes de marquage ont effectué des travaux routiers durant 48 nuits. L'atelier a procédé à l'acquisition d'une machine de marquage électrique pour les petits travaux, ce qui permet un gain de temps lors d'interventions. Les processus de mise en œuvre ont été améliorés ainsi que la qualité de finition par le choix de peinture d'une autre marque.

En particulier, les travaux suivants ont été réalisés :

- Exécution d'un essai de mise en œuvre de pose de passages piétons en masse plastique à froid à 2 composants
- Préparation de la mise en œuvre et gestion du chantier de pose par Signal (entreprise de marquage routier) de 110 passages piétons en masse plastique à froid
- Fraisage / rabotage du bitume d'une soixantaine de passages piétons pour la préparation de pose de masse plastique à froid par Signal
- Gestion des travaux urgents, 66 interventions demandées par la Sécurité publique et les services techniques
- Mise en peinture mono-composant de 424 passages piétons
- Exécution complète des travaux classés en priorités 1 et 2 (passages piétons et marquage de sécurité). Les travaux en priorité 3 n'ont pu être terminés que partiellement (cédez-le-passage, stop, ligne d'arrêt, etc.).

SERVICE DE L'ADMINISTRATION DES INFRASTRUCTURES

Energies

Service des eaux

Préambule

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos S.A. Tous les actifs liés à cette activité restent donc comptabilisés au bilan de la Ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil Communal et du Conseil Général qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la Ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par Viteos S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie du bassin de l'Areuse

Précipitations sur Combe-Garot

En 2018, il est tombé 1'188 mm de précipitations contre 1'100 mm en 2017.

L'automne a été très sec avec 134 mm cumulés sur septembre, octobre et novembre, contre 233 mm pour le seul mois de décembre.

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'267 mm, avec un maximum de 1'738 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Traitement

Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine s'est déroulée normalement, avec quelques travaux normaux d'entretien et de maintenance.

- Le barrage de la prise d'eau motrice au Plan-de-l'Eau a été partiellement refait en août 2018 (maçonnerie)
- Les installations de mise à la vidange de l'eau brute du canal amont ont été renouvelées en avril 2018.

Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats - La Chaux-de-Fonds)

Nous observons une amélioration de la stabilité et de la qualité de l'eau distribuée ainsi que la disparition des pics de turbidité dus aux infiltrations dans l'ancienne galerie lors de fortes précipitations, depuis la pose d'une conduite dans la nouvelle galerie de La Corbatière en 2013. La mise sous conduite de la galerie de Jogne doit être finalisée en 2019.

En attendant, le suivi de la qualité a été amélioré par la pose d'appareils de contrôle en continu du pH, du chlore résiduel et de la turbidité dans la cuve de Jogne nord. Ces appareils sont munis d'alarmes, ce qui permet de réagir en temps réel à toute perturbation.

Puisque l'eau est utilisée comme approvisionnement principal pour le village de Brot-Dessus et comme eau d'appoint par les communes des Ponts-de-Martel et de La Sagne, des analyses mensuelles sont effectuées sur l'eau prélevée à Jogne nord. Les résultats sont conformes, sauf pour 3 analyses du carbone organique total, sans effet sur la santé des consommateurs.

Eau de secours

En raison de la période d'étiage prononcée de l'automne, un apport supplémentaire de 177'098 m³ a dû être soutiré au SIVAMO en plus du volume sanitaire annuel souscrit de 318'421 m³.

Stockage

Réservoir de Plaisance

- Afin d'optimiser l'exploitation du réseau et de réduire le temps de séjour de l'eau, la cuve centrale est hors service
- Le lavage annuel de la cuve a été réalisé en mars 2018
- L'électrolyseur et l'appareil de mesure de chlore ont été remplacés en août 2018

Réservoir du Vuillème

- Le lavage annuel de la cuve a été réalisé en avril 2018
- La révision annuelle de l'électrolyseur a eu lieu en novembre 2018. L'électrovanne et le filtre ont été remplacés
- Le débitmètre N° 3 mesurant le débit de sortie réseau a été remplacé en mai 2018
- L'éclairage de la cuve a été renouvelé pendant l'été.

Réservoir des Foulets

- Le lavage annuel de la cuve a été réalisé en mars 2018
- La révision annuelle de l'électrolyseur a eu lieu en novembre 2018. Les clapets et les membranes des pompes ont été remplacés.

Réservoir du Mont-Cornu

- Le lavage annuel de la cuve a été réalisé en mars 2018
- La révision annuelle de l'électrolyseur a eu lieu en novembre. Les membranes des pompes ont été remplacées
- Le chemin d'accès a été réfectionné sur un tronçon qui avait été fortement dégradé pendant l'hiver.

Réservoir de Pouillerel

- Le lavage annuel des cuves n'a pas été réalisé en 2018 à cause des travaux en cours liés au nouveau réseau de La Sombaille. Il le sera début 2019.

Réservoir du Ring

A la suite de la reprise par la Ville du réseau de distribution jusqu'à la Cité des Planchettes, le réservoir du Ring est maintenu en eau pour bénéficier d'une réserve incendie comme souhaité par l'ECAP.

Pompage d'eau traitée

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance.

Télégestion

- 2'449 alarmes ont été traitées en 2018 (969 indicatives, 668 en priorité secondaire, 357 urgentes et 455 alarmes globales liées à des tests ou non provoquées par des pannes de serveurs)
- Une nouvelle installation souterraine de pompage a été installée en août à proximité du réservoir dans le cadre de la réalisation du nouveau réseau de distribution de La Sombaille
- Un système de télégestion a été mis en place au réservoir de Pouillerel. L'armoire électrique a été remplacée car l'ancienne ne correspondait plus aux normes.

Secteur distribution

Réseau de distribution et branchements

Les principaux travaux de renouvellement et d'assainissement sur le réseau d'eau en 2018 ont été réalisés aux endroits suivants :

- La Sombaille
- Crêt et Manège
- Jura-Industriel
- Allée des Défricheurs
- Ami-Girard - Paix
- Sagne
- Saint-Hubert
- Chemin de Pouillerel
- Signal
- Cernil-Antoine

Statistiques du réseau

Les longueurs 2018 figurent dans le tableau ci-dessous :

	2018
Réseau d'adduction (eau brute) [m]	225
Réseau de transport (eau traitée) [m]	27'414
Réseau de distribution [m]	179'928
Branchements [m]	89'716
Conduites de refroidissement et vidange [m]	1'547
Longueur totale	298'830

	Distribution	Branchement
Remplacement, entretien [m]	4'189	1'646
Taux de renouvellement [%]	2.33%	1.83%

Fuites

37 fuites (57 en 2017) ont été réparées en 2018, dont 28 dues à la corrosion.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations, néfastes à la qualité de l'eau, des purges ont été réalisées dans les extrémités de réseau, notamment lors des raccordements de fin de chantier.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 72 reprises (54 en 2017) : 13 (14) interventions concernaient des fuites, 20 (18) alarmes dues à la qualité d'eau, 13 (7) alarmes de niveau dans les réservoirs, 19 (6) défauts électriques, défauts sur des appareils 0 (6), 7 (3) problèmes divers.

Fontaines publiques

Viteos s'est occupée en 2018 de la mise en et hors service saisonnière de 22 fontaines publiques de la Ville.

Vente d'eau

	2018	2017
Eau vendue	3'200'000 m ³	3'200'000 m ³
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds (calculée sur les ventes)	231 litres	227 litres

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

- 265 contrôles des installations intérieures
- la pose de 6 nouveaux compteurs
- la dépose de 3 compteurs
- l'échange de 264 compteurs

Au total, nous avons 4'891 compteurs en service au 31 décembre 2018.

Secteur qualité

Depuis 2015, une permanence téléphonique "Piquet qualité" a été mise en place. Ce piquet, qui est atteignable 24h/24, intervient en appui d'un autre piquet, lorsque l'intervention touche à un problème de qualité de l'eau.

Autocontrôle

Les campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur.

Eaux brutes

La qualité de l'eau brute a été analysée quatre fois en 2018, avec 48 échantillons analysés sur 12 points de prélèvement. Elle est bonne quant à la composition chimique et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques.

Eaux traitées

Globalement, la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les valeurs maximales tout au long de l'année.

Tableau 1 : campagnes d'analyses de l'eau des sources et du réseau de La Chaux-de-Fonds en 2018

Interventions	Types d'analyses	Nombre	
		Points de prélèvement	Echantillons analysés
Sources	Bactériologie et chimie	12	48
	Micropolluants	1	1
	Carbone organique assimilable	1	1
Réservoirs et réseau	Bactériologie et chimie	20	129
	Micropolluants	1	1
	Cytométrie en flux	19	238
	Carbone organique assimilable	5	5
Extrémités de réseau	Microbiologie et physico-chimie	15	479
	Cytométrie en flux	15	414
Fontaines	Bactériologie et physico-chimie	19	19
Chantiers	Bactériologie et physico-chimie	58	74

Sur les 627 échantillons analysés (réservoirs, réseau, extrémités de réseau et fontaines), 23 ont montré un dépassement de la valeur maximale pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml) et 3 pour les entérocoques (0 UFC/100 ml). Ces résultats n'ont pas été confirmés lors d'un second prélèvement.

Concernant les paramètres physico-chimiques, 16 dépassements de la valeur maximale pour le chlore libre (0.1 mg/l) ont été détectés. Parmi les réservoirs, le réseau et les fontaines, 6 valeurs de la turbidité étaient supérieures à la valeur maximale (1 FNU), de même que 34 valeurs pour le carbone organique total (1 mg/l). Ces dépassements ponctuels ne mettent pas en danger la santé des consommateurs.

Micropolluants

Une campagne d'analyses de 108 micropolluants organiques, incluant des pesticides, des composés organiques volatils, des résidus médicamenteux, des perturbateurs endocriniens, des hydrocarbures et des traceurs de contamination d'eaux usées a été effectuée en juillet 2018.

Tous les résultats sont au-dessous du seuil de quantification, malgré des méthodes d'analyses ultraperformantes qui permettent de détecter des concentrations de l'ordre de 10 ng/l, selon les substances.

Étant donné le très grand nombre de substances susceptibles d'être présentes dans l'environnement, il n'existe pas de norme différenciée par substance, sauf pour certaines catégories, comme les pesticides.

Dans ce dernier cas, la norme en vigueur est de 100 ng/l par substance. Cette valeur est considérée comme maximale pour chaque substance de toxicité inconnue mais à la structure chimique connue et ayant des caractéristiques structurales suggérant un potentiel génotoxique. Pour les substances qui ne sont pas considérées comme ayant un potentiel génotoxique, la norme est de 10 µg/l.

Qualité

22 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2018, dont 6 ont nécessité une intervention sur place. Les autres cas ont été réglés par téléphone, lettre ou courriel.

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, moyennement dure, calcique, chargée en hydrogénocarbonates, peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates varient de 3.5 à 7.4 mg/l. La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année, ni d'une année à l'autre, ce qui est un gage de bonne qualité. Un exemple typique d'une analyse ponctuelle se trouve dans le tableau 2.

Analyse de l'eau du réseau prélevée au Lycée Blaise Cendrars, le 13 mars 2018

Anions:	<i>Hydrogénocarbonates</i> <i>mg/l</i>	<i>Chlorure</i> <i>mg/l</i>	<i>Nitrates</i> <i>mg/l</i>	<i>Sulfates</i> <i>mg/l</i>
	264.74	6.5	6.1	8.5
Cations:	<i>Calcium</i> <i>mg/l</i>	<i>Magnésium</i> <i>mg/l</i>	<i>Sodium</i> <i>mg/l</i>	<i>Potassium</i> <i>mg/l</i>
	77.7	8.2	3.1	0.8

pH	8.00
Dureté °f	23.7
Conductivité à 25 °C (µS/cm)	429

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de La Chaux-de-Fonds sont consultables sur le site internet www.viteos.ch.

Bureau technique eau

Projets en cours

Un programme complet, en trois étapes, de rénovation de l'adduction d'eau de La Chaux-de-Fonds est en cours de réalisation. La première étape, qui consistait en la réalisation de la nouvelle galerie de la Corbatière, s'est achevée en juillet 2013.

Deuxième étape : galerie de Jogne et conduites ascensionnelles

Le gros œuvre de la galerie a été terminé en automne 2018 par la réalisation du portail nord et le démontage des installations de chantier. Les conduites de raccordement depuis la sortie de la galerie nord ont été posées cet automne par Viteos. La galerie est ainsi prête à recevoir la nouvelle conduite en fonte DN 400.

L'année 2018 a permis de réaliser les appels d'offres, selon la procédure ouverte des marchés publics, pour l'exécution des conduites ascensionnelles, soit l'entreprise de génie civil et l'installateur sanitaire pour la fourniture et la pose de la conduite acier DN 400.

Troisième étape : station de traitement aux Moyats

Le projet de construction d'une nouvelle usine a été complété par une étude de variantes pour déterminer si ce projet peut être réalisé dans l'usine actuelle. Des avant-projets avec devis ont été réalisés pour deux variantes et présentés au comité de pilotage. Une demande de crédit pour la variante retenue sera soumise en 2019.

Crêt-du-Loche : réservoir et nouvelle zone de débit-pression

Mise en place de la conduite à Grillon sous les voies CFF, afin de permettre une future augmentation de pression dans le secteur du Crêt-du-Loche.

Sombaille

Exécution de l'ensemble du projet et raccordement des fermes et habitations qui ont souhaité être raccordées. Construction d'une nouvelle chambre de pompage à la sortie du réservoir de Pouillerel, nécessaire pour la suppression de l'ensemble du réseau.

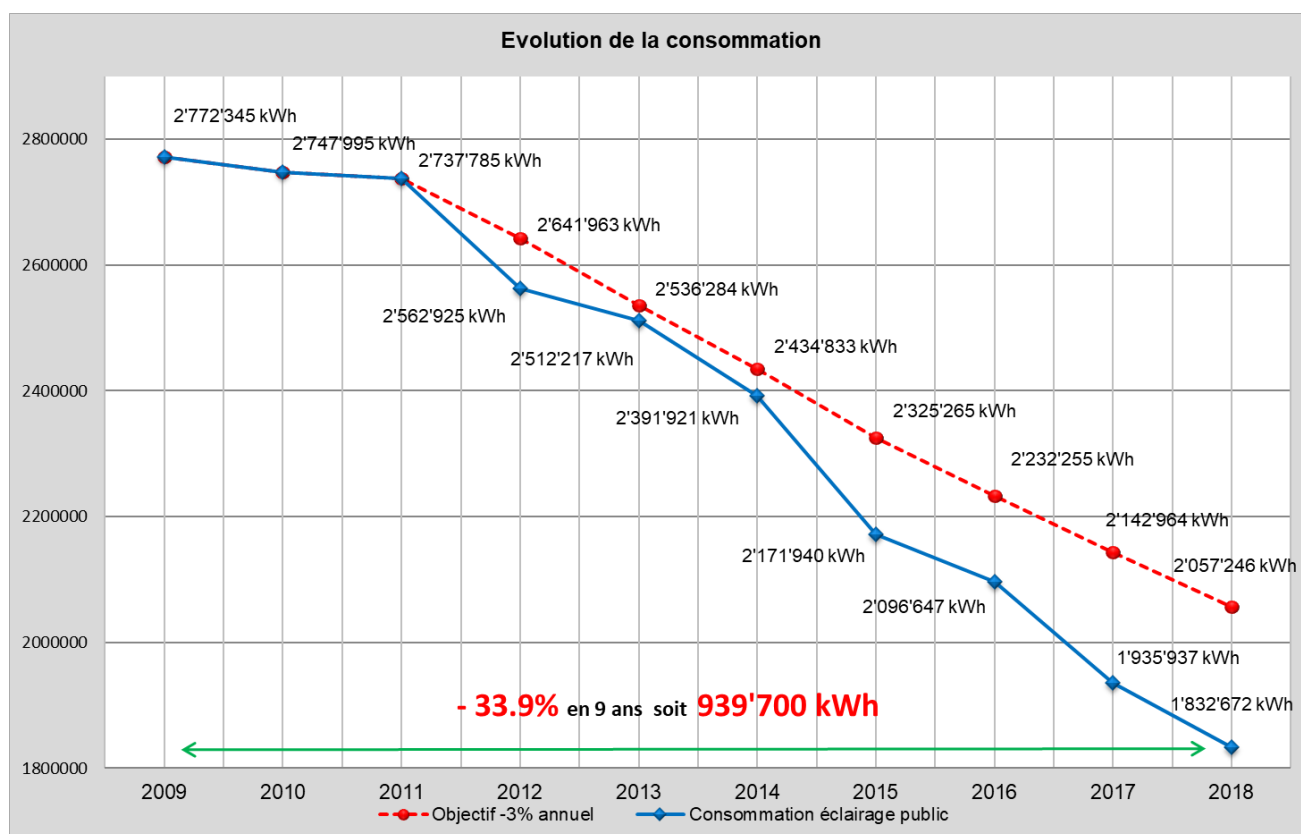
Développement du réseau de Boinod

A la suite de la demande d'un agriculteur de pouvoir être raccordé au réseau d'eau potable dans le secteur de Boinod, une enquête a été menée dans la région afin de connaître les besoins des propriétaires et développer ainsi un nouveau réseau. Une étude de faisabilité a été développée, comprenant 17 nouveaux raccordements situés entre Le Reymond et Boinod.

Eclairage public

	2017	2018	Différence
Puissance installée [kW]	508	486.50	-21.50
Nb ensembles lumineux ¹⁾	3'159	3'166	+7
Nb de luminaires ²⁾	3'472	3'479	+7
Nb de lampes ³⁾	3'599	3'632	+33
Types de lampes			
Fluorescent	326	354	+28
Iodures métalliques	528	535	+7
Sodium	1'338	1'325	-13
Mercure	259	149	-110
LED	1'145	1'269	+124
Divers	3	0	-3
¹⁾ Emplacements composés d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses ²⁾ Luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses ³⁾ Sources lumineuses			

Le nombre de lampes mercure a diminué de 110 unités. Ce type de source ne représente plus que 4% de l'ensemble.



Sur 9 ans, la réduction représente 33.9% et dépasse ainsi les objectifs fixés.

Service forestier

La Chaux-de-Fonds – Le Locle

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales et privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Au 1^{er} septembre s'est ajouté, à ce cantonnement, les forêts communales des Brenets. Pour compenser ce travail supplémentaire, les forêts privées des Côtes du Doubs ont été reprises par le cantonnement éponyme.

Un contremaître forestier, deux forestiers-bûcherons avec CFC et une apprentie composent toujours l'équipe forestière. Le stagiaire effectuant un stage préliminaire a pu entrer à la HES en foresterie à Zollikofen en septembre.

Exploitation des bois

Forêts de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Exploitation de 795 arbres, pour 1'425.26 sylves, soit 1.79 sylve par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux sains :	666.72 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	28.36 m ³
Bois de service feuillus :	0 m ³
Bois d'industrie :	273 stères
Bois énergie :	149.5 stères
Total :	1'117.58 m³ et stères, soit 65.0 % de la possibilité légale

Forêts de la Ville du Locle

Pour des raisons météorologiques et organisationnelles, un volume de bois plus important a été exploité dans les massifs du Locle, un « équilibre » aura lieu en 2019.

Exploitation de 1'681 arbres, pour 3'128,38 sylves soit 1.86 sylves par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux sains :	1'796.31 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	126.44 m ³
Bois de service feuillus :	33.34 m ³
Bois d'industrie :	394.50 stères
Bois énergie :	544.50 stères
Total :	2'895.09 m³ et stères, soit 145.5 % de la possibilité légale

Marché des bois

L'année 2018 a été très difficile. La tempête Eleanor du début d'année et la longue sécheresse qui a suivi, ont occasionné de nombreux chablis (arbres bostrychés) partout en Europe, ce qui a considérablement augmenté les stocks de bois bon marché dans les scieries. En conséquence, les lots de bois se vendent difficilement et à des prix en forte baisse, ce qui se traduit par une baisse moyenne de 10 % sur la recette des bois de service dans les comptes 2018.

Lors de la mise des bois précieux à Colombier, organisée par Forêt Neuchâtel, le service forestier a vendu : 1.4 m³ d'épicéa à Fr. 140.-/m³.

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 63 % du volume exploité en 2018.

Les bois rouges de médiocre qualité se sont vendus entre CHF 35.- et CHF 45.- le m³.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de CHF 71.- par m³.

Ville du Locle

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de CHF 90.- par m³.

Bois d'industrie

Ce sont 399 tonnes qui ont été transportées par wagons à l'usine SwissKrono à Menznau. Cet assortiment, abandonné ces dernières années au profit des copeaux de bois, a dû être réactivé, suite au changement de chaudière à la halle des bus des TransN, afin de diminuer le stock de copeaux de bois au minimum.

Bois énergie

Le Service forestier a livré 1'300 m³ de plaquettes de bois (soit 650 stères) au CAD bois Viteos SA et a vendu 249 m³ de plaquettes de bois à des particuliers.

267 stères de bois de feu se sont vendus, ainsi que 235 sacs de bois de feu sec de 35 kg confectionnés au centre forestier.

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le « Certificat d'origine bois Suisse ».

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Le but des soins à la jeune forêt est, premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structures et microstructures. Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton grâce à des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

Plantations

Ville de La Chaux-de-Fonds

5 épicéas ont été plantés dans des buissons épineux sur un pâturage boisé au Haut des Combes dans la division CF30.

Ville du Locle

1 douglas haute tige à La Joux-Pélichet pour célébrer les naissances 2017 et 10 épicéas dans la division LL13 ont été plantés.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a participé et réalisé les travaux suivants :

Entretien courant des chemins, entretien des abris forestiers du 150^e au Gros-Crêt et des Roches-de-Moron, conduite de classes en forêt, entretien des sentiers nature, livraison de sapins de Noël à diverses institutions publiques, mise à disposition de main-d'œuvre pour le montage et le démontage de l'exposition de la Société Mycologique des Montagnes neuchâteloises, préparation de diverses torrées, montage et démontage d'un stand pour la fête des Promotions au Locle, célébration des naissances au Locle, accueil de la course d'école des journalistes de la NZZ et journée nettoyage avec des employés de l'entreprise Johnson & Johnson.

Toutes ces prestations ont été facturées aux divers services, institutions et privés, à part celles relevant de l'information au public ou ayant fait l'objet d'une aide accordée par les autorités.

Infrastructures

Dévestitures

Ville de La Chaux-de-Fonds

Réfection d'une piste à machines au Chapeau-Râblé dans la division CF11 (40 mètres).

Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton grâce aux accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

Ville du Locle

Réfection de pistes à machines aux Roches-de-Moron dans la division LL26 (170 mètres), au Bois-de-Ville dans la division LL50 (250 mètres) et réfection des chemins de la Joux-Pélichet et Combe-Girard (150 mètres).

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées qui lui sont confiés par l'ingénieur forestier d'arrondissement. Il exerce également une surveillance générale des massifs forestiers sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette activité est financée par le Canton.

Résultats des martelages en forêts privées en 2018 :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	97	28
Nombre d'arbres martelés	1'610	1'221
Volume en sylv	3'788	2'973
Volume par arbre en sylv	2.35	2.43

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le Canton.

Conclusion

Nos belles forêts ont été soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers avant nous, à l'aide d'une sylviculture proche de la nature. Il est de notre devoir de pérenniser cet acquis, afin de laisser aux générations futures un environnement le plus naturel possible où l'homme et la nature peuvent vivre en parfaite harmonie. A cet effet, l'équipe forestière remercie les autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de ses diverses activités.

